

Le dossier des
découvertes interdites



PIERRE LANCE
VOLUME 2

2

SAVANTS MAUDITS



CHERCHEURS EXCLUS

*Des découvertes interdites
pourtant utilisables et efficaces...
notamment dans le domaine
de la santé !*

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

Pierre LANCE

**SAVANTS MAUDITS,
CHERCHEURS EXCLUS**

Volume II



2e ÉDITION

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

©Guy Trédaniel Éditeur
19, rue Saint-Séverin - 75005 – PARIS
www.tredaniel-courrier.com
ISBN 2-84445-572-7

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

NIKOLA TESLA

LINUS PAULING

ANDRÉ GERNEZ

GASTON NAESSENS

DAVID REES-EVANS

JEAN-PIERRE MASCHI

PAUL THÉPENIER

PIERRE DELBET

AUGUSTE LUMIÈRE

NORBERT DUFFAUT

JACQUES BENVENISTE

LOUIS KERVAN

ÉPILOGUE

BIBLIOGRAPHIE

CARNET D'ADRESSES

Remerciements

Depuis la parution du premier volume de cet ouvrage, des lecteurs m'ont fait parvenir des informations, des documents, parfois même des livres devenus introuvables, et m'ont ainsi aidé à la continuation de ce véritable catalogue des iniquités qui déshonorent les milieux académiques, scientifiques et médicaux français. Je les remercie chaleureusement pour leurs précieux apports de documentation, mais aussi du réconfort de sentir mon indignation et mon désir de justice partagés par ces concitoyens de grand cœur et de bel esprit. Que veuillent bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance :

Emmanuel ARRETZ, ingénieur, docteur en chimie

Fabrice BARDEAU, chimiste, phytothérapeute, écrivain

Jean-Yves BILIEN, réalisateur de films

Daniel GARY

Marie-Lise GEFFROY et Patrick CADET, animateurs des « Guides de la nature, de la vie et de la santé »

Jean-Pierre GUY de POITOU, ancien chef d'entreprise

Bertrand de MAILLARD

Thierry SAINT GERMES, dessinateur portraitiste.

À la mémoire de Jean, mon père,
et de Lucien, mon oncle,
brutalement décédés l'un et l'autre
à l'âge de 63 ans,
à la suite de prescriptions médicales erronées.

*Plus de 10 000 personnes
décèdent chaque année
des suites de mauvaises médications.*

« Sciences et Avenir »
(Le guide de 1000 médicaments génériques)

*Je réponds à ceux qui me pressent
de prendre médecine, qu'ils attendent au moins
que je sois rendu à mes forces
et à ma santé,
pour avoir plus de moyens de soutenir
les efforts et le hasard de leurs breuvages.*

Michel de Montaigne

Je salue ici la mémoire du
Professeur Jacques Benveniste,
malheureusement disparu
avant la parution de ce livre,
dont le onzième chapitre lui est consacré.

P.L.

AVANT-PROPOS

Les deux premières éditions du tome I de ce livre ont remporté auprès du public un succès qui ne se dément pas. Ce succès repose essentiellement sur le "bouche à oreille", ce qui est très réconfortant, car il apporte la preuve que dans notre société moderne ultramédiatisée, il est encore possible d'informer les citoyens de ce qui les concerne au premier chef, et cela malgré le silence pesant de certains journalistes conformistes ou corrompus qui n'osent guère parler d'un livre dont ils subodorent que la "nomenklatura" ne le verra pas d'un bon œil.

C'est donc essentiellement grâce à la mobilisation spontanée de ses premiers lecteurs et aux éloges enthousiastes qu'ils ont répandus autour d'eux que cet ouvrage a pu connaître une diffusion honorable. Je les en remercie du fond du cœur, non seulement pour moi-même, mais aussi et surtout pour les chercheurs méconnus ou persécutés auxquels il peut enfin être rendu un commencement de justice.

J'écrivais, dans l'avant-propos du premier tome : « *Mon plus cher désir serait d'ajouter un autre volume, et pourquoi pas deux ou trois, à ce répertoire de chercheurs victimes de la conspiration du silence.* »

Aussi, lorsque mon éditeur, encouragé par l'accueil du public, m'a demandé de mettre en chantier le second tome, me suis-je précipité à mon établi avec une joie sans mélange. Voici donc douze nouvelles mini-biographies de scientifiques de haut niveau dont les travaux ont été rejetés ou occultés par les puissants du jour, au détriment de la civilisation tout entière. Puissé-je, avec l'aide de mes lecteurs, contribuer à ce que leurs efforts n'aient pas été perdus et aider à ce que le progrès scientifique emprunte enfin les voies d'un plus grand respect de la nature, et notamment de la nature humaine.

P.L. - 14 juillet 2004

NIKOLA TESLA

(1856-1943)

Homme de génie incontestable s'il en est, dont aucun scientifique ne peut aujourd'hui ignorer le nom, Nikola Tesla n'en demeure pas moins le "savant maudit" par excellence, celui que l'on s'évertue à occulter tout en pillant son œuvre sans vergogne, celui dont on a feint de méconnaître les extraordinaires découvertes dans le domaine de l'énergie, parce qu'elles risquaient de heurter de plein fouet les colossaux intérêts financiers qui prospèrent grâce à l'exploitation hyperpolluante des énergies fossiles.

De sorte que Nikola Tesla s'inscrit sous une image ambiguë dans le patrimoine intellectuel de l'humanité, puisqu'il est à la fois célèbre et méconnu, et promis à l'oubli alors même que l'on s'efforce d'exploiter secrètement certaines de ses inventions prodigieuses. Aussi, bien que l'on s'applique à jeter sur son nom le linceul du silence, ses travaux passionnent trop d'honnêtes gens de par le monde pour qu'il soit désormais possible de l'effacer de la culture occidentale, comme on y avait réussi pour René Quinton. Et l'on peut même prédire qu'il sera l'inventeur incontournable du XXI^e siècle. Puissent les quelques pages que je lui consacre dans cet ouvrage participer au devoir de mémoire qui nous incombe envers les grands créateurs auxquels notre civilisation doit toute sa puissance.

Nikola Tesla est né le 9 juillet 1856, à Smiljan en Croatie. Il était cependant d'origine serbe, fils d'un prêtre orthodoxe et d'une femme très cultivée, bien qu'autodidacte. Ceci explique que certains biographes le donnent comme Croate et d'autres comme Serbe. Mais la question de ses origines est-elle si grave, pour un homme de cette envergure ? Voilà qui mérite examen. Aussi vais-je m'arrêter un instant sur ce sujet que je crois important.

Tout individu est l'aboutissement d'une lignée d'ancêtres qui l'ont fait ce qu'il est, en même temps qu'ils ont participé à l'édification de la culture dans laquelle il a grandi, ses parents ayant eu l'ultime responsabilité de favoriser ou non l'épanouissement de ses dons et de ses vertus.

Autant ma philosophie individualiste m'incite à prôner la plus complète liberté/responsabilité de chaque être humain à nul autre pareil, autant je ne saurais nier le devoir de reconnaissance et de fidélité qu'il doit à tous ceux qui ont, au fil des âges, patiemment tissé les arcanes de son destin. Ce qui revient à dire que plus un homme montre les caractéristiques d'un incomparable génie, et plus il est redevable à ses pères, donc à sa patrie, des éminentes capacités qui lui sont dévolues.

Car tel est le paradoxe : plus un homme est unique et plus il est multiple. Il synthétise en sa personne les secrètes et multiséculaires élaborations de tout un peuple de morts et de vivants mêlés, dont il est, pourrait-on dire, le représentant dans l'avenir du monde. Et cela explique, je crois, que des êtres hors du commun, qui appartiennent au patrimoine artistique, scientifique ou philosophique de l'humanité tout entière, et que l'on serait tenté d'appeler des "citoyens du monde", sont aussi le plus souvent très attachés à leurs racines, ainsi qu'à l'histoire et à la culture de leur nation. Quoi qu'il en soit, eux seuls peuvent le dire. Et c'est finalement à chaque homme, célèbre ou non, qu'il appartient de choisir le peuple auquel il se rattache, quel que soit celui que lui assigne l'état civil. Car lui seul finalement peut dire, en fonction des affinités qu'il ressent intuitivement, de quel peuple actuel ou ancien il se sent solidaire. Quant à moi, je me sens profondément Gaulois.

J'ignore dans quelle mesure Nikola Tesla était attaché à ses racines serbes, mais je serais surpris qu'elles n'aient pas compté beaucoup pour lui. En tout cas, il est à noter que Tesla, quoiqu'ayant accompli presque toute sa carrière aux États-Unis, était très admiré à Moscou. La sympathie traditionnelle des Russes pour les Serbes n'y était peut-être pas étrangère.

Nikola Tesla fit des études de physique et de mathématiques à la Realschule de Karlstadt, ainsi qu'à l'École polytechnique de Graz (Autriche), et à l'Université de Prague.

C'est à Graz qu'il vit pour la première fois la dynamo Gramme, qui faisait office de générateur, et qui, inversée, servait de moteur. Il comprit alors quels avantages pouvait apporter le courant alternatif, dont il fut le grand pionnier.

Le gouvernement autrichien l'employa comme ingénieur du télégraphe. Il travailla ensuite dans les techniques électriques à Budapest, et c'est là qu'il entrevit le principe du champ magnétique rotatif et dessina les plans d'un moteur à induction, qu'il devait réaliser en 1883 lors d'un séjour à Strasbourg.

En 1882, Nikola Tesla vint travailler à Paris pour la *Continental Edison Company*, et c'est en 1884 qu'il s'embarqua pour New York. Il n'avait pour toute fortune que quelques cents, plusieurs de ses poèmes et les ébauches d'une machine volante. Plusieurs poèmes ? Mais oui. Et c'est encore un point commun qu'il avait avec René Quinton (le « Darwin français », comme l'avait surnommé la presse américaine), qui avait commencé par écrire des pièces de théâtre avant de se consacrer à l'étude de l'évolution des espèces par sa théorie des températures corporelles animales portant témoignage des étapes du refroidissement de la Terre. Il est toujours difficile aux esprits ordinaires, qui ont toutes les peines du monde à maîtriser tant bien que mal une seule spécialité, de comprendre que les hommes de génie peuvent aborder avec bonheur tous les domaines des arts, des sciences, des lettres et des techniques, comme Léonard de Vinci en donna le plus formidable exemple.

Cette manie de la spécialisation est si prégnante que les débutants surdoués doivent s'en méfier, ce qu'ils font d'ailleurs le plus souvent, conscients de ce qui risque d'advenir s'ils entrent dans la société avec un poème, une comédie ou une aquarelle à la main, tout en affirmant vouloir se destiner à des recherches scientifiques. Ils risquent fort de n'être pas pris au sérieux par les

pontifes claquemurés dans leur étroite discipline. Et pourtant, qui peut être meilleur inventeur ou découvreur qu'un grand intuitif hypersensible ? Et qu'est-ce qu'un vrai poète sinon cela même ? La grande poésie n'est-elle pas, tout comme la science, une exploration visionnaire de l'harmonie des mondes ?

Poète et homme de science, tel était Nikola Tesla.

Il passa toute sa jeunesse en Europe orientale où il devint célèbre grâce à ses dons extraordinaires. Il était le type même du "surdoué", car il pouvait réaliser de tête, sans table et sans règle à calcul, des opérations mathématiques très complexes. Doté d'une extraordinaire mémoire visuelle, il ne parlait pas moins de six langues. Mais en outre, son imagination créatrice était vraiment exceptionnelle, car il lui était possible de concevoir une machine, la construire, la vérifier, en corriger les erreurs et tout cela... mentalement. De sorte qu'au moment de passer à la réalisation, son invention était déjà quasiment parfaite. C'est ainsi que, vers 1880, il dessina les plans du moteur à induction, lequel est encore utilisé aujourd'hui dans la plupart des appareils.

C'est dans le domaine de l'électricité qu'il accumula les réussites les plus éclatantes. Car Tesla fut sans conteste le pionnier le plus brillant de la mise en œuvre de l'énergie électrique, dont les multiples développements allaient le passionner toute sa vie. Encore étudiant, il sidère et parfois même irrite ses professeurs, car ses capacités dépassent largement les leurs. Il sera mis à la porte de la meilleure école technique de Yougoslavie, car il a eu la témérité de prétendre qu'il peut construire un générateur d'énergie électrique en utilisant la puissance du courant d'une rivière, chose qui semble aujourd'hui des plus banales, mais qui était difficilement concevable à la fin du XIX^e siècle. Il était si en avance sur son temps et il était si difficile à ses contemporains de le comprendre, que son génie ne fut récompensé par trois Prix Nobel que très tardivement. En fait si tardivement... qu'il était mort lorsqu'ils lui furent enfin

décernés. À croire que l'on voulut réparer précipitamment une injustice et que le milieu scientifique, honteux sans doute de n'avoir pas couronné plus tôt ce cerveau exceptionnel, se dépêcha de le faire pour se préserver lui-même du ridicule. Et le Jury du Nobel s'empessa de dédier ses lauriers quelque peu fanés *"à l'un des hommes les plus intelligents du monde, qui traça la route de beaucoup de développements technologiques de notre temps"*.

Lorsque Nikola Tesla débarque en Amérique, en 1884, le grand homme de l'électricité est alors Thomas Edison, inventeur de la lampe à incandescence, et qui n'avait pour tout diplôme que le certificat d'études primaires. C'est avec lui que Tesla va commencer à travailler, car l'un de ses patrons à Paris l'a recommandé à Edison par ces mots : *« Je connais deux hommes remarquables et vous êtes l'un d'eux ; l'autre est ce jeune homme. »*

Tesla fait merveille chez Edison, car il travaille dix-huit heures par jour, sept jours sur sept. Mais les deux hommes s'accordent mal. Tesla juge qu'Edison est avant tout un homme d'affaires peu scrupuleux, qui s'efforce de vendre l'électricité le plus cher possible, alors que la grande idée de Tesla, qui est probablement à l'origine de ses futurs déboires, est de mettre au point un système permettant d'offrir de l'énergie gratuite pour tous.

Ce sont donc à l'évidence deux tempéraments différents et deux logiques intellectuelles inconciliables qui s'affrontent sans parvenir à trouver un terrain d'entente, car chacun évidemment se croit détenteur du meilleur jugement.

Ces deux logiques sont :

D'une part, celle de l'entrepreneur capitaliste qui considère qu'une invention et une entreprise doivent rapporter le plus d'argent possible à leur promoteur. C'est la philosophie libérale du progrès par le profit.

D'autre part, celle de l'humaniste idéaliste qui juge qu'une découverte scientifique doit être au service de l'humanité et profiter au plus grand nombre. C'est la philosophie socialiste du progrès par la générosité.

Qui a tort ? Qui a raison ?

J'estime quant à moi que c'est avant tout affaire de mesure et qu'il faut se garder de tout absolutisme. Les inventions finissent toujours par profiter à l'ensemble de l'humanité, le développement de la civilisation nous le prouve chaque jour. Mais il me paraît équitable que, dans un premier temps, elles profitent à ceux qui les mettent au jour. Et ce n'est pas seulement juste, c'est également judicieux, car quelle que puisse être la générosité native d'un individu (et celle de Nikola Tesla semble avoir été grande), rien ne saurait remplacer la motivation de l'intérêt personnel. Dire cela n'est pas faire montre de cynisme. Tout être vivant est égoïste *et doit l'être*, parce que c'est la loi de nature sans laquelle nul ne peut survivre. Ce qui fait la noblesse d'un être humain, ce n'est pas l'absence d'égoïsme, car elle est impossible puisque mortelle, quoi que prétendent les utopistes de toutes obédiences, mais c'est la *qualité* de cet égoïsme, qui, lorsqu'elle est grande, se traduit par la hauteur d'âme, la probité et le refus de toute mesquinerie et de toute rapacité. C'est alors la fierté et le sens de l'honneur qui canalisent et tempèrent l'égoïsme.

Si, à la suite d'un tour de passe-passe initié par quelque Big Brother, le sens de l'intérêt personnel venait à disparaître, on peut être assuré que la civilisation s'étiolerait jusqu'à disparition complète. C'est bien à cela d'ailleurs que conduisaient les sociétés communistes qui prétendaient étouffer l'intérêt individuel. Et s'il est vrai que le libéralisme peut parfois conduire à certains abus, en fonction précisément de la piètre qualité de quelques égoïsmes particuliers, il n'en demeure pas moins l'irremplaçable moteur du progrès.

Dans cet affrontement qui eut lieu entre Edison et Tesla, il est avéré en effet qu'Edison fit preuve d'une avidité excessive. Mais, par ailleurs, si Tesla n'avait en tête que de fournir de l'énergie gratuite à toute la planète, on ne doit pas se dissimuler qu'un bouleversement aussi radical, dont on ne distingue au premier

abord que les avantages collectifs, aurait pu se solder à long terme par une vraie déchéance de l'humanité. Car tout être vivant comme toute société vivante ne peut évoluer et se perfectionner que grâce à la nécessité de gagner par l'effort ce dont il a besoin. La gratuité est un piège que nous tendent la paresse et la facilité. L'énergie à bon marché que nous connaissons a déjà conduit le monde à un énorme gaspillage de matières premières, à une dramatique destruction de notre environnement, à la fabrication débridée d'une multitude d'objets trop souvent inutiles et à la constitution de montagnes de déchets et d'ordures qui feront de notre planète, dans quelques générations, un épouvantable dépotoir, l'explosion démographique aggravant sans cesse tous ces phénomènes. Aussi je gage que si l'énergie était gratuite, l'humanité n'y survivrait pas.

Nikola Tesla était-il conscient de ce risque ? Je l'ignore. On peut être un génie sur le plan scientifique et ne pas l'être pour autant sur le plan philosophique. On peut être également si passionné de ses recherches qu'on en oublie de réfléchir à leurs ultimes conséquences. Les exemples de tels comportements abondent. On peut cependant espérer qu'un homme de l'envergure intellectuelle de Tesla avait mesuré, au moins en partie, les dangers de l'énergie gratuite et qu'il n'envisageait que de la rendre progressivement plus accessible. Mais selon la règle trop commune voulant que les disciples d'un pionnier lui soient inférieurs en intuition comme en logique, il se pourrait que les admirateurs de Tesla soient moins réalistes encore qu'il ne l'était lui-même.

La rupture entre Edison et Tesla nous est ainsi contée par Jeane Manning dans son ouvrage *Énergie libre et technologies* (Louise Courteau, éditeur) :

« Tesla avait expliqué comment il pouvait améliorer le rendement du générateur d'Edison, et Edison lui avait dit clairement : "Je vous donne cinquante mille dollars si vous réussissez." Mais lorsque après des mois de travail Tesla

réussit et demanda à Edison de tenir sa promesse, il fut choqué d'entendre sa réponse : "Tesla, vous ne connaissez rien à l'humour américain !" Edison ne voulait pas payer et Tesla prit la porte. »

Ce fut courageux de sa part, car il fut ensuite obligé d'entrer dans une équipe de cantonniers new-yorkais et de creuser des caniveaux pour gagner sa vie. Mais sa légitime fierté fut bientôt récompensée, car il rencontra un ingénieur déjà riche et connu, George Westinghouse. Celui-ci dirigeait à Pittsburg la *Westinghouse Electric Company* et il avait entendu parler de Tesla et de ses inventions. Il lui proposa un million de dollars pour le rachat de ses brevets et lui offrit de travailler avec lui, pour développer un système de distribution du courant alternatif ainsi que des matériels dérivés : dynamos, transformateurs et moteurs.

Nikola Tesla n'oublia jamais cette ouverture d'esprit dont George Westinghouse fit preuve à son égard, car pratiquement personne en 1888 n'acceptait ses idées. C'est pourquoi, lorsque Westinghouse se trouva en difficulté financière, Tesla renonça au contrat mirobolant qu'il lui avait signé et qui lui assurait des royalties très confortables. Et, bien des années plus tard, en 1938, à l'hôtel Baltimore de New York, pour l'*Institute of Immigrant Welfare*, Tesla rendit hommage en ces termes à celui qui avait su discerner son génie et lui ouvrir les portes de l'Amérique :

« George Westinghouse a été, à mon avis, le seul homme sur ce globe qui a pu prendre en considération mon système de courant-alternatif, dans les circonstances existant à l'époque, et gagner la bataille contre les préjugés et la puissance de l'argent. Il était un pionnier de stature imposante, un des vrais nobles de ce monde de qui l'Amérique peut être fière et envers qui l'humanité a une immense dette de gratitude. »

Je crois pouvoir établir ici un nouveau parallèle entre le destin de Nikola Tesla et celui de René Quinton. Il réside en ceci que

Westinghouse fut pour Tesla ce que Marey fut pour Quinton. Sans le fidèle soutien d'Étienne-Jules Marey, qui jouissait d'un immense prestige dans le monde scientifique français à la fin du XIX^e siècle, jamais René Quinton n'eût réussi à faire accepter ses théories, ni même à les faire seulement examiner.

De même, sans la compréhension et les encouragements actifs de George Westinghouse, jamais Nikola Tesla ne fût parvenu à faire admettre la supériorité pratique du courant alternatif sur le courant continu. Et je ne doute pas que si l'on pouvait passer au crible les biographies des créateurs et inventeurs célèbres de tous les temps, on découvrirait que chacun d'eux a eu la chance de rencontrer un jour un aîné qui lui a mis le pied à l'étrier. Ce qui est d'ailleurs la logique même, car pour comprendre le génie, il faut ne pas en être soi-même totalement dépourvu. Le grand novateur se heurte nécessairement à l'incompréhension des hommes ordinaires, car plus il comprend et moins il est compris. Plus ses idées sont originales et audacieuses, moins elles peuvent être admises par les esprits conformistes et routiniers qui constituent la majorité des populations, y compris de leurs prétendues "élites". Aussi n'a-t-il pratiquement aucune chance d'atteindre la notoriété si l'un de ses grands prédécesseurs ne lui fait pas la courte échelle.

De sorte que de nombreux créateurs qui n'auront pas eu la chance de trouver leur parrain ne pourront pas apporter leur concours à l'avancée de la civilisation, ce qui représentera pour eux la souffrance d'une permanente frustration et le ressenti d'une odieuse injustice, tandis qu'à son tour l'humanité sera privée sans le savoir des lumières d'hommes exceptionnels qui lui eussent appris à mieux vivre. Or, plus le génie d'un homme surclasse les intelligences moyennes, moins il a de chances de trouver celui qui saura mesurer son envergure.

Si Nikola Tesla, déçu par Edison, eut la chance insigne de rencontrer Westinghouse, il n'en reste pas moins que les noms d'Edison et de Westinghouse sont aujourd'hui beaucoup plus

célèbres que celui de Tesla, qui pourtant les surpassait. À quoi cela tient-il ? Probablement au fait que les deux grands prédécesseurs de Tesla, si différents qu'ils aient été, avaient au moins quelque chose en commun : ils étaient tous deux, non seulement des inventeurs, mais aussi des créateurs d'entreprises, donc des commerçants et des gestionnaires, capacités qui ont peut-être manqué à Tesla.

Cependant, Tesla organisa son propre laboratoire afin de réaliser ses expériences, qui portaient notamment sur la puissance de la résonance électrique et sur différents modes d'éclairage. Afin de prouver la sécurité du courant alternatif, il organisait des séances pendant lesquelles il allumait des lampes en utilisant son propre corps comme conducteur électrique.

Entre la compagnie de Westinghouse et celle d'Edison s'engagea une concurrence féroce pour convaincre les décideurs de choisir leur système électrique, soit le courant continu prôné par Edison, soit le courant alternatif vanté par Westinghouse. Le génie de Tesla et la pugnacité de Westinghouse l'emportèrent finalement contre l'entêtement d'Edison lors de l'Exposition Universelle de Chicago en 1893.

Les installations de cette immense exposition furent illuminées à partir de douze générateurs de tension alternative de 750 kilowatts chacun. Le stand Tesla-Westinghouse présentait en outre toute une installation de transformateurs, de câbles, et de convertisseurs pour démontrer au public la sécurité du courant alternatif. C'était un véritable spectacle que donnait Tesla, qui, vêtu d'un smoking blanc, avec des chaussures à semelles de liège en guise de protection, avait auprès de lui une des bobines de son invention délivrant du courant à haute tension. Des étincelles électriques crépitaient et allumaient des ampoules que Tesla tenait dans ses mains. Ce fut un moment historique dont peu de contemporains saisirent toute la portée. Mais c'est à partir de cette exposition de 1893 que le courant alternatif allait devenir le mode le plus largement répandu de distribution de l'électricité.

Grâce au succès de Tesla, la compagnie Westinghouse obtint le contrat pour la réalisation de la plus grande centrale électrique jamais construite jusqu'alors et qui fut installée aux chutes du Niagara. Ce fut le coup d'envoi de l'utilisation à grande échelle de l'électricité, tant dans les entreprises que chez les particuliers. Ainsi, dès 1896, la ville de Buffalo put être alimentée en courant électrique.

C'est à cette Exposition Universelle de Chicago que Tesla montra qu'on pouvait transmettre du courant sans fil, grâce à son transformateur à haute fréquence qui devait s'appeler par la suite Bobine de Tesla. Cette bobine pouvait créer des courants de très forte tension, mais elle restait inoffensive pour l'être humain grâce à une très faible intensité. Tesla en fit à maintes reprises la démonstration grâce à son "homme électrique", qui pouvait produire des éclairs de plus de 40 mètres et allumer à distance des ampoules ou des moteurs électriques.

Sans cette invention, aujourd'hui, nous ne pourrions pas regarder la télévision, car celle-ci serait privée aussi bien d'écran que de tube cathodique. Un tube cathodique est en effet composé de deux parties bien distinctes : le canon à électrons et les bobines de déviation. On utilise pour le premier le transformateur inventé par Tesla, mais l'inventeur est également à l'origine de la deuxième partie, laquelle utilise les propriétés des champs magnétiques créés par les bobines afin qu'ils dévient les électrons de manière à ce que ceux-ci balayent la surface de l'écran. Mais Tesla avait également imaginé que sa bobine pouvait permettre l'émission d'informations destinées à toute la planète. Il envisageait pour cela d'utiliser une fréquence spécifique de résonance de la Terre, afin de transmettre du courant alternatif au moyen d'un énorme oscillateur électrique.

En 1899, Tesla s'installa dans le Colorado, aux chutes du Niagara, où l'un de ses générateurs avait été installé. Il y construisit un laboratoire et y installa une énorme "bobine de

Tesla", dans le but de trouver la fréquence de résonance parfaite avec la Terre. Son idée était de pouvoir transmettre 100 millions de volts sans utiliser de fils, avec moins de 5 % de perte de puissance. Toutefois, il fut contraint d'utiliser sa bobine à puissance réduite, car les habitants de la région ressentaient les effets de ses expériences et s'en plaignaient.

Mais Tesla voulait absolument démontrer la validité de sa théorie, se disant sans doute que les plaintes cesseraient et se transformeraient en applaudissements si chacun pouvait constater ce qu'il était capable de faire. Il construisit donc, près de Pikes Peak (Colorado) une "bobine" en forme d'antenne dont le mât d'une hauteur de 60 mètres était lui-même coiffé d'un globe de cuivre de 16 mètres de diamètre. Ayant puisé toute l'électricité disponible, ce qui eut pour premier résultat de priver de courant les environs de son laboratoire, il mit en marche sa bobine et un éclair de deux mètres jaillit au bout de celle-ci. Il augmenta la puissance jusqu'à ce que les éclairs atteignent 25 mètres de long tout en produisant un bruit de tonnerre. Tesla envoyait des décharges électriques colossales (2,5 millions de volts) qui atteignaient 50 km de profondeur. Tout autour du laboratoire, la pelouse semblait être devenue phosphorescente. Des jets d'étincelles longs de 10 cm jaillissaient des bornes d'incendie voisines. Le simple fait de marcher provoquait une décharge électrique allant du pied au trottoir. Chaque objet semblait électrisé. Dans le jardin traversé d'éclairs, on apercevait une silhouette fantomatique : Nikola Tesla surveillait le déroulement de son expérience, portant des semelles isolantes en caoutchouc. Conscient de toucher au but, Tesla mit "toute la gomme" et obtint une décharge de 12 millions de volts et un éclair de 40 mètres qui se déchargea dans le sol.

À 35 km de là, les habitants de Cripple Creak entendirent la déflagration. Tesla était parvenu à créer la plus forte décharge artificielle de tous les temps. Mais tandis qu'il savourait son succès, les employés de la société qui lui fournissait le courant surgirent pour tout arrêter, car le générateur avait pris feu, à

cause de la trop forte puissance absorbée par la bobine causant un court-circuit final au moment de la décharge. Tesla avait néanmoins réussi l'exploit d'utiliser la Terre comme un conducteur électrique et avait pu y envoyer une formidable pulsion d'énergie.

N'est-il pas étonnant qu'une telle invention, ainsi démontrée de façon spectaculaire, n'ait pas été exploitée depuis et que les nations industrielles se soient lancées dans de coûteuses et dangereuses exploitations de l'énergie nucléaire, alors qu'il aurait suffi de mettre en œuvre, avec tous les perfectionnements et précautions nécessaires, la découverte de Nikola Tesla ?

C'est en 1900 que Tesla se rend à New York et réussit à convaincre deux riches hommes d'affaires, John Jacob Astor et J.-Pierpont Morgan de financer son projet de construction d'un émetteur sans fil installé au sommet d'une tour. Pour convaincre ce dernier, il lui céda 51 % des droits de ses brevets portant sur la téléphonie et la télégraphie. Il espérait pouvoir faire communiquer le monde entier, avec des moyens rapides et faciles de transmission d'images, de messages, de bulletins météo, de la cote des actions, etc. En fait, tout ce que nous faisons aujourd'hui avec Internet, mais que Tesla voulait effectuer en T.S.F., sans réseau téléphonique ni câblé. Il voulait prouver que la télégraphie sans fil était possible vers n'importe quel point de la planète. (Ce qui fut réalisé beaucoup plus tard et de manière bien plus compliquée avec les téléphones portables et les satellites de télécommunication.) Il pensait que le monde était un conducteur naturel et pourrait donc être utilisé pour transmettre des ondes électriques émises depuis un émetteur central et pouvant être captées par des récepteurs placés en n'importe quel endroit de la Terre.

La construction de la tour émettrice, baptisée Wardencllyffe, fut entreprise à Long Island. Ce devait être une tour en bois de 47 mètres de haut juchée sur un bâtiment en briques. Le chantier

dura trois années.

Mais Tesla annonce une autre avancée technique : en couplant ses émetteurs à une puissante source d'énergie, il croit pouvoir transformer la croûte terrestre en une sorte de prise électrique géante ! Il affirme qu'il suffirait d'enfoncer une tige dans le sol et de la relier à un transformateur pour obtenir toute l'électricité dont l'humanité aurait besoin. On utiliserait les centrales hydroélectriques pour obtenir l'énergie initiale, puis la production deviendrait quasiment illimitée et ce serait l'électricité gratuite pour tous.

Mais nul ne pouvait ignorer qu'une telle entreprise pouvait aussi aboutir à un pouvoir de destruction terrifiant. Car si, au lieu d'être distribuée aux populations pour leur confort et leur bien-être, cette énergie électrique était dirigée sur un seul point, ou même sur quelques-uns, elle pourrait représenter une arme imparable. En effet, selon les calculs de Tesla, un tel émetteur pourrait fournir une puissance de 100 milliards de watts ! Focalisée pendant une courte période sur une seule fréquence, cette puissance atteindrait 1 000 000 000 000 000 de joules, soit l'équivalent de 10 mégatonnes de TNT ! C'est-à-dire une puissance comparable à celle dégagée par une bombe atomique, mais avec la capacité supplémentaire de pouvoir être dirigée instantanément vers n'importe quel point du globe ! Il y avait de quoi frémir...

Toutefois, Tesla ne put jamais faire la démonstration de cette puissance, car, en 1903, Morgan lui retira son aide, à la suite d'un krach boursier à New York. Mais cet abandon ne semble pas avoir été dû seulement à des problèmes financiers. En réalité, Morgan craint que Tesla ne devienne incontrôlable, car il ne veut en faire qu'à sa tête, ce qui est souvent le cas chez les inventeurs, et quoi de plus normal ? Il est fréquent dans ce genre d'opération qu'un désaccord survienne entre le scientifique et ses sponsors. En l'occurrence, il est probable que le désir de Tesla d'alimenter le monde en énergie gratuite n'ait pas été du goût de son mécène. Et là encore, quoi de plus normal ? On ne risque pas son capital

pour faire des cadeaux. Ou alors on est un philanthrope caritatif, pas un industriel. Et les industriels ont apporté à la civilisation infiniment plus que les philanthropes, les seconds ne pouvant d'ailleurs pas même apparaître si les premiers n'ont pas créé d'abord les richesses nécessaires à la générosité des seconds.

On peut se demander si des puissances militaires n'ont pas développé la bobine de Tesla après sa mort, tant l'énergie dégagée par son système représente une arme quasi absolue. En effet, la résonance du courant avec la Terre lui permet de se propager et de s'amplifier. Durant ses expériences dans le Colorado, Tesla, non seulement fit éclater toutes les ampoules électriques sur des dizaines de kilomètres, mais il causa même des mini-tremblements de terre. À cette époque, les ordinateurs n'existaient pas encore. Or, ceux-ci sont très vulnérables au courant statique. Quels dégâts pourrait donc leur causer du courant se propageant dans le sol ? Nul doute que certains états-majors ont salivé sur un tel projet. Certaines expériences ont-elles été tentées ? Il semble que oui, et de curieux phénomènes se déployèrent dans les années 80, qui firent soupçonner à certains observateurs une utilisation secrète des découvertes de Tesla.

C'est en 1892 que Nikola Tesla, un soir d'orage, observa un phénomène naturel et en tira des conclusions qui orientèrent ses recherches ultérieures. Il le décrivit en ces termes :

"Le ciel se chargeait de nuages noirs, mais la pluie ne tombait toujours pas, quand, tout à coup, il y eut un éclair, et tout de suite après, le déluge. (...) Manifestement les deux phénomènes avaient un lien étroit de cause à effet. Après réflexion, je conclus que l'énergie électrique contenue dans la précipitation d'eau était insignifiante, et que l'éclair jouait le même rôle de déclenchement qu'un commutateur. (...) Si l'on parvenait à produire des orages électriques de l'intensité voulue, on pourrait transformer la planète entière et les conditions de vie à sa surface (...) S'il était en notre pouvoir de le bouleverser (le cycle

de l'eau) où et quand c'est nécessaire, on pourrait contrôler à volonté cet élément vital qu'est l'eau."

Les hommes rêvent depuis longtemps de pouvoir modifier les climats, mais l'on devine les conflits qui pourraient en résulter, chacun voulant avantager son pays. Or, Nikola Tesla semblait avoir trouvé le moyen d'une action humaine dans ce domaine, en utilisant les ondes stationnaires créées par l'émission de puissants champs magnétiques à très basse fréquence dirigés vers le centre de la Terre. Cette onde est alimentée par l'énergie tellurique et permet d'obtenir une triode jouant le rôle d'amplificateur. C'est ce que Tesla appelait son "émetteur amplifié". En jouant sur la direction et la fréquence de cette onde, on peut amener celle-ci à se décharger dans le manteau terrestre, ce qui provoque un tremblement de terre, mais l'on peut aussi ioniser l'atmosphère et changer le climat, brouiller les signaux hertziens, voire influencer le comportement des êtres vivants. S'agit-il de science-fiction ? On peut en douter en relisant cette déclaration de Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité de Ronald Reagan voici une vingtaine d'années :

« Nous disposons de méthodes capables de provoquer des changements climatiques, de créer des sécheresses et des tempêtes, ce qui peut affaiblir les capacités d'un ennemi potentiel et le pousser à accepter nos conditions. Le contrôle de l'espace et du climat a remplacé Suez et Gibraltar comme enjeux stratégiques majeurs. »

Apparemment, le gouvernement américain avait su tirer parti des travaux de Tesla. Mais peut-être n'était-il pas le seul. N'oublions pas que Tesla était très populaire en Union soviétique. Et que se passerait-il si deux adversaires utilisaient ensemble des "émetteurs amplifiés" ? Des émissions d'ondes stationnaires interférant entre elles provoqueraient un important désordre climatique que personne ne pourrait maîtriser.

C'est peut-être ce qui se produisit en 1983 lorsque des ondes

ELF (*Emited Low Frequency*, onde de très basse fréquence) envoyées par les Américains entrèrent en contact avec des ondes stationnaires envoyées par les Soviétiques. Cette année-là, le courant chaud *El Niño*, qui traverse périodiquement l'océan Pacifique, fut beaucoup plus violent. El Niño (L'Enfant Jésus) a été ainsi nommé par les Péruviens parce que, les années où il apparaît, il réchauffe les côtes du Pérou à partir de Noël. Ce courant est constitué d'eaux chaudes tropicales se déplaçant le long de l'équateur de l'ouest vers l'est à partir de l'Australie, inversant le sens des alizés et provoquant des pluies torrentielles en Colombie, au nord du Pérou et en Équateur ainsi que des sécheresses au nord de l'Australie, aux Philippines et en Indonésie. La périodicité de ce courant n'est pas régulière. Elle était de 12 ans 1/2 avant 1890 et de 4 ans dans les années 1950. On essaie de prévoir son déclenchement, mais il y a parfois des surprises. Ainsi le courant de 1992 se prolongea en 1993 de manière inattendue.

En 1982-83, les pluies torrentielles d'Amérique du Sud consécutives à El Niño causèrent 600 morts. Il y eut des tempêtes de neige dans les Rocheuses, un ouragan en Californie et l'on compta à Tahiti 6 cyclones en 5 mois. Parallèlement, l'Australie eut à subir tempêtes de sable et incendies de brousse, tandis qu'on enregistrait de fortes sécheresses aux Philippines, en Bolivie, au sud du Pérou et en Afrique du Sud.

Le 6 mars 1983, on pouvait lire dans le *Washington Post*, après un récapitulatif des catastrophes :

"El Niño de 1983 est le résultat d'énormes ondes stationnaires émises par les Russes. Leurs propriétés permettent de verrouiller les mécanismes météorologiques en créant un bouchon, ce qui empêche les alizés de suivre leur trajectoire habituelle. "

Cette information semble toutefois avoir été quelque peu "orientée". Car c'est la caractéristique habituelle du courant El

Niño d'inverser le sens des alizés. Si intervention des Soviétiques il y eut, probablement n'eut-elle pour effet que d'accentuer la force du courant.

Cependant, le fait est que cette année-là, l'Union Soviétique connut un de ses hivers les plus doux du siècle. Si le malheur des uns fait le bonheur des autres, il peut être tentant pour certains de le provoquer. Lénine songeait déjà à réchauffer la Sibérie pour y développer l'agriculture. Mais la climatologie étant en fin de compte un gigantesque système de vases communicants, si l'on peut provoquer dans une région le type de temps souhaité, on agit indirectement sur celui qu'il fait ailleurs. De sorte que, même sans intentions malveillantes, on peut faire du tort à d'autres pays.

On peut cependant conjecturer que des expériences plus ou moins secrètes se sont poursuivies, notamment aux États-Unis, à partir des travaux de Tesla, dans le but de maîtriser la climatologie à des fins militaires. Des informations circulent notamment à propos d'un projet nommé *Haarp* (*High Frequency Amoral Research Program*) auquel de nombreux articles et même des livres ont été consacrés. Son objectif officiel est d'étudier les phénomènes électromagnétiques connus sous le nom d'*aurores boréales*. Mais il est mené conjointement par l'US Air Force et l'US Navy, avec un budget annuel d'environ 30 millions de \$ et il est couvert depuis son lancement par le "secret défense", ce qui suscite des interrogations. Il a été révélé en Europe par Magda Aelvoet, ancienne députée belge des Verts au Parlement européen. Le système Haarp utiliserait un réseau de 48 antennes géantes implantées sur des terrains militaires en Alaska. À en croire ses dénonciateurs, ce projet serait très ambitieux et viserait même à créer des "trains d'ondes" susceptibles de modifier, non seulement les climats, mais jusqu'aux réactions psychologiques des armées ou des populations. Tout est possible, mais j'estime pour ma part qu'il sera extrêmement difficile d'obtenir dans ce genre d'action la précision nécessaire, tant sur le plan géographique que sur celui de l'intensité adéquate. S'il est toujours souhaitable de rester

vigilant, il ne faut pas oublier que certaines "armes de destruction massive" ont dû être abandonnées (comme par exemple les gaz de combat) parce que l'on ne pouvait pas être sûr de ne toucher que des ennemis.

Le même problème se pose d'ailleurs en ce qui concerne les menaces de guerre bactériologique. Une tentative de contamination "ciblée" semble pratiquement impossible sans que l'utilisateur coure lui-même les plus grands risques. L'épidémie chinoise du strass a montré comment les transports aériens pouvaient rapidement favoriser une dissémination bactérienne ou virale à l'échelle planétaire. Or, dans le domaine de la climatologie, quand on voit les extrêmes difficultés que rencontre la météorologie dans ses simples tentatives de prévoir le temps du lendemain et du surlendemain, avec un important pourcentage d'erreurs, malgré l'ampleur des moyens modernes qui lui sont consacrés, on est en droit d'être quelque peu sceptique sur la possibilité de "guerres climatiques". Même les déclarations fracassantes comme celle de M. Brzezinski que je citais plus haut ne prouvent rien. Un gouvernement peut très bien trouver un intérêt dissuasif à brandir des armes théoriques sans qu'il soit réellement devenu capable de les utiliser.

C'est la tactique des "moulinets". Il faut bien admettre également que la plupart des gouvernements élaborent "par mesure de précaution" des systèmes de défense dont ils souhaitent sans doute n'avoir jamais à se servir.

Nikola Tesla fut toujours préoccupé par le phénomène de la guerre et, sans doute bouleversé comme tant d'autres par les tueries de 14-18, il fit part de ses réflexions sur ce sujet dans son livre paru en 1919 : *Mes inventions : l'autobiographie de Nikola Tesla* (Hart Bros., 1982), dans lequel il écrivait :

« La guerre ne peut pas être évitée à moins que la cause physique pour sa répétition soit supprimée, et celle-ci, en dernière analyse, est la vaste surface de la planète sur laquelle

nous vivons. C'est seulement par l'annihilation de la distance entre tous points, par le transport de l'intelligence, le transport des passagers et des approvisionnements et la transmission de l'énergie que cela se fera un jour, en assurant la permanence des relations amicales. Ce que nous voulons maintenant est un contact plus proche et une meilleure compréhension entre les individus et les communautés partout sur la terre, et l'élimination de l'égoïsme et de l'orgueil qui sont toujours enclins à plonger le monde dans la barbarie et les querelles primitives... La paix ne peut venir que comme conséquence naturelle de l'illumination universelle... »

Ce texte est tout à fait révélateur de la psychologie de Tesla, en nous montrant ses qualités de visionnaire sur le plan de la technologie en même temps que ses limites sur le plan de la philosophie comme sur celui de la sociologie. Autant il prévoit le mondialisme de façon quasi prémonitoire, en annonçant le développement des communications et des transports et en les décrivant pratiquement tels que nous les connaissons soixante ans après sa mort, autant il se trompe radicalement en voulant voir la cause des guerres dans l'énormité de l'espace planétaire.

Et de plus, il enfourche le dada des moralistes à courte vue en reprenant à son compte la sempiternelle condamnation de l'égoïsme et de l'orgueil, oubliant que sans l'un et l'autre, il n'aurait lui-même probablement rien inventé. Sa seule excuse à ce propos est d'avoir été le fils d'un prêtre et d'avoir donc subi dans son enfance le conditionnement chrétien. (Mais Nietzsche, qui était lui-même fils de pasteur, l'avait subi de même et avait pourtant su s'en défaire.) Nous pardonnerons cependant à Tesla ses considérations utopiques eu égard au pragmatisme dont il fit preuve sur le plan scientifique. Nous pourrions d'ailleurs constater qu'il sut évoluer suffisamment pour comprendre que l'énergie gratuite n'était pas la panacée qu'il avait d'abord supposée. Ainsi se montre-t-il beaucoup plus réaliste dans ces autres réflexions :

« Nous sommes confrontés à de graves problèmes qui ne peuvent pas être résolus juste en pourvoyant à notre existence

*matérielle, même abondamment. Au contraire, le progrès dans cette direction est chargé de risques et de périls pas moins menaçants que ceux que supportent les démunis. Si nous devons libérer l'énergie des atomes ou découvrir une autre manière de développer une énergie bon marché et illimitée en un point quelconque du globe, cet accomplissement, au lieu d'être une bénédiction, pourrait apporter le désastre à l'humanité... Les meilleures choses viennent des améliorations techniques tendant à l'unification et à l'harmonie, et mon émetteur sans fil est réellement une telle chose. Par son moyen la voix et la pensée humaines seront transmises partout et des usines pourront être construites à des milliers de kilomètres des chutes d'eau fournissant le courant ; des machines aériennes seront propulsées autour de la Terre sans nécessité d'arrêt et l'énergie du Soleil utilisée pour créer des lacs et des fleuves dans des buts de transport et de transformation des déserts arides en terres fertiles...» (Également extrait de son autobiographie. Publication originale dans le magazine *The Electrical Experimenter* en 1919).*

Après la perte de ses supports financiers pour l'émetteur de Long Island, Nikola Tesla se trouva de plus en plus confronté à des problèmes d'argent pour réaliser ses nombreux projets. Il en fut réduit à coucher ses idées sur le papier, faute de pouvoir ouvrir de nouveaux laboratoires ou de nouveaux chantiers. Il se heurta aussi à des critiques et à des incompréhensions du fait de ses visions futuristes. Il prétendait notamment pouvoir entrer en communication avec des civilisations de planètes lointaines, ce qui commence tout juste à être envisagé aujourd'hui mais qui, voici un siècle, passait pour complètement farfelu.

Il n'est jamais confortable d'être trop en avance sur le commun des mortels ni d'avoir une imagination fertile capable de tracer dans le futur les projections perfectionnées des réalisations du présent. Néanmoins, la notoriété de Tesla était suffisamment établie pour que la Médaille Edison, la plus haute distinction attribuée par l'*American Institute of Electrical Engineers*, lui soit

décernée en 1917. Quelle superbe revanche de la destinée ! Il recevait la médaille portant le nom de son premier employeur américain, dont il s'était séparé parce que celui-ci n'avait pas respecté sa parole.

Cet homme exceptionnel fut victime de nombreux plagiat et injustices et l'est encore aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après sa mort. Dans son livre, Jeane Manning écrit à propos de Nikola Tesla :

« En 1901, lorsque Marconi envoya son fameux signal radio à travers l'Atlantique, Tesla dit : "Laissez-le continuer. Il est en train d'utiliser 17 de mes brevets." La Cour Suprême remit les pendules à l'heure en 1943, après la mort de Tesla, en déclarant que Tesla était l'un des trois inventeurs de cette fin de siècle (XIX^e) qui avaient devancé Marconi dans l'obtention du brevet pour ses circuits de réception radio. Les manuels scolaires et autres ouvrages de référence en histoire continuent cependant de clamer que Marconi est le père de la radio. Une publication récente de l'institut Smithsonian, le Book of Inventions, contient une partie consacrée à la radio. L'œuvre de Tesla y est ignorée, en dépit de la décision de la Cour Suprême. »

Autrement dit, Tesla avait bien tort de dire à ses amis "Laissez-le continuer", et tort de faire confiance à la justice, qui mit 42 ans à lui donner raison, c'est-à-dire trop tard pour qu'il ait gain de cause de son vivant et trop tard pour que les historiens, qui le plus souvent se copient, enregistrent la décision de la Cour Suprême. Aussi, lorsque Jeane Manning nous dit que la Cour Suprême "remit les pendules à l'heure", c'est une formule d'une involontaire mais atroce ironie, car Tesla ne voyait plus les pendules. Lorsque la justice est trop lente, elle ne sert à rien, et ne fait qu'ajouter à l'injustice, l'impatience et l'anxiété.

Autre anecdote plus cruelle encore concernant le même Tesla : Un enseignant du Michigan, John Wagner, passionné par l'œuvre

de Tesla, fit constater à ses élèves que le Smithsonian, qui est le musée national des États-Unis à Washington, n'avait pas d'exposition permanente sur Tesla :

« Wagner dit que ses élèves y ont vu une double injustice : non seulement il n'y avait pas d'exposition sur Tesla au Smithsonian, mais la grande exposition permanente sur Edison montre une des inventions de Tesla, le générateur polyphasé. "Le numéro du brevet correspond bien à celui de Tesla, mais le public part avec l'idée que l'invention est due à Edison". »

Et la revue Nexus disait à propos de Tesla :

« Il fut un temps où le Dr Nikola Tesla était un des hommes les plus connus de la planète. Aujourd'hui, il a été rayé de nos manuels scientifiques et scolaires. Qu'a-t-il donc découvert pour tomber en disgrâce ? »

Bonne question ! Eh bien, je présume qu'il lui est arrivé la même mésaventure qu'à René Quinton, ce Français qui fut lui aussi mondialement célèbre et que l'on fit tomber dans l'oubli parce qu'il avait découvert que l'eau de mer pouvait remplacer quasiment tous les médicaments, ce qui ne pouvait qu'effrayer tous les marchands de médecine, Tesla a dû lui-même découvrir une énergie naturelle abondante et gratuite, ce qui ne pouvait qu'irriter ceux qui font fortune grâce au pétrole ou au nucléaire.

Parmi les nombreuses inventions de Nikola Tesla, il faut mentionner le transformateur de courant alternatif à haute fréquence et le moteur à induction polyphasé (dit asynchrone) qui est très couramment utilisé, notamment pour la propulsion des automobiles. Ce moteur électrique peut dégager une puissance allant de quelques centaines de watts à plusieurs milliers de kilowatts. C'est un engin simple et robuste, au fonctionnement stable et au rendement élevé.

D'autres chercheurs se penchaient évidemment aussi sur les problèmes qui passionnaient Tesla, d'autant que ses propres expériences suscitaient l'émulation, à l'aube de "l'ère électrique". Mais très souvent, lorsqu'un novateur annonçait une trouvaille,

on s'apercevait que Tesla l'avait proposée avant lui, comme cela avait été le cas avec Marconi.

C'est ainsi qu'en 1902, le *New York Times* publia un article sur l'invention d'un certain Clemente Figueras, habitant les îles Canaries, qui se targuait d'avoir construit un générateur électrique ne nécessitant aucune source d'énergie extérieure. Mais Tesla s'empressa d'écrire au magazine *Century* qu'il avait déjà inventé lui-même cet appareil.

En 1934, Tesla écrivait dans le *Times* :

« J'espère vivre assez longtemps pour pouvoir installer une machine au milieu de cette pièce et la faire tourner... par la seule énergie du milieu environnant. »

On se demanda à laquelle de ses inventions Tesla faisait allusion. Le scientifique et historien Oliver Nichelson dit que Tesla travaillait sur son générateur à énergie libre avant d'expliquer longuement, en juin 1900, dans la revue *Century* la transmission de l'énergie sans fil.

À ce propos Jeane Manning écrit :

« Toutefois, l'article du Century met l'accent sur un appareil qui serait non seulement en mesure de s'autoalimenter, mais qui tirerait l'énergie de l'air environnant pour éclairer les villes. Comme "candidat le plus virtuel" à pouvoir pomper l'énergie du cosmos, Nichelson pensait à l'extraordinaire bobine à électro-aimants de Tesla, pour laquelle il avait obtenu, en 1894, le brevet N° 512 340. Nichelson explique que la forme de la bobine permettait au système d'emmagasiner une quantité énorme d'énergie, en n'utilisant qu'une infime partie de cette énergie pour son propre fonctionnement. »

Malgré l'ostracisme officiel dont fut victime Nikola Tesla, il n'a pas été possible de l'"effacer" de la culture, comme ce fut le cas pour d'autres scientifiques qui atteignirent aussi la renommée. De manière quelque peu souterraine, mais néanmoins

incontournable, les travaux de Nikola Tesla restent omniprésents dans les recherches sur les énergies. Plusieurs sites Internet sont consacrés, totalement ou partiellement, à l'œuvre de Tesla et j'en ai d'ailleurs consulté quelques-uns avant de rédiger ce chapitre. (Tapez <Nikola Tesla> sur un moteur de recherche et vous obtiendrez la liste de tous les sites). C'est une preuve de plus qu'Internet sera désormais une "garantie de survie" pour tous ceux que l'on voudrait faire oublier. Le web aurait d'ailleurs ravi Tesla, car il réalise exactement ce qu'il avait imaginé en matière de communication planétaire, sauf qu'il le réalise par les moyens classiques de la téléphonie et du câble, alors que Tesla voulait édifier un système sans fil en utilisant la résonance terrestre.

Les successeurs, admirateurs et disciples de Tesla ont constitué des associations diverses qui explorent les voies ouvertes par ce grand pionnier. La plus importante de ces associations est la *International Tesla Society*, qui a édifié un Musée Tesla et qui diffuse des livres et des cassettes vidéo. Son siège est à Colorado Springs, là même où Tesla réalisa ses plus fortes expériences, et elle compte plus de 7 000 membres.

Durant la guerre froide, des chercheurs soviétiques s'intéressèrent aux travaux de Tesla et l'on pense que certains, comme le Dr A.V. Chernetskii, refirent même son expérience de Pikes Peak. Tesla travailla également sur le perfectionnement des turbines et mit au point une turbine très performante. On sait qu'une turbine est un appareil qui produit de l'électricité en extrayant l'énergie d'un courant fluide qui la traverse (air, eau ou vapeur). Or, la turbine imaginée par Tesla serait plus efficace que toutes les autres. Elle permettrait de récupérer les pertes d'énergie d'une turbine ordinaire.

Selon le chercheur Jeff Hayes, les constructeurs d'automobiles pourraient éliminer de nombreuses pièces du moteur à pistons s'ils utilisaient la turbine de Tesla et la durée de vie du moteur en serait doublée. Et Jeane Manning nous précise :

« Jeff Hayes, fondateur de l'Association Tesla des constructeurs en mécanique à Milwaukee dans le Wisconsin, dit qu'en plus de l'énergie économisée pour construire la voiture, le rendement de l'essence serait multiplié par trois avec le moteur de Tesla. Il explique comment la turbine s'intègre dans le concept d'une voiture électrique hyper-performante : une turbine Tesla sans ailettes entraîne un alternateur Tesla à hautes fréquences, qui entraîne un moteur électrique. »

S'il n'existait pas d'oppositions politiques à la commercialisation de ce système, Hayes dit que sa technologie serait en mesure d'être développée "presque tout de suite". Toutefois, il pense que le gouvernement n'approuverait pas un moteur qui réduit la consommation d'essence, dans la mesure où une partie des revenus de l'État vient des taxes sur l'essence. »

Il me semble que Jeff Hayes se laisse aller ici à une forme de paranoïa qui se manifeste assez souvent chez les chercheurs. Ils sous-estiment l'extraordinaire force d'inertie des sociétés humaines. Ne comprenant pas que l'on ne se précipite pas sur une innovation profitable, ils imaginent volontiers quelque obscur complot qui s'y opposerait. Je crois que la réalité est à la fois plus simple et plus navrante et que les retards de progrès tiennent essentiellement à ce qu'on pourrait appeler la "viscosité" des esprits. bouleverser les routines, les sinécures et les conservatismes exige une formidable dépense d'énergie de la part de tous les acteurs concernés et bien peu sont enclins à s'y résoudre. C'est ainsi que la conjonction des intérêts installés et de la paresse intellectuelle suffit largement à expliquer l'immobilisme socio-économique. Par contre, il me paraît irréaliste de prétendre qu'un « gouvernement n'approuverait pas un moteur qui réduit la consommation d'essence », pour la bonne raison que la concurrence a incité tous les constructeurs à la réduire constamment. À quoi il faut ajouter que les gouvernements s'arrogent le droit d'augmenter les taxes à leur gré et que le gouvernement des États-Unis, pour sa part, ne perçoit sur les

carburants que des taxes relativement légères, comparativement aux autres pays.

Un dernier aspect de la richesse mentale de Nikola Tesla mérite d'être signalé. Dès 1891, il décrivait l'univers comme étant un système cinétique bourré d'une énergie qui pouvait en être extraite en n'importe quel lieu. Par la suite, ses conceptions furent très influencées par Vivekananda, un yogi réputé qui a fait connaître en Occident la philosophie védique. Tesla l'avait rencontré et semble avoir été impressionné par son enseignement. Il étudia avec une grande attention les opinions orientales au sujet des mécanismes qui régissent le monde matériel, ou monde des apparences. Et, lui qui était si doué pour l'étude des langues, commença d'utiliser le sanskrit pour décrire les phénomènes naturels. (Rappelons que le sanskrit est la plus ancienne des langues indo-européennes, à l'origine de toutes les langues aryennes.) Et Tesla adopta le concept d'un "éther lumineux" pour décrire l'origine et l'édification de la matière, en même temps qu'il se rapprochait d'un groupe de scientifiques qui s'efforçaient de faire évoluer la compréhension de la physique.

Nikola Tesla était certainement convaincu que la science de son temps ne faisait que balbutier et qu'elle était très loin d'avoir percé les secrets du cosmos. Nous ne sommes aujourd'hui, à vrai dire, guère plus avancés, car trop de scientifiques se sont englués dans un matérialisme et un mécanisme incapables de traduire les mystérieuses réalités du monde et de la vie. Leur seule excuse est d'avoir été victimes d'une compréhensible répulsion envers les religions, qui ont prétendu s'approprier la spiritualité sans être capables ni même désireuses d'expliquer aux hommes l'essence spirituelle de l'univers. L'antique philosophie védique s'en était sans doute approchée au plus près, avant que d'être corrompue par les rituels religieux.

Au soir du 6 janvier 1943, à New York, alors que l'orage menaçait, Tesla reçut la visite d'un ami à qui il demanda

d'acheter des graines pour les oiseaux et de les distribuer aux pigeons du parc. Tesla se livrait lui-même presque quotidiennement à ce passe-temps depuis une trentaine d'années, mais se sentait trop fatigué pour le faire ces jours-là.

Le lendemain matin, alors que Tesla avait demandé qu'on ne le dérange pas, une femme de chambre, oubliant la consigne, pénètre dans la pièce pour faire le ménage habituel. Elle découvre Tesla mort dans son lit, les mains crispées sur sa poitrine, probablement victime d'un infarctus. Il était âgé de 86 ans.

Avec lui s'éteignait l'un des cerveaux les plus extraordinaires des XIX^e et XX^e siècles, un de ceux à qui Ton doit le fantastique développement de l'énergie électrique et à qui l'on devra un jour peut-être beaucoup plus, si on cesse de mettre ses lumières sous le boisseau.

LINUS PAULING

(1901-1994)

On pourra s'étonner de me voir ranger parmi les "savants maudits" un illustre scientifique titulaire de deux Prix Nobel et qui est considéré par toute la planète comme un homme de génie. Je le fais pourtant, parce que Linus Pauling tomba en disgrâce dès qu'il prétendit démontrer que, si elle était judicieusement employée, la vitamine C était capable de tenir en échec toutes les maladies dégénératives, y compris le cancer.

Ce fut immédiatement un tollé général ! Et tous ceux qui, la veille encore, l'encensaient de façon dithyrambique, ne tarirent plus de sarcasmes à son égard, insinuant en termes à peine voilés qu'il avait perdu la tête et qu'il était atteint de gâtisme ou de sénilité précoce. Seront seuls surpris de ce retournement rapide ceux qui n'ont pas encore compris que la maladie est aujourd'hui le plus juteux filon planétaire, de loin supérieur aux mines de diamant et aux puits de pétrole, et qu'il fait vivre confortablement des millions de gens des professions médicales et pharmaceutiques. Si vous dites à ces personnes, comme Linus Pauling eut la témérité de le faire, qu'une substance des plus ordinaires, en l'occurrence l'acide ascorbique, que l'on trouve en abondance dans tous les fruits et légumes, peut fortifier la santé de toute la population et la prémunir contre la quasi-totalité des maladies tout en lui permettant de mieux lutter contre le vieillissement, toutes ces personnes verront immédiatement se profiler à l'horizon le spectre du chômage ou la dégringolade de leurs actions boursières.

Alors, saisies de panique, elles ne pourront que rejeter avec mépris cette vérité bouleversante qui menace de les plonger dans la précarité. On aime son prochain, c'est une affaire entendue, à la condition toutefois qu'il ne vous retire pas le pain de la bouche

en prétendant se passer de vos services.

Mais voyons de plus près qui fut Linus Cari Pauling, ce grand fauteur de troubles.

Il naquit le 29 février 1901, à Portland, dans l'Oregon. Il y vivait avec son père, qui était - ô ironie ! - représentant en produits pharmaceutiques. Mais son père décéda alors que Linus n'était âgé que de neuf ans. Aussi le jeune garçon dut-il très tôt prendre sa destinée en mains, ce qui eut l'avantage de lui conférer une maturité précoce. D'une curiosité insatiable, il passait la majeure partie de son temps à lire et accumulait ainsi des connaissances sur toutes sortes de sujets. Mais il ne se contentait pas du savoir livresque et cultivait ses dons d'observation de la nature en collectionnant insectes et minéraux.

Il fit ses études primaires et secondaires à Portland puis il entra en 1917 au Collège d'État de l'Oregon. C'est à Corvallis, toujours dans l'Oregon, au *Stade Agricultural College*, qu'il étudia la chimie de 1919 à 1922, année où il obtint son doctorat ès sciences en chimie industrielle. (Ce collège est aujourd'hui l'Oregon State University.) C'est alors qu'il partit s'inscrire au *California Institute of Technology* (C.I.T.) de Pasadena où il décrocha en 1925 un doctorat en chimie. Marié et père d'un petit garçon, Pauling passera les deux années suivantes dans des laboratoires européens, à Munich, Copenhague, Zurich et Londres, ce qui lui permettra de rencontrer de nombreux scientifiques éminents, dont notamment les physiciens Niels Bohr et Erwin Schrödinger.

Il revient aux États-Unis en 1927 et réintègre le C.I.T. comme professeur de chimie théorique. Par la suite et durant vingt-deux années, de 1936 à 1958, il y sera titulaire de la division chimie et ingénieur en chimie, tout en occupant parallèlement le poste de directeur du laboratoire de Gates & Crellin. Il restera attaché à l'institut jusqu'en 1963.

Linus Pauling et son épouse Eva Helen Miller eurent quatre enfants : trois garçons et une fille. Malheureusement, Eva Helen

décéda en 1981, après 58 ans de mariage.

Linus Pauling obtint son premier prix Nobel en 1954, pour ses travaux sur les liaisons chimiques, l'électronégativité et la structure moléculaire. Mais sa curiosité était sans limites et il se passionna pour une foule de disciplines, telles que, entre autres, l'anesthésie, la biologie, la cristallographie, l'immunologie, la médecine, la mécanique, la minéralogie et, naturellement, l'évolution des espèces.

C'est sa théorie sur la loi de résonance qui le rendit célèbre dans le monde entier. Fondateur de la biologie moléculaire, il fut le premier, grâce à ses travaux sur le sang, à identifier (en 1949) une anomalie de la structure moléculaire de l'hémoglobine responsable d'une maladie héréditaire, la *drépanocytose* (ou anémie falciforme). Car le souci de la santé humaine ne le quitta jamais, et l'on peut même dire qu'au cours de ses recherches dans les domaines les plus divers, il ne perdit jamais de vue les applications possibles aux problèmes de santé. C'est ce qui l'amena tout naturellement à s'inquiéter des conséquences nocives du rayonnement des particules radioactives et il entama un formidable combat pour faire stopper les essais nucléaires. Il jeta dans la balance tout le poids de sa notoriété internationale et mobilisa les milieux scientifiques contre les gouvernements et les militaires. Ses qualités d'orateur lui furent alors de la plus grande utilité. Dans toutes ses interventions publiques, il savait retenir l'attention des auditeurs grâce à son charisme et à une voix remarquable aux intonations captivantes. La vaste culture dont il disposait augmentait encore l'impact de ses discours. Nous verrons plus loin ce qui résulta de cette formidable bataille qu'il mena pour l'avenir de l'humanité.

On doit à Pauling plusieurs découvertes. La plus importante porta sur les liaisons chimiques. Il fit plus de 350 observations qui firent progresser considérablement la science : la structure des cristaux par rayons X, l'électronégativité, le ferromagnétisme, la structure des protéines, etc.

Attardons-nous un instant sur l'électronégativité, dont la dénomination est due à Pauling lui-même. Ce terme désigne la tendance d'un atome à capter un électron. Tous les atomes ont leur propre niveau d'électronégativité et cette attirance forme des nouveaux composés qui expliquent l'existence des liaisons chimiques. Telle est la théorie de Linus Pauling :

"Dans le cas d'une molécule d'HCl, le chlore est plus électronégatif que l'hydrogène qui attire davantage les électrons de la liaison ; il en résulte que le barycentre des charges négatives de la molécule, déplacé vers l'atome Cl, ne coïncide pas avec celui des charges positives, déplacé vers l'atome H ; la molécule est polaire, ce qu'on peut représenter par le schéma $H \rightarrow Cl$, la flèche indiquant le sens du déplacement des électrons de liaison." (Le livre des connaissances, Encyclopédie Grolier, vol. 12, Montréal, 1985.)

En 1819, le chercheur Berzelius s'était rendu célèbre par sa théorie sur l'électrochimie, et ses observations ouvrirent la voie vers les liaisons dualistiques. Et c'est entre 1923 et 1926 que la théorie sur les électrons de valence fut élaborée grâce aux travaux de plusieurs chimistes (Lowry, Lapworth, Robinson, Ingold, Arndt, Eitert, Lucas) complétés par ceux de Pauling, qui clarifia pour sa part les comportements chimiques des molécules.

"Il a défini un modèle de chaînes peptidiques dans deux états appelés A et B. Dans l'état A, la chaîne est enroulée en hélice ; dans l'état B, elle est dépliée en formant un zigzag régulier (feuillet)". (Informations recueillies par Corinne Boisvert, Centre Le Goéland, Sherbrooke, QC.)

C'est en 1931 que Pauling donne sa publication la plus célèbre : *The Nature of the chemical bond*, suivie en 1935 par cet autre ouvrage : *Introduction to quantum mechanics*, dans lesquels il utilise les principes de la mécanique quantique pour expliquer la structure des molécules. Dans les années 40, Pauling va appliquer son savoir à la compréhension des systèmes biologiques et son travail sera couronné en 1954 par le prix Nobel de chimie.

C'est en étudiant les protéines et les aminoacides qui les composent qu'il va élaborer les deux modèles de structure secondaire pour des chaînes polypeptidiques dont il est parlé plus haut : le feuillet β et l'hélice α . (Cette configuration inspirera les recherches sur l'ADN des biochimistes James Watson et Francis Crick.)

Mais revenons à son action extraordinairement courageuse pour l'arrêt des essais nucléaires, qui lui valut, comme l'on s'en doute, de puissantes inimitiés. Plus que quiconque attentif au développement harmonieux de la vie planétaire, ce grand esprit ne pouvait qu'être indigné par la désinvolture que les responsables scientifico-militaires affichaient dans la prolifération des armes atomiques et le programme dementiel d'expériences dangereuses que celle-ci entraînait. Conscient de l'accumulation dans l'atmosphère des poussières radioactives qui risquaient de compromettre de façon irréversible la santé des générations futures, Pauling se dépensa sans compter pour alerter vigoureusement l'opinion publique mondiale et il présenta aux Nations Unies, en 1958, une pétition contre les essais nucléaires signée par plus de 11 000 scientifiques. Son action décisive fut récompensée en 1962 par un second prix Nobel, le prix Nobel de la Paix.

Linus Pauling rejoint alors le *Center for the Study of Democratic Institutions* de Santa Barbara (Californie), afin d'y défendre ses conceptions politiques.

Au cours des dix années suivantes, il enseignera à l'Université de Californie de San Diego et à l'Université Stanford. Puis il deviendra en 1973 le directeur du *Pauling Institute of Science and Medicine* où il travaillera jusqu'à la fin de sa vie.

C'est au cours de ces années 70 qu'il va entreprendre son ultime combat pour la santé des hommes, un combat qui semble au départ tout à fait anodin, puisqu'il s'agit seulement de promouvoir l'utilisation des vitamines, et plus particulièrement de

la vitamine C. Et c'est pourtant ce combat qui va lui valoir les plus grandes adversités, plus féroces encore que celles qui s'étaient manifestées au cours de son action pour l'arrêt des essais nucléaires, ce qui paraît démesuré. Aussi est-on obligé d'en conclure que Pauling s'est attaqué à des intérêts colossaux, car la force même de l'opposition qu'il va rencontrer prouve qu'il a touché juste et que ses travaux risquent d'ébranler la toute-puissance de l'industrie médico-pharmaceutique qui a confisqué la santé humaine sur toute la surface du globe.

Pauling n'a jamais prétendu être le premier à s'être intéressé à la vitamine C, et il s'est penché avec la plus grande attention sur les travaux de ses prédécesseurs. Mais c'est lui qui donnera la plus grande diffusion possible aux bienfaits que l'on peut attendre de l'acide ascorbique, l'un des constituants essentiels des fruits et légumes frais, dont on commence (enfin !) à recommander aujourd'hui sur nos petits écrans une plus grande consommation. Il y a pourtant près de trois siècles que la consommation de citrons devint réglementaire sur les vaisseaux des marines royales de France et d'Angleterre, afin de lutter contre le scorbut, maladie courante chez les marins au long cours privés durant des semaines ou des mois de fruits et légumes frais.

Le scorbut peut d'ailleurs être considéré comme la première maladie dégénérative par avitaminose. (On sait depuis longtemps que les agrumes - citrons, oranges, pamplemousses, mandarines - sont relativement riches en Vitamine C. Rappelons, pour fixer les idées, qu'une orange de 100 g (peau enlevée) contient 55 mg d'acide ascorbique. Mais la petite cerise mexicaine acérola en contient 1 745 mg pour 100 g de fruit, ce qui en fait la source championne de vitamine C naturelle. On descend très vite après vers la goyave avec 275 mg pour 100 g, puis le persil avec 170 mg et le cassis avec 160 mg. Mais il ne faut pas oublier une source européenne qui mériterait d'être mieux exploitée : il s'agit de la baie d'églantier - cet ancêtre sauvage de nos superbes roses -, qui n'en contient pas moins de 1 250 mg pour 100 g : deuxième sur le

podium !)

Parmi les pionniers dans le domaine de la recherche, il faut citer Albert Szent-Györgyi, qui reçut en 1937 le prix Nobel pour ses travaux sur la vitamine C, qui est une combinaison de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Linus Pauling, après de nombreuses observations et expérimentations, parvint à la conclusion que la vitamine C produit dans l'organisme des regains d'énergie (*happy effects*). Il découvrit que cet acide inhibe l'action de certains virus. Lorsqu'il publia le résultat de ses recherches, peu de médecins et de scientifiques lui accordèrent leur confiance et certains le critiquèrent de multiples façons, tantôt l'accusant de plagiat, tantôt contestant les effets de l'acide ascorbique.

Des revues scientifiques comme *Science* ou *National Academy of Sciences* refusaient de publier ses communications sur le sujet. Mais Pauling ne se laissa pas influencer et se lança dans des essais effectués sur des patients. Il s'associa avec le Dr Ewan Cameron et ils effectuèrent ensemble de nouvelles recherches. Ils constatèrent que des doses importantes de 20 à 30 grammes de vitamine C par jour pouvaient prolonger de 300 jours la vie de cancéreux condamnés. Loin de décourager Pauling, les critiques et les contestations ne firent qu'exciter son désir de prouver la réalité des bienfaits de la vitamine C. Lorsque le Dr Charles Moertel, de la clinique Mayo, affirma que la vitamine C n'était pas un moyen thérapeutique de traiter le cancer, Pauling consacra encore plus de travail et d'énergie à réunir informations et preuves pour soutenir sa théorie, tout en publiant des ouvrages qui portèrent le débat auprès du grand public. Il publie en 1970 : *Vitamine C and the Common Cold*, (La Vitamine C et le coup de froid banal), livre dans lequel il affirme qu'il suffit d'absorber 1 gramme de vitamine C par jour pour éviter tout rhume de cerveau (ce qu'il a vérifié par expérience dans sa propre famille), livre qui déclenchera une véritable levée de boucliers. Il fait paraître en 1979 : *Cancer and Vitamine C*, (en collaboration avec Ewan Cameron) et en 1986 : *How to live longer and feel better*. Dans ce

dernier ouvrage (Comment vivre plus longtemps et en bonne santé), il confirme les travaux de nombreux autres chercheurs et fait de la vitaminothérapie le moyen idéal de prévention des maladies et de résistance au vieillissement.

Linus Pauling avait eu connaissance des travaux de deux psychiatres canadiens, Hoffer et Osmond, qui soutenaient que des doses massives de vitamine C étaient bénéfiques aux malades souffrant de schizophrénie. Pauling expliquera plus tard :

"Cela m'a intrigué. J'étais fasciné par l'idée que ces substances, que l'on prend généralement à doses infimes, pouvaient avoir des effets favorables sur la santé lorsqu'on en ingérait des quantités 100 à 1000 fois plus élevées."

La nutrition était encore pour lui une discipline presque inconnue. Toujours animé de la formidable curiosité intellectuelle qui caractérisa toute sa vie, il se plonge résolument dans la volumineuse littérature scientifique consacrée aux vitamines.

"Je me suis procuré les articles originaux, pour voir ce que les chercheurs avaient eux-mêmes observé. Pas ce qu'ils avaient conclu, mais ce qu'ils avaient observé et rapporté. À ma grande surprise, j'ai trouvé un grand nombre de preuves pour soutenir l'idée que des doses importantes de vitamines pouvaient être utiles sur le plan clinique."

Mais une intervention d'un autre scientifique va représenter dans sa démarche une étape décisive.

À New York, en mars 1966, des dizaines de chercheurs sont réunis dans la salle de réception d'un grand hôtel de Manhattan pour assister à la remise de la médaille Cari Neuberger, qui va récompenser l'un d'eux. Le lauréat est un homme grand et mince aux cheveux grisonnants qui est venu tout exprès de Californie : Linus Cari Pauling. Il est connu de tous et le silence s'établit lorsqu'il monte sur l'estrade pour prendre la parole. Il racontera plus tard :

"J'ai parlé des nombreuses découvertes scientifiques remarquables qui avaient été faites au cours des 50 dernières années - et qui continuent d'être faites, bien sûr - et j'ai poursuivi en disant que j'espérais vivre assez longtemps pour savoir ce qui serait découvert au cours des 15 ou 20 années à venir. Un mois plus tard, j'ai reçu une lettre d'un biochimiste, Irwin Stone, qui avait assisté à la soirée de New York. Apparemment, ce que j'avais dit sur mon désir de vivre 20 années de plus l'avait touché : dans sa lettre, il me disait qu'il aimerait me voir rester en bonne santé non pas 15 ou 20, mais 50 années de plus ! Il me donnait la description d'un régime à base d'acide ascorbique à hautes doses, qu'il avait mis au point au cours des 30 années précédentes, et me disait que si je prenais des quantités importantes de vitamine C, ma santé s'en trouverait améliorée. Pour étayer ses préconisations, il joignait les copies de 4 articles de recherche qu'il avait publiés récemment sur les liens entre vitamine C et santé. (...) Je n'y croyais pas, mais j'ai lu ses articles, et j'ai trouvé qu'ils avaient du sens. Et, bien sûr, ma femme et moi-même avons commencé de prendre des doses importantes de vitamine C... trois grammes par jour, ce que le docteur Stone avait recommandé..."

Chez les Pauling, les effets du régime recommandé par le Dr Stone ne tardent pas à se faire sentir. C'est une impression de bien-être et de bonne forme permanente. Mais les Pauling constatent bientôt avec étonnement que les rhumes dont ils étaient fréquemment victimes ont totalement disparu.

(Ici, je me permets d'introduire un témoignage personnel : Je n'ai jamais été très sujet aux rhumes, mais j'en avais tout de même dans ma jeunesse à peu près un par hiver, comme beaucoup de gens. Ayant été informé, il y a environ trente ans, des vertus de l'acide ascorbique, je pris l'habitude, lorsque j'attrapais un rhume ou une grippe, de consommer aussitôt 4 ou 5 comprimés par jour de vitamine C de synthèse achetée en pharmacie (la naturelle est évidemment préférable, mais on n'en

trouvait pas facilement à l'époque), et cela pendant deux ou trois jours, généralement suffisants à faire disparaître l'affection. Je précise que je n'ai pas consulté de médecin depuis 50 ans exactement (c'est ce que j'appelle mes "noces d'or" avec la santé) et de toute manière, dans ma famille, personne n'aurait eu l'idée saugrenue de voir un médecin pour une simple grippe. Or, non seulement mes rhumes ou grippes se résorbaient rapidement, mais je constatai que les récidives étaient de plus en plus espacées et il m'arriva de passer une année entière sans le moindre rhume. Je pris alors l'habitude de consommer de l'acide ascorbique de manière constante, soit 1 ou 2 grammes par jour. Je dois dire aussi que depuis une quarantaine d'années, mes boissons de table habituelles sont le jus de carottes au déjeuner et un mélange orange et citron pressés au dîner, sans parler d'une consommation importante de tomates, salades et fruits. Je ne boude pas pour autant l'excellent vin ou le champagne, mais je les réserve aux agapes exceptionnelles entre amis ou au restaurant. Désormais, je n'ai pratiquement jamais de rhumes et ma dernière grippe remonte à vingt ans au moins. Aussi n'ai-je pas besoin de vous dire que lorsque j'eus connaissance des ouvrages de Linus Pauling et des critiques de médecins insinuant qu'il perdait les pédales, j'en déduisis qu'eux-mêmes ne les avaient jamais trouvées.)

Linus Pauling tira donc profit des conseils d'Irving Stone, lui-même chimiste. Il faut dire que celui-ci, ainsi que les docteurs Junbeblut, Boissevain, Spilane, Klenner, parvinrent à guérir, avec des doses adéquates de vitamine C, la plupart des maladies bactériennes ou à virus : hépatites, herpès, diphtérie, dysenterie, poliomyélite, tétanos, tuberculose, typhoïde, etc.

C'est pourtant l'agressivité d'un contradicteur qui allait transformer Pauling en grand spécialiste de l'acide ascorbique. En 1969, Pauling est invité à prendre la parole au *Mount Sinai Medical School* de New York, devant un parterre principalement composé de médecins. Il commence par traiter plusieurs

questions d'actualité, puis se lance dans un exposé convaincant sur l'intérêt que présente la vitamine C pour la prévention du rhume, cette maladie éphémère et bénigne mais cependant très ennuyeuse et qui, lorsqu'elle se déclare fréquemment, témoigne de la fragilité du système immunitaire de l'intéressé. Peu après cette réunion, Pauling reçoit une lettre très agressive de l'un des médecins qui assistaient à la conférence. Celui-ci accuse Linus Pauling de "*soutenir les charlatans des vitamines qui saignent le public américain de centaines de millions de dollars par an.*" (Il oublie évidemment les autres centaines de millions de dollars dépensés en médicaments anti-rhumes d'une totale inefficacité. Il oublie aussi, ou ignore, que grâce aux compléments alimentaires et aux vitamines, des millions d'Américains ont pu réduire leur consommation de tranquillisants et de médicaments de toutes sortes. Les Américains consomment aujourd'hui (par habitant) deux fois moins de médicaments que les Français.)

Cependant, il ajoute : "Pouvez-vous me montrer une seule étude en double-aveugle qui montre que la vitamine C a plus de valeur qu'un placebo pour combattre le rhume ? " Pauling avoue loyalement qu'il ne peut en effet produire de telles études, car il n'a pas vraiment fait les recherches nécessaires dans la littérature scientifique. Mais il a été piqué au vif, et ce défi le tarabuste. Il racontera plus tard :

"Je me suis occupé d'autre chose au cours des deux ou trois mois qui ont suivi, mais je n'arrêtais pas de penser à cette histoire. Finalement, je me suis plongé dans la littérature scientifique, et j'ai trouvé six études en double-aveugle qui montraient que la vitamine C a plus de valeur qu'un placebo. "

Après quoi Pauling reprend la plume et informe le médecin new-yorkais qu'il a trouvé plusieurs études à l'appui de ses thèses sur la vitamine C, dont une étude suisse de 1961, signée d'un nommé Ritzel. Son contradicteur lui ayant répondu qu'il n'avait pas le temps de rechercher cette étude (car, apparemment, il avait le temps de contester fortement mais pas de vérifier la validité de ses propres critiques), Pauling ne le lâche pas et lui en adresse une

copie : l'expérience, qui s'est bien déroulée en double aveugle, a été effectuée avec un groupe de 279 garçons.

Les suppléments de vitamine C ont amené une réduction de 45 % de la fréquence des rhumes et de 60 % du nombre de jours de maladie.

La mauvaise foi de son interlocuteur éclate alors à l'évidence : *"Je ne suis pas impressionné par le travail de Ritzel"*, réplique le médecin sans plus de fioritures. Pauling répond du tac au tac : *"Je ne suis pas impressionné par le fait que vous ne soyez pas impressionné par le travail de Ritzel."* Quelques jours plus tard, le médecin new-yorkais se manifeste à nouveau. Il a tout de même examiné l'étude pour y chercher une faille et il annonce triomphalement que Ritzel n'a donné ni l'âge ni le sexe des participants à son expérience. Par retour du courrier, Pauling affirme que c'est faux. Une semaine passe et le médecin revient à la charge et prétend tirer argument du fait que les participants à l'étude étaient logés dans deux camps de ski, que la vitamine C a pu être donnée à tous les membres d'un même camp cependant que le placebo était réservé aux membres de l'autre camp et que peut-être les camps n'étaient pas identiques, ce qui aurait faussé le résultat.

Agacé et désireux de clore cette polémique, Pauling prend contact avec Ritzel et lui demande des précisions. Celui-ci lui apprend que son contradicteur, du nom de Victor Herbert est un nutritionniste qui a réalisé des travaux importants sur la vitamine B9, mais qui a finalement adopté une attitude de rejet systématique des compléments nutritionnels et qu'il n'est guère constructif de discuter avec lui.

Toutefois, Pauling ne lui en tint pas rigueur et conclut de cette façon :

« Ce type m'a tellement irrité que je me suis dit que je devais faire quelque chose. Alors je me suis assis à mon bureau un été, et en l'espace de deux mois j'ai écrit un livre, "Vitamin C and the Common Cold." »

Mais ce contradicteur fut loin d'être le seul, et bien d'autres médecins, dont quelques-uns éminents, continuèrent et continuent de rejeter en bloc les théories de Pauling.

Eh quoi ?! me diront certains, en se drapant dans leur dignité offensée, osez-vous imaginer que tous ces soignants dévoués au bien public puissent être disposés à mentir effrontément dans le seul but de préserver des intérêts sordides ?

Non, ce n'est pas aussi simple, et le cerveau humain ne manque pas de ressources afin de se donner bonne conscience. Un peu de psychologie élémentaire suffit à analyser le processus. Tout individu de l'espèce *homo sapiens* est une société de cellules qui comporte environ 80 000 milliards de "citoyens". Un organe, le cerveau, exerce le gouvernement. Ce gouvernement, comme n'importe quel autre, est constitué de parlementaires, de fonctionnaires et de ministres dont chacun s'acquitte d'une tâche précise, avec plus ou moins de compétence et de bonheur, non sans discuter, suggérer, interpréter, contester, dévier ou dériver. Aussi arrive-t-il assez fréquemment qu'ils tirent à hue et à dia, en fonction de leurs tempéraments, de leurs convictions, de leurs habitudes, etc. L'un des postes les plus importants d'un gouvernement est, nul ne l'ignore, celui de ministre de l'Économie et des Finances, et il est très rare qu'un autre ministre, et même le Premier, voire le Président lui-même, puisse passer outre à ses recommandations.

Dans un être humain, ce "ministre" existe aussi et exerce un rôle identique : il est celui qui doit veiller coûte que coûte à la prospérité relative du corps tout entier. Et si un concurrent, voire une simple idée nouvelle, lui semble de nature à mettre en danger la situation économique et la position sociale de l'organisme, il va immédiatement inciter le "gouvernement" (qui se nomme "Je" ou "Moi" dans un individu) à écarter par tous les moyens ce danger potentiel, au besoin en sacrifiant tous les principes moraux officiellement révévés, cela au nom de la "raison d'État".

Bien sûr, à l'échelle d'une personne, la raison d'État s'appelle autrement. On peut lui donner différents noms : instinct de conservation, préservation des acquis, exclusivité d'un territoire, ou encore, plus philosophiquement, vouloir-vivre (Schopenhauer) ou volonté de puissance (Nietzsche). Mais en tout état de cause, on peut être assuré qu'aucune considération éthique ne résistera bien longtemps à l'énorme pression de cette "raison d'être".

La recherche de la connaissance, la passion de la vérité, l'amour de la justice, si sincères qu'ils puissent être en situation sécurisée, seront balayés comme fétus de paille si l'individu soupçonne que cette connaissance, cette vérité, cette justice pourraient aboutir à remettre en cause son statut, son prestige et ses intérêts. C'est pourquoi vous ne pourrez jamais convaincre un cardinal que Dieu n'existe pas, même s'il a fini par s'en douter. Parce que toute sa vie et toute sa carrière ont été bâties sur ce concept. Y renoncer serait pour lui un suicide social. Il lui faudrait brûler ce qu'il a adoré, jeter à la corbeille toutes ses homélies, accepter la honte du renégat et voir se détourner de lui ses pairs, ses amis, sa famille tandis qu'il plongerait lui-même dans le gouffre sans fond de l'asocial et de l'exclu. Impossible ! À moins d'être un héros ou un fou, personne au monde ne fait cela.

Et, bien entendu, il en est de même des pontifes de la médecine et des cancérologues installés. Les voyez-vous abandonner du jour au lendemain leurs dogmes et leurs certitudes, jeter à la décharge municipale leurs appareils sophistiqués de radiothérapie et aux orties leurs protocoles compliqués de chimiothérapie, qu'ils peaufinent et perfectionnent depuis des lustres avec une conscience professionnelle digne de tous les éloges ? Et tout ça parce qu'un franc-tireur imaginaire aurait découvert qu'avec un simple concentré de jus de cerise acérola on pouvait réussir bien mieux et sans douleur ce qu'ils ratent deux fois sur trois après avoir mis en batterie tout le diable et son train ? Comprenez-bien qu'il leur est viscéralement impossible de l'admettre. C'est comme si le sol se dérobaient sous leurs pas. Toute une vie d'études et de labeur acharné anéantie parce qu'un hurluberlu qui n'est même

pas médecin ose se mêler de ce qui ne le regarde pas ?
Impensable ! Intolérable ! Inacceptable !

Faut-il voir dans ce rejet malhonnêteté, trahison, félonie ? Que nenni, messeigneurs ! Je vous le dis : la conscience, la probité, la rigueur morale résident dans le néocortex, qui est la plus récente création de la biologie naturelle. C'est un organe encore bien jeune, peu enraciné et mal arrimé. Comment pourrait-il résister à la tempête psychique qui se déchaîne dans le cerveau du grand professeur, ce cardinal de la médecine, lorsque soudain l'un de ses étudiants, peut-être même une simple infirmière, lui déclare ingénument : "Vous connaissez Linus Pauling, le grand savant américain ? Il prétend qu'avec la vitamine C en forte quantité on met le cancer en échec !" C'est un cyclone, un tremblement de terre, un raz-de-marée qui submergent les méninges du pauvre professeur. Terrassé, son néocortex tombe en syncope et laisse le pouvoir vacant.

Alors, surgissant du fond des âges, le cerveau reptilien, qui assura vaillamment durant des millénaires la survie des ancêtres, ce fauve tapi dans l'ombre et jusque-là péniblement tenu en laisse, rompt ses chaînes et se précipite aux commandes en hurlant : Aux armes ! La patrie est en danger ! Pauling ne passera pas !

J'entends bien les sceptiques douter de mon bon sens : "Allons, vous n'y songez pas ! Ces intellectuels, ces universitaires, ces hommes de culture et de moralité retourneraient soudain et tous ensemble aux instincts primitifs de l'homme de Neandertal ? Vous vous moquez du monde ! Quand bien même cela serait l'attitude des plus nombreux, ce qui est déjà incroyable, voudriez-vous nous faire admettre qu'il ne s'en trouverait pas quelques-uns, et ne serait-ce qu'un seul, pour ne pas loyalement étudier la question ?"

Certes, il s'en trouvera, je ne dis pas le contraire, mais rarissimes assurément, et saisis par l'anxiété, soucieux de vérité

mais craignant malgré eux que le novateur ait raison. Ils s'ouvriront alors à leurs collègues et à leur entourage de leurs doutes et de leurs interrogations. Et qu'advient-il ? On se moquera, on ironisera, on s'indignera même. "Voyons, cher ami, un homme de votre savoir et de votre expérience ! Songez-vous véritablement à prendre ce Pauling au sérieux ? Il déraile, c'est évident. C'est un scientifique renommé, soit, mais dans sa spécialité. Ce n'est pas un médecin et il s'aventure imprudemment hors de son domaine. Alors, l'acide ascorbique ferait des miracles ? *Si c'était vrai, ça se saurait !*"

Et vlan ! L'argument imparable est lâché. Le scrupuleux, déjà mal assuré de lui-même, est aussitôt désarçonné. Il se sent soudain ridicule. "Mais oui, suis-je bête ! Ils ont raison évidemment : Si c'était vrai, l'un d'entre nous s'en serait aperçu !"

Ah oui ? Et comment cela ? Depuis quand les médecins traitants sont-ils des chercheurs ? Et qui donc a chance de trouver ce qu'il ne cherche pas, ce qu'il n'a aucune envie de chercher ? La vocation d'un médecin est de soigner, de son mieux sans doute, mais avec ce qu'il a sous la main. Quant aux chercheurs des laboratoires, leur objectif est de trouver des molécules nouvelles coûteuses et brevetables. C'est ainsi qu'ils justifient leur salaire et leur emploi. Qu'ont-ils à faire d'une substance que l'on trouve partout et qui ne rapporte rien ? À peine oseraient-ils en parler que leur patron les mettrait à la porte.

Cependant, le scrupuleux professeur est rentré dans le rang. Il ne peut pas se désolidariser de son milieu professionnel. Il ne peut pas prendre le risque de devenir un marginal, d'être montré du doigt par ses confrères. Ses patients eux-mêmes ne le prendraient plus au sérieux. Il fait taire ses doutes et se rassure : "Les collègues ont raison, Pauling perd les pédales !" et il se rendort sur ses deux oreilles. Ainsi va le monde. Que voulez-vous : la mort fait vivre ; tous les fossoyeurs vous le diront.

Le rôle de Linus Pauling fut donc déterminant dans l'intérêt porté à la vitamine C de par le monde. Et malgré toutes les obstructions que tenta le "tyrannosaure" médico-pharmaceutique pour minimiser les effets bénéfiques de l'acide ascorbique, les livres de Linus Pauling, en touchant directement le grand public, assurèrent la popularité de cette vitamine.

Linus Pauling a bien combattu jusqu'à son dernier souffle, mais les adversaires de la vitamine C n'ont pas désarmé pour autant. On ne peut tout de même pas tolérer qu'une simple vitamine mette en péril l'exploitation si prospère de la maladie, qui assure revenus confortables et insigne prestige à toute une cohorte d'éminents cerveaux, dont l'incontestable intelligence - à défaut de rigueur morale - peut ainsi briller de tous ses feux. Mais comment s'y prendre pour marginaliser ces vitamines dérangeantes, dont il est à peu près impossible, grâce à Linus Pauling et autres, de nier les effets bénéfiques sur nos organismes ? Tous les maîtres des sports de combat vous diront que lorsque l'adversaire est plus fort que vous, la seule tactique efficace est d'utiliser sa force pour le placer en situation de déséquilibre. C'est cette tactique qui fut mise en œuvre par les ennemis de la vitamine C, avec une efficacité redoutable. Au lieu de s'escrimer à prétendre qu'elle n'avait "pas plus de valeur qu'un placebo", ce qui revenait à nier l'évidence et n'était plus crédible, ils reconnurent au contraire qu'elle était bénéfique, mais ils s'appliquèrent aussitôt à en déterminer les dosages utiles assortis de la fameuse formule "ne pas dépasser la dose prescrite", laquelle dose prescrite est une supplémentation si légère qu'elle n'a aucune chance de vous aider à lutter contre quelque maladie que ce soit. Et ça marche !

Ainsi ai-je pu constater moi-même avec stupéfaction, en janvier 2004, que le pharmacien de mon quartier - homme au demeanor fort sympathique et que je crois honnête - recommandait à un client qui lui achetait de la Vitamine C effervescente dosée à 1000 mg par comprimé : *"N'en prenez pas plus d'un par jour !"*, conseil

qui a dû faire se retourner dans sa tombe Linus Pauling et bien d'autres, qui savaient parfaitement qu'il ne peut pas y avoir de survitaminose avec l'acide ascorbique. Certes, ce client n'avait pas l'air malade et ne cherchait sans doute qu'un complément alimentaire, ce que peut effectivement représenter un gramme quotidien. Mais le conseil donné par "l'homme de l'art" n'en laissait pas moins entendre clairement qu'il pouvait y avoir danger à prendre plus d'un gramme quotidien, ce qui est radicalement faux. Or, mon pharmacien (auquel je n'achète que du dentifrice et de l'alcool à 90°) n'a certainement pas inventé cela lui-même, à preuve qu'il ne disait rien de tel dans les années précédentes. Je le sais d'autant mieux que lorsque je ne trouvais pas d'extraits de cerise acérola, je lui achetais dix tubes de comprimés d'un coup sans qu'il fasse la moindre remarque. Il a donc reçu récemment instruction de le dire, comme tous ses collègues sans doute. Instruction donnée par qui ?, sinon par les fabricants de médicaments dont il est revendeur, et qui n'ont évidemment aucun intérêt à ce que les consommateurs de médecine se portent mieux grâce à la vitamine C. De sorte que cette politique malhonnête aboutit en fin de compte à confirmer la valeur prophylactique de l'acide ascorbique, ce dont ne prendront évidemment conscience que les personnes vigilantes et réfléchies.

Il faut toutefois noter que certains individus, assez rares, peuvent ne pas bien supporter des doses importantes d'acide ascorbique (très supérieures à un gramme par jour), souvent en raison d'une pathologie ou d'un déséquilibre de leur métabolisme. Mais dans ce cas ils arrêtent ou diminuent d'eux-mêmes la prise sans que celle-ci ait pu leur causer un dommage, sinon une diarrhée passagère. Certaines personnes peuvent également ressentir de l'acidité gastrique, causant des éructations et des aigreurs d'estomac. C'est généralement parce qu'elles ne boivent pas assez. Car les extraits de cerise acérola sont de véritables concentrés de fruits déshydratés. Il est donc important de boire au moins 1 litre et demi d'eau plate chaque jour, voire un peu plus.

On peut également diminuer la prise mais ne pas y renoncer complètement, car l'acide ascorbique améliore précisément nos métabolismes vitaux. Il participe à l'élaboration du collagène, du cartilage osseux, de la peau, des artères et de bien d'autres éléments corporels. On a constaté que la vitamine C améliore la vision, notamment chez le sujet âgé. En outre, contrairement à une idée répandue, elle favorise le sommeil, parce qu'elle diminue le stress et favorise la détente. Elle facilite l'assimilation des protéines et l'absorption du fer ainsi que la production d'insuline et piège les radicaux libres, qui sont responsables de destructions cellulaires. C'est un véritable régénérateur qui régularise la digestion, équilibre le cholestérol et favorise nettement la résistance à de nombreuses maladies : athérosclérose, hypertension, diabète, hémorroïdes. Elle demeure enfin le meilleur médicament naturel contre la grippe, avec 4 à 5 grammes par jour jusqu'à disparition du mal, qui lui résiste rarement plus de trois jours. (Au sujet de la grippe, mon expérience personnelle me permet de donner ce conseil : la première journée de prise peut engendrer une amélioration immédiate qui ne doit pas conduire à interrompre le traitement, car il y a en ce cas menace de rechute. Il faut poursuivre la prise durant cinq jours ou plus, même si les symptômes et la fièvre ont disparu. Cela ne pourra que favoriser le retour de la pleine vitalité.)

La nutritionniste Laure Pouliquen, s'inspirant d'une étude du Dr Pierre Corson, précise :

« Nous savons maintenant que toute maladie et en particulier toute infection se traduit aussi par une augmentation des besoins en vitamine C., de sorte qu'une banale grippe peut facilement entraîner, selon l'état des réserves du sujet, une subcarence ou une carence vraie. Ces deux facteurs, maladie et stress, peuvent donc être ajoutés à la longue liste des ennemis de la vitamine C. Le mécanisme de leur action n'est pas le même pour tous mais le résultat final est identique. (...) Concernant les fumeurs, il faut savoir que chaque cigarette consomme 25 mg de vitamine C, soit environ 200 mg par

paquet, ces derniers doivent absolument augmenter leur prise de vitamine C. (...)

Lorsqu'une carence en vitamine C s'installe progressivement, un vieillissement prématuré des tissus apparaît ainsi qu'une baisse de nos défenses immunitaires et une diminution de nos moyens physiques et de notre potentiel intellectuel, car la vitamine C participe activement à tous les échanges biologiques de notre corps et permet à notre métabolisme d'utiliser les autres vitamines et les autres oligo-éléments nécessaires au maintien de notre bonne santé. La vitamine C est un aliment quotidien aussi essentiel pour notre corps que l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons. Lorsque l'eau et l'air que nous consommons sont pollués, notre organisme a besoin de quantités plus importantes de vitamine C afin de lutter contre les toxiques qui empoisonnent notre organisme. »

À dire vrai, la vitamine C possède un éventail très large d'applications et chacun peut mesurer son efficacité contre la fatigue, le stress et les refroidissements. Certains chercheurs, médecins ou biologistes la préconisent même dans des pathologies gravissimes (ce qui n'exclut pas les traitements classiques, bien sûr). Par exemple, le Dr Archie Kalokerinos, auteur du livre *Mort subite du nourrisson*, conclut qu'une forte carence en vitamine C est la cause de cette mort. Beaucoup de médecins, qui probablement n'ont pas lu son étude, s'étonnent qu'un bébé puisse être ainsi carencé. Mais ont-ils une autre réponse ? Car ces morts subites posent à la médecine un problème qu'elle n'a jamais résolu. On relèvera d'ailleurs que l'expression même "mort subite du nourrisson" est un aveu déclaré d'ignorance et d'impuissance, car cette formule ne définit aucune pathologie. Le bébé meurt sans que l'on sache pourquoi. Une prévention par apport de vitamine C est donc probablement possible d'après les recommandations du Dr Kalokerinos.

Dans une situation différente, un exemple concret de sauvetage émouvant témoigne de l'efficacité parfois spectaculaire de la vitamine C : la fille du Dr Gilbert Crussol, alors âgée de 18 ans,

frappée d'une double pneumonie, était tombée dans le coma. Son père la sauve avec une perfusion de 60 grammes de Vitamine C. Oui, vous avez bien lu : 60 000 milligrammes ! Je précise ainsi parce que les nombres figurant sur les tubes que vous achetez en pharmacie ou parapharmacie sont indiqués en milligrammes. Cela semble anodin, mais ce n'est pas dénué d'effet psychologique négatif. Les chiffres 500 ou 1000 apparaissent en gros sur les emballages et persuadent l'acheteur qu'il s'agit de fortes doses. Mais c'est faux, puisqu'il s'agit de milligrammes. Et lorsque vous avez croqué une pastille de 500 milligrammes de Vitamine C, vous n'en avez évidemment absorbé qu'un demi-gramme, autant dire trois fois rien, et en tout cas une dose bien inférieure à ce qui serait nécessaire pour obtenir un effet thérapeutique, d'autant qu'il s'agit de vitamines de synthèse inférieures en qualité à la vitamine naturelle.

Aussi ne peut-on s'empêcher de penser que ces indications données en milligrammes sont peut-être l'un des aspects d'une politique dissuasive visant à suggérer indirectement au consommateur qu'il ne doit pas absorber de doses prétendues "trop fortes", ce qui ne lui viendrait pas à l'idée si elles étaient exprimées en grammes.

Mais ne versons pas dans la paranoïa et admettons que ces indications en milligrammes résultent simplement d'une transposition des proportions trouvées dans les agrumes. Il n'empêche que si les thèses de Pauling avaient été admises, on exprimerait en grammes sans timidité les supplémentations proposées.

Relevons encore un autre résultat spectaculaire : Le Dr Cathcart raconte :

"En 1974, lorsque ma fille Helen, alors adolescente, a été hospitalisée, car elle souffrait de la maladie de Hodgkin en phase "terminale" (stade 4B), j'ai décidé de lui faire prendre 40 grammes de vitamine C par jour (526 mg/lb). Ses médecins étaient atterrés : "Vous allez la tuer !" "Pas du tout", leur ai-je

répliqué. Elle a rapidement guéri et, elle est aujourd'hui, 24 ans plus tard, en excellente santé. "

Notons également que la vitamine C intervient sur le système nerveux et l'on a remarqué qu'une baisse de l'attention et des difficultés de concentration et de mémorisation s'expliquent souvent par un manque de vitamine C. Le stress consomme nos réserves à tel point que, durant son effet, nos besoins en vitamine C sont doublés. La dépression et la confusion sont les premiers signes d'une carence en vitamine C. Voyons maintenant quelques indications extraites de journaux spécialisés :

« Les réserves de vitamine C sont vite épuisées en cas de maladies, infections, ou choc traumatique. Différents travaux ont pu démontrer que des concentrations élevées en vitamine C permettaient une meilleure mobilisation des globules blancs et des neutrophiles leur permettant ainsi de s'attaquer beaucoup plus facilement aux bactéries. La vitamine C doit donc être largement utilisée dans toutes les infections, qu'elles soient dues à des bactéries, des virus, des champignons, des levures ou des parasites. » (...) « Il a été constaté que la prise de vitamine C à raison de 8 g/jour pendant 8 jours seulement amène une réduction de 30 % de l'acide urique sanguin. Elle peut donc être utilisée efficacement et sans arrière-pensée dans la prévention et le traitement de la goutte. » (Médecines nouvelles n°95 - 4ème trim. 99)

« D'après l'étude NHANES III portant sur 13 000 sujets, il existe une relation directe entre le faible taux de vitamine C dans le sang et le risque de lithiase biliaire. Ce risque a spécifiquement été constaté chez la femme. (Quotidien du médecin, N° 6684 du 10 avril 2000.)

Et pourtant, même des journaux favorables aux médecines douces et aux thérapies de terrain se laissent parfois influencer par la défiance officielle envers la vitaminothérapie et tombent à leur tour dans la politique des doses minimales qui sont pratiquement sans effet. À ce propos, je ne résiste pas au plaisir

de reproduire ci-après des extraits d'une lettre adressée au sympathique magazine *Alternative-Santé-L'Impatient* (qui s'est malheureusement un peu trop éloigné de ce que fut *L'IMPatient* fondé jadis par feu le Dr Henri Pradal). Cette mise au point lui était adressée par le chercheur indépendant François Martigny, spécialiste en nutrition et vitamines et disciple enthousiaste de Linus Pauling.

Dans son N° 280 de juillet-août 2001, le magazine publiait un dossier intéressant sur les antioxydants, mais ne s'éloignait pas de la version officielle des dosages infimes et inefficaces des fameux AJR (Apports Journaliers Recommandés). Or, ceux-ci n'ont guère d'autre utilité que de compenser quelque peu les carences de l'alimentation moderne, mais sont nettement insuffisants à la restauration d'une santé optimale. François Martigny écrivit notamment à la rédaction de la revue :

« Abonné depuis de nombreuses années, j'apprécie dans l'ensemble votre journal, vos prises de positions courageuses et je le recommande à ceux qui recherchent un premier chemin vers une autre santé. Mais, dans votre dossier cité en référence, vous restez timidement dans le "médicalement correct" et vous servez ainsi la logique économique de l'industrie pharmaceutique plutôt que celle de la recherche de la vérité.

« En effet, les recherches entreprises sur les vitamines depuis le début du XX^e siècle laissent entrevoir une destinée bien différente à l'humanité malade. Les multiples éléments probiotiques étudiés depuis cette époque ouvrent la voie royale à une véritable connaissance de nos besoins nutritionnels et permettent de mieux comprendre leurs effets prodigieux sur notre état de santé.

« Mais comment se nourrir sainement avec des aliments qui ne le sont plus ? Mal informés sur ce point crucial, vos lecteurs risquent de ne pas comprendre l'intérêt majeur des compléments alimentaires et d'être encore et pour longtemps de fidèles consommateurs de soins médicaux.

« Pourtant, vous pourriez contribuer utilement à faire connaître les travaux remarquables de ces très nombreux chercheurs méconnus : Irwin Stone, Boissevain et Spillane, Linus Pauling, les Dr PV Barlow, R.J. Shute, F. Klenner, Cheraskin, pour ne citer que quelques précurseurs. Comment ignorer une somme d'études aussi vaste ? (...)

Les AJR sont ces quantités ridiculement basses que les instances officielles diffusent et imposent par tous les moyens à la planète entière. Le public n'y connaissant pas grand-chose, le tour est joué. Adieu les chiffres intéressants qui ont fait la notoriété des scientifiques et l'intérêt des vitamines !

Un seul exemple tiré de votre article : Linus Pauling, ce savant génial dont vous dites si peu, et bien d'autres encore, recommandent au minimum de 1 000 à 3 000 mg/jour de vitamine C et justifient bien davantage en cas de maladie.

Or vous recommandez 60 à 100 mg/jour... C'est 10 à 30 fois moins que les sources que vous citez !

Les travaux de Linus Pauling sur les vitamines sont désormais présentés comme des "erreurs scientifiques" dans les livres destinés à la jeunesse. (Voir Robert Pince, Copain des sciences, éd. Milan, 1999, p. 277) (...)

La même remarque s'applique pour la vitamine E. En ce qui concerne la vitamine A, c'est encore plus simple : vous ne recommandez rien du tout. Les quantités que vous conseillez à vos lecteurs n'ont pratiquement aucun effet, et c'est d'ailleurs le but recherché par les laboratoires pharmaceutiques. On peut tout au plus attendre des AJR d'échapper aux maladies aiguës - la xérophtalmie, le scorbut ou l'infertilité, par exemple - mais l'effet sera quasiment nul sur le simple rhume, la cataracte, les maladies cardio-vasculaires ou le cancer. (...)

La vraie révélation aurait été de dévoiler que la censure bloque efficacement, depuis près d'un siècle, toutes les nouvelles qui font concurrence à l'industrie pharmaceutique. Votre éditorial dit par exemple : "Les antioxydants pourraient prévenir

certaines maladies graves." Ce conditionnel induit un doute et occulte allègrement soixante années d'expériences ! Même prudence à propos de la vitamine E et de son effet préventif de l'athérosclérose, dans votre interview du Dr J. Pincemail qui déclare : «nous manquons encore de grandes études cliniques...» Comment ce médecin peut-il ignorer que cette démonstration a été faite, en 1933, par le Dr R. famés Shute et ses deux fils, les Dr Evan V. Shute et Wilfrid E. Shute ?

En juillet 2000, j'ai personnellement apporté à votre bureau un dossier de presse présentant les travaux du Dr Matthias Rath. Avec des produits qui associent judicieusement des vitamines et d'autres compléments alimentaires naturels, il a fondé les bases de la médecine cellulaire dont le but est de donner précisément à nos cellules ce dont elles ont besoin, Dans un contexte moins corrompu, la valeur de ses travaux et son enthousiasme à faire connaître ses résultats remarquables mériteraient bien un prix Nobel. » (...)

Je souscris entièrement aux propos de François Martigny et j'espère ne pas avoir à faire figurer un jour le Dr Matthias Rath dans un énième volume des "savants maudits". Pour l'heure, il combat vaillamment bec et ongles et diffuse mondialement ses thèses grâce à l'utilisation intensive d'Internet.

Linus Cari Pauling était propriétaire d'un ranch en Californie, le "Big Sur", et c'est là qu'il rendit le dernier soupir le 19 août 1994, à l'âge de 93 ans. Officiellement, il mourut d'un cancer, et l'on imagine l'argument que le destin fournissait ainsi à ses détracteurs et à tous ceux qui contestaient que la vitamine C puisse permettre la prévention du cancer. Quant à moi, je soutiendrai que, passé 85 ans, et a fortiori 90, personne ne meurt du cancer. On meurt tout bonnement de vieillesse et d'usure, surtout lorsqu'on a, comme Linus Pauling, travaillé toute son existence quatorze heures par jour à essayer de percer les secrets de la vie, dont une bonne partie passée à tenter de convaincre des

imbéciles, ce qui est particulièrement épuisant.

Quelle que soit la maladie qui traduise en dernier ressort la déchéance organique, son apparition témoigne seulement que l'on arrive au commencement de la fin, et que le système immunitaire n'est plus en mesure d'assurer pleinement son rôle. Pour franchir la dernière porte de sortie, une simple grippe peut faire l'affaire. D'ailleurs, l'avez-vous remarqué ?, aucun certificat de décès ne porte plus la mention "mort de vieillesse". La médecine a systématiquement évacué la mort naturelle. On doit obligatoirement être mort "de quelque chose". Même l'embarquement pour le dernier voyage a été médicalisé.

Quoi qu'il en soit, Linus Pauling est éternel, car il demeure un des plus grands hommes du XX^e siècle et ses livres n'ont pas fini de labourer les cervelles pour y faire lever les moissons futures de l'intelligence.

ANDRÉ GERNEZ

(1923 - 2014)

Les capacités d'oubli des hommes et des nations sont absolument phénoménales. Des événements bouleversants surviennent, dont on pourrait croire qu'ils vont marquer nos mémoires de façon indélébile. Et quelques mois plus tard, voire quelques semaines, on n'en trouve plus trace dans les souvenirs. Si, comme certains le soutiennent, nous n'existons mentalement que par notre mémoire, alors, on peut le dire, nous sommes vraiment peu de chose.

Bien entendu, ceux qui décrochent la palme du manque de mémoire sont les hommes politiques, qui répètent inlassablement chaque année les mêmes balivernes, avec le ton pénétré de quelqu'un qui vient de faire une trouvaille. Ainsi, j'entendais ce soir à la télévision (17 mai 2004) M. Douste-Blazy, énième ministre de la Maladie, déclarer avec une touchante sincérité : « *Tout le monde doit faire un effort pour sauver la Sécurité sociale !* ». Cette même phrase fut prononcée mot pour mot en... juillet 1970 par M. Robert Boulin, ministre de la Maladie de l'époque. Et elle a certainement été prononcée maintes fois depuis 34 ans, à quelques variantes près. Mais on n'a toujours pas sauvé la Sécurité sociale et on ne la sauvera jamais. Elle ruinera la France inexorablement, puisqu'elle repose depuis sa création sur le *principe d'irresponsabilité individuelle*, qui est littéralement *antibiotique*.

Cette même année 1970, Georges Pompidou déclarait que si les dépenses de santé (il voulait dire dépenses de maladie, car la santé, elle, ne coûte rien) augmentaient au même rythme « *dans vingt ans le budget de la France sera absorbé par le budget de la Santé* ».

Plus de trente années ont passé, et si ce pronostic n'est pas tout

à fait réalisé, c'est parce que, outre un certain amortissement de l'hémorragie financière dû à la croissance économique, le budget national a pris des proportions démentielles et que la France supporte une dette publique colossale. En fait, notre nation vit depuis longtemps à crédit. Pour combien de temps encore ?

Je vous parlais donc de nos capacités d'oubli. Qui se souvient en effet qu'en 1972, le Président Richard Nixon annonçait triomphalement : « *Nous sommes entrés dans l'ère de la victoire sur le cancer !* ». Cette annonce sensationnelle fit naturellement le tour de la planète. Dans la foulée, le conseiller de la Maison Blanche John Rooney allait même jusqu'à préciser la date de cette victoire : le 4 juillet 1976, qu'il faisait ainsi coïncider avec le 200^e anniversaire de l'Indépendance Day.

Qu'est-ce qui pouvait donner lieu à un tel optimisme, alors que les plus grands cancérologues mondiaux réunis à Houston en 1970 s'étaient quittés sur un navrant constat de faillite. Celui-ci avait d'ailleurs été prédit en 1931 par Charles Nicolle (Prix Nobel de médecine 1928) qui avait déclaré, avec une pédanterie pour le moins excessive : « *Le secret du cancer restera bien gardé, puisqu'il dépasse les capacités du cerveau humain.* » Il ne parlait évidemment que de son propre cerveau. Le secret du cancer est en réalité parfaitement connu de toutes les personnes lucides et j'en fais ici même cadeau à ceux de mes lecteurs qui ne l'auraient pas encore énoncé : « Le cancer est la conséquence d'une révolution cellulaire contre les conditions de vie défectueuses, physiques ou psychiques, d'un individu en état de déséquilibre existentiel ».

Mais cette définition n'intéresse guère les médecins en général, puisqu'ils ne sont invités à intervenir que lorsque les dégâts sont manifestes. Bien que tout le monde sache qu'il vaut mieux prévenir que guérir, les médecins se préoccupent surtout de guérir, considérant que prévenir n'est pas de leur ressort, ce qui est vrai pour une grande part. Certains médecins d'exception font

pourtant l'effort de se porter en amont, comme ce fut le cas du Dr André Gernez.

Revenons donc à cette sensationnelle annonce du Président Nixon et posons-nous les questions suivantes : Qu'est-ce qui pouvait bien permettre au Président américain d'afficher un optimisme aussi téméraire ? Et pourquoi les décennies suivantes ont-elles si radicalement démenti son propos ? Car non seulement le nombre des cancéreux n'a cessé d'augmenter, mais la médecine reste toujours devant lui largement impuissante, malgré les rodomontades télévisuelles distillées par les mandarins, dans le seul but de faire fonctionner la pompe à finances qui subventionne leurs officines de recherche illusoire.

J'ai trouvé une explication à ce mystère dans un petit opuscule diffusé en 1973 par le journal *La Vie Claire*, fondé par Henri-Charles Geffroy, créateur de la chaîne de magasins du même nom, et qui fut durant toute sa vie un "combattant de la santé".

Si les Américains sont très souvent en tête des avancées scientifiques, cela tient à plusieurs facteurs, dont les plus évidents sont leur puissance économique, leur traditionnel "esprit pionnier", leur culte de la liberté d'entreprise et de l'initiative individuelle. Mais cela tient aussi pour une part à ce qu'ils ont "de grandes oreilles" et se tiennent plus qu'on ne croit à l'écoute des découvertes qui se font dans les autres parties du monde, et dont ils se croient volontiers plus capables que quiconque de les mettre en œuvre, ce qui est souvent exact. On sait d'ailleurs qu'ils attirent volontiers les "cerveaux" des autres pays, grâce aux offres alléchantes que leurs universités sont capables de proposer. Mais ils savent également récupérer les inventions faites ailleurs, et notamment en France, pays si sclérosé, collectivisé et bureaucratisé que les novateurs y sont fréquemment étouffés ou contraints à l'exil. Bref, il existe une haute probabilité que l'optimisme du Président Nixon à propos du cancer se soit enraciné dans une découverte révélée en 1971 dans le Nord de la France, bien que ce soit évidemment impossible à prouver, les Américains étant demeurés très discrets sur leurs sources.

En effet, le 5 novembre 1971, le grand quotidien régional français *La Voix du Nord* avait publié un appel solennel du Professeur Gellé, Président de l'Ordre régional des médecins, dont voici quelques extraits :

« Le caractère solennel de cet appel est nécessité par la nature grave de la matière. Il s'agit du cancer. (...) »

Il n'est pas question d'un traitement curatif, mais uniquement d'une prévention de ce fléau. Elle est actuellement basée sur des propositions qui ont été jugées, contrôlées et expérimentées sur des animaux depuis plusieurs années. (...) »

Il ne s'agit pas de proposer ou de défendre une thèse, mais de rompre un silence volontairement érigé, concerté et maintenu, sans aucune justification d'ordre éthique, et ce en dépit de toutes les tentatives. (...) »

Le Président du Conseil de l'Ordre, conscient de la rigueur des exposés, au courant des multiples témoignages émanant des plus hautes autorités en la matière qui en reconnaissent la valeur, a considéré qu'il était de son devoir de donner son concours et sa garantie morale à une action entreprise en vue de la protection de la santé ; c'est du reste une obligation qui lui est imposée par l'article 47 du Code de déontologie. (...) »

Il va sans dire qu'une telle déclaration émanant de l'Ordre des médecins, lequel est généralement beaucoup plus discret et prudent et n'a pas pour habitude, dans quelque région de France que ce soit, de se faire le héraut d'avancées médicales, au sujet desquelles il se place le plus souvent en retrait des Académies de médecine ou des sciences, avait de quoi étonner autant les médecins que le grand public. De quoi s'agissait-il ?

Il se trouvait qu'un médecin français, le Dr André Gernez, affirmait avoir pu analyser le mécanisme de la cancérisation, en avoir résolu les énigmes et avoir mis au point une méthode

préventive radicale, capable de stopper net le début du processus cancéreux. Nouvelle confondante, car nous sommes en 2004 et il n'est apparemment rien sorti de cette découverte antérieure à 1971. Se pourrait-il que le « *silence volontairement érigé, concerté et maintenu* » auquel faisait allusion le président régional de l'Ordre ait effectivement perduré jusqu'à nous ? Ne sommes-nous pas saisis d'effroi devant une telle éventualité ?

Mais au fait, qui était donc ce docteur Gernez, auquel le Professeur Gellé accordait tant de crédit ?

André Gernez fut à l'âge de 21 ans le plus jeune médecin de France. Doué de capacités d'observation et de synthèse hors du commun, il effectue après la Seconde Guerre mondiale des voyages de travail dans les milieux médicaux de Suède (où il clarifie le syndrome de Plummer-Vinson et démontre son intérêt en cancérologie) puis des États-Unis. C'est en 1968 qu'il pose les bases fondamentales d'une nouvelle approche de la biologie : celle du milieu vivant, et il propose les "néopostulats biologiques", démontrant la différenciation des cellules en *reproductrices* et en *fonctionnelles*.

Médecin-chef à l'hôpital de Roubaix, André Gernez était durant les années 70 un médecin des plus classiques, mais à la fois un homme de terrain et un homme d'étude. Son sens de l'humain et son civisme ne pouvaient se satisfaire de ne pratiquer son métier que comme "rafistoleur-bricoleur" d'organismes délabrés. Aussi avait-il (et il a toujours) une âme de chercheur, de ce type d'homme qui veut toujours regarder ce qu'il y a derrière le décor et comprendre le pourquoi et le comment des choses de la vie. Aussi avait-il consacré une grande partie de son temps à la recherche fondamentale sur un certain nombre de pathologies et avait-il publié quatre ouvrages importants destinés en priorité au corps médical :

- *Néopostulats biologiques et pathogéniques* (163 pages),
- *La Carcinogénèse, mécanisme et prévention* (229 pages),
- *Le Cancer, dynamique et éradication* (203 pages),

- *Lois et règles de la cancérisation* (212 pages).

Tous ces livres avaient été édités par *La Vie Claire* entre 1973 et 1975. Était venu s'y ajouter un livre destiné au grand public, écrit avec la collaboration de Georges Beau sous un titre de la plus grande simplicité : *Le Cancer* et paru aux *Presses de la Cité*. J'ajoute que le Dr Gernez avait auparavant révélé à ses pairs le résultat de ses travaux en plusieurs exposés présentés à l'Académie des sciences. Et n'oublions pas que la brochure *Comment éviter le cancer* avait été diffusée par *La Vie Claire* en 1973 à 1 million d'exemplaires ! C'est dire qu'à ce moment, aussi bien le grand public que le milieu médical ne peuvent ignorer les propositions de Gernez. Nous avons vu que les Américains se sont mis en pointe dans cette affaire. Comment se fait-il qu'il n'en soit finalement rien sorti ? L'année 1974 sera décisive à cet égard.

Le 2 avril 1974, le Président Georges Pompidou décède des suites d'un cancer. Le 12 avril, le Président par intérim Alain Poher convoque le Dr André Gernez "pour parler du cancer". La France va-t-elle se décider à une action volontariste dans ce domaine, parallèlement à celle initiée aux États-Unis ?

Le 27 mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing est élu Président de la République française. Le 8 août 1974, le Président Richard Nixon est contraint de démissionner, suite au scandale du Watergate. Le Vice-Président Gerald Ford lui succède. En 1975, le nouveau Président des États-Unis a une entrevue à la Martinique avec le nouveau Président français. Celui-ci est accompagné notamment du Professeur Jean Bernard, l'un des membres les plus influents de l'Académie de médecine. C'est à partir de ce moment que le programme américain anticancer qui avait été lancé par Nixon est pratiquement abandonné. Quant à un programme français, il n'en sera jamais question. (Je rappelle au passage que le Pr Jean Bernard exigea que fut exclue de la Fondation de France la *Fondation pour l'homéopathie* créée par Christian Boiron. Ce fut

également Jean Bernard qui "étouffa" le dossier de la "machine anticancer" à la fin du mandat de Giscard d'Estaing, alors que celui-ci manifestait son intérêt pour l'invention de Priore. Il semble décidément que toute thérapie non-orthodoxe s'approchant du succès trouve Jean Bernard sur sa route...). L'information avait cependant fait son chemin et des dizaines de milliers de médecins américains avaient commencé sur eux-mêmes l'expérimentation de la méthode préventive Gernez. Il serait intéressant de savoir dans quelle proportion la fréquence des cancers a diminué dans cette population. Mais qui pourra jamais faire une pareille enquête épidémiologique ?

Que préconisait André Gernez ? Rien de moins que faire avorter le processus de cancérisation à son début, sans attendre le dépistage prétendu précoce mais qui est de fait toujours trop tardif, puisqu'une tumeur cancéreuse n'est décelable que lorsqu'elle a déjà plusieurs années de croissance à son actif et que le processus est devenu pratiquement irréversible. Ce que Gernez proposait, c'était d'adopter une tactique préventive systématique consistant à imbiber le terrain organique de substances détruisant les cellules cancéreuses dès leur apparition. Et l'ennemi étant alors en nombre infime, les quantités de substance à absorber par l'individu pouvaient l'être également et ne représenter donc aucune nuisance secondaire. D'autant que le Dr Gernez proposait un ingrédient efficace parfaitement banal et sans effet toxique, en l'occurrence l'*hydrate de chloral*, sédatif léger couramment utilisé. Et André Gernez précise, dans le texte d'une de ses conférences donnée en novembre 1988 :

« Ce produit est parfaitement bénin. À telle enseigne que vous l'administrez à vos bébés quand, nourrissons, ils "font leurs dents", sous forme de sirop Tesseyre, et que son absorption massive dans un but suicidaire (453 cas répertoriés) a pour seul résultat d'induire une grasse matinée. »

Ici, je devine que mon lecteur sent le sol se dérober sous ses

pas. Mais ce Pierre Lance est fou ! Qu'est-il en train de nous raconter ? Qu'un médecin français, directeur d'un hôpital d'une de nos grandes villes, parfaitement intégré dans le corps médical orthodoxe de notre pays, a découvert voici quarante ans le moyen d'une prévention absolue contre le cancer et que rien n'en a filtré, à l'exception d'une campagne d'information de *La Vie Claire* que tout le monde s'est empressé d'occulter, et de révélations fracassantes d'un Président américain tombées elles-mêmes aux oubliettes ? Non, ce n'est pas possible ! Ce n'est pas permis ! Ce n'est pas pensable ! Il y a une erreur quelque part. Gernez a dû se tromper. Des scientifiques ont vérifié les expériences. On a découvert des lacunes, des réactions imprévues, des impossibilités techniques ou biologiques. Il y a forcément une explication !

Oui, cher lecteur, il y a une explication, que le Dr Gernez a donnée lui-même, et dont on trouvera d'ailleurs la confirmation dans d'autres chapitres de ce livre. Mais elle est tellement incroyable, tellement affolante, tellement désespérante, qu'avant de vous la donner je dois éliminer vos doutes légitimes sur la valeur de la théorie d'André Gernez.

Commençons par le commencement : que se passe-t-il dans un organisme lorsque le processus cancéreux s'amorce ?

Penchons-nous tout d'abord sur quelques caractéristiques de la vie cellulaire, trop souvent ignorées ou bien oubliées. J'emprunte ici quelques paragraphes à la brochure de *La Vie Claire*, largement inspirée des livres de Gernez :

« Depuis 1840, des milliers de savants ont examiné au microscope des milliards de coupes de cellules provenant de millions de gens et personne ne s'est rendu compte que les cellules qui se divisent ne sont pas les mêmes que celles qui travaillent (qui assurent une fonction).

En raison d'une vision naïvement anthropomorphique, on a admis, il y a un siècle et demi, que la cellule travaillait et

procréait, alternativement, comme l'homme qui assure cette double fonction. Cette notion d'alternance resta, depuis qu'elle fut émise, un dogme aussi intangible que faux. En réalité, les cellules qui procréent et celles qui travaillent ne sont pas les mêmes ; de même que, dans un essaim d'abeilles, à partir d'œufs identiques, une option est prise qui sera irréversible : les unes deviennent reines qui procréent sans pouvoir travailler, les autres deviennent ouvrières mais sont stériles. »

(...) « La réalité est qu'une cellule génératrice qui se divise donne naissance à deux cellules filles, dont l'une prend sa place et le rôle de cellule génératrice, et dont l'autre devient fonctionnelle, ouvrière, et est inféconde, de sorte que simultanément la constance de la masse des organes est maintenue, et le remplacement des cellules ouvrières usées assuré.

La réalité de ce schéma a été confirmée par les contrôles de Fitzgerald. Ces mêmes contrôles ont démontré en outre que la cellule cancéreuse se particularise par le fait que les deux cellules filles sont génératrices, ce qui constitue la différence avec la cellule saine. On voit ce qui différencie essentiellement le cancer du tissu sain : le cancer s'accroît suivant une progression géométrique (2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, etc.) ; le tissu sain reste stable. »

Le processus cancéreux est donc ici clairement analysé. J'en donnerai pour ma part une explication psychosociologique, ce qui ne manquera pas de surprendre les personnes, scientifiques ou non, qui n'ont pas encore pris conscience que nos cellules sont des individus pensants et autonomes, comme je l'écrivais voici plus de trente ans dans la revue *L'Homme Libre* de mon ami Marcel Renoulet, dans un article intitulé *Le Cancer, mal politique*.

Lorsque, pour des raisons diverses, certaines de nos cellules jugent que notre communauté organique est entrée en état de disharmonie ou de décadence, elles se retirent du "contrat social" qui assemble notre individualité et elles entreprennent l'édification d'une société nouvelle, autrement dit d'un corps

nouveau. Dès cet instant, et selon une parfaite logique, leurs cellules filles deviennent toutes génératrices et aucune ne participe plus au fonctionnement normal de la société "répudiée".

Les cellules conformistes, inféodées à l'ordre établi, les considèrent donc comme "parasitaires" ou "anarchiques" (et, à l'étage biologique supérieur, les médecins les décrivent également ainsi). C'est à mon avis une erreur. Ces cellules sont au contraire, à mon sens, les plus saines et les plus créatives. Mais elles ne veulent plus participer à la survie d'un corps malsain au métabolisme corrompu. (Sur le plan de notre civilisation, un processus analogue a été décrit par la philosophe russo-américaine Ayn Rand dans son livre très profond *La Révolte d'Atlas*.)

Mais, me rétorquera sans doute le médecin, une telle démarche est utopique, puisque la tumeur ne peut pas, comme le ferait un fœtus, créer un corps nouveau à l'intérieur de celui dont elle se désolidarise. Si elle poursuit son développement indépendant, elle ne peut réussir qu'à tuer son hôte et à mourir avec lui. Sans doute. Mais, ou bien elle ne le sait pas (la tumeur n'a pas de cerveau, donc n'a pas, en principe, de direction, centrale capable d'analyse globale et de stratégie), ou bien elle le sait, mais elle agit en fonction de ce noble défi que proclament les révoltés de tous les temps et de tous les mondes : La liberté ou la mort !

N'oublions pas non plus que les unités de temps d'un être humain et celles d'une cellule ne sont pas identiques. Le temps que la tumeur fasse mourir son hôte, des milliards de cellules auront en elle "vécu leur vie". Ce qui justifiera amplement à leurs yeux, si j'ose dire, leur révolution. Et si l'on me fait remarquer que la tumeur n'en vit pas moins en parasite du corps, puisqu'elle se vascularise afin de pomper sa nourriture dans le réseau sanguin du "malade", je répondrai qu'un fœtus normal ne fait pas autrement. Aussi proposerai-je aux biologistes et aux cancérologues de se pencher plus attentivement sur le destin

possible d'une tumeur cancéreuse après l'opération d'un malade, c'est-à-dire après cette sorte de "césarienne" qu'ils viennent de pratiquer. Peut-être auraient-ils des surprises. Et je me demande en quoi se transformerait, au bout d'un certain temps, une tumeur cancéreuse placée dans une sorte de "couveuse" et convenablement nourrie. N'oublions pas que les cellules qui la composent portent le code génétique de l'individu dont elles sont issues. Qui sait si elles ne retrouveraient pas progressivement le comportement de cellules normales capables de spécialisation et dont les deux cellules filles seraient de nouveau différenciées, l'une en génératrice et l'autre en fonctionnelle. À ma connaissance, l'expérience n'a pas été tentée. Pourtant elle en vaudrait la peine. Car nous sommes encore loin d'avoir pénétré tous les mystères de la vie, et la vraie science ne doit connaître aucun tabou.

Voyons maintenant avec le Dr Gernez à partir de quel moment la tumeur cancéreuse - que nous continuerons pour le moment de considérer comme "ennemie", bien que son rôle initial soit certainement de nous apprendre quelque chose - peut être décelée par le médecin. Je reprends ici le livret de *La Vie Claire* :

« Le cancer atteint une masse de 1 milliard de cellules (c'est-à-dire 1 gramme ou 1 cm de diamètre) à la 8e année de son évolution. Cette taille de 1 cm est la taille que tout cancer doit atteindre pour être décelable. En dessous de cette taille, le cancer ne peut être diagnostiqué. Pendant toutes ces années de début d'évolution, il est ignoré, muet, et ne se traduit par aucun trouble. Le porteur n'en est pas conscient et le médecin ne peut le déceler.

Quand il est décelé, donc décelable, le cancer a donc évolué, sans qu'on n'ait rien fait pour le détruire, pendant une très longue période (8 ans pour le cancer du sein, 11 ans pour le cancer du poumon, 15 ans pour les sarcomes, etc.) Que de temps perdu quand on considère que plus le cancer est attaqué

précocement, plus grandes sont les chances de le détruire, et plus cette destruction est facile. (...)

Cette étape de 1 million de cellules est décisive. À partir de cette masse, le cancer devient en effet irréversible et cela pour une raison mécanique. Les cellules situées au sein de la tumeur ayant atteint cette taille perdent en effet à tout jamais l'occasion d'un contact avec les cellules saines et la compétition disparaît : la sélection naturelle ne joue plus et ne pourra plus jouer. En effet, la sélection naturelle, c'est-à-dire la concurrence entre individus, ne joue que s'il y a contact, donc contiguïté entre les individus en compétition. De sorte que, au fur et à mesure de l'accroissement de la tumeur, la sélection s'effectue en fonction de la surface du cancer (c'est-à-dire suivant une fonction au carré) tandis que la masse du cancer progresse suivant le volume (c'est-à-dire suivant une fonction cubique), soit beaucoup plus vite. Donc, à partir du moment où certaines cellules cancéreuses échappent au contact avec les cellules saines, ce que permet un volume suffisant de la tumeur, aucune contrainte ne s'exerce et ne s'exercera plus contre leur développement. »

Ce qui revient à dire que toutes les thérapeutiques classiques interviennent trop tard pour être réellement efficaces. On me dira qu'il y a tout de même des cancéreux qui guérissent. Certes, quoique bien peu. Mais personne n'est capable de dire pourquoi ils ont guéri vraiment, même si leur médecin traitant se rengorge et se félicite de son succès apparent. Par exemple, certains cancéreux ont guéri parce qu'ils ont eu recours à un traitement complémentaire ou alternatif "illégal" (Priore, Solomidès, Beljanski, Naessens ou autre) mais se sont bien gardés de le dire à leur cancérologue officiel, craignant d'attirer sa désapprobation furieuse ou ironique, ce qui est généralement le cas.

Mais d'autres ont également guéri pour une raison indécélable, soit parce que l'écoute attentive et la sollicitude bienveillante d'une équipe médicale sympathique et dévouée, comme il en existe heureusement, les a fortifiés psychiquement par une

reprise de confiance et un puissant "effet placebo" ; soit encore parce qu'ils ont soudain assimilé l'avertissement lancé par le cancer et ont compris qu'ils vivaient jusqu'alors déraisonnablement. Confrontés au stress du terrible diagnostic, ils en ont été affaiblis dans un premier temps, mais ont peut-être, dans un second temps, vécu une prise de conscience assortie de bonnes résolutions (comme celle de ne plus fumer, par exemple). Or, nul ne sait quel peut être l'effet interne d'une prise de conscience d'un malade, étant donné que le physiologique et le psychologique sont intimement liés dans notre corps et à jamais non-séparables.

Cependant, laissons de côté l'aspect *guérison* pour revenir à l'aspect *prévention*, qui était le souci primordial du Dr Gernez, et reparlons de ce fameux hydrate de chloral, qui représente, selon lui, l'arme absolue et atoxique permettant d'attaquer le cancer dès sa naissance, lorsqu'il est encore invisible et indécélable.

Et tout d'abord, demandons-nous comment André Gernez a découvert cet agent miraculeux. Tout simplement en analysant une statistique très étrange révélant que les personnes atteintes d'une certaine pathologie semblaient immunisées contre le cancer. Au cours de sa conférence de 1988 dont je vous parlais, qui fut donnée à Nancy devant les membres d'une association animée par le Dr Jean-Pierre Willem (un autre grand "combattant de la santé" toujours au créneau), à la question de savoir si l'on avait une confirmation fiable de l'efficacité du produit qu'il conseillait, le Dr Gernez répondit ceci :

« Oui, et je choisirai volontairement une expérimentation fondée sur des milliers de cas et établie sur près d'un siècle, ce qui la rend indiscutable. La voici : la seule fraction de la population qui échappât au cancer était constituée par les malades mentaux internés. On s'en rendit compte en 1938. Cet étrange phénomène intrigua beaucoup sans qu'on en trouvât la raison. Trente ans plus tard, on vérifia de nouveau dans tous les pays européens, de la Grèce à la Russie, de l'Italie à l'Angleterre, si ce privilège détenu par les schizophrènes persistait et l'on

constata qu'il était généralisé. À quoi était-ce dû ?

Au simple fait qu'on administrait à ces malades un sédatif pour les tenir tranquilles dans les dortoirs. Ce sédatif était l'hydrate de chloral. Or, ce produit est en même temps un antimitotique, un anticancéreux si vous préférez, le premier antimitotique que l'on ait découvert. Cet effet anticancéreux est trop faible pour qu'on l'ait retenu dans le traitement des cancers, mais il est largement suffisant pour détruire les quelques cellules instables et vulnérables qui l'initient.

Quand, il y a 20 ans, on abandonna ce sédatif au profit de dérivés du largactyl, qui ne sont pas des anticancéreux, les malades mentaux retrouvèrent et ont actuellement le même taux de cancérisation que la population générale. »

Le Dr Gernez, qui nous expliquait cela il y a 16 ans, ne nous précisait pas si l'on avait décidé de redonner de l'hydrate de chloral aux schizophrènes, puisque l'on savait qu'il les protégeait du cancer. Il ne le savait peut-être pas. Je ne le sais pas davantage aujourd'hui. Mais je suis prêt à parier un magnum de champagne que personne ne s'en est soucié.

Bref, le Dr Gernez recommandait, et recommande toujours, une cure annuelle de quelques jours d'une dose minime d'hydrate de chloral. À ceux qui manifestaient leur réticence à l'absorption de produits chimiques même très anodins, le Dr Gernez répondait que, compte tenu de l'importance du facteur de risque de cancer qui nous menace tous, avaler quelques jours par an une drogue si légère que l'on n'hésite pas à la donner aux nourrissons, c'eût été se priver sans raison valable d'une excellente assurance sur la vie.

La démonstration du Dr Gernez me semble tout à fait convaincante, et ceci nous ramène à la question cruciale : par quel sortilège diabolique cette méthode de prévention absolue a-t-elle été si radicalement écartée que plus personne n'en parle ?

À la fin de sa conférence de 1988, alors qu'il se démène depuis déjà plus de vingt ans pour faire agréer sa méthode de prévention active, André Gernez a plus ou moins deviné ce qui entrave sa propagation et il émet, avec beaucoup de discrétion, et même de timidité, une hypothèse si effrayante qu'il ose à peine la révéler autrement que par une simple allusion. Il termine ainsi sa causerie :

« Je ne m'étendrai pas sur les détails de la procédure, car le temps est venu de conclure et de répondre à vos questions.

La première sera peut-être : puisque c'est simple, bénin et efficace, pourquoi le ministère de la Santé n'introduit-il pas cette procédure dans le public ? –La réponse est que le cancer n'est pas qu'une maladie, il est aussi une activité sociale avec des implications multiples auxquelles même un ministre ne peut échapper. »

Bien qu'il n'en dise pas davantage, tout le monde a compris et chacun se remémore la sentence fameuse : « Le cancer fait vivre plus de gens qu'il n'en tue ». Alors il faut bien se rendre à l'évidence, une évidence terrifiante qui témoigne à elle seule du degré de décadence, de corruption et d'immoralité atteint par notre civilisation : On ne veut pas vaincre le cancer !

On ne le veut pas, car c'est une industrie qui rapporte gros, qui nourrit des millions de personnes tirant leur subsistance de la souffrance et de la mort d'autrui, tout en se persuadant qu'elles font de leur mieux ; une industrie qui assure aisance et prestige à des bataillons de mandarins dorés sur tranche qui étouffent leurs scrupules avec une facilité déconcertante. Cette même facilité qui faisait déclarer un jour à un trafiquant de drogue sud-américain : « Grâce à moi, des milliers de paysans colombiens peuvent nourrir leur famille ! » Il est si facile de se justifier, de se dire qu'on n'a rien à se reprocher et que toutes les propositions des novateurs ne sont que des rêves d'illuminés ou des ruses de charlatans.

Parfois, pourtant, la conscience se réveille et c'est alors très douloureux, souvent même intolérable. Dans son livre *Les*

charlatans de la médecine, le Dr d'Autrec rapporte que le Professeur Antoine Lacassagne, l'un des plus prestigieux cancérologues parisiens, avant de se suicider, avait laissé une note disant : « *J'ai commis une terrible erreur. Je ne peux pas le supporter !* » À quoi faisait-il allusion ? Je ne sais. Mais j'ai souvenance que Lacassagne fut le principal opposant à la Machine Priore à l'Académie de médecine, donc l'un des principaux responsables, avec Jean Bernard, de l'enterrement de cette invention prodigieuse qui détruisait les tumeurs par rayonnement électromagnétique.

On ne peut se résoudre à croire que des hommes apparemment de bonne moralité puissent faire échec sciemment à une découverte capitale pour la santé humaine. Mais ils ne le font pas sciemment. Ou plutôt ils se bouchent les yeux et les oreilles. Et c'est un comportement plus courant que l'on croit. Sinon, comment expliquerait-on, par exemple, qu'un sensible et merveilleux poète comme Louis Aragon, membre du Comité central du Parti communiste français, ait pu accepter sans mot dire le despotisme et les crimes du stalinisme ?

Pour tenter de comprendre l'incompréhensible, il faut se mettre soi-même par la pensée en situation de danger potentiel. Faites un test, ami lecteur. Imaginez que vous êtes un ingénieur spécialisé de haut niveau construisant des plates-formes en mer pour une grande compagnie pétrolière. Vous avez une situation enviable et vous faites partie de l'élite technologique de la société moderne. À la seule lecture de votre carte de visite, n'importe quel quidam est pénétré d'admiration et de respect. Et vous voyez débarquer chez vous un inventeur enthousiaste venant vous révéler qu'il a mis au point le moteur à eau claire et que, bientôt, plus personne n'aura besoin d'essence. De surcroît, il ajoute, avec une admirable candeur, qu'il compte sur vous pour faire connaître son invention. C'est-à-dire qu'il vient vous proposer tout bonnement de vous suicider socialement pour lui faire plaisir, et aussi pour que tous les paysans chinois puissent bientôt rouler en décapotable. Allez-vous sans la moindre hésitation le serrer

dans vos bras en lui disant : "Bravo ! Vous pouvez compter sur mon aide et mon soutien !" ? En fait, vous serez totalement paniqué, et votre premier réflexe, je vous en fais le pari, sera bien plutôt de lui dire : "Holà ! Holà ! doucement, voyons cela de plus près. Un moteur à eau claire ? Vous n'y allez pas un peu fort l'ami ? Cela m'a tout l'air d'une idée farfelue." Et il y a les plus fortes chances que vous freiniez son élan des quatre fers.

Vous dites ? Je vous calomnie ? Vous êtes d'une scrupuleuse honnêteté, capable de pousser celle-ci jusqu'à l'héroïsme ? D'accord, admettons. Mais vous n'êtes pas tout seul. Et dès que vous allez emmener votre nouvel ami et ses plans mirifiques dans les somptueux bureaux où s'édifie l'avenir du monde, vous allez vous heurter à la levée de boucliers de la légion formée en tortue de tous ceux qui ne sont pas des héros, ni des créateurs, ni des visionnaires, et, croyez-moi, ça fait du monde !

Les hommes sont ce qu'ils sont, et il faut faire avec. Informons-les, secouons-les, réveillons-les, essayons même de leur faire honte, mais ne les méprisons pas trop. Que celui qui n'a jamais failli leur jette la première pierre.

C'est donc avec une amertume tempérée de philosophie que le Dr Gernez tentait d'expliquer à ses auditeurs pourquoi sa méthode préventive n'avait pas obtenu le succès espéré. Mais il n'était pas pour autant défaitiste. En 1988, il pensait qu'il fallait seulement prendre patience, sachant que le monde était rétif aux changements soudains qui obligent tant de gens à se recycler. Aussi déclarait-il :

« La seconde (question que vous me poserez) sera, je présume : puisque ce n'est pas possible en France, pourquoi ne pas passer à l'étranger ? –C'est fait et le National Cancer Institute américain vient d'introduire officiellement, le 30 septembre 1987, –je cite –"cette première tentative scientifique de prévention active du cancer à la place de la simple suppression des facteurs de cancérisation".

André Gernez se forçait encore à l'optimisme. Il n'ignorait pas que les Américains sont souvent plus ouverts et plus novateurs que les Européens et que, si une découverte réussit chez eux sa percée, elle a toutes chances de revenir chez nous un peu plus tard. C'est ce qu'il espérait encore. Il oubliait que le *National Cancer Program Plan*, qui avait reçu en 1976 le soutien de Richard Nixon, et qui reprenait dix ans plus tard et presque mot pour mot la thèse de Gernez, était tout simplement tombée à l'eau. Nous sommes en 2004, et le corps médical international continue de torturer les malades à coups de chimiothérapie et de radiothérapie en essayant de faire croire qu'il en guérit quelques-uns au moyen de ces techniques agressives et barbares.

S'il est incontestable que l'occultation de la méthode Gernez est un pur scandale médical - un de plus ! -, je ne puis toutefois celer mes réserves en ce qui concerne son principe. Car il faut toujours s'efforcer d'aller jusqu'au bout d'une théorie et envisager toutes ses conséquences à long terme et notamment, ce que tout le monde oublie en général, ce que peut être son impact sur l'évolution de l'espèce humaine. Or, imaginons un instant que la méthode Gernez, soutenue par Nixon, ait conquis le monde il y a trente ans. Imaginons que tous les humains aient pu se prémunir contre le cancer par une petite cure annuelle d'hydrate de chloral bon marché, qu'en serait-il résulté collectivement ?

À l'évidence, les irresponsables et les insoucients qui constituent la majeure partie de notre espèce se seraient laissés aller à toutes les formes d'intempérance. La crainte du cancer étant évacuée, on aurait vu exploser en revanche l'alcoolisme, le tabagisme, l'obésité, le diabète, etc., que nous ne parvenons même pas à juguler aujourd'hui, malgré la menace cancérigène toujours présente et de mieux en mieux annoncée. Quant aux mesures gouvernementales de lutte contre les pollutions agricoles et industrielles cancérigènes, déjà terriblement insuffisantes, elles seraient certainement passées à la trappe.

Qu'on m'entende bien : Farouche partisan de la plus totale liberté/responsabilité individuelle, donc de la libre diffusion de toutes les découvertes, je m'indigne sans retenue de l'étouffement de la méthode Gernez et de bien d'autres. Mais à titre personnel, je réserve ma préférence à une hygiène de vie responsable et à l'autodiscipline. Je ne doute pas que cette attitude ait été aussi celle d'Henri-Charles Geffroy. D'ailleurs je constate que dans la brochure qu'il édita en 1973 *Comment éviter le cancer...*, les auteurs passent rapidement sur l'effet préventif de l'hydrate de chloral et consacrent la seconde moitié du livret aux *Éléments de la cure anti-cancéreuse*, qui sont essentiellement des règles de diététique et d'hygiène de vie. On y lit notamment :

« La possibilité d'une prévention du cancer par un simple renforcement des défenses de l'organisme contre la cancérisation résulte du caractère fragile et spontanément réversible qui est l'état naturel des premières cellules cancéreuses. »

On y recommande notamment la réduction du volume alimentaire, principale cause de tous les désordres métaboliques et organiques :

« Le Pr Walford, Prix Nobel, constatait encore récemment que lorsqu'on réduit d'un tiers la ration alimentaire des animaux d'expérience (en maintenant une ration complète de vitamines et aliments essentiels), ils contractent 10 à 60 % de cancers en moins. (...) Du point de vue alimentaire, c'est le sucre qui présente le plus d'importance. Le tissu cancéreux est avide de sucre. Il en consomme d'autant plus qu'il végète plus activement et tous les expérimentateurs ont remarqué que la réduction des sucres rend plus difficile la cancérisation provoquée. Avec une réserve toutefois. L'illustre savant allemand Warburg, Prix Nobel, attira l'attention sur le fait que le cancer était incapable d'utiliser le sucre de canne. » (Dans ce paragraphe, passages soulignés par moi).

L'accent est également mis sur l'utilité de la forte fièvre. (Ce qui

est d'ailleurs valable pour toutes les maladies, la fièvre étant la plus efficace réaction de défense de l'organisme.)

« Au demeurant, les seuls et rares cancers dont la guérison est spontanée (1 cas sur 90 000) guérissent toujours à la suite d'une fièvre intense et prolongée. (...) »

(J'ignore comment a été trouvée cette proportion de 1 sur 90 000, personne au monde n'ayant la possibilité de dresser à ce sujet une statistique fiable. Aussi, témérité pour témérité, j'avancerai quant à moi une proportion d'au moins 10 % de guérisons spontanées.)

La carence en oxygène est également cause de cancérisation, d'où l'importance d'une respiration profonde et fréquente dans un air aussi pur que possible, car les seules cellules qui peuvent se passer d'oxygène sont justement les cellules cancéreuses, qui sont donc favorisées lorsque l'organisme est mal oxygéné. (D'où l'intérêt préventif anticancéreux de l'oxygénation catalytique inventée par le chimiste René Jacquier - voir mon premier volume.) Sont également prônés, bien entendu, l'activité physique de plein air, la consommation abondante et régulière d'aliments riches en vitamine C (fruits et légumes frais) mais également de ceux qui sont riches en magnésium, élément indispensable à une bonne santé cellulaire.

Si ces pratiques naturelles ont ma préférence, elles n'ôtent rien à la valeur de la *prévention active* du Dr Gernez au moyen d'un antimitotique léger, ni à la culpabilité de ceux qui l'ont occultée, car elle devrait être connue de tous, chacun devant être en mesure de faire librement ses choix. Mais la nomenclatura médico-pharmaceutique qui a confisqué le pouvoir dans nos pseudo-démocraties est habile à exploiter la crédulité des masses et à enfouir profondément dans l'oubli toute innovation de nature à mettre en péril son hégémonie.

Je ne puis toutefois celer à mes lecteurs que la thèse d'André Gernez selon laquelle la prise d'hydrate de chloral par les schizophrènes expliquerait qu'ils soient épargnés par le cancer a été contestée par d'autres chercheurs (tout aussi indépendants et maudits que lui-même), notamment le Dr Michel Moiroth dans son ouvrage *Origine des cancers* (Ed. Les Lettres Libres). Michel Moiroth fut l'un des premiers à défendre l'hypothèse que la cause essentielle du cancer est d'ordre psychologique.

Il effectua dès les années soixante des enquêtes systématiques pour démontrer le bien-fondé de cette théorie, et sa démonstration fut des plus convaincantes. Pour la résumer très succinctement, disons que le cancer serait fondamentalement provoqué par un sentiment de culpabilité (justifié ou non) et le désir inconscient et morbide d'une autopunition mortelle. Et selon Moiroth, les schizophrènes échapperaient au cancer en raison précisément de leurs dispositions mentales, et non à cause du somnifère léger qu'on leur administre. Confirmation lui en a été fournie par quelques chefs de services d'hôpitaux psychiatriques n'administrant plus d'hydrate de chloral à leurs patients schizophrènes depuis des années et constatant qu'ils demeuraient toujours indemnes de cancer.

Si crédible que soit son analyse, Moiroth n'a pas su échapper à un certain absolutisme, malheureusement assez courant chez les découvreurs de génie, qui tendent à faire de l'explication qu'ils ont trouvée la seule et unique vérité. Qu'un psychisme perturbé par des émotions traumatisantes puisse favoriser l'apparition d'un cancer, c'est une réalité de mieux en mieux admise. Mais cela ne signifie pas pour autant que fumer soixante cigarettes par jour ne cancérisera pas vos poumons si votre mental est parfaitement serein. À moins de considérer que la tendance au tabagisme est en elle-même un symptôme de dépression latente, ce qui est très plausible. Mais alors la proportion de prédéprimés potentiels dans les populations modernes serait proprement phénoménale, hypothèse que l'on ne saurait écarter, compte tenu des multiples agressions psychologiques dont sont victimes les humains

d'aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, les mandarins étant demeurés tout aussi imperméables à la thèse Moirost qu'ils le furent à la thèse Gernez, la seconde ne saurait être effacée par la première.

Seules, des expérimentations consciencieuses et de longue durée pourraient les départager. Personne ne se souciant de les conduire, nous avons deux « savants maudits » au lieu d'un, voilà tout.

Et la vraie science reste en panne...

GASTON NAESENS

(1921)

En 1964, ma mère avait acquis les trois derniers tomes du livre en cinq volumes de Jean Palaiseul paru chez Robert Laffont et intitulé *Tous les moyens de vous guérir, interdits aux médecins*. Titre choc, à l'évidence, et quelque peu forcé, car aucun de ces moyens ne pouvait être interdit aux médecins, du moins tant qu'ils respectent le serment d'Hippocrate.

Je n'avais pas lu ces livres à l'époque, car ils n'entraient pas dans le cadre de mes préoccupations du moment. (J'étais alors plongé dans les mythologies grecque, celtique et nordique pour écrire mon livre sur *La naissance des dieux*.) Il m'était cependant difficile d'échapper à ces "Oh !", ces "Ah !" et ces "Eh bien ça alors !" que ma mère jetait à la cantonade quand il lui arrivait de lire auprès de moi l'un des ouvrages de Palaiseul. De sorte que ma curiosité avait été suffisamment piquée pour que je les feuillette un peu. C'est la première fois que je lus le nom de Gaston Naessens. Des années plus tard, je lus ces livres complètement, et c'est ainsi que je découvris quelques-uns de ces "savants maudits" dont je n'allais pas manquer de me souvenir au moment d'aborder la rédaction des présentes pages.

Lorsque je relus tout récemment le chapitre qui le concernait, je me suis demandé si ce chercheur, qui défraya la chronique dans les années cinquante, était encore de ce monde. Comme nous disposons aujourd'hui de ce formidable instrument d'auto-information qu'est Internet, je tapai son nom sur un moteur de recherche, et j'eus la bonne surprise de constater, non seulement que Gaston Naessens était encore parmi nous, mais qu'il menait toujours une grande activité. Établi au Canada depuis 1964, il continue de fabriquer son anti-cancéreux, le 714-X, qui est diffusé dans près de 80 pays. Car Naessens (*prononcez nassince*) a

dû, comme tant d'autres, fuir le "pays des droits de l'homme" où les hommes n'ont pas le droit de se soigner à leur guise et doivent passer sous les fourches caudines de la cléricature médicale.

C'est en 1950 que le biologiste Gaston Naessens (né à Roubaix en 1921) mit au point un médicament anti-cancéreux avec lequel il obtint des guérisons spectaculaires. On conviendra que c'était absolument inadmissible ! Encore un non-médecin qui, sous prétexte qu'il connaissait la biologie, croyait pouvoir faire mieux que les médecins qui, eux, connaissent la médecine. Le seul problème c'est que, sans la biologie et sans la chimie, disciplines dans lesquelles la plupart des médecins sont d'une ignorance crasse, la médecine n'est plus qu'une partie de colin-maillard dans un magasin de porcelaines.

Dès la fin des années quarante, Naessens émet l'hypothèse que le cancer est, non pas, comme on le croit généralement, un désordre général qui se localise, mais, tout au contraire *un désordre local qui se généralise*. C'est déjà une contestation capitale du dogme en vigueur, au grand dam de tous ceux qui pantouflent dans le système. (À mon avis, il n'y a pas lieu d'opposer les deux thèses, qui peuvent être vraies tour à tour, en fonction de la diversité des cas individuels.)

Oui, je sais, on ne peut pas accuser de "pantoufler" des médecins qui se donnent un mal de chien pour tenter de guérir leurs malades. Mais l'expérience psychologique nous apprend que certaines personnes peuvent faire preuve d'une grande énergie dans leur travail, tout en étant sous l'emprise d'une *paresse intellectuelle inconsciente* qui paralyse leurs capacités de remise en question. Ce phénomène explique à lui seul toute la pesanteur des routines et des conservatismes. On se donne bonne conscience parce qu'on fait de son mieux, mais on n'a pas la capacité mentale ou la force de caractère de remettre en cause le système qui nous a nourris et que le consensus de l'entourage confirme. Il faut pour cela être de la graine de rebelle, et ce n'est

pas la même que celle des "bons élèves".

Certains de mes lecteurs s'imaginent parfois que je juge de haut mes semblables, voire que je les méprise. Ils se trompent. J'ai eu dans mon parcours personnel sans doute moins de mérite que de chance, la toute première étant d'avoir eu des parents merveilleux, aussi passionnés de liberté que dépourvus de vanité, qui m'ont permis d'échapper à tout conditionnement religieux, politique et social. J'ai pu en outre, tout au long de ma vie déjà longue, demeurer indépendant et n'entrer jamais dans une hiérarchie, une coterie, une chapelle, ce qui m'a épargné les chaînes et boulets de tout le train social, dans lequel se débattent ceux qui veulent "arriver" sans se demander dans quel état. Je ne me crois pas d'une essence supérieure, et si je connais les faiblesses des hommes, c'est avant tout parce que je connais les miennes. Presque tout ce que je sais en psychologie, je l'ai appris par l'introspection, car j'ai toujours appliqué la maxime des Grecs : « *Connais-toi toi-même, et tu connaîtras l'univers.* »

Donc, à la fin des années quarante, un jeune biologiste français, passionné de recherche, applique son esprit inventif à trouver le moyen d'agir directement sur les cellules cancéreuses. En fait, il cherche à influencer sur les processus permettant la prolifération des tumeurs. En juin 1945, il est diplômé de l'Union Scientifique. C'est une structure créée pendant la guerre par des professeurs de Lille réfugiés à Nice. En 1949, Gaston Naessens parvient à mettre au point un médicament dont l'objectif est d'enrayer l'aspect "fermentation" des tumeurs cancéreuses. Ce produit transformait la lécithine des tissus en lysocithine. Fabriqué par un laboratoire suisse, ce médicament fut vendu par les pharmaciens, en France et en Suisse, de 1950 à 1960.

Mais Naessens, dont rien n'arrête la créativité, a mis au point un nouveau microscope grâce auquel il établit lui-même des diagnostics de cancer. Après quoi il prescrit son produit, alors appelé le GN-24, lequel se révèle extrêmement efficace sur les

sarcomes, des cancers qui se déclarent dans les tissus conjonctifs. C'en est trop pour le "tyrannosaure" médical, qui considère le cancer comme sa "chasse gardée". Il passe à l'attaque du trop talentueux franc-tireur.

L'épopée judiciaire qui se déroule alors vaut son pesant d'autoclaves ! En effet, menacé des foudres de la justice, Naessens suspend ses traitements aux malades, qui l'attaquent à leur tour. Entre l'exercice illégal de la médecine et la non-assistance à personne en danger, Naessens est pris entre le marteau et l'enclume. Je cite ici Jean Palaiseul :

« C'est la plume et la verve féroce de Courteline qu'il faudrait pour exposer la situation de M. Naessens, qui se trouve tomber deux fois sous le coup de la loi : une première fois parce qu'il soignait des malades sans avoir le diplôme de docteur en médecine, délit prévu par l'article 372 du Code de la Santé ; une seconde fois parce qu'il a refusé de soigner ces mêmes malades qui sont en danger de mort, délit poursuivi par l'article 63 du Code pénal... »

En juin 1956, perquisition chez Naessens et saisie des ampoules de son remède. Mais l'inspecteur de la Santé publique, qui, par chance, est un être humain véritable, lui en laisse une quantité suffisante pour ses patients en cours de traitement. Le 15 mars 1957, seconde perquisition et, le 28 mars, on pose les scellés sur son matériel et sur la porte de son laboratoire. Il ne peut plus soigner ses malades. Tout cela parce qu'une de ses patientes, qu'il avait soignée en 1953, a eu la malencontreuse idée d'aller voir un médecin de l'orthodoxie et de lui parler de Naessens. Ce dernier racontera à Jean Palaiseul :

« Entretemps, le médecin qui m'avait dénoncé avait continué à bourrer de morphine la malade qui avait eu le tort de ne pas s'en tenir au verdict fatal qu'il avait émis et d'essayer de guérir hors des règles officielles. La malheureuse a eu ainsi 4 308 ampoules de morphine. (...) Elle a tenu un an et douze jours avant de succomber à cette intoxication massive. Pourtant ce

n'est pas son médecin qui a été poursuivi et que l'on a empêché d'exercer ; c'est moi... »

Naessens habite alors à Chelles où les malades abandonnés viennent le supplier de les traiter. Il est contraint de les renvoyer. Ceux-ci alertent le ministre de la Justice. Quinze jours plus tard, n'ayant pas de réponse, ils organisent une manif et distribuent des tracts ainsi libellés :

« Vous qui êtes abandonnés par ceux qui ont le monopole de la médecine officielle, vous qu'un juge d'instruction sans pitié empêche de recevoir des soins indispensables, venez manifester votre volonté de vivre le mardi 16 avril 1957, devant le ministère de la Justice, 13, place Vendôme. »

Au jour dit, la police disperse les manifestants...

Gaston Naessens sera condamné une première fois pour "exercice illégal de la médecine", selon la formule aussi stupide que consacrée. Car la seule chose qui devrait compter en matière de médecine, c'est le fait de *guérir*. Que l'on condamne des gens qui ont prétendu guérir mais qui ne guérissent pas, soit. Mais à partir du moment où un homme compétent obtient des résultats supérieurs à ceux obtenus par les soigneurs qui ont le droit légal d'exercer, on doit lui accorder ce même droit, sous réserve, bien sûr, qu'une commission d'enquête loyale ait bien établi qu'il guérissait.

Au début des années cinquante, Gaston Naessens était déjà persuadé de l'existence de micro-organismes qu'il ne pouvait pas apercevoir au moyen des microscopes classiques. Soucieux de confirmer son intuition, il se lance lui-même dans la mise au point d'un microscope très spécial, avec le concours d'artisans opticiens de Leitz, en Allemagne. Par la suite, il perfectionnera encore l'appareil grâce à des procédés électromagnétiques. Cette performance technico-scientifique, qui fera l'étonnement des professionnels de l'optique, témoigne à elle seule du génie de ce chercheur polyvalent.

On pourrait s'étonner qu'un biologiste soit contraint de créer

son propre microscope, alors que cela relève d'une discipline bien éloignée de la sienne et qui ne manque pas de spécialistes. Et pourtant, cette démarche a sa logique : celui qui sait ce qu'il cherche connaît mieux que quiconque ce qu'il lui faut exiger de ses instruments. Or, Naessens se heurtait à une difficulté majeure dans l'observation des infiniment petits. Si les microscopes électroniques permettent d'énormes grossissements avec une résolution de 30 à 50 angströms, les corpuscules observés doivent être séchés et fixés, de sorte qu'on ne voit que leur "squelette". Le microscope de Naessens (qu'il nomme *somatoscope*) offre des grossissements de 30 000 fois avec une résolution de 150 angströms. Mais surtout, il permet d'observer directement la matière vivante et de suivre l'évolution des micro-organismes, dans le sang par exemple. C'est un progrès considérable qui aurait dû, à lui seul, valoir à Naessens tous les honneurs de la communauté scientifique. Les professeurs Bienenstock et Perey disaient de cet appareil : « *Nous avons personnellement observé ce microscope et nous le considérons de très loin supérieur à tout ce que nous avons pu obtenir avec les microscopes commerciaux disponibles.* » Quant à M. Rolf Wieland, directeur de Zeiss Canada, il fut si impressionné par l'appareil de Naessens qu'il lui proposa de monter son équipement sur l'un des plus récents modèles de microscope de Zeiss.

Cette affaire de microscope m'interpelle au plus haut point. Je me demande en effet comment les détracteurs de Naessens peuvent contester honnêtement les découvertes d'un chercheur qui est seul au monde à disposer du meilleur des microscopes utilisables en microbiologie, alors qu'ils n'ont eux-mêmes que du matériel aux performances très insuffisantes. Mais suis-je bête ! A-t-on besoin d'un super-microscope quand on ne veut surtout pas regarder ? Le microscope de Naessens n'est en somme qu'une nouvelle édition de la lunette de Galilée.

En 1952, son microscope inégalable lui a donc permis d'observer des corpuscules différents des virus et des bactéries,

que personne n'avait pu voir avant lui. Il leur donne le nom de *somatides*. Il observe que les somatides se transforment en fonction de l'état du système immunitaire de la personne et il en déduit qu'à l'aide d'un simple test sanguin, il serait possible de dépister des maladies dégénératives comme le cancer.

Selon Naessens, les somatides seraient la plus petite entité vivante connue, et *l'élément organisationnel fondamental* des êtres vivants. (C'est-à-dire l'équivalent de ce qu'Antoine Béchamp avait nommé *microzyma*.) Et il constate que ces particules, dont le noyau est chargé positivement et la membrane négativement, sont présentes dans le sang des animaux et des humains. Poursuivant méthodiquement ses recherches, il multiplie les expériences et il s'aperçoit, en 1959, qu'en injectant à des chevaux des cultures de somatides de cancéreux, il suscite chez les animaux une forte réaction immunitaire. Et il obtient chez des souris un effet anti-cancéreux en leur injectant une gammaglobuline qu'il extrait du sang des chevaux traités. Il vient de découvrir *l'Anablast*, qui va le rendre célèbre dans le monde entier.

Naessens obtient en 1961 un brevet pour l'Anablast et il dépose à l'Académie des sciences de Paris, le 3 juillet 1963, une publication scientifique portant le numéro 14 405. De nombreux médecins français, consciencieux et honnêtes, se désespérant de ne pouvoir guérir certains cas de cancer, se décident à prescrire l'Anablast à quelques-uns de leurs patients. Ils obtiennent le plus souvent d'excellents résultats et l'intérêt pour le produit de Naessens se développe rapidement, jusqu'au jour où un journal britannique, en janvier 1964, annonce qu'un chercheur français a mis au point un traitement anti-cancéreux qui fait merveille. La nouvelle, aussitôt reprise par de nombreux médias, fait le tour du monde en quelques jours. Gaston Naessens est à l'époque installé en Corse, et l'île voit débarquer quelque dix mille personnes impatientes de recevoir le médicament-miracle. Alors commence vraiment "l'Affaire Naessens".

Affolé, le gouvernement français expédie en Corse 350 gendarmes pour "rétablir l'ordre". On se demande de quel ordre il

s'agit, puisque ces dix mille touristes d'un nouveau genre, qui remplissent en plein hiver les hôtels et les restaurants corses, sont certainement les bienvenus et n'ont sans doute pas l'intention de dresser des barricades. Mais il y a longtemps déjà que le pouvoir politique français est noyauté et manipulé par les pontifes de la médecine, ce qui n'ira qu'en s'aggravant jusqu'à nos jours.

Les autorités contraignent Naessens à déclarer publiquement qu'il ne lui est plus possible de fabriquer l'Anablast. Le chercheur ne résiste pas à l'injonction (que pourrait-il faire contre 350 gendarmes ?) et sans doute est-il aussi quelque peu débordé par cette soudaine avalanche de patients. Il rentre aussitôt à Paris, en espérant que ce tintamarre va obliger les officiels de la médecine à reconnaître la valeur de l'Anablast, car son médicament et lui-même font alors les gros titres de toute la presse.

Décidément, ces chercheurs indépendants se font toujours des illusions. Sûrs de leurs travaux, ils ont toujours quelque peine à comprendre que *plus* ce qu'ils font a de valeur et *moins* ils ont de chances que ce soit accepté par la "nomenklatura", qui dresse un barrage bétonné contre tous les trouveurs qui ne sont pas du sérail.

C'est le professeur Denoix, directeur de l'institut de cancérologie Roussy de Paris, qui examine des échantillons de l'Anablast. Quelques jours après les avoir reçus, il déclare que le produit n'a aucune valeur. Et il ajoute que les somatides de Naessens ne sont que des "figures myéliniques" connues, artéfacts de coloration des frottis sanguins. Naessens est sidéré. Il affirme qu'il est impossible de démontrer quoi que ce soit sur la valeur de l'Anablast en un si court laps de temps et en conclut que le professeur Denoix, grand patron de la cancérologie, a émis son opinion sans procéder à la moindre étude scientifique sérieuse. Mais le Procureur de la République, qui est évidemment bien incapable de vérifier le travail du mandarin Denoix, décide que

Gaston Naessens sera traduit en justice au motif de pratique illégale de la médecine. L'instruction va durer trois mois, durant lesquels on s'efforce de rassembler les preuves de la "culpabilité" de Naessens.

Or, en avril 1964, un citoyen canadien du nom de René Guynemer (qui se nomme en réalité Lamer), dont le fils est gravement malade, écrit à Naessens pour lui demander de venir soigner son enfant. Et il arrange une rencontre entre Naessens et l'Ambassadeur du Canada à Paris. Guynemer/Lamer et l'Ambassadeur Jules Léger exhortent Naessens à quitter la France et à venir s'installer au Canada, où, lui assurent-ils, il pourra continuer ses recherches sans être inquiété. Peu tenté de s'expatrier, le savant hésite, mais un haut gradé de la police française dont il avait guéri l'enfant, lui recommande de franchir la frontière s'il ne veut pas risquer de passer quelques années en prison. Or, Naessens, sachant qu'il n'a rien fait d'autre que d'aider ses semblables, ne veut pas se dérober à la justice de son pays. Il part, mais au cours de son escale à Londres, il prend soin d'écrire au procureur qu'il sera à la disposition du tribunal lorsque la date de son procès sera fixée. Il se rendra en effet à l'audience en mai 1965 et ne sera condamné qu'à une amende.

Cependant, son entrée au Canada ne se fait pas dans la discrétion souhaitée, bien au contraire. Le tapage médiatique est énorme et tout le monde attend la guérison du petit Guynemer/Lamer. Malheureusement, l'enfant, atteint de leucémie, décède en juillet 1964, alors que Naessens se montrait très confiant dans sa guérison. Que s'est-il donc passé ?

L'enfant était hospitalisé à l'Hôpital Ste Justine. En juin 1964, le chercheur prépare son Anablast sous la surveillance constante du Dr Armand Frappier. Naessens confectionne 88 ampoules du médicament. Il en remet 50 pour analyse au Dr Frappier et 38 autres au Dr Royer, directeur de Ste-Justine, lesquelles sont destinées au traitement du jeune patient. Les journaux annoncent

que le petit Guynemer reçoit la première injection le 17 juin. Mais parallèlement, le Collège des médecins déclare que l'Anablast n'a aucune valeur, tout en assurant que l'inoculation du produit sera poursuivie « *pour des raisons humanitaires* ». Déclaration pour le moins étrange. D'autant que le 27 juin, on annonce que les injections d'Anablast ont été suspendues et que l'état de l'enfant s'aggrave. Le 4 juillet, le petit Guynemer décède. L'opinion publique, tenue en haleine par la presse, attend des explications qui tardent à venir. Et pourquoi n'a-t-on pas autorisé Naessens à être présent lors des injections? Mais, quelque temps plus tard, les 38 ampoules qui auraient dû servir à traiter l'enfant sont rendues à Naessens ! Il est donc évident qu'elles n'ont pas été utilisées. On n'ose penser que le scepticisme dogmatique des officiels a pu les conduire à risquer la vie de l'enfant.

En septembre 1989, le service des archives de l'Hôpital Ste-Justine refusait toujours de révéler s'il existait dans ses classeurs un dossier au nom de Guynemer. Le père de l'enfant étant décédé et sa mère demeurant introuvable, personne n'était en mesure d'initier une enquête. Quant au Dr Royer, il se murait dans le silence. Trente ans ont passé depuis le décès du jeune garçon, mais l'affaire Naessens/Guynemer demeure complètement opaque. Quel journaliste d'investigation canadien osera entreprendre de l'exhumer pour en percer les mystères ?

Toutefois, à l'automne 1964, le suspense étant terminé, la presse passe à autre chose et ne parlera plus de Naessens durant une vingtaine d'années. Le chercheur peut poursuivre ses travaux et ses traitements dans une tranquillité retrouvée. Mais en 1984, il est invité à un débat télévisé au cours duquel Augustin Roy, Président de la Corporation des médecins du Québec (sœur jumelle de notre Ordre des médecins) le traite de "charlatan". C'est là, comme chacun sait, l'insulte habituelle proférée par les mandarins contre quiconque se permet de découvrir ce qu'ils ont été incapables de trouver eux-mêmes.

D'ailleurs, pour donner la mesure intellectuelle de ce Roy, il suffit de rappeler l'argument-massue qu'il employa contre

Naessens : « *S'il y avait un traitement efficace contre le cancer, le monde entier le saurait.* » Mais bien sûr ! "Si c'était vrai, ça se saurait !", tel est le leitmotiv sempiternel que les cuistres opposent depuis des siècles à tous les novateurs et que les naïfs avalent comme des hosties, en oubliant étourdiment qu'une vérité ne saurait être connue tant qu'elle n'a pas été diffusée, ce qu'aurait certainement confirmé M. de La Palice.

L'émission fait grand bruit et, quelques mois plus tard, Naessens est poursuivi de six accusations de *voies de fait ayant causé des lésions, de fraude et de négligence criminelle ayant entraîné la mort*. Le procès sera retardé par diverses contestations concernant la procédure, mais le 30 mai 1989, devant les caméras de télévision et de nombreux journalistes prévenus, Gaston Naessens est arrêté de manière spectaculaire, accusé cette fois d'avoir trompé sur leur état de santé trois personnes, deux d'entre elles étant des agents camouflés de la Corporation des médecins. (Et je présume que la troisième personne avait été "influencée", sinon téléguidée.) Les deux émissaires de la Corporation ont évidemment cherché à piéger Naessens. À les en croire, le chercheur aurait décelé une pathologie cancéreuse chez l'un d'eux et lui aurait prescrit le 714-X. Gaston Naessens, lui, affirme au contraire que la fausse patiente n'avait rien, alors que le dossier médical qu'elle lui avait apporté la prétendait cancéreuse. C'était donc un faux, destiné à induire Naessens en erreur. D'ailleurs, je vois mal quelle confiance on pourrait accorder au témoignage de deux provocateurs dépêchés auprès d'un chercheur par le consortium de ses pires ennemis. Au reste, même si Naessens s'était trompé, je serais curieux de savoir combien on pourrait remplir de prisons avec des médecins ayant commis des erreurs de diagnostic, si l'on s'avisait de nommer ces erreurs des "tromperies".

Mais il faut que je vous parle maintenant du dernier médicament mis au point par Naessens : le 714-X.

En 1966, Gaston Naessens, qui travaille depuis deux ans à Laval chez un ami électronicien, rencontre David Stewart, un

homme fortuné à l'esprit ouvert et curieux, qui est aussitôt captivé par les travaux du chercheur. Et il lui propose de réaliser son nouveau laboratoire. « *Tant qu'on ne m'aura pas démontré que vous avez tort, je financerai vos recherches* », lui aurait-il déclaré. Un homme de bon sens qui avait compris qu'il appartient aux accusateurs de prouver quelque chose, et non l'inverse.

Un premier laboratoire est installé à Montréal, rue Ontario. Mais les cancérologues officiels, tout aussi jaloux de leur chasse gardée que leurs collègues français, crient au scandale et ameutent l'opinion. Aussi David Stewart propose à Naessens de s'installer dans un endroit moins voyant. Le chercheur, qui reçoit désormais une allocation mensuelle de la *Fondation Macdonald Stewart* par l'intermédiaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, se fixe d'abord à Sherbrooke, puis installe finalement son laboratoire à Rock Forest. C'est là qu'il pourra perfectionner encore son microscope, pour parvenir à l'appareil exceptionnel dont je vous ai parlé plus haut. Après avoir déterminé, en 1969, que la somatide existe dans le sang et à l'intérieur même des globules rouges, il va orienter ses recherches vers le moyen d'agir sur le cycle de la somatide et il aboutira au 714-X en 1977.

Car les années passent vite et l'on mesure ici la somme de patience et de persévérance qu'il faut au chercheur indépendant pour atteindre ses objectifs coûte que coûte. Je ne crois pas que les charlatans véritables se donnent autant de mal, et le seul fait qu'un homme consacre à ses recherches autant d'efforts, de volonté et d'ingéniosité, alors que tant d'adversaires et de pouvoirs économiques et politiques le désignent à la vindicte publique, suffit amplement à me convaincre que nous avons affaire à un authentique découvreur.

Naessens obtient rapidement des résultats remarquables dès ses premières expériences sur des chats atteints de lymphomes (cancer des ganglions). Un premier malade se présente à lui pour bénéficier de son traitement. Il s'agit de M. Roland Cathy, atteint d'un cancer gravissime, un adénosarcome de la prostate. Les cancérologues du système ne lui accordent plus que six mois à

vivre, mais cet homme nourrit un grand espoir depuis que Naessens est arrivé au Québec. Il s'injecte sans hésiter le médicament et sa tumeur disparaît en quelques mois. Le voici devenu le premier malade guéri "illégalement" par le 714-X. Il sera suivi de beaucoup d'autres, tandis que se développe dans la clandestinité la diffusion du produit de Naessens. Car, outre-Atlantique comme chez nous, il faut se cacher pour guérir. L'Église médicaliste pourchasse les hérétiques aussi féroce-ment que les cléricatures du passé. Le public doit en prendre conscience : ce ne sont pas les charlatans que l'on traque, car ils ne dérangent personne. On ne s'en prend qu'à ceux qui guérissent vraiment et commettent la faute inexpiable, celle qui menace dangereusement l'arrogant monopole des pontifes.

En 1978, Naessens va tenter de contourner le "tyrannosaure", avec l'aide du journaliste et vulgarisateur scientifique le plus réputé du Québec, Fernand Séguin. Ce dernier connaît bien Naessens et soutient son combat. Il remplit auprès de lui un rôle comparable à celui que tint et tiendra en France, au bénéfice d'Antoine Priore et de Loïc Le Ribault, le journaliste de Sud-Ouest Jean-Michel Graille. Graille et Séguin sont aujourd'hui tous les deux décédés. Peut-on espérer que d'autres "chevaliers de la plume" se lèvent dans la grande presse pour se mettre au service des vrais scientifiques, donc du public et de la vérité ? Et qu'ils dénoncent cette réalité horrifiante : on sait parfaitement prévenir et guérir le cancer par des moyens divers et non traumatisants depuis plus d'un demi-siècle.

Que vont donc faire Séguin et Naessens pour tromper les servants de la nouvelle Inquisition ? Car Naessens n'ignore pas qu'il figure sur une liste noire et que toute demande de test émanant de sa part court les plus grands risques de fraude. Car les mafieux de la médecine ne reculent devant rien, comme nous le verrons dans un autre chapitre avec le dossier proprement effarant de Rees-Evans.

S'inspirant peut-être d'une ruse initiée par le Dr Solomidès, qui avait réussi à obtenir en France une autorisation de médicament en la faisant demander sous un autre nom, Naessens demande à Séguin de substituer son nom au sien pour faire effectuer sur son produit un test de non-toxicité. Séguin accepte et ce sont les *Laboratoires Bio-Recherches* de Pointe-Claire qui effectuent le test. Ils rendent leur rapport le 18 septembre 1978 et celui-ci conclut que le 714-X ne présente aucun signe apparent de toxicité (si l'on excepte évidemment l'effet de doses très concentrées qu'il n'est pas question d'employer, car elles pourraient causer ataxie ou convulsions).

Qu'est-ce donc que ce 714-X ? C'est un produit à base de camphre que l'on a chargé d'une molécule d'azote. Un brevet fédéral canadien sera accordé à Naessens le 13 mars 1980, après qu'il eut, sur le conseil des experts de la firme de brevets *Robic et Robic*, présenté son produit sous le nom de *chlorure de camphorimine*. Toutefois, lorsque Gaston Naessens demanda au département de chimie de l'Université de Montréal de faire la synthèse du chlorure de camphorimine selon les méthodes classiques, on constata que celui-ci était toxique et que le 714-X avait donc été mal identifié, puisque lui n'était pas toxique. Ce problème n'a toujours pas été réglé, mais d'après Denis Gravel, directeur du département de chimie de l'Université de Montréal, il se pourrait que les manipulations nécessaires à l'analyse du produit en aient modifié l'équilibre. Les scientifiques croient que l'analyse des cristaux aux rayons X serait la seule manière fiable de connaître avec précision la nature du 714-X, en permettant de déterminer sa structure moléculaire.

Mais quoi qu'il en soit de cette structure, il faut souligner que le but de ce médicament, selon son inventeur, n'est pas de tuer les cellules cancéreuses mais au contraire de les nourrir, afin de faciliter leur élimination par le système immunitaire. Voilà qui peut sembler paradoxal, mais cela tient au fait que lorsque les tumeurs cancéreuses atteignent une masse critique, il leur faut beaucoup d'azote pour continuer leur développement. On les

appelle d'ailleurs des "pièges à azote". Elles cherchent naturellement cet azote dans l'organisme, mais on entre alors dans un processus étonnant qui vient confirmer ce que j'ai toujours pensé, à savoir que les cellules vivantes sont des êtres fantastiquement intelligents. Gaston Naessens affirme en effet avoir identifié une substance émise par les tumeurs, substance qu'il nomme le "facteur cocancérigène K". Il s'agirait d'une enzyme ayant pour fonction de paralyser les cellules T4, qui sont les "patronnes" de notre système immunitaire. Cette mise hors-jeu des T4 étant obtenue, les tumeurs peuvent facilement tirer du corps tout l'azote qui leur est nécessaire sans être combattues par les globules blancs et les lymphocytes. Les cellules cancéreuses ayant en outre une forte attirance pour le camphre, Naessens utilise celui-ci comme porteur de l'azote destiné aux cellules cancéreuses. Dès lors, étant gavées d'azote par le 714-X, elles n'émettent plus le facteur cocancérigène K qui paralysait le système immunitaire. Celui-ci redevient aussitôt opérationnel et l'effet obtenu serait très rapide et spectaculaire. Ce résultat a été notamment confirmé par un médecin belge, le Dr Florianne Piers, qui a pu témoigner de l'action thérapeutique majeure du médicament, puisque le 714-X a été bénéfique aux sept patients qu'elle soigne ainsi depuis six mois et qui ont tous retiré des effets salutaires du produit sans le moindre effet secondaire.

Selon Gaston Naessens, grâce à son médicament, le pourcentage de rémission des cancers en phase terminale est de 25 %. Il passe à 50 % pour les cancers avancés et atteindrait 100 % pour les cancers primaires qui n'ont pas encore fait de métastases. On comprend qu'un vent de panique saisisse les industriels de la cancérologie traditionnelle à la seule idée que de telles statistiques puissent se vérifier. Leurs florissantes entreprises sombreraient dans un maelström boursier si jamais le médicament Naessens était agréé. Sans parler des carrières de "grands professeurs" qui passeraient tout à coup à la trappe. Aussi tout ce joli monde a-t-il allumé des contre-feux et nul doute qu'il ait des agents bien placés dans les ministères de la maladie

de tous les pays développés, et même des autres, ainsi que dans toutes les chaînes de télévision. Depuis que la nomenklatura médico-pharmaceutique a phagocyté les milieux politiques et journalistiques, le tyrannosaure n'a pas grand-chose à craindre des quelques scrupuleux qui s'obstinent à découvrir la vérité. D'autant plus que les chercheurs, traumatisés par toutes les avanies qu'on leur a fait subir, deviennent méfiants jusqu'à la paranoïa et se défient des propositions les mieux intentionnées. En voici un exemple :

Le 29 juillet 1987, le docteur Francesco Bellini, qui préside et dirige le célèbre Institut de recherche *IAF-Biochem*, vient à Rock-Forest pour rencontrer Gaston Naessens et visiter son laboratoire. L'avocat de l'institut, Maître Lawrence Wilson, l'accompagne et les deux hommes sont si intéressés par les travaux et les résultats de Naessens que celui-ci reçoit, le 13 octobre suivant, un projet de contrat lui offrant de céder à *IAF-Biochem* l'exclusivité de la commercialisation du produit pendant dix armées, dès que le 714-X aura été clairement identifié. Mais Naessens prend peur. Ne risque-t-il pas d'être écarté des recherches et de n'avoir plus son mot à dire ? Finalement, il refuse le contrat. Je connais bien ce réflexe, somme toute légitime, des inventeurs solitaires. Ce sont des hommes farouchement indépendants qui veulent rester maîtres à bord de leur caravelle. Les lecteurs de mon premier tome se souviendront des refus systématiques que l'électronicien Antoine Priore (inventeur de la "machine anticancer" par rayonnements électromagnétiques) opposait aux propositions mirobolantes qu'on lui faisait parfois, mais dont il flairait qu'elles cachaient des arrière-pensées.

À ceux de mes lecteurs qui nourriraient quelque scepticisme sur la noirceur d'âme des "officiels" et qui pourraient me taxer d'exagération ou considérer que les chercheurs indépendants sont atteints d'une phobie de la persécution, je donnerai cet exemple significatif :

Le docteur Ralph W. Moss, expert en cancérologie et conseiller en approches non conventionnelles contre le cancer auprès de

plusieurs organismes, notamment les *National Institutes of Health* des États-Unis, a rendu visite à Gaston Naessens dans son laboratoire en 1994 et il a étudié ses travaux pendant plus de trois mois. Il sortit si impressionné de ce studieux séjour qu'il n'hésita pas à déclarer :

« La portée que pourrait avoir l'orthobiologie somatidienne sur la médecine est presque inimaginable ; c'est réellement une science qui pourrait bouleverser nos paradigmes actuels. Si les théories de Naessens s'avèrent fondées, les biologistes ne vont pas devoir réécrire leurs manuels, ils devront les jeter à la poubelle. »

Un tel danger ne serait-il pas de nature à expliquer des mesures de sauvegarde peu scrupuleuses de la part de certains industriels de la médecine et à justifier du même coup la prudence et les ruses des chercheurs ? C'est ainsi qu'en 1999, une collaboratrice de Gaston Naessens, le docteur Diane Van Alstyne, a soumis, sous couvert de l'anonymat, le 714-X à un essai avec placebo au *Dana Faber Cancer Research Institute* de Boston. Les résultats indiquaient très clairement que le 714-X contribue au processus d'élimination des cellules cancéreuses et qu'il accentue la réponse immunitaire. Mais ces résultats étonnants mirent évidemment la puce à l'oreille des expérimentateurs qui cherchèrent à s'informer sur l'origine de ce produit révolutionnaire. Et lorsqu'ils s'aperçurent qu'il s'agissait du 714-X, l'institut refusa de remettre les résultats à Gaston Naessens. N'était-ce pas là une preuve éclatante de malhonnêteté professionnelle ? Naessens fut contraint de poursuivre l'institut pour pouvoir enfin obtenir les résultats des tests.

Au reste, Naessens ne se faisait pas trop de soucis pour l'avenir de son médicament, car tout un réseau de thérapeutes alternatifs s'était peu à peu constitué et diffusait tranquillement le 714-X par le bouche à oreille, ce média millénaire qui a encore de beaux jours devant lui et qui contourne bien plus efficacement qu'on ne croit les modernes et audiovisuelles trompettes de la renommée. C'est ainsi qu'au Québec seulement, près de 2 000 personnes

atteintes de maladies dégénératives, notamment cancer et sida, auraient bénéficié clandestinement de ce traitement qu'il est possible de se procurer depuis 1977. Le traitement de base fonctionne par cycles de 21 jours, et coûte 100 \$. Une utilisation de six à huit cycles est recommandée, ou bien on l'arrête dès que les examens montrent que la maladie a disparu. Le traitement terminé, il est conseillé de prendre le 714-X deux fois par an, à titre préventif ou d'entretien. Le ' médicament est normalement administré par une injection dans la région des ganglions lymphatiques de l'aîne. Elle peut être administrée par un professionnel de santé ou par la personne elle-même. Il existe des documents et des vidéos qui expliquent la procédure à suivre. Il est possible, dans certains cas particuliers, de se servir d'un nébuliseur pour inhaler le produit.

Les témoignages de personnes qui disent avoir été guéries par lui du cancer et du sida abondent. Le 714-X contribuerait à améliorer la santé des personnes de tous âges atteintes de maladies comme le cancer, la fibromyalgie, la sclérose en plaques, le syndrome de la fatigue chronique, le lupus, l'arthrite, le rhumatisme inflammatoire, le sida. Il serait également efficace contre les complications post vaccinales, les infections virales ainsi que pour favoriser les convalescences post chirurgicales. On recommande également de prendre le 714-X avant de subir une chirurgie ou une chimiothérapie pour préparer l'organisme à une bonne défense immunitaire.

Gaston Naessens déclare que huit thérapeutes au Québec fournissent le 714-X à leurs patients. Quant à lui, depuis les accusations de 1984, il se limite à déterminer la gravité de l'état des patients par l'observation microscopique de leur sang. Mais les intéressés sont contraints pour cela de se rendre chez Naessens, car il déclare qu'il est impossible d'obtenir un diagnostic fiable plus de vingt minutes après la prise de sang.

Cependant le 714-X franchit allègrement les frontières

canadiennes et il est utilisé en France, en Autriche, en Russie, au Japon, en Belgique, en Suisse et, bien sûr, aux États-Unis. Dans ce dernier pays, on assure même qu'une association de sidéens de la région de Los Angeles l'expérimente sur une grande échelle. On cite le cas de Bernard Baril : atteint au palais par un sarcome de Kaposi, il le vit disparaître en quelques semaines après avoir bénéficié du traitement de Naessens. Touché par le sida, il a vu son état s'améliorer spectaculairement grâce au 714-X.

Ce qui est extraordinaire dans l'aventure de Gaston Naessens, c'est la manière dont il est parvenu à la réalisation de son médicament, d'abord par l'invention d'un microscope totalement original, puis, grâce à cet instrument, par des observations sur l'intimité des tissus vivants que personne n'avait pu faire avant lui et qui sont venus confirmer les intuitions de ses prédécesseurs les plus doués. Naessens a établi que le sang de toute personne, quel que soit son état de santé, contient une particule qui prend une forme "spore" puis "double spore" avant d'être éliminée par l'organisme.

La fonction de ces particules est d'émettre une hormone de prolifération, la *tréphone*, qui avait été identifiée par Alexis Carrel dès 1924. C'est la tréphone qui permet la division cellulaire nécessaire au renouvellement des cellules. Tant que l'organisme est sain, cette division cellulaire est bloquée au niveau adéquat par des inhibiteurs sanguins. Mais lorsque, en cas de fatigue excessive, de stress permanent ou de conditions de vie défectueuses ou polluées, ces inhibiteurs ne sont plus présents en quantité suffisante, la somatide poursuit son cycle et peut prendre diverses formes bactériennes, lévurides et mycéliennes avant d'éclater en libérant une énorme quantité de nouvelles somatides. Celles-ci vont alors engendrer en quantité excessive des hormones de prolifération qui vont provoquer la naissance de cellules anarchiques.

Antoine Béchamp et Jules Tissot (deux "savants maudits" de mon premier tome) avaient déjà établi, en contredisant Pasteur, que les bactéries associées à des maladies ne viennent pas de

l'extérieur, mais se développent à l'intérieur des individus dont le terrain organique est déficient. Ce que Béchamp appelait le *microzyma* et Tissot l'*organite haltère*, peuvent donner naissance, en cas de déséquilibre physiologique, à des bactéries ou virus de diverses sortes. C'est la théorie du *polymorphisme bactérien*, opposée au *monomorphisme* de Pasteur. Mais cette théorie ne put jamais triompher, l'identification bactérienne de Pasteur offrant l'immense avantage économique de pouvoir "désigner l'ennemi" externe et de favoriser ainsi le formidable développement de l'arsenal bactéricide et antiseptique qui allait livrer toute l'humanité à l'industrie pharmaceutique. On s'est empressé d'enterrer sous des montagnes de pilules le trait de génie de Claude Bernard : « *Le microbe n'est rien, le terrain est tout* », dont on dit pourtant que le grand prophète du microbe, Pasteur lui-même, aurait reconnu sur son lit de mort la profonde véracité.

Les chercheurs non conformistes ne manquèrent pourtant pas qui confirmèrent la véracité du polymorphisme bactérien. On cite notamment Almquist en Suède, Leyton en Angleterre, Von Brehmer en Allemagne, Mon en Italie, Villequez en France. Il y eut également Royal Rife, un chercheur américain qui avait lui aussi mis au point son propre microscope. Il démontra que ces micro-organismes étaient présents et bien visibles dans des cancers humains. Rife réussit même à transformer une espèce de bactérie en une autre (*E. coli* en Typhus) en modifiant uniquement l'environnement et les nutriments. Mais les théories de Rife ainsi que la thérapeutique qu'il avait mise au point à base d'ondes radio furent violemment combattues par l'*American Medical Association* qui le traîna devant les tribunaux.

D'autres chercheurs associèrent la présence de certaines bactéries à diverses formes de cancer et de maladies dégénératives. C'est ainsi qu'en 1981, un dermatologue américain, le Dr Alan Cantwell démontra la présence de mycobactéries dans les lésions du sarcome de Kaposi. Mais Naessens semble avoir été le premier à prouver l'existence d'un micro-organisme présent de façon permanente dans les globules

rouges et à démontrer le cycle de développement de ce micro-organisme dans les maladies dégénératives.

Les deux chercheurs canadiens dont je vous ai déjà parlé, les docteurs John Bienenstock et Daniel Perey, professeurs à l'Université MacMaster, qui ont travaillé plusieurs mois auprès de Gaston Naessens, écrivaient en 1972 :

« Nous avons vérifié dans nos laboratoires, avec une assurance scientifique raisonnable, les prétentions de M. Naessens selon lesquelles on peut isoler dans le sang de sujets en santé, humains ou animaux, des micro-organismes qui peuvent croître par la suite dans un milieu de culture artificiel. Ces micro-organismes possèdent des propriétés très inhabituelles, comme la capacité de passer au travers de filtres bactériens normaux, la résistance à l'ébullition et à la lumière ultraviolette. Ces trois procédés sont utilisés couramment en recherche et dans l'industrie pour stériliser les fluides, cependant, en dépit de ces traitements, les microorganismes que nous pouvons maintenant isoler continuent de croître et prennent plusieurs formes au cours d'un cycle en plusieurs phases. Autant que nous pouvons en être sûrs, ces micro-organismes ne sont pas le résultat de contamination. »

En 1989, après un procès gagné par Gaston Naessens, un groupe de patients a exigé de *Santé Canada* qu'il permette la distribution du produit, bien que celui-ci n'ait toujours pas reçu l'agrément des autorités canadiennes. Depuis 1990, *Santé Canada*, dans le cadre de son Programme d'accès spécial, autorise les médecins à prescrire le 714-X à des patients atteints d'une affection grave ou potentiellement mortelle, si les traitements classiques se sont avérés inefficaces. C'est ainsi qu'entre 1990 et 2002, 1 632 médecins ont reçu 18 224 autorisations de prescriptions au profit de 3 739 patients.

On n'imagine pas que cela puisse se produire en France et il faut saluer le relatif libéralisme médical du Canada. S'il est vrai

que l'on rencontre dans tous les pays la dictature larvée des mandarins de la médecine, force est de constater qu'elle n'est nulle part plus puissante ni plus intolérante qu'au "pays des droits de l'homme". En matière de liberté thérapeutique, on est en droit de dire que si la France, c'est l'enfer, l'Amérique du Nord, c'est le purgatoire. Un bactériologiste américain du nom de Walter Clifford ayant travaillé durant plusieurs années pour l'armée des États-Unis résumait ainsi la situation : « *Si vous ne vous en tenez pas à la ligne officielle, les bonzes de la médecine ne veulent même pas savoir ce que vous avez découvert, peu importe ce que c'est.* » Lorsqu'un chercheur indépendant fait une découverte, les officiels s'empressent de la discréditer tout en refusant de l'expérimenter. Un journaliste qui demandait au Dr Augustin Roy si le corps médical avait évalué le médicament de Naessens s'entendit répondre : « *Ce n'est pas notre travail.* » Quant au Dr Richard Morissette, microbiologiste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui faisait son internat à l'Hôpital Ste-Justine en juillet 1964 durant l'agonie du petit Guynemer, il eut une réponse plus sidérante encore. À Christian Lamontagne, qui lui demandait s'il serait prêt à faire les tests qu'il prétendait réclamer, le Dr Morissette déclara superbement qu'il « *avait d'autres choses plus importantes à faire que de s'occuper de M. Naessens* ». Or, personne ne lui demandait de s'occuper de Naessens, mais de se soucier des malades. Toutefois cette idée ne semblait pas l'avoir effleuré.

Je voudrais ici attirer l'attention sur un effet particulièrement pervers de cet ostracisme dont sont victimes les scientifiques indépendants. Aujourd'hui, le public cultivé sait à quoi s'en tenir et fait de moins en moins confiance au corps médical. Parallèlement, il s'intéresse à toutes les médecines alternatives que les officiels méprisent ou condamnent et prête volontiers l'oreille à toutes les rumeurs de succès thérapeutiques non conventionnels qui se colportent. Aussi est-il aisé à des charlatans de profiter de ce préjugé favorable pour avantager leurs affaires. Et à force de jeter l'opprobre sans discernement sur

tous ceux qui affirment pouvoir guérir, ce sont les mandarins qui se rendent eux-mêmes complices des charlatans et qui encouragent leur prolifération.

Gaston Naessens aimait son pays et c'est en France qu'il eut souhaité être reconnu. Mais après avoir été condamné à 300 000 francs d'amende et à 600 000 francs de dommages et intérêts à l'Ordre des médecins (il s'agit de francs des années cinquante) par un tribunal prétendant rendre ses sentences "au nom du peuple français", lequel n'en pouvait mais, ce grand chercheur dut se résoudre à se tourner vers d'autres cieux.

« Plusieurs pays étrangers s'intéressent à mes travaux. - confiait-il en 1959 à Jean Palaiseul - J'ai pris contact avec eux et mon produit est dès maintenant en vente en Suisse, sous le nom provisoire de GN 24. Il le sera bientôt dans toutes les pharmacies du Bénélux et il bénéficiera d'une publicité normale dans les revues spécialisées. Il ne tenait qu'à moi que cela fût fait depuis déjà des mois, mais je ne voulais pas croire que je serais obligé de suivre le même chemin que d'autres chercheurs, Français comme moi, qui ont dû s'adresser hors de nos frontières pour faire reconnaître leur découverte. J'espérais toujours une solution plus logique et plus humaine. Les faits se sont chargés de m'éclairer... »

Aujourd'hui, c'est au Québec, terre française malgré tout, que Gaston Naessens poursuit son œuvre passionnante. Souhaitons-lui longue vie et bonne justice.

DAVID REES-EVANS

Il me manque beaucoup d'informations sur le guérisseur gallois David Rees-Evans, surnommé "le docteur aux herbes". J'ignore la date de son décès, s'il n'est plus de ce monde, autant que celle de sa naissance, et je n'ai rien trouvé le concernant sur Internet. Mais j'ai tenu à le faire figurer dans ce volume, parce qu'il fut victime d'une effroyable malhonnêteté de la part des autorités médicales britanniques. Car s'il est vrai que la France, hélas, détient le triste record de la persécution systématique des thérapeutes non orthodoxes, qu'ils soient médecins ou non, les mafias médico-pharmaceutiques des autres pays développés ne sont pas pour autant des sociétés de bienfaisance, malgré qu'elles aimeraient se faire passer pour telles. Tout ce que l'on peut dire à leur sujet, c'est qu'elles sont "un peu moins pires" que la française, mais ce n'est qu'une affaire de degrés, comme nous l'avons vu au Canada dans l'affaire Gaston Naessens. Celui-ci parvient à se maintenir au Québec, non sans difficultés, mais il est probable qu'en France il serait jeté en prison pour au moins quelques mois, comme il advint à Loïc Le Ribault.

Le cas de David Rees-Evans va nous permettre de constater que le Royaume-Uni, pourtant si fier de son principe juridique de l'*habeas corpus*, est fort éloigné de la pureté virginale en ce qui concerne le respect de la liberté thérapeutique. (*Habeas corpus* est l'abréviation de la formule latine *Habeas corpus ad subjiciendum* signifiant « Que tu aies le corps (de l'accusé) pour le produire devant la cour », primitivement instituée pour garantir la liberté individuelle par l'exigence qu'un tribunal puisse statuer sur la validité d'une arrestation).

Je suis redevable de toutes mes informations sur Rees-Evans au livre de Jean Palaiseul dont je vous ai déjà parlé : *Tous les*

moyens de vous guérir, car il lui consacre un chapitre de son tome IV. Je voudrais d'ailleurs, à cette occasion, rendre un hommage particulier à mon confrère, envers qui les citoyens français ont une immense dette de reconnaissance.

Né à Dijon en 1912, Jean Palaiseul débuta dans le journalisme à l'Agence Havas, puis devint rédacteur en chef d'une agence de presse parisienne. Prisonnier durant la guerre en Poméranie, il poursuivit sa carrière dans la presse à son retour de captivité. Journaliste d'investigation particulièrement scrupuleux, Jean Palaiseul consacra une large part de son activité professionnelle à l'étude et à la divulgation de ce qu'on appelle aujourd'hui les *médecines alternatives*. Il réalisa de nombreuses et difficiles enquêtes sur les thérapeutes non conformistes et il ne manqua pas de populariser leurs méthodes, dès qu'il avait réuni sur l'efficacité de leur travail suffisamment de preuves et de témoignages de patients. Lui-même attentif à être aussi concrètement utile que possible à tous ceux qui souffrent, il prenait soin de donner à ses lecteurs le maximum de renseignements concrets sur les thérapies qu'il leur présentait, sans oublier les bonnes adresses. Il informa ainsi durant des années un public considérable, tant dans les colonnes du grand hebdomadaire *Noir et Blanc*, dont il était un collaborateur attitré, que dans ses ouvrages, qui connurent un grand succès populaire. Outre celui dont j'ai fait mention, il publia également chez Robert Laffont : *Les guérisseurs qui guérissent - Les cadeaux du ciel et de la terre - Nos grands-mères savaient... La vérité sur les plantes et la vie naturelle* (réédité dans Le Livre de Poche) - *Tous les espoirs de guérir, remèdes et méthodes d'aujourd'hui et de demain* (2 tomes - réédité en 3 tomes dans la collection *J'ai Lu*) - *Nouveaux espoirs de guérir*.

Jean Palaiseul fait partie de ces auteurs qui ont maintenu contre vents et marées la libre information sur la santé, que tant d'intérêts contraires et de conformismes rancés s'appliquent à occulter. Nous ne l'en remercierons jamais assez.

Vrai journaliste de terrain, toujours désireux d'aller au contact des acteurs et des témoins, Palaiseul n'était pas avare de ses déplacements et tenait à vérifier la réalité des guérisons qu'une rumeur favorable, mais parfois peut-être trop enjolivée, apportait à ses oreilles. C'est ainsi qu'il alla en Grande-Bretagne enquêter sur les patients et patientes de David Rees-Evans. Il nous conte ainsi sa rencontre pittoresque avec l'une d'elles :

« Visiblement, je tombe au mauvais moment. La petite femme aux cheveux blancs, qui trotte au long de ses quelques mètres carrés de pelouse pour venir m'ouvrir, était en pleine lessive quand j'ai sonné à la porte de son jardin. Tout en bougonnant, elle achève de s'essuyer les mains aux pans de son tablier et c'est d'un ton peu aimable qu'elle m'interpelle par-dessus la barrière de bois qui nous sépare :

–C'est à quel sujet ?

–Je viens de la part de M. Rees-Evans.

Ce nom produit le miracle que j'escomptais : Mrs Ellen W..., que je suis venu trouver dans son lointain faubourg de Londres, me sourit et m'invite à entrer. Son accueil devient même enthousiaste quand elle apprend que j'ai traversé la Manche pour enquêter sur la méthode de l'homme qui lui a sauvé la vie et que je lui précise que je compte faire connaître cette thérapie aux Français.

Tandis qu'elle prépare la traditionnelle tasse de thé - "a nice cup of tea" - sans laquelle l'hospitalité britannique ne peut se manifester, je cherche sur son visage la trace du cancer qui la rongait il y a dix ans : seule subsiste, sur le côté droit du nez, une tache un peu plus rose que le reste de la peau.

Mrs W... À surpris mon regard.

–Étonnant, n'est-ce pas ? me dit-elle. Mais vous serez encore plus étonné lorsque vous aurez vu dans quel état je me trouvais au moment où je suis allée solliciter les soins de M. Rees-Evans !

Elle fouille dans le tiroir de son buffet et en sort un photographie qu'elle me tend : la tumeur est là, affreuse, pareille à une énorme mûre accrochée à l'aile droite du nez. »

Après quoi Mrs W... conte à Jean Palaiseul toutes les mésaventures qui lui advinrent après qu'un médecin, qu'elle n'allait pas voir pour elle mais pour sa fille, s'inquiéta d'une petite excroissance de la grosseur d'un pois qu'il remarqua au coin de l'œil droit de Mrs W... Il l'incita à se rendre à l'hôpital pour consulter des spécialistes. Ceux-ci préconisèrent un traitement au radium dont on lui fit trois applications et la grosseur disparut.

Toutefois, une autre grosseur se développa sur l'arcade sourcilière droite quelques mois plus tard. Nouvelle radiothérapie et la grosseur disparaît. Quelque temps après, Mrs W... subit une opération de la cataracte et le médecin remarque que le côté de son nez est enflé. Un dermatologue prélève un petit morceau de la protubérance pour analyse. Une semaine plus tard, le résultat lui est communiqué : elle est affectée d'un épithélioma du nez et elle doit être hospitalisée d'urgence pour un traitement au radium suivi d'une opération, Mais elle redoute l'opération autant que les traitements, qu'elle ne veut pas subir à nouveau. Elle racontera à Palaiseul :

« Aussi, bien que l'on m'avertît du danger que je courais en refusant les soins proposés, je ne voulus rien entendre et rentrai chez moi ; je préférais mourir de mon cancer plutôt que d'avoir à revivre des moments comme ceux que j'avais, hélas ! connus.

Puis, un jour, je rencontrai une dame, Mrs N..., qui me suggéra d'aller à Londres trouver M. Rees-Evans qui l'avait guérie, plusieurs années auparavant, d'un cancer du sein. Je suivis ce conseil et, après m'avoir examinée, M. Rees-Evans accepta de me soigner.

Je commençai le traitement le 26 août 1949 et onze semaines plus tard la tumeur - qui était devenue, ainsi que vous avez pu

le constater sur la photo que je vous ai montrée, d'une taille et d'un aspect impressionnants -finit par se détacher d'elle-même, ne laissant qu'une légère cicatrice. »

Stupéfiant, n'est-ce pas ? Une tumeur qui se détache d'elle-même ! On n'a jamais vu cela, et il va sans dire que les cancérologues refuseront de croire pareille chose. Pourtant, le second témoignage recueilli par Jean Palaiseul est plus surprenant encore. C'est celui de Mrs R... à qui on avait enlevé le sein gauche en 1941. Et en dépit d'un traitement aux rayons qu'elle subit ensuite durant deux années, le sein droit fut atteint à son tour. Mrs R... n'avait plus grande confiance dans la médecine "rayonnante". Une amie lui ayant parlé de Rees-Evans, elle le consulte et suit son traitement. Et voici ce qu'elle racontera à Jean Palaiseul :

« Je me suis donc adressée à M. Rees-Evans. Sept mois plus tard, en août 1943, une sorte de croûte pesant près d'une livre se détachait de mon sein : ma tumeur avait cédé à l'action des plantes de M. Rees-Evans plus sûrement qu'au bistouri puisque les divers médecins qui m'ont examinée me considèrent comme totalement guérie et que je n'ai pas eu la moindre rechute depuis cette date... »

Jean Palaiseul va continuer ainsi durant deux jours à recueillir des témoignages plus stupéfiants les uns que les autres. Bien entendu, celui que la presse anglaise surnomme "le docteur aux herbes", défraie la chronique et soulève de vives polémiques. C'est pourquoi, voyant un journaliste français venir s'informer, il lui avait ouvert ses dossiers en le priant de choisir lui-même parmi ses patients ceux qu'il voudrait interroger, tout en lui déclarant :

« Je ne nie pas qu'il soit souvent très difficile, sinon impossible, de faire la différence entre des tumeurs bénignes et malignes, de dire avec certitude s'il s'agit d'un cancer, d'un sarcome ou simplement d'un lipome. Je pense pourtant qu'il est permis de

supposer qu'un malade qui s'adresse à moi après avoir été opéré ou soigné au radium ou aux rayons souffre bien d'un cancer. Or, vous le vérifierez vous-même, c'est le cas de la plupart de mes patients... »

Pourtant les médecins ne peuvent se résoudre à en convenir, et Rees-Evans cite le cas d'un docteur qui fit montre d'une telle mauvaise foi qu'il mériterait certainement de figurer dans le Guinness des records. Qu'on en juge par cet incroyable récit : ce médecin a diagnostiqué lui-même un cancer chez son épouse, diagnostic qu'il a fait confirmer par les cancérologues d'un grand hôpital. Il supplie Rees-Evans de soigner sa femme (ce qui est déjà assez révélateur de son scepticisme envers les traitements de ses confrères). Celui-ci accepte et il la guérit. Le mari vient le remercier et ne trouve rien de mieux à déclarer que : « *Rendons grâce au ciel que ce ne fût pas un cancer !* ». Sidéré, Rees-Evans lui rappelle que lui-même et trois de ses collègues avaient conclu à un cancer en toute certitude. L'autre ne se démonte pas pour si peu et Rees-Evans rapporte son propos à Palaiseul :

« Sans doute, me dit-il sur un ton qui n'admettait pas de réplique, mais puisque vous avez guéri la tumeur, ce ne pouvait pas être un cancer ! »

J'avoue que si j'avais été Rees-Evans, je n'aurais certainement pas pu me retenir d'administrer à ce malotru une formidable paire de claques. Ce comportement révoltant n'en est pas moins typique des chemins tortueux que peut emprunter la pensée humaine, lorsqu'elle est confrontée à une réalité qui dément la dogmatique dont elle est prisonnière.

Mais Jean Palaiseul n'est pas au bout de ses surprises. Ayant acquis la conviction de l'efficacité de son traitement, il compte bien en savoir davantage sur les recherches et les découvertes qui ont amené son interlocuteur à tirer un si merveilleux parti des plantes les plus banales. Il apprend alors que Rees-Evans n'a fait

que perfectionner et rendre d'un effet plus rapide les recettes mises au point par son père et son oncle, John et Daniel Evans, simples fermiers du Pays de Galles. Ils vivaient à la fin du XIXe siècle au milieu d'une lande appelée Pen Bank, proche de Cardigan. Leur héritier raconte :

« Ils avaient en effet une passion - la seule qu'on leur connût jamais : l'herborisation. Ils tenaient cela de leur père - donc de mon grand-père - qui croyait aux vertus curatives des simples. Comme lui, dès qu'ils disposaient de quelques loisirs, ils couraient la lande pour y découvrir les herbes qui guérissent. Ils affirmaient que le Créateur était bon et qu'il ne pouvait pas avoir envoyé sur terre des maux sans placer à côté le moyen de les vaincre... « Dieu, répétaient-ils, fait pousser une herbe pour chaque maladie » et dans un réduit de leur ferme, ils préparaient pommades, onguents et teintures qu'ils conseillaient à leurs voisins. »

Le constat de ces Gallois confirmait simplement la profonde harmonie de la nature universelle, telle que la connaissaient déjà leurs ancêtres celtes et païens. Cette harmonie se suffit à elle-même et il est fort heureux qu'aucun dieu ne vienne jamais y mettre son grain de sel. Mais on ne saurait évidemment reprocher à des paysans gallois du XIXe siècle, imprégnés à leur âme défendante par les fables monothéistes que répandit en Europe l'impérialisme spirituel moyen-oriental, d'imaginer une divinité semant dans la campagne les remèdes adéquats aux dérèglements biologiques d'une espèce humaine égarée. On peut même convenir que leur foi naïve et simpliste pouvait avoir un effet positif sur la qualité de leurs travaux. Bien que je sois un athée convaincu et un adversaire déclaré de toutes les religions, je n'ai jamais nié l'efficacité possible de la prière, comme de toute action de l'esprit.

Un des grands enseignements de la vie, c'est que l'erreur à laquelle on croit peut fort bien soutenir la vérité que l'on défend.

Un prêtre à qui je tenais un jour ce propos, m'assura chaleureusement qu'il le trouvait merveilleux, ajoutant, avec un soupçon de fiel, que je l'illustrais moi-même parfaitement, car, bien entendu, il considérerait que mon athéisme était une erreur. Mais s'il est vrai que les orientations philosophiques pèsent d'un poids considérable, et souvent insoupçonné, sur l'avenir des civilisations, il n'en reste pas moins qu'au niveau individuel et quotidien, on doit relativiser leur importance. Quelles que soient nos croyances ou nos incroyances, notre valeur en tant que personne dépend primordialement de la loyauté, de la probité, de la créativité et du respect d'autrui dont nous sommes capables de faire preuve.

Toujours est-il que les deux frères Evans acquirent au fil des années une réputation qui s'étendit bien au-delà du Pays de Galles, ce qui les amena, aux environs de 1900, à renoncer à leur métier d'agriculteur pour se consacrer entièrement à soigner leurs semblables et à ouvrir un établissement de soins dans la ville de Cardigan. Bien qu'ils aient souvent obtenu des résultats incontestables en soignant des cancéreux, ils se gardaient d'évoquer cette maladie. Mais il se trouva qu'au début de l'année 1905, leur frère James présenta une très douloureuse excroissance à la lèvre dans laquelle un médecin diagnostiqua un cancer. John et Daniel entreprirent alors de soigner leur frère à l'aide d'une nouvelle teinture qu'ils venaient de confectionner et dans laquelle ils mettaient de grands espoirs. Ils badigeonnèrent quotidiennement la tumeur durant trois semaines. Une énorme croûte se forma et elle se détacha d'elle-même, ne laissant pour toute trace qu'une petite cicatrice. Ce succès fit sensation, les journaux s'en emparèrent et la nouvelle s'en répandit dans toutes les îles Britanniques. De sorte que l'on vit affluer vers Cardigan une foule de malades impatients de profiter des potions miraculeuses concoctées par les frères Evans. Ce qui déclencha une attitude ambiguë dans le corps médical comme chez les professionnels de la pharmacie. Cet étrange comportement mérite d'être examiné, car il éclaire assez crûment le rôle des intérêts

mercantiles dans la pratique de la médecine.

Dans un premier temps, nul ne songea à mettre en doute l'efficacité du traitement des guérisseurs gallois, étayé il est vrai de multiples preuves. On songea tout d'abord à en tirer profit. Voici comment Jean Palaiseul nous conte la manœuvre :

« Dès qu'ils avaient entendu parler de la "cure de Cardigan", des laboratoires pharmaceutiques importants et des médecins renommés autant que fortunés avaient offert aux frères Evans de leur acheter la recette du liquide mystérieux qui triomphait d'un mal tenu jusqu'alors pour incurable. En dépit de toutes les pressions et des sommes fabuleuses qu'on leur proposait, les guérisseurs avaient refusé de livrer leur secret, pour diverses raisons qui semblaient parfaitement obscures à leurs interlocuteurs : ils n'étaient pas intéressés par l'argent, ils soutenaient que les sucs végétaux dont ils usaient n'étaient pas seuls à l'origine de leurs guérisons mais qu'il fallait encore avoir la foi pour qu'ils agissent et enfin ils déclaraient que le cancer varie d'un cas à l'autre, par conséquent que chaque malade devait être traité différemment. »

Ce dernier aspect est capital et révèle la part de sagesse dont disposaient les frères Evans. Il est fort dommage qu'elle ait été hypothéquée par l'étroitesse de leur religiosité. Doit-on déduire de ce discours qu'ils refusaient de soigner les incroyants ? J'ose espérer qu'ils ne tombèrent jamais dans cette odieuse mesquinerie. L'histoire nous dit qu'ils ne commençaient jamais un traitement sans faire d'abord des prières. Soit, c'était leur droit, et s'ils y puisaient une force supplémentaire pour mieux soulager le patient, je ne vois rien à y redire. Mais de là à faire dépendre de ce rituel toute la valeur de leur thérapie, il y avait un pas qu'ils n'auraient jamais dû franchir. S'ils étaient vraiment persuadés que Dieu lui-même avait disposé dans certaines plantes les sources de leurs remèdes et que leur seul mérite consistait à les trouver, à les cueillir et à en extraire le suc bienfaisant, que ne

s'en tenaient-ils à cette belle science d'herboriste ? Mais prétendre que ces plantes perdaient leur pouvoir "divin" si eux-mêmes n'y ajoutaient pas leurs psaumes, c'était sombrer dans une extraordinaire vanité qu'un théologien équitable aurait dû juger sacrilège.

Cependant il y a beaucoup plus grave. Que les frères Evans aient été pécuniairement désintéressés, on ne saurait leur en faire grief, bien qu'on puisse aisément purifier l'argent par la noblesse des projets auxquels on le destine. Mais qu'ils aient refusé d'envisager la diffusion à grande échelle de leurs remèdes, à laquelle ils auraient pu poser comme condition d'en contrôler eux-mêmes toutes les étapes de la préparation, c'était refuser à l'humanité entière les soulagements et les guérisons pourtant prévus, à les en croire, par le Créateur de cette même humanité. On a beau savoir que la religion n'est qu'une entreprise de corruption de l'esprit, on reste malgré tout effaré par une telle distorsion de la pensée. En tout cas, les frères Evans prirent ce jour-là une part de responsabilité gigantesque dans ce qui allait suivre.

Que se passa-t-il en effet lorsque médecins et laboratoires se furent heurtés à leur refus ? Vous devinez sans doute la réponse. Tout industriel ou commerçant (car tout le monde a compris aujourd'hui, j'espère, que la médecine est un commerce) en butte à l'ostracisme d'un fournisseur, n'a pas d'autre solution que d'en trouver un autre qui le concurrence et dont il soutiendra mordicus que ses produits valent cent fois mieux que ceux proposés par celui qui lui a tenu la dragée haute. Il ira même, assuré que c'est de bonne guerre, jusqu'à dénigrer, sinon calomnier, le producteur auquel il avait primitivement fait la cour et qui a dédaigné ses offres pour ce qui lui semble être de bien mauvaises raisons.

J'aimerais que mon lecteur prenne ici pleinement la mesure des conséquences gravissimes et quasi incalculables du refus borné

que les frères Evans opposèrent aux officiels de la médecine britannique et même mondiale. (En effet, leur réputation avait gagné les Amériques, et après avoir soigné et guéri le consul de France à New York, celui-ci leur avait transmis des offres américaines mirifiques qu'ils refusèrent comme les autres.)

Comment ?! D'éminents médecins et de grands directeurs de laboratoires, devenus admiratifs de deux paysans guérisseurs, et quasiment touchés par la grâce, se tournent résolument vers la résurrection de la médecine par les plantes, de cette médecine immémoriale qui a sauvé tant d'hommes sur tous les continents depuis la plus haute antiquité, et ils se heurtent à une fin de non-recevoir ?!

Au moment même où la médecine chimique agressive est suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus des humains, au moment où elle prépare son triomphe diabolique qui va entraîner toute notre espèce vers la déchéance biologique dont nous commençons à mesurer les effets, oui, à ce moment précis, voici que s'offre, au sein même de la civilisation occidentale, la chance inespérée d'un retour à la sagesse naturelle et, au lieu de la saisir, nos deux péquenots confits en dévotion n'ont même pas l'idée d'y voir le doigt de Dieu ? Les bras m'en tombent !

Certains de mes lecteurs s'étonneront peut-être de me voir accuser la médecine moderne elle-même de la détérioration progressive de la santé publique. Il exagère ! penseront-ils. Qu'ils me permettent donc de leur citer ce témoignage de médecin, le courageux docteur C.V. d'Autrec, auteur d'un formidable ouvrage intitulé *Les charlatans de la médecine*, qui fut publié en 1954 aux Éditions du Scorpion et réédité en 1967 par La Table Ronde. Il écrit :

« Quand on songe à la complexité de la machine humaine, à la délicatesse de ses rouages, quand on sait que sur terre il n'y a pas deux individus semblables, que chacun de nous a sa complexion propre, ses réactions personnelles, son

idiosyncrasie, quand on constate le dérèglement cellulaire que peut produire dans le corps humain l'introduction de quelques gouttes, de quelques grammes d'un élément chimique incompatible, on est confondu et effrayé devant l'inconscience de cette médecine qui, avec ses spécialités, fait de la thérapeutique à la chaîne, comme on fait des casseroles ou des vêtements de confection. »

Avant la première parution de ce livre, en 1954, le docteur d'Autrec en avait adressé une copie à Auguste Lumière (auquel je consacre un chapitre du présent ouvrage) et ce dernier lui avait écrit :

« J'ai fini la lecture de votre manuscrit qui m'a enthousiasmé. Je ne pense pas qu'on puisse faire mieux. Votre livre demeurera comme la "Bible de l'anticonformisme". »

Auguste Lumière, lui-même auteur d'un livre capital : *Les Fossoyeurs du Progrès*, devait malheureusement mourir avant la fin de cette même année 54.

La suite logique de cette navrante histoire des Evans et de cette magnifique occasion perdue nous est ainsi relatée par le fils et neveu des deux herboristes, au rapport de Jean Palaiseul :

« –Alors se produisit, me dit David Rees-Evans, un phénomène que vous connaissez bien, je crois. Furieux de voir que, aussi alléchantes qu'elles fussent, leurs propositions ne parviendraient pas à faire fléchir mon oncle et mon père, les officiels adoptèrent une autre attitude. Ils attaquèrent la "cure de Cardigan" dont ils avaient pourtant reconnu l'efficacité - sans cela, ils n'auraient pas cherché à prix d'or à s'en procurer la formule !

Les arguments qu'ils employèrent sont les mêmes que ceux qui ont été mis en avant lorsque le ministère de la Santé a été contraint, sous la pression de l'opinion publique, de nommer une commission d'enquête pour étudier ma thérapeutique. On

déclara qu'il n'existait pas l'ombre d'une preuve que mes parents étaient vraiment capables de guérir le cancer : s'ils avaient des résultats, il ne s'agissait pas - il ne pouvait pas s'agir - de tumeurs malignes ! (...)

À leur mort, après la Première Guerre mondiale, je repris leur tâche, tout d'abord à Swansea, ensuite à Liverpool, et enfin à Londres. Les divers perfectionnements que j'avais apportés au traitement, notamment en modifiant la composition des teintures végétales, me permettaient d'obtenir des résultats encore plus rapides que ceux qu'enregistraient mes parents et j'espérais que viendrait bientôt le jour où ma méthode serait reconnue par la médecine officielle. Mes illusions furent vite dissipées... »

Bien sûr, cher monsieur Rees-Evans, car il était trop tard. La chance était passée ; vos parents l'avaient sottement ratée, et, je le crains, vous ne vous en êtes même pas rendu compte.

La médecine occidentale venait de s'engager à fond dans les voies de la bactériophobie ouvertes par Louis Pasteur, et les capitaux s'investissaient avec délices dans les usines à vaccins et à médicaments, ces drogues qui allaient bientôt pourrir nos corps et engendrer toutes les pathologies modernes, assurant le triomphe du cancer, et bientôt celui de la sclérose en plaques et du sida, en attendant pire. Si les frères Evans voyaient cela, ils diraient peut-être que le Diable a vaincu le Bon Dieu, sans comprendre qu'ils donnèrent eux-mêmes au vainqueur un sacré coup de main !

David Rees-Evans poursuivit donc ses traitements végétaux avec de multiples succès, ce qui lui vaudra divers procès entre 1930 et 1946. Mais sa notoriété ne fait que s'étendre, jusqu'à ce qu'un événement vienne lui apporter une sorte de consécration. C'est la publication dans la grande revue anglaise hebdomadaire Picture Post d'une longue et minutieuse enquête effectuée auprès de ses patients. Durant quatre années, deux des principaux

collaborateurs du journal ont assisté au traitement des malades par Rees-Evans et ont vérifié tous les dossiers médicaux, tant en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis. Le bilan final sera composé de deux rapports : l'un sur 34 malades britanniques, l'autre sur 16 malades américains.

En ce qui concerne ces derniers, ils étaient tous des patients du *Presbyterian Hospital* de Newark, près de New York, dont les dirigeants avaient demandé à Rees-Evans de venir appliquer son remède sur une série de cancéreux gravement atteints, et cela sous le contrôle des oncologues de l'hôpital. Durant son séjour, une expérience fut également entreprise sur un groupe de treize souris cancéreuses, dont douze étaient atteintes d'un cancer non provoqué. Les médecins estimaient qu'elles ne vivraient pas plus de vingt et un jours lorsque le cancer serait développé. Or c'est au vingtième jour qu'elles furent confiées à Rees-Evans, autrement dit lorsqu'elles étaient à la dernière extrémité. Six de ces souris seulement furent traitées. Toutes les six vécurent plusieurs mois et l'une d'elles vivait toujours sept mois après le début du traitement. Quant aux six autres, qui ne furent pas traitées, elles moururent toutes en l'espace d'une semaine. Sur les seize personnes atteintes de cancer, dix étaient dans un état désespéré, donc pratiquement condamnées. Toutes reçurent le traitement de Rees-Evans et le résultat fut le suivant : quatre moururent au cours d'une période allant de 9 jours à 7 semaines, deux furent "améliorées" et neuf furent guéries, la seizième ayant abandonné le traitement. Encore faut-il préciser que Rees-Evans n'eut pas la possibilité d'appliquer son traitement complet. En effet, au traitement externe par badigeons et compresses, il ajoutait habituellement un traitement interne consistant à faire absorber au patient une poudre ou des gouttes également à base de plantes et destinées à stimuler le foie et les glandes, qui jouent un rôle capital dans le rétablissement de la santé. Or, les médecins américains refusèrent de donner aux malades des substances qui n'étaient pas autorisées par leurs services pharmaceutiques

officiels.

À mon avis, Rees-Evans n'aurait jamais dû accepter de n'appliquer qu'un traitement incomplet, alors que tout son avenir de guérisseur dépendait du résultat de cette expérience, dont le bilan eut été certainement meilleur s'il avait pu agir à sa guise. Mais les médecins qui le reçurent ne tenaient peut-être pas à ce que son succès soit trop éclatant. En tout cas il faut bien constater que, dans tout cela, la survie du malade ne pèse pas très lourd...

Cependant, les journalistes concluaient que « *Evans apporte quelque chose qui mérite d'être exploré à fond* ». Ils ajoutaient que le chercheur se tenait « *à la disposition de toute autorité compétente désireuse d'enquêter sur son traitement* ». Il était également précisé dans l'article que le thérapeute s'était engagé à révéler tous les détails de son produit et de sa méthode à un comité de contrôle digne de ce nom. C'était évidemment une attitude très différente de celle qu'avaient adoptée son père et son oncle des années auparavant. Mais, je le répète, il était trop tard. La chimiothérapie et la radiothérapie, malgré tous les échecs qu'elles avaient accumulés, avaient triomphé dans les esprits, et le monde médical ne serait plus jamais réceptif à la phytothérapie anticancéreuse telle que les Evans l'avaient pratiquée.

L'article du *Picture Post* avait fait l'effet d'une bombe et le journal fut submergé de lettres de lecteurs. Elles exprimaient pour la plupart des félicitations et des encouragements et un grand nombre d'entre elles exigeaient du ministre de la Santé la constitution immédiate d'une commission de contrôle, tandis que d'autres, émanant de médecins indignés, traitaient Evans de charlatan, sans avoir pourtant la moindre idée des composants de sa médication, et sans vouloir tenir compte des résultats enregistrés. Cela ne les intéressait absolument pas. Ils ne voyaient qu'une chose : un thérapeute non médecin se permettait de guérir des malades sans l'assentiment des médecins et c'était

intolérable !

Le *British Medical Journal*, organe officiel du corps médical britannique, s'en prit même furieusement à *Picture Post* et s'efforça de démolir un à un les arguments développés par son confrère tout en s'appliquant à discréditer la personne et le traitement de Rees-Evans, en prétendant vouloir protéger les malades d'espoirs fallacieux.

« Comment s'étonner après cela, reprend David Rees-Evans, que M. Aneurin Bevan, qui était alors ministre de la Santé, ait d'abord affecté de traiter toute l'affaire comme un mauvais roman monté par un journal en mal de "sensationnel". Mais la grande masse des Anglais n'accepta pas cette attitude et M. Bevan fut contraint par la pression de l'opinion publique de demander aux Communes la nomination d'une commission royale d'enquête chargée de rédiger un rapport sur ma méthode.

Dans une lettre datée du 28 septembre 1950, il me confirmait ce qu'il m'avait dit au cours de l'entrevue que j'avais eue avec lui le jour même, à savoir que ladite commission comprendrait quatre membres : Sir Robert Robinson, président de la Royal Society (l'équivalent de votre Académie de Médecine), Sir Alexander Fleming, le père de la pénicilline, Sir Ernest Rock Curling, président du Comité du cancer et de la radiothérapie et le professeur Himsworth, secrétaire du Conseil de recherche médicale.

Le 29 mai 1952, le successeur de M. Bevan au poste de ministre de la Santé, M. Iain Macleod, communiquait à la Chambre des Communes la conclusion de la Commission : elle estimait qu'il était inutile, étant donnés les renseignements recueillis par elle, de s'intéresser plus avant à mon traitement. Mais, sans vouloir critiquer ceux qui la composaient, je dois dire que leurs investigations sont restées pour le moins superficielles, car, d'une part, on omit de m'entendre contradictoirement avec les médecins qui furent appelés à

témoigner, et d'autre part aucun des malades que j'avais soignés ne fut examiné, ce qui est, avouez-le, assez illogique et paradoxal... »

Je le trouve bien gentil, M. Rees-Evans, qui se retient courtoisement de critiquer les quatre pontifes dorés sur tranche qui n'ont, à l'évidence, mené aucune enquête véritable et n'ont même pas voulu voir de près leur "accusé" ni entendre ce qu'il avait à dire. (Nous verrons cette escroquerie intellectuelle se répéter en France point par point dans le chapitre que je consacre au Dr Jean-Pierre Maschi.)

Cette tricherie éhontée est d'autant plus navrante que Ton trouve parmi ces quatre mandarins Alexander Fleming, qui s'était lui-même heurté pendant quinze ans à l'ostracisme de ses pairs, avant que ceux-ci soient contraints par les milliers de blessés de la Seconde Guerre mondiale d'accepter enfin la pénicilline. Du coup, il était passé de l'autre côté de la barrière...

Mais j'y pense : Alexander Fleming était-il vraiment l'inventeur de la pénicilline ? Voici à ce propos un extrait du livre du Dr Jean-Pierre Maschi :

« Tout le monde sait que la pénicilline a été découverte par le Pr Alexander Fleming. On ignore généralement qu'un médecin lyonnais fit en 1863 sa thèse sur l'action du pénicillium. Depuis longtemps les bergers de Roquefort avaient constaté, empiriquement, que leurs plaies guérissaient par simple application de la croûte des fromages qu'ils préparaient.

Depuis le XVII^e siècle aussi des vigneron bourgeois, et notamment ceux du "Marc à la Cloche", avaient fait une constatation identique avec certaines moisissures. En effet, sur diverses denrées alimentaires en décomposition se forme une moisissure verte. Cette moisissure, formée par un champignon, a été baptisée par les scientifiques "pénicillium", en raison de sa forme en pinceau (penicillum en latin). »

Comme quoi il aurait peut-être fallu donner à un fromager des Charentes ou à un vigneron de Bourgogne le Prix Nobel qui revint

pour cette invention à "Sir" Alexander Fleming.

Mais il est vrai que ces paysans du terroir n'auraient sans doute pas su dire "pinceau" en latin... Et ça, tout de même, ce n'est pas rien !

La Commission s'est donc penchée sur les 16 cas américains ainsi que sur les 34 cas britanniques. Mais en fait elle ne s'est penchée que sur leurs dossiers, et n'a pas cru devoir examiner physiquement ni recueillir les déclarations d'un seul de ces malades. Je me demande ce qu'un détective de la police criminelle penserait d'une pareille "enquête", dans laquelle on n'interroge aucun témoin ni même le suspect.

Notons cependant que la Commission a bien passé les dossiers au peigne fin, mais dans un seul but : essayer de démontrer que beaucoup de ces cancers n'en étaient pas ou que les patients réellement cancéreux étaient morts. Ainsi, sur les 16 cas du *Presbyterian Hospital*, le bilan rectifié par la Commission avec moins d'un an de recul est le suivant :

- morts de cancer : 8*
- sérieusement malade du cancer : 3*
- condition douteuse : 1*
- pas de preuves convaincantes qu'il s'agissait d'un cancer : 2*
- sans récidive, mais traités également par les rayons et le bistouri : 2*
- ulcère rongeur : 2.*

Si ce bilan était honnête, on pourrait penser en effet que le traitement de Rees-Evans est illusoire. Mais, voyez comme c'est étrange, deux patients donnés pour morts par les "enquêteurs" ont écrit à Rees-Evans après la publication des conclusions des experts. Et de plus, ils lui précisent dans ces lettres qu'au moins trois autres des prétendus décédés sont bel et bien en vie. Si l'on écarte l'hypothèse du mensonge délibéré, qui impliquerait le total déshonneur des membres de la Commission, comment expliquer cela ? Je crois entrevoir la réponse : puisque certains de ces

malades étaient des cas désespérés et qu'ils avaient donc été condamnés par la médecine officielle, la Commission des infailibles a dû en déduire qu'ils étaient *forcément* morts, puisqu'il était entendu dès le départ que Rees-Evans *ne pouvait pas* guérir le cancer. Il était donc inutile de vérifier. C'est effarant, mais le dogmatisme peut parfaitement conduire à des attitudes aussi aberrantes.

D'autre part, la Commission relève deux cas d' "ulcère rongeant", qu'elle retranscrit apparemment du nombre des cancers. Or, un éminent juriste du barreau londonien, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission, rappela dans ses commentaires que la définition "ulcère rongeant" désigne une forme reconnue de cancer de la peau et il cite à ce sujet un des meilleurs cancérologues britanniques attribuant à ce genre de lésion « *un effroyable pouvoir destructeur* ». Et l'avocat fait cette remarque pertinente :

« ...La Commission a admis que cette affection grave avait été traitée avec succès par Rees-Evans ; pourquoi, dès lors, ne pas lui avoir pleinement rendu justice de cette réussite et avoir noyé ce résultat indiscutable dans l'énumération de ce que l'on présente comme des échecs ? ».

Passons maintenant aux 34 cas des Britanniques. La Commission en catalogue 22 dans les rubriques suivantes :

« -information diagnostique insuffisante : 5
-non atteints de cancer : 7
-morts ou gravement atteints de cancer après le traitement :
2
-ulcère rongeant : 5. »

Bien pratique cet "ulcère rongeant", surtout lorsqu'on rédige un rapport à destination des parlementaires, dont la plupart n'ont aucune idée de ce dont il s'agit. Mais nous savons désormais à quoi nous en tenir. Certes, on ne peut pas l'appeler une tumeur, puisque c'est au contraire un trou. Au lieu de proliférer

anarchiquement, les cellules sont détruites, mais s'il n'est pas enrayé, le processus vous conduit tout aussi sûrement au cimetière.

Comme le fit remarquer le juriste précédemment cité :

« Il est intéressant de faire observer que les patients qui sont morts sont morts de cancer, alors que ceux qui sont toujours vivants après le traitement de M. Rees-Evans : ou bien « n'ont jamais eu de cancer » ou bien « ne peuvent pas être considérés avec certitude comme ayant eu un cancer »

... Et l'avocat conclut :

« Il est évident, d'après ce document, que l'expression « enquête complète et loyale » a, pour les savants et les médecins, un sens très différent de celui que lui donnent les hommes de loi et - j'imagine - les politiciens et les gens ordinaires... »

Mais en fin de compte, que reprochent à Rees-Evans les mandarins de la Commission ? De n'avoir pas guéri tous ses malades ? Diantre ! À ce compte-là, combien de médecins diplômés de la Faculté se retrouveraient dans leurs petits souliers. Et Rees-Evans déclare d'ailleurs :

« Remarquez bien que je ne prétends pas guérir tous les cancers. Les défaites sont inévitables dans la lutte contre un tel adversaire. Tout ce que je peux dire à ceux qui viennent me trouver, c'est que j'ai eu des résultats dans des cas identiques au leur ; à eux de décider si, oui ou non, ils veulent se soumettre à ma cure. J'ajouterai que la plupart d'entre eux ont déjà été opérés ou soignés aux rayons, traitements qui n'auraient sans doute pas été mis en œuvre si la présence d'une tumeur maligne n'avait été nettement décelée... »

À moins, bien sûr, que les cancérologues qui les ont examinés se soient trompés. Mais au fait, n'est-ce pas ce que suggéraient les membres de la Commission en notant que certains malades « ne peuvent pas être considérés avec certitude comme ayant eu un

cancer » ? Aurais-je fait erreur en considérant que ce rapport excitait la défiance envers Rees-Evans, alors qu'il mettait implicitement en doute les diagnostics des spécialistes, confrères de ces messieurs ? Il y a là une ambiguïté qui eût mérité d'être éclaircie.

David Rees-Evans poursuit :

« Je leur explique (à mes patients) que mon remède agit un peu à la manière d'un cataplasme : les toxines se ramassent en quelque sorte en un seul point, d'où elles sont ensuite éliminées petit à petit. Comme le montrent les nombreux examens microscopiques effectués en cours de traitement, les jeunes cellules cancéreuses à reproduction rapide, c'est-à-dire les plus dangereuses, sont attaquées et tuées en premier, sans que les cellules constituant le tissu sain soient touchées. Les autres cellules cancéreuses suivent. C'est toujours dans la partie périphérique que la guérison commence. Au fur et à mesure que le traitement avance, je le modifie en employant des teintures d'une composition un peu différente. Le tissu cancéreux finit par former une sorte de croûte qui se détache enfin du tissu sain et tombe. »

Quoique de nombreux médecins fussent témoins de réussites éclatantes obtenues par ce traitement, bien peu osèrent en faire état publiquement. Et un seul d'entre eux eut le courage de venir témoigner en sa faveur à l'un des procès intentés à Rees-Evans. Il fut d'ailleurs réprimandé par le juge, s'indignant qu'il ait pu conseiller à un patient d'absorber « *une drogue dont les effets auraient pu être nuisibles* ». À quoi le médecin répondit tout tranquillement : « *Mais j'avais, auparavant, absorbé moi-même toute une bouteille de ce remède !* », ce qui laissa le magistrat sans voix. On ne pouvait vraiment pas accuser ce médecin de désinvolture.

Le doyen des journalistes britanniques, Hannen Swaffer, était également venu à ce procès témoigner en faveur de Rees-Evans.

Son dialogue avec le juge prit une tournure épique. Alors que celui-ci lui demandait, en désignant le guérisseur : « *Qu'est-ce que cet homme connaît au cancer ?* », il répondit du tac au tac : « *Et qu'est-ce que Jeanne d'Arc connaissait en tactique militaire ?* », ce qui mit le juge hors de lui. Le fait est qu'il faut de l'audace pour évoquer Jeanne d'Arc dans un tribunal anglais. Swaffer avait oublié qu'on doit éviter de parler de corde dans la maison d'un pendu. Et pourtant, sa répartie n'était-elle pas une manifestation du plus pur bon sens ? Où irait le monde si l'on prétendait réserver une activité à ses seuls spécialistes auto-proclamés ?

Dans toute discipline, pratiquement sans exception, les plus importantes découvertes furent effectuées par des non-spécialistes. « *Les plus grandes découvertes de la physique ont été faites en dehors des physiciens professionnels* », écrivait le grand savant et écrivain Gustave Le Bon, qui découvrit le premier, expérimentalement, l'énergie intra-atomique. Mais cette vérité sans cesse confirmée que ce ne sont pas les spécialistes qui découvrent est encore plus vraie en médecine que partout ailleurs. Pour l'excellente raison que le médecin est avant tout un praticien qui, en principe, s'applique à guérir ses malades avec ce que la science lui fournit, et n'a donc pas de temps à consacrer lui-même aux travaux scientifiques. À moins qu'après avoir obtenu son diplôme de médecin, il veuille se destiner exclusivement à la recherche, ce qui est exceptionnel. (Ce fut notamment le cas du Dr Jean Solomidès, qui le paya d'ailleurs très cher - voir mon premier tome.)

Hannen Swaffer était venu au procès de Rees-Evans pour témoigner que l'une de ses amies, dont le diagnostic cancéreux avait été formellement établi par plusieurs hôpitaux, avait été guérie par la "cure de Cardigan". Son médecin de famille avait été d'ailleurs stupéfait de le constater, mais avait néanmoins refusé de lui délivrer une attestation de guérison, ce qui était d'une lâcheté remarquable. Fort heureusement, d'autres médecins plus conscients de leurs responsabilités n'hésitèrent pas à s'engager par écrit. L'un d'eux atteste « *qu'il a suivi plusieurs patients*

atteints de cancer traités par M. Rees-Evans et a pu constater le succès de sa méthode ». Il va même jusqu'à donner de précieux détails sur les effets de la thérapie :

« La masse cancéreuse est expulsée au sens propre du terme, sa place étant marquée par un entonnoir ou par un trou qui guérit ensuite en s'emplissant d'abord de tissu sain, puis en se recouvrant d'une nouvelle peau. Le processus de guérison n'est pas particulièrement douloureux : le malade gagne presque toujours du poids, et son état général s'améliore graduellement au cours du traitement. »

Un autre médecin vient témoigner d'*« une masse de preuves évidentes »* et il s'indigne que la méthode de Rees-Evans ne soit pas officiellement reconnue. Il s'avance même jusqu'à reprocher au corps médical de ne pas être plus ouvert à des thérapeutes de sa qualité et il s'écrie : *« Si nous, médecins, faisons consciencieusement notre métier, il travaillerait depuis longtemps à nos côtés. Il m'a appris beaucoup, et j'ai une dette immense envers lui. »* Mais ce docteur-là, bien sûr, n'est pas un mandarin. C'est seulement un praticien honnête qui veut avant tout porter secours à ses malades par tous les moyens à sa disposition, et peu lui importent les estampilles officielles s'il obtient de bons résultats.

Ainsi donc, voici environ un demi-siècle, un guérisseur gallois, représentant la troisième génération d'une famille d'herboristes dont les membres avaient passé la majeure partie de leur existence à étudier toutes les plantes sauvages du climat européen et leurs effets sur le corps humain, ce qui représentait une somme fantastique d'expériences et de connaissances, avait acquis les moyens de juguler la plus atroce des maladies modernes : le cancer, et probablement beaucoup d'autres. J'ignore si David Rees-Evans est encore vivant (mais s'il l'est, il ne peut être que très âgé), ni s'il a des disciples et des continuateurs, mais je crains que non, car en ce cas Jean Palaiseul nous en aurait certainement parlé.

Ainsi, par la faute des mandarins du corps médical britannique, mais aussi, hélas, par la faute des frères Evans eux-mêmes, une source naturelle de santé par la phytothérapie a peut-être été irrémédiablement perdue. Tandis que la médecine chimique continue ses ravages, formons l'espoir que dans quelque campagne reculée de la vieille Europe, de savants paysans comme les Evans aient su préserver un patrimoine ancestral de guérison par les herbes sauvages, car ce malheureux siècle en aura bientôt plus besoin que jamais.

JEAN-PIERRE MASCHI

(1928)

L'histoire que je vais maintenant vous conter est celle d'un docteur en médecine parfaitement diplômé, ayant débuté sa carrière de praticien de façon tout-à-fait classique, plus respectueux que quiconque de la déontologie médicale, aimant passionnément son métier, entièrement dévoué à ses patients et ayant toujours cherché à les soulager et à les guérir par tous les moyens à sa disposition, prêt à en chercher au besoin de nouveaux. Bref, le médecin de nos rêves, penserez-vous. Aussi, lorsque je vous aurai dit que ce docteur idéal fut *radié à vie* par l'Ordre des médecins, vous vous demanderez aussitôt quel crime odieux il avait bien pu commettre. Eh bien, ce crime, inexpiable il est vrai, fut d'avoir découvert, des années avant de nombreux scientifiques qui en tombent d'accord aujourd'hui, l'une des causes essentielles (à son avis la première) des maladies dégénératives dites "de civilisation" (notamment la sclérose en plaques) et d'avoir, de surcroît, inventé le traitement et les règles de vie pouvant leur faire échec et préserver ou rétablir la santé des personnes les plus menacées, que la médecine traditionnelle s'avoue incapable de guérir.

Impardonnable, n'est-ce pas ? Car enfin, où irait-on, je vous le demande, si l'on pouvait permettre à un simple médecin généraliste de ville ou de campagne, dépourvu de tout titre professoral et n'étant membre d'aucune Académie, de découvrir l'origine jusqu'alors inconnue de certaines pathologies déroutantes et de mettre en œuvre, de son propre chef, la thérapie adéquate sans avoir reçu la bénédiction du clergé médical constitué ? C'est un comportement absolument intolérable. Il faut écraser le trublion et réduire l'hérétique au silence !

Cela semble tout d'abord facile à ceux qui détiennent le pouvoir

parajudiciaire exorbitant qui leur fut remis par le gouvernement de Vichy et que la IV^e République, hélas, n'eut jamais le courage de leur retirer, pas plus que la V^e d'ailleurs, malgré quelques velléités et rodомontades de droite ou de gauche jamais suivies d'effet. Faudra-t-il attendre une nouvelle révolution pour que cette féodalité soit jetée bas ? Espérons que non, car les révolutions détruisent souvent plus de bonnes choses qu'elles n'en construisent. Mais lorsqu'une société est envahie par la sclérose, avec ou sans plaques, que peuvent faire les citoyens réduits à l'impuissance, sinon secouer le cocotier jusqu'à ce que tombent les noix trop haut placées ?

Cependant, la tentative de paralyser le docteur Maschi échoua lamentablement. Par quel miracle ? Par le miracle du courage et de la volonté d'un homme exceptionnel qui, sûr de son bon droit et de la valeur de ses soins, refusa catégoriquement d'abandonner ses malades et qui, radié à perpétuité de l'Ordre des médecins, donc interdit de pratiquer, continua d'exercer son art comme si de rien n'était, défiant le tyrannosaure de sa force tranquille.

Oui, sans plus s'occuper de sa radiation que si c'était piquêre d'épingle, il maintint son cabinet ouvert, prit ses rendez-vous, ausculta ses patients et les soigna de son mieux et avec succès, comme il l'avait toujours fait. Et parce que le courage et la volonté sont heureusement contagieux, ses malades, indignés de l'injustice qui lui était faite, se mobilisèrent contre la tyrannie et le soutinrent de leur mieux dans ses combats, lui apportant un réconfort qui le paya largement de tous ses déboires, comme il le dit lui-même. Au point que lorsqu'il publia son premier livre autobiographique, afin d'informer pleinement le public des odieuses manœuvres auxquelles se livrent les mandarins français dans le mépris le plus complet de la démocratie et du droit, il lui donna un titre qui était par lui-même un gage de reconnaissance : *Secouru par mes malades*, dont la première édition parut en 1975 et la seconde, augmentée, en 1984.

Les premiers éditeurs contactés refusèrent le manuscrit. Ce qui est un peu étonnant pour le profane, puisque la presse, régionale et même nationale, ayant à l'époque fait largement écho aux démêlés du Dr Maschi avec l'Ordre puis avec la Justice, le public potentiel du livre était nombreux. Mais je dois ici informer mon lecteur de certaines dispositions juridiques concernant la responsabilité des éditeurs, et qui concernent aussi le présent ouvrage. Le livre de Jean-Pierre Maschi mettait en cause nommément de nombreuses personnalités du corps médical, ce qui aurait pu donner lieu à des procès. Or, c'est l'éditeur qui est considéré comme le principal responsable juridique d'un livre, l'auteur n'étant assigné que pour "complicité". Si surprenant que cela puisse paraître, cela répond à une certaine logique. Tant qu'un livre n'est pas édité, c'est une œuvre privée qui ne touche pratiquement personne. C'est donc l'éditeur qui, par la diffusion de l'ouvrage et la publicité qu'il lui donne, est responsable, le cas échéant, des accusations qu'il porte et qu'il répand dans le public, éventuellement justiciables de procès en diffamation. Et comme un éditeur, par définition, publie de nombreux ouvrages, il lui faut bien faire preuve d'une certaine prudence, s'il ne veut pas risquer de voir son entreprise ruinée par des procès en chaîne. Je profite de cette digression pour préciser à mes lecteurs que, en conséquence de ce que je viens d'écrire, j'ai dû moi-même au cours de cet ouvrage, comme dans le premier tome, me retenir parfois d'affubler certains personnages des épithètes qu'ils eussent méritées, mais qui auraient pu occasionner quelques ennuis à mon éditeur. Je m'en console toutefois en songeant que les faits révélés sont suffisamment révoltants pour que mes lecteurs, touchés dans leur sensibilité, sachent d'eux-mêmes "remplir les blancs" et qualifier comme il convient certains mafieux de la médecine qui exploitent odieusement nos maladies. Qu'ils ne leur donnent cependant pas trop de noms d'oiseaux. Ce pourrait être injurieux pour les oiseaux...

Jean-Pierre Maschi est né à Nice en 1928, d'une famille installée

depuis plusieurs générations dans le comté niçois. Son grand-père était négociant en vins et son père lui-même médecin. Son frère aîné le fut aussi. Il eut une jeunesse comblée et, comme il l'écrit à juste raison : « *Une enfance, une jeunesse heureuses sont des biens irremplaçables* ». Ce sont d'ailleurs plus que des biens, ce sont des sources d'harmonie et d'énergie qui permettent à l'être humain d'épanouir ses potentialités et de maîtriser son destin en l'enracinant solidement dans le terreau affectif de la cellule familiale.

En 1945, âgé de 17 ans et muni de ses baccalauréats, Jean-Pierre monte à Paris rejoindre son frère qui a déjà commencé sa médecine :

« Externe des hôpitaux de Paris, j'avais choisi des services hospitaliers en vue d'acquérir une bonne formation de médecin généraliste. Depuis longtemps j'avais décidé d'aller exercer la médecine outremer. Une envie de jeunesse d'aller voir ce qui se passait en dehors de Nice. Un diplôme de médecine tropicale pouvait se préparer à la Faculté. Je l'obtenais.

D'autres aspects de la médecine m'intéressaient. La médecine du travail, l'hygiène. J'obtenais également ces deux diplômes. Une autre branche, toute nouvelle, de la médecine m'avait aussi attiré : La médecine aéronautique. Un diplôme venait à peine d'être créé. Il venait s'ajouter à ceux que je possédais déjà. »

Comme l'on voit, Jean-Pierre Maschi était un étudiant pugnace et motivé. Il passe en 1953 sa thèse sur *Le rôle des insecticides de contact en médecine tropicale*. Il accomplit en 1954 son service militaire comme médecin auxiliaire dans l'armée de l'air. Il se marie à la fin de ses études. Son épouse, chirurgien-dentiste, partage son désir d'aller exercer hors de France. Le Dr Maschi passe tout d'abord quelques mois en Côte d'Ivoire, auprès de son beau-frère qui est médecin militaire, afin de se familiariser avec la pathologie tropicale. Puis le jeune couple audacieux s'envole pour

Madagascar : « *Au mois de mai 1955, nous atterrissons à Tananarive. Madagascar, cette île plus grande que la France, allait être pour sept ans notre seconde patrie.* »

Le couple revient en France en 1962. Le Dr Maschi veut s'orienter vers la g rontologie. Il suit pendant quelque temps la consultation d'un professeur   Paris puis il devient membre de la Soci t  fran aise de g rontologie.

« Au mois de juillet 1963, nous ouvrons, ma femme et moi, nos cabinets dans un immeuble familial o  mon fr re et sa femme exer aient depuis plusieurs ann es d j . Une nouvelle vie commen ait pour nous. Nous pensions avoir v cu notre "aventure". Nos parents  taient heureux de retrouver la famille r unie autour d'eux. Mon fr re avait trois gar ons. J'avais deux filles. Nous  tions une famille sans probl mes et le serions sans doute encore si je n'avais,   quelque temps de l , souffert de maux de t te qui allaient totalement bouleverser ma vie. »

Eh oui, les m decins aussi sont parfois malades, et cela leur pose un d fi particulier, surtout lorsqu'ils ne discernent pas imm diatement l'origine et la nature de leur malaise. Jean-Pierre Maschi ne sait pas encore que c'est maintenant que va commencer vraiment l'aventure, la grande aventure de sa vie. Qu'est-ce qui peut bien  tre la cause de ces algies chroniques ?

Il s'est toujours int ress    l' cologie et n'ignore pas que les pollutions engendr es par les soci t s d velopp es sont une menace insidieuse pour notre sant . Il nous rappelle dans son livre que certains scientifiques avaient lanc  tr s t t un cri d'alarme :

« Alors que, d s 1926, les scientifiques avaient organis  des conf rences pour d noncer la pollution des mers, des oc ans, il fallut attendre 1968 pour voir la naissance du premier mouvement d'action  cologique. Il fut cr   par l' tudiant Cliff Humphrey, de l'universit  de Berkeley, en Californie. Ce fut alors l'explosion. (...)

Depuis longtemps ces probl mes ne m' taient pas  trangers.

Alors que je préparais mon diplôme d'hygiène, ils avaient été longuement évoqués. J'avais par la suite lu des articles, des livres écrits par des hommes qui, malgré l'indifférence qui les entourait, continuaient à mettre en garde contre certains dangers de notre civilisation. »

Depuis sa réinstallation en France, le Dr Maschi est frappé par la fréquence des affections rhumatismales, cardiaques, nerveuses diagnostiquées chez des sujets jeunes. Il sait que ces maladies sont moins fréquentes dans les pays non développés et que certaines, telle la sclérose en plaques, y sont rarissimes, comme il a pu le constater durant les sept ans passés à Madagascar. Il collationne de nombreuses observations et statistiques et constate que les personnes sensibles aux changements de temps et dites "météorosensibles" sont principalement des sujets atteints de rhumatismes, d'affections cardiaques, d'affections nerveuses, d'emphysème. Bien que n'ayant jamais songé à se consacrer à la recherche, sa curiosité naturelle et sa conscience professionnelle, sans doute aiguillonnées par les maux de tête lancinants qu'il subit, le conduisent à se documenter de plus en plus sur les phénomènes électriques provoqués par les changements météorologiques. Il sait qu'à l'approche d'un orage se produit un excès considérable d'ions positifs dans l'atmosphère et que certains malades se plaignent alors d'une aggravation de leurs troubles. Puis, lorsque l'orage éclate et que les décharges des éclairs produisent de grandes quantités d'ions négatifs entraînés vers le sol par la pluie, les mêmes malades se sentent soudain beaucoup mieux.

« C'est ainsi qu'en 1960 - nous dit-il -, trois chercheurs français, Polanski, Sadron et Donzon, firent une communication à l'Académie des sciences et démontrèrent que les molécules d'ADN de l'organisme possèdent des qualités ferromagnétiques. Elles se comportent comme des transistors et sont réceptives aux phénomènes électromagnétiques. »

Peu à peu, le Dr Maschi va soupçonner que cette réceptivité cellulaire aux phénomènes électriques et électromagnétiques peut très bien être à l'origine de certains déséquilibres organiques et induire des pathologies dont les causes paraissent encore mystérieuses. Car ce médecin fait partie de ceux qui ont l'esprit grand ouvert et refusent de s'enfermer dans les tabous habituels de la médecine officielle. Ce sont des médecins qui sont dotés du véritable *esprit scientifique*, et ils sont rares. Pour eux, ce sont les faits qui comptent, et non les théories figées par lesquelles on prétend faire obstacle à l'avancée des connaissances.

« En France - écrit Jean-Pierre Maschi -, pour la plupart des médecins, le mot magnétisme est tabou. Magnétisme égale magnétiseur. Et magnétiseur égale charlatan.

Que des millions d'individus aient depuis des siècles affirmé avoir ressenti une atténuation de leurs souffrances par l'imposition des mains de certains sujets ne peut être que pure imagination d'hystériques, de sujets superstitieux ou attardés.

Tout cela n'est certes qu'empirisme. Mais quelle différence y a-t-il entre l'empirisme et la science ? L'empirisme est la constatation de faits naturels que l'homme n'est pas encore arrivé à comprendre, à expliquer. »

Armé donc de sa seule curiosité passionnée et de sa conviction en la valeur de l'empirisme pour tirer des faits observés les enseignements qu'ils nous offrent, le Dr Maschi va commencer par observer ses propres réactions aux modifications de l'environnement, tant il est vrai que c'est par l'écoute de son propre corps et l'analyse de sa réactivité physiologique ou psychologique que l'homme de vraie science peut affiner sa compréhension des phénomènes biologiques.

Il remarque tout d'abord qu'à l'approche d'un changement de temps, et notamment les jours de grand vent, ses maux de tête sont plus violents. En revanche, il n'en a pratiquement jamais quand il pleut. Pas de chance pour quelqu'un qui vit sur la Côte

d'Azur, où il pleut bien moins qu'ailleurs mais où le mistral se fait parfois sentir. Donc Jean-Pierre Maschi constate qu'il est lui-même un "météorosensible". Mais en outre, il constate que ses migraines sont sensibles à l'électricité statique, ce qui lui ouvre aussitôt un vaste horizon de recherches.

Tout le monde a plus ou moins entendu parler de l'électricité statique, mais on ignore généralement en quoi elle consiste, comment elle s'accumule, comment elle se décharge et surtout comment elle se manifeste en perturbant à notre insu notre vie quotidienne.

Personnellement, il m'est arrivé maintes fois, surtout lorsque j'habitais et travaillais à Paris, de recevoir une décharge électrique lorsque j'effleurais de la main un des classeurs métalliques de mon bureau. Beaucoup de personnes ressentent cela, par exemple en fermant la porte de leur voiture et, le plus souvent, s'en amusent, car c'est sans gravité dans l'immédiat. Chacun sait aussi que s'il approche d'un écran de télévision un linge en tissu synthétique, celui-ci est immédiatement attiré par l'écran et il arrive même que l'on entende un léger grésillement. Ce sont là des phénomènes courants dus à l'électricité statique et auxquels on n'attache pas d'importance. Sauf toutefois dans certaines usines ou manufactures, où ils posent parfois des problèmes importants aux industriels.

Mais le Dr Maschi, ayant cru constater qu'il y avait corrélation entre ses douleurs et la présence d'électricité statique, se mit à creuser sérieusement la question de l'influence éventuelle de cette électricité sur la santé humaine. Il s'aperçut ainsi que, certains jours, les analgésiques qu'il employait n'étaient d'aucun effet sur ses maux de tête. Or il portait ces jours-là des vêtements confectionnés entièrement en fibres synthétiques. Certains de ses pantalons lui donnaient même l'impression d'avoir la peau des jambes parcourue par un léger courant électrique. Et, bien sûr, ses poils se hérissaient, comme cela nous est arrivé à tous en approchant de notre peau une chemise en polyester. Mais en général, cela ne nous cause pas de douleurs, ou bien, si nous en

avons, nous croyons devoir les attribuer à une autre cause. Jean-Pierre Maschi, lui, multiplia les observations jusqu'à ne plus douter que ses algies cérébrales étaient directement liées à l'électricité statique de ces vêtements, qu'il bannit dès lors de sa garde-robe. Aussitôt, ses maux de tête diminuèrent considérablement, sans toutefois disparaître complètement. Tout simplement sans doute parce qu'il est impossible à notre époque d'éliminer complètement de notre environnement l'électricité statique, omniprésente aussi bien sur nos lieux de travail que dans nos appartements.

Jean-Pierre Maschi avait compris qu'il était "électrosensible", et se dit aussitôt qu'il n'était certainement pas le seul. Dès lors il fit le rapprochement entre les diverses pathologies de ses patients et l'aggravation de leurs maux à l'approche des orages. Peut-être que tous ces "météorosensibles" étaient aussi des "électrosensibles" ? Les menaçants nuages noirs ne sont-ils pas de formidables "stocks" d'électricité statique ? Maschi se remémora qu'il souffrait de maux de tête, mais assez peu gênants, avant son départ pour Madagascar et qu'ils avaient presque complètement disparu durant son séjour dans la Grande île, pour réapparaître à son retour en France et devenir alors très vite de plus en plus fréquents et violents. Tous les examens effectués pour en trouver la cause échouèrent. Il en était réduit à prendre sans cesse des calmants, ce qui ne laissait pas de l'inquiéter, sachant fort bien que des prises constantes de ces médicaments auraient à la longue des effets désastreux pour sa santé. Il lui fallait absolument découvrir l'origine de ces douleurs. Il repensa à sa façon de vivre à Madagascar et plus encore à celle des autochtones, dont les pathologies étaient fort différentes de celles des métropolitains. Et il se dit que la différence s'expliquait sans doute par le fait que les citadins modernes des pays développés baignent littéralement dans l'électricité statique et ont surtout peu d'occasions de s'en "décharger", ce qui n'est pas le cas des personnes vivant près de la nature. À ce sujet, il écrit :

« Quelle grande différence y a-t-il entre la vie dans les pays

industrialisés et les pays en voie de développement ? Dans les pays en voie de développement les hommes vivent encore très près de la nature. Et dans beaucoup de pays marchent pour la plupart pieds nus. Pieds nus, ils sont en permanence à la masse. Avec des chaussures, en marchant sur des revêtements de sol isolants, nous étions tout simplement isolés électriquement de la terre. Et comme tout notre environnement est en permanence chargé d'électricité, nous étions peut-être en train de nous électrocuter. Tous et sans nous en rendre compte.

Le courant électrique, en traversant notre corps, est capable, en une fraction de seconde, de provoquer de graves lésions de nos organes. Pourquoi de telles lésions ne pourraient-elles être provoquées par une électrocution lente et progressive due aux seules conditions de la vie moderne ?

Un déséquilibre électromagnétique étant peut-être à l'origine de ces maladies. »

Je rappelle que le Dr Maschi écrivait tout cela il y a près de 30 ans. Depuis, de nombreux scientifiques ont établi la réalité de la pollution électrique, mais à l'époque, ce médecin niçois était un précurseur et ses déductions suscitaient les railleries des "esprits forts". Il allait susciter bien pire encore.

Pour un médecin praticien consciencieux, établir des théories ne saurait suffire. Son premier devoir est de soulager, et si possible de guérir, les patients qui lui témoignent leur confiance. Aussi le Dr Maschi, dès qu'il eut acquis la certitude que la lente électrocution de ses concitoyens causait de graves déséquilibres physiologiques se mit-il en peine de trouver les remèdes adéquats. Il lui fallait tout d'abord établir des conseils de prévention et des règles de vie susceptibles de favoriser la dépollution électrique. Ce qu'il fit à destination de ses patients et du public. Je les résume ci-après :

Premier conseil : éviter tous les vêtements et sous-vêtements en fibres synthétiques et ne s'habiller que de fibres naturelles : laine et coton.

Deuxième conseil : limiter autant que possible dans l'environnement immédiat la présence des appareils électriques ou électroniques, c'est-à-dire les appareils électroménagers ainsi que les téléviseurs et les ordinateurs. Éviter en tout cas leur proximité et se maintenir à bonne distance des écrans.

Troisième conseil : se mettre le plus souvent possible "à la masse", afin de se décharger de l'électricité statique accumulée.

Tout cela est évidemment simple à comprendre mais difficile à appliquer. Depuis que Jean-Pierre Maschi a énoncé ces règles, la pollution électrique n'a fait que s'aggraver : les ordinateurs ont pénétré dans les foyers, ainsi que les fours à microondes, puis ce fut la vague déferlante des téléphones portables et des jeux vidéo, particulièrement néfastes à nos enfants et adolescents, qui souvent en abusent.

À défaut de réussir à bien se préserver, au moins faut-il se ménager le plus possible de contacts avec la terre. Pratiques recommandées : les bains de mer ou de rivière, la marche pieds nus sur le sable de la plage ou dans l'herbe des jardins. Mais cela n'est guère praticable qu'en vacances ou en week-ends. Toutefois, même dans nos appartements ou nos bureaux saturés d'électricité, nous ne sommes pas complètement désarmés. Dès que nous ouvrons un robinet métallique, nous sommes reliés "à la masse". Même chose lorsque nous nous lavons sous l'eau courante, même seulement les mains. Ce ne sont que de courts instants, mais c'est mieux que rien, et l'on peut en augmenter la fréquence.

Jean-Pierre Maschi cite le cas d'un de ses patients, un électricien qui a eu recours à une astuce : il a relié l'extrémité d'un fil de cuivre à sa conduite d'eau et l'autre extrémité à une plaque métallique sur laquelle il pose ses pieds nus chaque jour pendant quelques minutes. Mais ces pratiques bénéfiques sont

surtout préventives. Dès que l'on est atteint d'une maladie grave, éventuellement causée par la pollution électrique, il faut trouver mieux. Aussi le Dr Maschi se mit-il en peine d'élaborer un traitement qu'il puisse proposer à ses patients. Il nous retrace ainsi sa démarche :

« Un premier point était certain. Des minéraux utilisés en application locale avaient une influence bénéfique dans certaines affections. Depuis des siècles les minéraux sont utilisés avec succès dans le traitement de fond des maladies chroniques : rhumatismes... Les bains de boue s'emploient à longueur d'années dans les stations thermales et leurs bienfaits sont incontestés et incontestables. »

Maschi connaît un géologue auquel il demande de collaborer pour la recherche des minéraux nécessaires.

« Rapidement, notre choix se porta sur l'amiante. On ignore généralement que l'amiante est un minéral. C'est un silicate de calcium et de magnésium qui se trouve dans le sol et que l'on exploite dans des carrières. Mais c'est un minéral qui offre la possibilité d'être transformé en tissus, cordelettes. »

Il faut rappeler ici que l'amiante est inoffensif en lui-même. S'il a donné lieu, trop tardivement d'ailleurs, à son exclusion de l'industrie, c'est en raison des particules microscopiques qui peuvent être inhalées au cours de sa transformation ou au cours de certaines utilisations provoquant son usure (comme lorsqu'il était utilisé dans les plaquettes de freins, par exemple). Mais tant qu'il n'est pas effracté ou abrasé et reste enfermé dans des structures saines et solides, il ne présente aucun inconvénient. Si l'on s'efforce désormais de désamianter les bâtiments, c'est lorsque ceux-ci atteignent eux-mêmes un degré d'usure qui peut aboutir à une désincarcération de l'amiante et à une diffusion de ses poussières.

« Rapidement - poursuit Jean-Pierre Maschi -, le principe d'une ceinture portée autour de la taille à même la peau fut adopté. (...) Le port seul d'une telle ceinture me donna certains résultats

intéressants. Mais cela ne me semblait pas suffisant. D'autres minéraux seraient utilisés qui, pulvérisés, seraient contenus dans des sachets d'amiante.

Plutôt que d'agir directement au niveau des régions douloureuses, comme cela se fait généralement, il me semblait plus utile d'agir sur l'axe du système nerveux constitué par la moelle épinière. C'est d'elle que partent, en effet, toutes les ramifications nerveuses. »

Une fois le matériel préparé en fonction de la théorie établie, il convient d'entrer dans la phase expérimentale et probatoire.

Pour ce faire, Jean-Pierre Maschi va adopter tout naturellement la démarche qui fut celle des plus grands découvreurs scientifiques, et notamment celle de Samuel Hahnemann, fondateur de l'homéopathie, il va se prendre lui-même comme cobaye.

« Pendant plus d'une année - nous dit-il - je poursuivis des expériences sur moi-même, essayant successivement de nombreux minéraux pour en apprécier les effets sur mes maux de tête.

Pour cela j'étais obligé de déclencher des crises afin de pouvoir ensuite juger de l'effet du matériel utilisé. Provoquer une crise était maintenant facile. Il suffisait que je porte pendant quelques heures certains vêtements. Des dizaines de minéraux furent expérimentés. Après les avoir utilisés séparément, je les associais en quantités et en qualités sans cesse modifiées. »

Ainsi, durant de longs mois, Maschi va se placer volontairement en état de souffrance, dans le seul but de mieux servir la médecine. Tel est l'homme qui sera un jour traîné dans la boue et devant les tribunaux par les représentants officiels de la corporation médicale. Ces gens à la conscience atrophiée se sont relégués d'eux-mêmes au ban de la société.

Lorsque sa méthode lui semble bien au point, le Dr Maschi

commence à la proposer à ceux de ses patients dont l'état n'est pas amélioré par les traitements classiques. La première personne qui va bénéficier de son traitement sera, sans le vouloir, à l'origine de toutes les péripéties qui vont suivre. Jean-Pierre Maschi nous relate ainsi le début de cette aventure médicale extraordinaire :

« Une date fut importante pour moi au cours de ce printemps 1967. Le 29 avril. Ce jour-là se présente à ma consultation une malade suivie par mon père depuis des années pour une sclérose en plaques. Le diagnostic en avait été porté des dizaines d'années auparavant et progressivement son état s'était aggravé. Toutes sortes de thérapeutiques lui avaient été appliquées. Elle avait fait plusieurs séjours dans des hôpitaux. En 1967, elle avait cinquante-sept ans et se déplaçait très difficilement avec deux cannes. Les troubles de la parole étaient importants et elle avait un tremblement très gênant au niveau des membres supérieurs. (...) En plus de la sclérose en plaques, elle présentait de l'arthrose vertébrale très douloureuse, l'obligeant à porter un lombostat et à prendre fréquemment des médicaments calmants. Pensant que mon traitement pourrait peut-être soulager ses douleurs vertébrales, je le lui proposai. »

Progressivement, au cours des semaines suivantes, à la surprise ravie de la patiente et à l'étonnement de Maschi lui-même, qui n'osait espérer un tel succès, les douleurs vertébrales s'atténuent, l'équilibre devient meilleur, les tremblements moins violents. Encouragée, la malade suit à la lettre toutes les recommandations du Dr Maschi. Chaque matin et chaque soir, elle se met pieds nus à même la terre. Son état ne cesse de s'améliorer, lentement mais sûrement. Après quelques mois, elle peut se déplacer avec une seule canne. Bientôt, sur le conseil du médecin, elle peut reprendre les bains de mer qu'elle avait dû abandonner depuis des années. À la fin de l'été, elle se déplace sans canne. Tous ses troubles ont considérablement diminué. Alors que les médecins consultés auparavant lui avaient enlevé tout espoir d'amélioration, la voici qui retrouve peu à peu, grâce

au Dr Maschi, la souplesse de ses mouvements et du même coup la joie de vivre.

Or, cette dame tenait une petite boulangerie dans le vieux Nice. Tous ses clients, qui admiraient qu'elle se soit forcée à demeurer active malgré ses handicaps et ses souffrances, constatent avec stupéfaction sa véritable résurrection. On la tient pour une miraculée. Et naturellement elle chante les louanges du Dr Maschi à tous les échos. Elle n' imagine pas qu'elle va ainsi précipiter vers lui, d'abord la curiosité des journalistes, et peu après les foudres des mandarins, qui n'aiment guère qu'un médecin fasse trop parler de lui, même involontairement, ni surtout qu'il se mêle d'inventer une thérapie non orthodoxe qui n'a pas reçu l'estampille des pontifes de la Faculté.

Entretemps, d'autres malades reçoivent les bienfaits de la "maschithérapie" (c'est le nom que l'on donnera bientôt à cette méthode révolutionnaire) et avec, pour certains, des résultats spectaculaires. C'est ainsi qu'un des patients de Jean-Pierre Maschi, atteint d'une grave affection osseuse et qui avait été jugé incurable par plusieurs professeurs de Paris ou de l'Étranger, voit son état s'améliorer de façon inespérée. Alors qu'il se déplaçait très difficilement depuis des années, non sans éprouver de violentes douleurs, voilà, après quelques semaines de traitement, qu'il retrouve assez d'agilité et de bien-être pour se remettre... au jardinage ! La doctoresse de l'hôpital Pasteur de Nice, à qui il raconte son histoire et montre ses radiographies, est sidérée par l'évolution positive de son état. Ce malade éperdument reconnaissant, qui est un ancien conseiller juridique, deviendra par la suite un des meilleurs soutiens de Jean-Pierre Maschi et il animera l'Association de ses patients que ceux-ci devront constituer pour défendre leur médecin injustement attaqué.

Le 26 février 1968, le Dr Maschi est reçu, sur sa demande, par le président de la Société de médecine et de chirurgie de Nice,

dans l'intention de présenter à ses membres une communication intitulée : *Considérations sur un traitement personnel des maladies chroniques*. Le Dr Maschi, qui n'a en vue que le soulagement des malades, considère en effet qu'il est de son devoir d'informer tous ses confrères de sa méthode et des résultats qu'il obtient. Il espère faire des émules. Il trouvera surtout des ennemis.

Quelque temps après, Guy Duchénois, qui est alors directeur du bureau de l'Agence France-Presse à Nice, se présente à son cabinet. Ce journaliste était un client occasionnel de la boulangère du cours Saleya soignée par le Dr Maschi et il n'avait pas été le dernier à être frappé par sa transformation. D'autant que celle-ci lui avait raconté toute son histoire, non sans porter son médecin aux nues, et Guy Duchénois avait été grandement intéressé par son récit. Il se mit aussitôt à effectuer une enquête sur le sujet et rencontra de nombreux patients du Dr Maschi, afin de vérifier si le cas de la boulangère n'était pas exceptionnel. Il fut vite convaincu de l'efficacité de la "maschithérapie" et il estima que son devoir de journaliste était de porter à la connaissance du grand public le fait qu'un médecin niçois avait mis au point un traitement capable d'apporter un soulagement important à des personnes souffrant de pathologies devant lesquelles la médecine traditionnelle était pratiquement impuissante. Et c'est pourquoi il voulait rencontrer le Dr Maschi avant de publier quoi que ce soit, afin de connaître avec précision la démarche médicale de celui-ci.

Relatant cette entrevue, Jean-Pierre Maschi écrit (les passages soulignés le sont par moi) :

« Immédiatement je compris qu'il ne s'agissait pas d'un journaliste qui voulait faire un article à sensation. Le seul fait qu'il soit venu me faire part de ses intentions prouvait sa correction. J'essayais de lui faire comprendre qu'il était tout à fait inopportun de publier un tel article. Nous avons des règles dans notre profession et je me devais d'informer moi-même mes confrères des résultats obtenus. C'est d'ailleurs ce que j'avais déjà fait une première fois par une présentation à l'hôpital Pasteur. M. Duchénois était au courant de cette présentation.

(...) Il connaissait aussi mon intention de créer une Fondation et celle de faire don de ma thérapeutique. (...) Malgré tous les arguments que je lui avançais, il semblait très déterminé à publier son article. Dans l'intérêt des malades, me disait-il. J'étais réellement ennuyé devant sa détermination. Il m'assura, à la fin, qu'il ne ferait rien avant que je n'aie fait ma communication à la Société de médecine et de chirurgie de Nice. (...)

Les jours passèrent. Aucun article dans la presse. M. Duchénois avait tenu sa promesse. (...)

M. Duchénois revint me voir. Depuis sa précédente visite, il avait continué à interroger des malades et longuement réfléchi à la question. Sa décision était prise. Il publierait dès à présent une information. Et cette fois rien ne l'en empêcherait. Immédiatement, je téléphonai au Conseil de l'Ordre pour demander avis. Je n'avais, paraît-il, aucun moyen d'empêcher ce journaliste de publier son information. Il fallait seulement obtenir que mon nom ne figurât pas dans l'article.

J'avertissais tout de suite M. Duchénois. Dans la soirée, il me communiqua le texte qu'il avait rédigé. Mon nom n'était pas donné. Dans ce texte était simplement reproduite une courte déclaration du "médecin interrogé".

Le 13 mars, dans la matinée, j'allais voir à son cabinet le Dr Jean Arnoux, président du Conseil de l'Ordre des médecins des Alpes-Maritimes. Il me confirma ce que m'avait dit la veille son secrétariat. Mon nom ne devait pas figurer dans l'article, mais ni moi, ni lui, ni personne ne pouvions empêcher un journaliste d'écrire un article et de le publier. »

Ce récit, maintes fois authentifié ensuite par Guy Duchénois, établit de façon absolue que le Dr Maschi, non seulement n'a fait aucune publicité pour son traitement, mais qu'il s'est même évertué à obtenir que son nom ne soit pas mentionné et qu'il a tenu le Conseil de l'Ordre au courant de ce qui se passait.

J'ajouterai pour ma part au constat du Dr Arnoux précisant que personne ne pouvait empêcher la publication d'un article, que personne ne pouvait non plus empêcher Guy Duchénois de citer le nom du Dr Maschi s'il l'avait voulu. C'est sur l'insistance de ce dernier qu'il a consenti à ne pas le faire, ce qui revenait à appauvrir considérablement l'information qu'il donnait au public. Il a consenti là, par courtoisie pure, à un sacrifice professionnel que, je dois le dire, je n'aurais jamais fait à sa place. Tout journaliste ou écrivain a le droit, et je dirais même le devoir déontologique de nommer les personnes dont il fait connaître les actes, ce droit/devoir n'étant limité que par l'obligation de ne pas nommer les personnes mineures et de ne pas se livrer à la diffamation. En dehors de ces deux obligations, nul ne peut le contraindre à gommer les patronymes des intéressés dans les informations qu'il publie, car ces patronymes font partie intégrante de l'information elle-même. Il n'appartient qu'à lui de juger s'il doit ou non remplacer éventuellement les noms par des initiales ou par des formules anonymes du genre "le médecin interrogé".

Peut-on imaginer un seul instant que lorsque le Dr Christian Barnard a réalisé en Afrique du Sud en 1967 la première greffe du cœur et que cette "performance" a fait le tour de la planète, il eut été envisageable de gommer son nom et de masquer son visage sur les écrans de télévision ? (Tiens, au fait, c'est curieux, je n'ai jamais entendu dire qu'on ait accusé le Dr Barnard de faire sa publicité, pas plus qu'on ait reproché quoi que ce soit de ce genre à tous les "grands professeurs" qui se sont signalés lors de premières médicales. Y aurait-il dans ce domaine deux poids et deux mesures ?)

Je rappelle au passage que, compte tenu des techniques de l'époque, la grande première de Barnard consistait en fait à assassiner son patient sous prétexte qu'il était médicalement condamné, chose impossible à prouver. (Quelque temps plus tard, le Pr Lenègre devait déclarer qu'aucun cardiologue ne pouvait honnêtement faire un pronostic précis sur la durée de vie d'un

cardiaque, même gravement atteint.) Le pauvre opéré-cobaye de Barnard, Louis Washkansky, qu'on avait persuadé de sa mort fatale s'il ne tentait pas "l'opération de la dernière chance" eut le bonheur de survivre... 18 jours !

Donc, Guy Duchénois avait largement tenu ses promesses, car sa dépêche AFP ne mentionnait même pas le nom de la maladie dont était affectée la boulangère "miraculée". En revanche, il donnait le nom de celle-ci, de sorte que la brave commerçante fut bientôt assaillie de questions, tant par les particuliers que par les journalistes. Son magasin, qui n'était pas bien difficile à trouver, fut vite envahi de reporters de presse ou de radio ainsi que de photographes. Car la dépêche de Duchénois était évidemment tombée en quelques instants dans les salles de rédaction de centaines de journaux, aussi bien en France qu'à l'étranger. Le lendemain, l'information était reprise par la quasi-totalité des quotidiens français, dont certains, frustrés de ne pas avoir le nom du médecin, l'appelaient tout simplement "Docteur Miracle". Comme quoi un excès de discrétion peut aboutir à l'effet inverse. Et comme, réflexe bien naturel, tout le monde voulait connaître le nom de ce médecin novateur, ce nom ne pouvait plus n'être bientôt qu'un secret de polichinelle, d'autant que la boulangère était ravie de le clamer en même temps que sa gratitude. D'ailleurs, tous les autres patients du Dr Maschi contactés par les journalistes ne tarissaient pas d'éloges à son endroit et donnaient toutes les précisions qu'on voulait. Au cours de ce mois de mars 1968, ces titres parurent dans la presse :

« On l'appelle déjà le Dr Miracle » - « Nouveau miracle du médecin niçois » - « À Nice, avec les rescapés de la sclérose en plaques » - « Il se confirme qu'un médecin de Nice a guéri des cas de sclérose en plaques et d'autres affections chroniques » - « La sclérose en plaques vaincue ? » - Deux grands hebdomadaires publièrent des articles et firent apposer sur certains kiosques à journaux des affiches portant les titres : « Les miracles du Dr Maschi » ou « Guéris par le Dr Maschi, ils

parlent ».

Il va sans dire que Jean-Pierre Maschi n'avait pas la moindre responsabilité dans la publication de ces articles, pas plus que dans leur teneur. La plupart de ces journalistes ne l'avaient même pas rencontré. En outre, il n'a jamais prétendu guérir la sclérose en plaques, qu'il considère lui-même comme inguérissable, et il a toujours dit à ses patients qu'il pouvait seulement les soulager. Mais ceux-ci s'en contentaient très bien, et lorsqu'ils parvenaient à récupérer la presque totalité de leur bien-être, ils n'hésitaient pas à dire qu'ils se sentaient guéris, et se moquaient bien de l'avis de la Faculté. Ce n'est pas d'être *théoriquement* guéris qui les intéressait, mais de pouvoir vivre comme s'ils l'étaient.

Tous ces articles ayant fait grand bruit, sans que Jean-Pierre Maschi y soit pour rien, les mandarins ne tardèrent pas à réagir et à se mettre en mesure d'abattre "ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal". Ce fut tout d'abord un article publié dans un grand quotidien parisien, dans lequel le *Comité national de la sclérose en plaques* mettait en garde les patients contre de prétendus "traitements miracles". Mais on fit ensuite beaucoup plus fort. Le Dr Maschi fut convoqué au siège du Conseil de l'Ordre des médecins des Alpes-Maritimes. Introduit dans la salle où siégeait le Conseil, présidé par le Dr Jean Arnoux, il vit avec stupéfaction se dérouler la scène suivante :

« Avant même que j'aie pu dire quoi que ce soit, le Dr Arnoux se mit à m'attaquer violemment. Il brandissait les journaux ayant paru tout récemment. Pour lui, j'avais commis des fautes d'une extrême gravité. Il plaignait ma famille, honorable famille médicale niçoise, d'avoir parmi elle un médecin tel que moi. En présence de tout son Conseil, il m'accusa de « porter ombrage à l'honneur de ma famille, de la médecine niçoise, de la médecine française. »

Rien que ça ! Et pour quelle raison Jean-Pierre Maschi était-il accusé de déshonorer toute la médecine française ? Parce qu'il

avait eu l'outrecuidance de soulager ses patients de la manière qu'il avait jugée la meilleure, mais surtout parce qu'il n'avait pas pu empêcher les journalistes de répandre la nouvelle. Bref, soyons clairs, il était accusé de ne pas avoir réussi à museler la presse. Le Dr Arnoux avait probablement oublié lui avoir déclaré lui-même, quelque temps auparavant, qu'il était impossible d'empêcher un journaliste de publier ce qu'il voulait.

Pour comprendre comment une si aberrante accusation pouvait être possible, il faut savoir que le Conseil de l'Ordre des Alpes-Maritimes est l'un des plus rigides de France. Ce n'est pas moi qui le dit, mais le Dr C.V. d'Autrec, dans son livre *Les charlatans de la médecine*, qui écrit :

« Dans l'ancien temps, "au temps du désordre", le diplôme de docteur en médecine donnait le droit au médecin d'appliquer les traitements selon sa conscience et sous sa responsabilité.

Sous le règne de "l'Ordre", il ne peut plus appliquer que les thérapeutiques reconnues par la hiérarchie ; il doit, en toutes choses, même dans sa vie privée, obéir à la hiérarchie. Perinde ad cadaver. Et, s'il manifeste quelque indépendance, la moindre velléité de demeurer un homme libre, il est immédiatement condamné comme relaps et sacrilège.

Voici une circulaire de l'Ordre des médecins des Alpes-Maritimes (1950) :

1° Interdiction de tout rapport avec les charlatans et les illégaux.

2° Le médecin qui s'adresse à un illégal est lui-même coupable d'exercice illégal de la médecine.

3° Interdiction d'adresser un malade à un illégal et même d'entrer en contact avec cet illégal, fût-ce par téléphone (*sic*).

Or, savez-vous à propos de quoi a été promulguée cette ordonnance digne de la République de Venise ?

Il s'agissait d'une chiropraticienne diplômée de l'Université de Davenport (U.S.A.), Melle Firstos, qui avait auprès des malades

un grand succès dans la région de Nice.

Nous avons expliqué précédemment l'importance de la rectitude des vertèbres dans la physiologie normale ; leur redressement est indispensable lorsqu'elles sont luxées. Or les médecins français ne peuvent le faire, puisqu'ils n'ont aucune pratique de la chiropractie. Il leur faut donc, s'ils veulent guérir leurs malades, s'adresser à des spécialistes.

Ces spécialistes diplômés sont appelés illégaux et charlatans par l'Ordre des médecins. Et la circulaire ci-dessus interdit aux médecins français tout rapport avec cette engeance maudite, et même de parler par téléphone avec la chiropracticienne, sous peine d'être eux-mêmes poursuivis pour exercice illégal de la médecine. On croit rêver, mais c'est ainsi.

Et sous cette tyrannie abominable, les médecins vivent dans la terreur. »

C'est un grand médecin qui le dit. Heureusement, certains de ses confrères ont parfois le courage de tenir tête au tyrannosaure, comme il le fit lui-même et comme le fit durant des années Jean-Pierre Maschi, magnifiquement soutenu par l'Association que créèrent ses patients. Je précise que le Dr d'Autrec, dans *Les charlatans de la médecine*, levait l'étendard de la révolte et considérait l'avenir avec optimisme, persuadé que les jours du féodalisme médical étaient comptés et que la dictature sournoise de l'Ordre allait s'effondrer sous peu. Son livre date de 1967. Et rien n'a changé !

Pourtant son travail ne fut pas inutile. De nombreux médecins furent encouragés à la résistance par son exemple, et le Dr Maschi lui-même révèle dans son propre livre que, ayant, sur le conseil d'une patiente, lu l'ouvrage du Dr d'Autrec, il eut la révélation que son cas n'était pas isolé et que nombre de ses confrères des plus honorables avaient été poursuivis et persécutés par la corporation moyenâgeuse que Pétain avait inoculée à la République et que de Gaulle n'avait pas su extirper, ni aucun de ses successeurs, bien que François Mitterrand l'ait promis durant

sa campagne de 1981.

Cependant, Maschi avait tiré du livre de d'Autrec un surcroît de courage et d'énergie. Il était donc accusé de déshonorer la médecine française, parce qu'il avait laissé des journalistes parfaitement indépendants faire leur métier et se livrer à une enquête approfondie auprès de ses patients, ce que ses accusateurs du Conseil de l'Ordre, eux, s'étaient bien gardés de faire. Au cours de cette séance aussi mémorable que délirante, Maschi dut se faire violence pour garder son calme et il se contenta de lire une lettre que lui avait adressée personnellement Guy Duchénois, et dans laquelle celui-ci assumait toute la responsabilité de la médiatisation de l'affaire. Il écrivait notamment :

« Le Corps médical a ses règles. La profession de journaliste en a d'autres qui ne sont pas toujours parallèles aux premières. La conscience d'un homme désintéressé a des impératifs.

Bien que mon désir soit de ne pas vous occasionner de difficultés avec vos pairs, vous comprendrez que je garde toute ma liberté de pensée et d'action. Et que je sois aussi déterminé qu'au début de l'affaire à alerter l'opinion publique française et étrangère, sans oublier les pouvoirs publics. »

Mais loin de calmer la colère des pontifes, cette détermination du journaliste, contre lequel ils étaient impuissants, ne fit qu'exciter leur fureur contre le Dr Maschi, qu'ils étaient bien décidés à détruire professionnellement.

Le 6 avril 1968, celui-ci adresse à l'Académie de médecine un mémoire dans lequel il résume ses recherches et les résultats obtenus. Deux mois plus tard, le Secrétaire perpétuel lui retourne son manuscrit en l'informant que le Conseil de l'Académie « *n'a pas cru pouvoir retenir votre travail* ».

Le contraire eût été surprenant. Comme Auguste Lumière l'avait démontré dans *Les Fossoyeurs du Progrès*, aucune découverte

médicale importante n'a jamais été retenue par l'Académie de médecine, dont le rôle exclusif semble d'avoir toujours été d'organiser pour les innovations des enterrements de première classe. Elle n'est concurrencée dans ce domaine que par l'Académie des sciences, très performante également pour diligenter ce genre d'obsèques.

Néanmoins, Jean-Pierre Maschi, tout en soignant de son mieux les patients qui ne cessent d'affluer dans son cabinet, multiplie les démarches à tous les niveaux des pouvoirs publics afin d'obtenir la nomination d'une Commission d'enquête qui pourra entendre et examiner ses malades. Ses lettres à Maurice Schumann, alors ministre des Affaires sociales, ne lui valent que des réponses aussi courtoises que vides de substance. Le ministre ne fait rien d'autre que consulter "des personnalités éminentes et compétentes", autrement dit les propres accusateurs de Maschi, qui sont toujours juges et parties. Ses lettres au Président de la République n'obtiennent que des transmissions ou des questions posées au ministre des Affaires sociales, ce qui ne fait que réintroduire le problème dans le même cercle vicieux.

Il faut dire que nous sommes déjà entrés à l'époque dans ce que j'appelle "l'ère de la non-communication", qui n'a fait depuis que se développer. Les citoyens s'escriment en pure perte à écrire aux hommes politiques. Ces derniers, submergés de lettres, sont incapables d'y faire face, surtout lorsqu'ils sont au pouvoir et ont une armée de chats à fouetter. Ces correspondances ne servent en réalité qu'à entretenir une armée de scribebouillards payés par le contribuable pour lui répondre que « *sa lettre a été lue avec la plus grande attention* », ce qui est un mensonge absolu, et pour lui dire qu'elle a « *été transmise au service compétent* », qui la mettra soigneusement au fond d'un tiroir. Et si, dans la meilleure des hypothèses, une lettre est réellement soumise à un décisionnaire, ce sera, dans neuf cas sur dix, celui dont on a justement à se plaindre et à qui on procurera ainsi le plaisir pervers de pouvoir étouffer lui-même l'affaire dans laquelle il s'était mal conduit.

Je ne connais aucun moyen de rompre ce cercle vicieux, mis à part celui de commettre des actes répréhensibles et de risquer la prison, à l'instar d'un José Bové, de manière à défrayer la chronique et à devenir une "vedette sulfureuse". Mais les natures loyalistes répugnent à ce genre de provocation, qui n'offre d'ailleurs aucune garantie de réussite sur le fond, mais qui apporte, il est vrai, une certaine notoriété, laquelle est une arme appréciable à l'époque du "star system". En tout cas, si José Bové parvient à nous épargner les OGM, apogée des attentats humains contre la nature, nous devons admettre qu'il aura eu raison et le féliciter.

J'aimerais donner ici un exemple personnel de cette non-communication qui sévit dans la société moderne. Bien que je ne prenne plus la peine, depuis belle lurette, d'écrire à nos élus, il m'arrive de le faire exceptionnellement, sans aucune illusion et par acquit de conscience, en vertu de cet adage que je me suis forgé et dont je me sers de temps en temps pour me rappeler à l'ordre : « On ne peut pas accuser les hommes d'être sourds lorsque soi-même l'on reste muet ».

En juillet 2002, j'ai adressé à Mme Bernadette Chirac (et non à son Président de mari, dont le service du courrier employant plus d'une cinquantaine de personnes lui transmet des "synthèses" d'une vertigineuse inutilité), une photocopie des 27 pages du chapitre consacré à Antoine Priore dans mon premier tome. Dans ma lettre d'accompagnement, je rappelais que ce dossier de la "machine anti-cancer", appuyé par l'amiral Emeury, conseiller scientifique de la Présidence, était parvenu sur le bureau de M. Valéry Giscard d'Estaing dans les dernières semaines de son mandat et qu'il avait suscité son intérêt, mais que sa non-réélection avait entraîné le dossier dans sa chute, son successeur, François Mitterrand, ne lui ayant donné aucune suite.

Je n'ignorais pas, bien sûr, que Mme Chirac était fort occupée, mais je m'efforçais de nourrir l'infime espoir, compte tenu de son action spectaculaire en faveur des enfants hospitalisés, notamment pour cause de leucémie, qu'elle puisse accorder

quelques instants de lecture à un seul chapitre de livre.

Je reçus quelque temps plus tard une lettre d'une de ses assistantes m'informant très courtoisement qu'elle avait transmis mon chapitre au ministre de la Santé. J'ai bien failli répondre à cette personne que j'étais assez grand pour adresser moi-même un dossier à ce ministre, si j'avais supposé un instant qu'il puisse en faire quoi que ce soit d'autre que le remettre à ses "experts", lesquels étaient forcément les mêmes que ceux qui avaient occulté pendant des années l'invention de Priore, pourtant soutenue par Jacques Chaban-Delmas et de grands universitaires bordelais. Mais à quoi bon répondre puisque probablement personne n'avait jeté le moindre coup d'œil à mon document ?

Je contemple chaque année avec mélancolie le périple télévisé de Bernadette Chirac, parcourant la France pour remplir des sacs de pièces jaunes. Cela permet certainement d'apporter quelque réconfort aux petits cancéreux, et c'est beaucoup plus attendrissant que de les guérir aisément et sans douleur grâce à la machine Priore, ou à l'un ou l'autre de ces *vrais moyens* de lutte contre le cancer qui ont été découverts depuis cinquante ans et qui ont tous été soigneusement enterrés par la mafia médicale.

Durant toutes les années de son combat, Jean-Pierre Maschi comprendra que, quel que soit l'organisme qui lui répond et quel que soit le signataire de la lettre, ce sont toujours les mêmes personnages masqués qui répondent en fait, et qui sont précisément ses ennemis, confortablement retranchés dans les casemates de l'Administration. Nos hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, ne sont que des marionnettes qui parquent sur le devant de la scène, en s'exposant héroïquement au risque de recevoir des tomates ou des œufs pourris. Mais comme ils n'ont le temps ni de lire ni d'écouter, et qu'ils sont en général d'une inculture abyssale et d'une ignorance encyclopédique, ils s'en remettent pieds et poings liés à des "experts" qui leur font avaler n'importe quelle couleuvre et qui

leur dictent leur courrier.

Dans son livre lucide et terrifiant *Le Mal français*, paru en 1976, Alain Peyrefitte a décrit avec un sombre humour la cérémonie quotidienne de la "brouette" qui termine la journée d'un ministre. On vient lui présenter respectueusement les dossiers de courrier à signer. À moins de vouloir y passer la nuit, il ne sait absolument pas ce qu'il signe et l'on pourrait aisément glisser dans la pile son propre arrêt de mort. À quoi rime cette comédie ? Ne pourrait-on enfin décider que le rédacteur de la lettre la signe de son propre nom, et engage ainsi sa responsabilité, "dans le cadre de sa mission ministérielle" ? Car il est impossible d'obtenir des décisions légitimes et réfléchies au sein de cette aberrante culture de l'anonymat, qui confère un pouvoir aussi exorbitant qu'invisible à tous les parasites de la démocratie.

Le 17 novembre 1968, le Dr Maschi comparaît devant le Conseil régional de l'Ordre des médecins, à Marseille. La plupart des gens ignorent qu'il s'agit d'un tribunal d'exception qui brise des vies en catimini, exerçant un pouvoir corporatiste et discrétionnaire en marge des tribunaux de la République.

Maschi est assisté de M^e Pierre Pasquini, qui avait autrefois, alors qu'il était député et vice-président de l'Assemblée nationale, déposé un projet de loi visant à faire reconnaître une "médecine libre", projet naturellement rejeté par les marionnettes. Pasquini rappelle qu'un grand nombre de malades ont été améliorés par "l'accusé" et que celui-ci a réclamé une commission d'enquête, ce qui est la preuve de sa bonne foi. Il est interrompu par le Dr Lorca, vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, qui s'exclame avec un impérial dédain : « *Mais les malades du Dr Maschi ne nous intéressent pas !* »

Quel aveu !

Le Conseil s'en tient à ses grotesques accusations de publicité médicale et de charlatanisme. Trois semaines après cette parodie, le Dr Maschi est avisé de la sentence : Il est radié à vie du tableau

de l'Ordre, donc interdit d'exercer. À l'annonce de sa radiation, ses malades indignés créent aussitôt un *Groupement de défense de la maschithérapie* qui sera animé par M. Reynald-Labatut. Celui-ci lance un appel aux malades afin qu'ils expriment leur avis sur cette thérapie et, en deux semaines, 250 réponses favorables lui parviennent. L'association regroupera bientôt plus de 400 membres. Ainsi réconforté et soutenu, Maschi n'a nullement l'intention de céder et la lutte ne fait que commencer. Le 31 janvier 1969, les malades associés adressent à Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée nationale, une pétition dans laquelle ils déclarent « *être scandalisés par l'obstruction systématiquement opposée par les autorités médicales françaises à l'égard de cette thérapeutique* ».

Le 8 février, de nouveaux articles paraissent dans toute la France, annonçant que 430 malades sont intervenus auprès de Jacques Chaban-Delmas pour défendre leur médecin. Titres des journaux : « *Les malades du Dr Maschi réclament une enquête honnête* » – « *Traité de charlatan par ses pairs, le Dr Miracle de Nice défendu par ses malades* », etc.

Le 12 février, le Président de l'Assemblée nationale accuse réception de la pétition, qui est inscrite au rôle général des pétitions sous le N° 52. Le 27 février, M. Reynald-Labatut écrit à tous les présidents de groupes de l'Assemblée et leur dit notamment ceci :

« *La France est-elle donc si soucieuse de maintenir ses traditions qu'elle tienne même à perpétuer celle qui veut que dans notre pays, tous les précurseurs soient obligés de s'exiler pour voir leurs travaux couronnés de succès ?* »

Ce même jour, Maurice Schumann écrit à Jacques Chaban-Delmas :

« *Mon cher Jacques (...) Il a été demandé, le 28 février, à M. le chef de l'inspection générale, qu'un inspecteur général médecin, accompagné d'un neurologue parisien, prennent contact avec le Dr Maschi pour s'informer des techniques mises en œuvre, du*

nombre de malades traités, et pour étudier avec lui les observations médicales et les résultats obtenus. Bien amicalement à toi. »

Le ministre des Affaires sociales se rend-il compte que sa lettre est une confirmation éclatante de ce que le Dr Maschi a été condamné par l'Ordre sans qu'aucune enquête véritable ait été effectuée ?

Entretiens, Jean-Pierre Maschi a fait appel devant le Conseil national de l'Ordre des médecins du jugement rendu par le Conseil régional. Le 24 mars, il est informé que son appel sera examiné le 16 avril 1969 à 15 h 30. M^c Pasquini lui conseille de demander immédiatement le renvoi de l'affaire, compte tenu du début de l'enquête. Plus de deux mois s'écoulaient sans que les deux médecins enquêteurs se manifestent. L'Association des malades qui soutient Maschi compte maintenant 600 adhérents, qui s'impatiente de ne pas voir débiter l'enquête annoncée et le font savoir à la presse. Le député-maire de Nice, Jacques Médecin, déclare qu'il « *considère comme inique de porter contre un honnête praticien des accusations aussi graves que celle de charlatanisme...* » Le 9 mai 1969, les enquêteurs donnent enfin signe de vie, mais ils n'ont pas l'intention de venir à Nice écouter les malades. Après quelques échanges téléphoniques, le Dr Maschi leur adresse plus de 400 dossiers de ses patients qui se félicitent du traitement qu'ils ont reçu. Les améliorations constatées peuvent être facilement vérifiées par un examen clinique.

« À cette époque - écrit Jean-Pierre Maschi - j'étais persuadé que j'allais rapidement pouvoir faire reconnaître la valeur de ma thérapeutique. Après avoir examiné mes malades, ces deux médecins seraient bien obligés de les reconnaître améliorés.

Que pourrait faire alors le Conseil de l'Ordre ? Je me faisais des illusions et connaissais encore mal les hommes auxquels j'avais affaire.

En effet, le 14 mai, le Dr Brocard, secrétaire général du Conseil national de l'Ordre, m'adressait notification de la décision prise

le 16 avril par la section disciplinaire.

Ma requête était rejetée, ma peine de radiation à vie confirmée, devant prendre effet à compter du 1^{er} juillet 1969. Cette décision avait été prise, considérant que :

« Le Dr j.-P. Maschi n'apporte aucun argument de nature à infirmer les griefs retenus à son encontre par la décision attaquée dont il y a lieu d'adopter les motifs, considérant que les fautes commises par le requérant sont d'une particulière gravité qui justifie la peine de radiation du Tableau prononcée par la décision attaquée.

Considérant qu'il y a lieu ni de surseoir à statuer ni d'examiner certains malades soignés par le requérant. »

C'est moi qui souligne cette incroyable et cynique déclaration. Ces médecins se moquent éperdument de l'état des malades du Dr Maschi, et qu'ils aillent mieux ou moins bien est le cadet de leurs soucis. Cela n'a pas à entrer en ligne de compte et, comble de l'inconscience, ils l'écrivent noir sur blanc ! Les fautes du requérant sont en effet gravissimes : il soigne et il soulage, et surtout, il ne réussit pas à empêcher les journalistes de le dire. Dommage que les bûchers soient passés de mode, on y aurait sûrement fait griller le condamné ! Faute de mieux, on lui interdit à vie de pratiquer le seul métier qu'il connaisse. Puntition exorbitante et imméritée qui pourrait le jeter dans la misère, si par malheur il n'était pas de la trempe d'un Maschi. (Dans son livre, le Dr d'Autrec relate que certains médecins radiés à vie injustement ont été acculés au suicide !)

Le 12 juin 1969, le Dr Maschi dépose devant le Conseil d'État une demande de sursis à exécution. Si elle est acceptée, il pourra continuer d'exercer en attendant que se réalise l'enquête qui a été promise par le ministre des Affaires sociales. Le ministère avait désigné cinq médecins pour effectuer cette enquête (trois professeurs et deux docteurs). On pouvait peut-être espérer que ces derniers travailleraient un peu plus sérieusement que les deux du Conseil de l'Ordre.

En attendant, Guy Duchénois n'abandonnait pas Maschi. Le 22 juin, il adressait à son avocat devant le Conseil d'État, M^e Fortunet, une lettre dans laquelle il précisait notamment :

« ... J'ai l'honneur de vous confirmer que je prends sur moi l'entière responsabilité de toutes les informations publiées à partir du 12 mars 1968 par l'Agence France-Presse, et reprises par de nombreux journaux français et étrangers, à propos de la nouvelle thérapeutique appliquée par le Dr Jean-Pierre Maschi.

Il ne s'agissait pas de publicité mais de la diffusion d'informations conforme à la mission que l'A.F.P. À reçue de son statut (loi n° 57-32 de janvier 1957) qui précise dans son article 2 : (...) L'Agence France-Presse ne peut en aucune circonstance tenir compte d'influences ou de considérations de nature à compromettre l'exactitude ou l'objectivité de l'information ; elle ne doit, en aucune circonstance, passer sous le contrôle de droit ou de fait d'un groupement idéologique, politique ou économique. (...) »

Cette lettre signifiait clairement que l'AFP aurait trahi sa mission si elle avait occulté les informations objectives dont elle disposait simplement pour ne pas déplaire à l'Ordre des médecins ou pour ne pas gêner le Dr Maschi.

Le 23 juin eut lieu la comparution de Jean-Pierre Maschi devant les cinq médecins de la Commission d'enquête décidée par le ministère. Reçu aimablement, il donna aux enquêteurs réunis toutes les précisions utiles, non sans être surpris de certaines questions et remarques qu'ils firent et de l'indifférence absolue qu'ils manifestaient, eux aussi, au sujet des malades. Décidément, cette indifférence quant aux effets du traitement de tous les médecins qui eurent à s'occuper de cette affaire soulève une interrogation majeure. Il y avait parmi eux des praticiens éminents dont il est incroyable qu'ils ne se soient posé aucune interrogation sur la santé des patients du Dr Maschi. Que ce soit sur le plan humain ou professionnel, c'est invraisemblable. Et ce l'est d'autant plus que puisque l'on tenait tant à ce que Maschi

soit déclaré coupable de charlatanisme, ces enquêteurs auraient dû être très désireux de pouvoir démontrer que son traitement ne valait rien.

Un raisonnement logique me conduit donc invinciblement à penser que ces médecins étaient à peu près convaincus que la maschithérapie était efficace, mais que précisément ils ne voulaient surtout pas le savoir et encore moins qu'on le dise.

Le 3 juillet, Maschi était informé que la sous-section du Conseil d'État concernée par son affaire avait rejeté sans explication sa demande de sursis à exécution. Excédé, il décide de reprendre immédiatement ses consultations, qu'il avait suspendu quelques jours. Ne pouvant se résoudre à négliger ses malades, il entre courageusement dans l'illégalité.

Parallèlement, il ne cessera pas, et avec lui l'association des malades, de multiplier les démarches et les correspondances auprès des ministres successifs. Mais il se rendra vite compte que les réponses qu'il reçoit ne sont que des copies des précédentes. Ainsi va la vie dans les ministères : les ministres passent mais les cloportes demeurent. Durant ce temps, la mafia médico-pharmaceutique continue de saigner à blanc l'économie française, par le truchement d'une Sécurité sociale en état de faillite permanente. Dans son livre, Jean-Pierre Maschi fait cette remarque :

« Certains sclérosés en plaques traités dans des Services spécialisés dépensent en une journée ce que leur coûte ma thérapeutique durant une année entière.

En France, certaines maladies, dont la sclérose en plaques, donnent droit au remboursement à 100 % des frais médicaux. Mais il ne suffit pas d'être atteint de ces affections pour bénéficier du remboursement intégral. Le malade doit obligatoirement dépenser chaque mois une somme minimum. Aussi, sur certains de mes malades pesait la menace de se voir supprimer le bénéfice des 100 % parce qu'ils ne consommaient

plus assez de médicaments.

Que faire ? Une malade posa franchement la question au médecin conseil de sa caisse maladie qui lui conseilla de consulter un autre médecin et de se faire prescrire des médicaments coûteux. Elle ne les consommerait pas et continuerait à suivre mon traitement puisqu'elle s'en trouvait bien. C'est ce que font d'ailleurs maintenant plusieurs de mes malades. Une telle chose paraît à peine pensable alors que tout le monde reconnaît la nécessité de réduire la consommation médicale. »

Le 12 février 1970, Le Dr Maschi apprend que son pourvoi devant le Conseil d'État a été définitivement rejeté.

Le 8 juin 1971, il comparaît devant la 5^e chambre correctionnelle de Nice pour "exercice illégal de la médecine" sur plainte du Conseil de l'Ordre des médecins. Mais le banc de la partie civile reste vide. Aucun des 17 médecins membres du Conseil n'a jugé bon de se déplacer pour venir soutenir l'accusation. La honte sans doute... Ou alors la crainte de voir les patients soulagés venir témoigner à la barre. Ils défilent en effet pour la défense, nombreux et catégoriques : ils vont mieux et aucun médecin n'a été capable de les soulager avant le Dr Maschi.

Le Professeur Joseph Thouvenot, titulaire de la chaire de physiologie à la Faculté de médecine de Tours, vient témoigner comme expert désigné par le Juge d'instruction. Il avait envoyé un long rapport au tribunal mais il a tenu à se déplacer pour venir rendre hommage au Dr Maschi et saluer la valeur de ses observations. Le président Kornprobst lui demande : « *Qu'auriez-vous fait à sa place ?* ». Le Pr Thouvenot répond : « *J'aurais essayé. L'important ce sont les malades et l'innocuité de la thérapeutique ne fait pas de doute* ». Toute la presse saluera la haute probité intellectuelle et morale de son exposé. L'avocat de l'Ordre, M^e Caporti, très mal à l'aise, fait une brève intervention et

prend la fuite avant même que le procureur et l'avocat de la défense aient pris la parole. Tous les journaux souligneront l'attitude étrange des accusateurs et Yves Hilaire écrira dans Le Figaro : « *Et le Conseil de l'Ordre, premier responsable de l'engrenage pourrait, lui, se repentir d'avoir prononcé à l'origine un jugement qui, à l'examen, apparaît tout à la fois trop léger et trop brutal.* »

Le 12 juillet, le jugement est rendu : 200 F d'amende avec sursis et 1 F de dommages et intérêts à l'Ordre des médecins. C'est un véritable camouflet pour les pontifes. La presse salue le succès du "Docteur Miracle" et Maschi annonce aux journalistes qu'il est bien décidé à continuer d'appliquer sa thérapeutique.

Il faut rappeler que le Dr Maschi n'avait pas bénéficié de la loi d'amnistie du 30 juin 1969. Il avait été déclaré non-amnistiable, au motif que les actes qu'il avait commis « *étaient contraires à la probité* ». Il fallait donc en conclure que les escrocs et les voleurs qui avaient bénéficié de l'amnistie n'avaient, eux, rien fait qui soit "contraire à la probité". Quand une nation parvient à ce degré d'incohérence et d'iniquité, on se demande quelle force pourrait encore l'extraire de la fange.

Au mois de février 1974, la revue *Science et Vie* publie un article intitulé : « *Nous sommes tous des émetteurs-récepteurs électromagnétiques* ». Il s'agit d'un compte-rendu des travaux d'un groupe de chercheurs canadiens, dans lequel il est précisé : « *Les premières études réalisées sur cette nouvelle forme de pollution, la pollution électromagnétique, montrent que ses effets sont bien plus vastes que l'on ne croyait* ».

Les scientifiques canadiens avaient effectué une étude sur les modifications que ces radiations pouvaient provoquer dans les tissus nerveux. Ils avaient établi que quelques minutes d'exposition à des rayons de 27 mégahertz émis par une source de 5 watts pouvaient provoquer une perte importante de myéline,

cette substance qui entoure et protège la fibre nerveuse.

Et le Dr Maschi commente : « *Ces chercheurs n'avaient pas fait de rapprochement avec la sclérose en plaques ; ce sont pourtant de telles lésions que l'on retrouve toujours chez les personnes atteintes de cette maladie* ».

Les chercheurs canadiens avaient donc partiellement rattrapés le médecin niçois, mais celui-ci gardait encore une longueur d'avance sur le plan médical, ce qui était logique.

Le 17 juin 1974, Jean-Pierre Maschi comparaît de nouveau devant un tribunal, à la suite d'une nouvelle plainte de l'Ordre des médecins, puisqu'il a continué d'exercer "illégalement". Le Président Porcher résume en quelques phrases l'essentiel de la théorie et de la thérapeutique du Dr Maschi et ce dernier constate que le magistrat a parfaitement compris de quoi il est question. Aussi, appelé à la barre, Maschi se contente d'apporter quelques précisions et de faire état des articles parus sur la pollution électrique et électromagnétique, qui prouvent à quel point il fut un précurseur en ce domaine. Ni le substitut du procureur ni l'avocat de l'Ordre ne posent de questions. Il n'y a toujours aucun membre du Conseil de l'Ordre présent à l'audience. Ces gens dérangent tout le monde mais ne se dérangent pas.

Les témoins défilent à la barre : Guy Duchénois, Mme Porte, la boulangère "miraculée" du vieux Nice, puis d'autres malades qui viennent affirmer la remarquable amélioration de leur état depuis qu'ils ont adopté la maschithérapie. Le Pr Thouvenot est revenu, accompagné d'une malade venue avec lui de Tours. Celle-ci déclare qu'elle était en 1963 à demi-paralysée et que les traitements classiques étaient sans effet, mais qu'ayant suivi depuis 1970 le traitement du Dr Maschi, elle a retrouvé peu à peu l'usage presque normal de ses membres. Cette jeune femme de 39 ans se déplace sans canne et a supporté aisément le voyage pour venir à Nice. L'avocat du Dr Maschi intervient alors pour dire : « *Je souligne, pour le tribunal, que cette dame a été soignée par le Dr*

Bonduelle, qui était précisément un des experts chargés de l'enquête... Là où il avait échoué, le Dr Maschi a réussi. »

Le 10 juillet, le Président Porcher annonce la sentence. Elle est identique à celle de 1971 : 200 F d'amende et 1 F symbolique à l'Ordre des médecins. Le jour même, Radio-Monte-Carlo commente ainsi la nouvelle : « *Une peine de principe aussi légère est la preuve que la justice désavoue totalement l'action du Conseil de l'Ordre des médecins...* »

Un troisième procès se déroulera le 9 octobre 1978, et avec un résultat identique, l'inflation ayant fait seulement passer l'amende de 200 F à 500 F. Et le Dr Maschi, bien entendu, continuera imperturbablement de soigner "illégalement" ses patients, ces procès à répétition n'ayant pour effet que de ridiculiser un peu plus l'Ordre des médecins et de conforter la notoriété du Dr Maschi, le seul médecin français capable de redonner quelque bien-être aux personnes atteintes de l'une des plus terribles maladies du monde moderne : la sclérose en plaques.

C'est en 1981 que le Dr Maschi eut la confirmation de ce qui avait motivé la constante hostilité des mandarins à son égard. Le 5 juin 1981 était publiée dans *Paris-Match* une longue interview du Pr Lhermitte, qui dirigeait le *Groupe de recherche sur la sclérose en plaques*, au sujet duquel le ministre de la Santé Maurice Schumann avait écrit, dans une lettre du 4 novembre 1968 : « *Le Groupe de recherche sur la sclérose en plaques que j'ai constitué l'an dernier avait pour seul objet de dégager un crédit aussi important que possible. Ce résultat a été atteint. Le Pr Lhermitte et le Pr Bader m'en ont personnellement remercié...* » Dans l'interview de 1981, le Pr Lhermitte reconnaissait : « *Il est exact que nous avons été aidés par les fonds publics pendant huit ans, pour mener plusieurs actions de recherches sur la sclérose en plaques.* »

C'est en 1965 qu'avait été créé le *Comité national de la sclérose*

en plaques, constitué de neurologues français ainsi que de collaborateurs de l'Association des paralysés de France et de représentants du ministère de la Santé publique. Pendant deux ans, le Comité, soutenu par l'État, se préoccupe avant tout de préparer le lancement d'une grande campagne en faveur de ses recherches, autrement dit, soyons clair, d'amorcer la pompe à fric. Les pouvoirs publics ont donné l'assurance de fournir sur plusieurs années des fonds importants, évidemment directement puisés dans la poche des contribuables. Les équipes de chercheurs sont constituées, les journalistes sensibilisés, le marteau-pilon médiatique se met en place et, au moment même où la campagne va être lancée, au profit de "grands professeurs" qui n'ont encore jamais fait le moindre progrès contre la sclérose en plaques, qu'arrive-t-il ? La presse française et même mondiale annonce à grands sons de trompe qu'un simple médecin généraliste de Nice a mis au point un traitement qui améliore considérablement l'état des malades, et qu'il a même élaboré une théorie sur la cause essentielle, c'est-à-dire la pollution électrique, de ce que les officiels ont appelé "la plus mystérieuse des maladies".

C'est le coup de pied dans la fourmilière, la panique chez les cloportes, l'affolement chez les mandarins ! Il faut impérativement faire taire ce vrai chercheur qui va torpiller la campagne officielle, ridiculiser les pontifes, déstabiliser le ministre, tarir la corne d'abondance qui enrichit les incapables et nourrit toute une cohorte de fonctionnaires incompetents qui gaspillent allègrement l'argent des Français. Inacceptable ! C'est la levée des boucliers et le rassemblement des javelots : Écrasez l'infâme !

Quant à la valeur de sa théorie et de son traitement et la satisfaction affichée de ses patients, on ne veut surtout pas leur accorder un regard. Du moins officiellement, car on a très bien compris que c'était une authentique découverte et une thérapie efficace et il faut donc enterrer profondément ces innovations qui pourraient jeter bas le beau montage financier qui se met en

place. D'autant que ce Maschi a l'air bien trop honnête pour pouvoir être acheté. Il va sans dire que la souffrance des sclérosés en plaques pèse dans tout cela autant qu'une coquille de cacahuète.

Moi, je me pose une question : les choses auraient-elles pu se passer autrement ? Peut-être. Si Jean-Pierre Maschi avait été un autre homme, il aurait pu, au lieu de se soucier d'abord de ses malades, contacter discrètement les dirigeants du Comité, s'entendre avec eux pour que ses travaux soient placés sous l'égide de cet organisme et pour qu'il s'y intègre lui-même comme "élève" ou assistant du plus prestigieux des mandarins. Celui-ci aurait alors recueilli toute la gloire de la découverte et aurait sans doute condescendu magnaniment à en laisser glisser quelques miettes, assorties de quelques picaillons, vers le plus doué de ses assistants qui, sous sa direction et ses conseils éclairés, aurait su mener à bien une étude magistrale. Oui, un Maschi de moins belle trempe aurait peut-être pu tenter cela, à condition toutefois d'ajouter à ses minéraux peu coûteux une substance sophistiquée aussi rentable que la cortisone, afin que les médecins actionnaires de quelque grand laboratoire puissent investir à bon escient... (Depuis, dans le "traitement" de la sclérose en plaques, la cortisone a été remplacée par l'interféron, pas plus efficace, mais qui offre l'avantage de coûter plus cher.)

Mais n'essayons pas de refaire l'Histoire. Le Dr Maschi a continué de soigner de son mieux et "illégalement" pendant plus de trente ans tous ceux qui se sont présentés à son cabinet niçois, notamment les sclérosés en plaques, et il y en eut beaucoup, grâce aux informations diffusées par la presse. Quant aux malheureux qui ont préféré croire les mandarins et se "cortisoner" en pure perte et non sans dégâts, ce fut leur affaire. Les patients doivent aussi apprendre à s'informer et à se prendre en charge, ainsi qu'à mieux se défier des ignorants parcheminés.

Cependant le Dr Maschi est entré au dictionnaire, ce qui est une manière d'entrer dans l'Histoire. Et lorsqu'on est en butte à une aussi féroce adversité, c'est un réconfort non négligeable que de se voir ainsi honoré. En effet, dans l'édition 1983 du Dictionnaire usuel illustré Flammarion-Quillet, on pouvait lire :

« Maschi (maski) (Jean-Pierre) Nice (1928 -), médecin franç. ; auteur d'une théorie sur la pollution électrique, il a découvert une thérapeutique soulageant diverses affections chroniques, dont certains rhumatismes et la Sclérose en Plaques (1967). Secouru par mes malades (1976). »*

Jean-Pierre Maschi, aujourd'hui âgé de 75 ans, est en excellente forme. Je l'ai eu au téléphone ; son dynamisme et sa pugnacité sont intacts. Il a été totalement amnistié et "réhabilité de plein droit" le 7 février 2002.

Il est à la retraite, bien sûr, et n'exerce plus, mais il reçoit toujours beaucoup de courrier et envoie une documentation sur sa thérapie à quiconque la lui réclame (adresse en fin de volume). En outre, il va publier prochainement son autobiographie, complément et mise à jour de son premier livre, afin que les malades actuels ou potentiels ne soient pas démunis devant les carences d'une médecine officielle qui, concernant la sclérose en plaques, n'a pas fait un pouce de progrès depuis un demi-siècle, non sans dévorer un bon nombre de milliards de francs légers, puis de francs lourds, puis d'euros flambant neufs. Et il n'y a pas de raison que ça s'arrête, puisque la prospérité légendaire de la Sécurité sociale autorise toutes les prodigalités...

PAUL THÉPENIER

(1893-....)

Je ne connais Paul Thépenier que par le chapitre que lui consacra Jean Palaiseul dans le troisième tome de son livre *Tous les moyens de vous guérir...* C'est en vain que j'ai cherché son nom sur Internet et je n'ai rien trouvé non plus concernant ses travaux dans les documents et publications concernant la santé accumulés dans les archives de *L'Ère nouvelle* depuis 23 ans. Aussi étais-je près de renoncer à l'inclure dans cet ouvrage, ne me considérant pas suffisamment documenté pour rédiger sa mini-biographie. Néanmoins, par acquit de conscience, j'ai relu le chapitre de Palaiseul, et je me suis mis à bouillir. Allais-je me faire le complice objectif de ceux qui ont exclu Thépenier des progrès de la thérapeutique et qui se frottent les mains à l'idée que ce découvreur puisse définitivement sombrer dans l'oubli ? Pas question ! Vous aurez donc droit aux mésaventures de l'ingénieur Paul Thépenier, ce non-médecin qui, ô sacrilège !, remporta de superbes victoires contre la maladie.

Paul Thépenier naquit à Constantine le 29 janvier 1893. Il avait donc environ 70 ans lorsque parut en 1963 le livre de Palaiseul et devrait en avoir aujourd'hui 111 s'il vivait encore, mais je présume qu'il nous a quittés, quoique je ne puisse vous donner la date de son décès.

Après avoir fait ses études au lycée de Constantine, il entre à l'École nationale des Arts et Métiers de Voiron et devient ingénieur. Durant la Première Guerre mondiale, il invente un appareil d'analyse des sons qui permet le repérage des batteries d'artillerie de l'ennemi. Cela lui vaudra les félicitations du ministre de la Guerre Paul Painlevé. Après la guerre, il passe le concours de professeur de culture physique et obtient la médaille

d'or de l'Éducation physique. Il occupera bientôt des postes importants dans les tréfileries du Havre et de Marseille et il multiplie les inventions. Parallèlement à ses activités dans l'industrie, il dirige ses recherches personnelles vers la prophylaxie et la thérapeutique de la tuberculose. Amené à travailler dans des sociétés pétrolières, il a l'occasion de mettre au point divers procédés révolutionnaires qui confirment sa vocation de chercheur.

C'est alors qu'à la demande d'un professeur de médecine qui possède des vignobles attaqués par le mildiou, il se penche sur l'étude d'un traitement qui serait plus efficace et moins coûteux que les bouillies cupriques. Il va le trouver dans les moisissures du pétrole, et il racontera à Jean Palaiseul :

« Devant les résultats extrêmement satisfaisants, le professeur me conseilla de poursuivre mes recherches et de les étendre au domaine vétérinaire et médical. " Le pétrole, me déclara-t-il, est un bactéricide de première valeur. Il est possible que ses décompositions présentent un intérêt que nous ne soupçonnons pas. »

Passionné par ce projet, Thépenier s'y attelle aussitôt...

Jean Palaiseul s'était décidé à rendre visite à Thépenier après avoir reçu, dans le courrier de ses lecteurs, de nombreuses lettres lui disant en substance : Mais enfin, pourquoi ne parlez-vous pas de Paul Thépenier, à qui je dois, comme tant d'autres personnes, d'avoir recouvré la santé que tous les médecins consultés étaient incapables de me rendre ?

Palaiseul est tout d'abord sceptique et se demande ce qu'un ingénieur vient faire en médecine. Mais il a vu, au cours de ses enquêtes, tant de guérisons spectaculaires obtenues par des personnes de toutes professions qui n'étaient jamais passées par la Faculté qu'il veut en avoir le cœur net et prend donc rendez-vous avec Thépenier, afin qu'il lui explique sa thérapie et surtout lui ouvre ses dossiers de témoignages de patients guéris.

En fait, ce ne sont pas seulement des lettres de reconnaissance

de malades que Thépenier va lui montrer, mais surtout des témoignages de médecins qui se félicitent d'avoir collaboré avec lui. C'est qu'en effet Paul Thépenier ne tient pas à être poursuivi au motif d'exercice illégal de la médecine, cette arme absolue au moyen de laquelle l'Ordre des médecins pourchasse tous ceux qui ont le front de guérir leurs semblables beaucoup mieux que Diafoirus. Aussi l'ingénieur prend-il bien soin de ne travailler que sous le contrôle de docteurs en médecine dûment diplômés.

Dès que Palaiseul est chez lui, Thépenier saisit un dossier contenant les correspondances que lui adressent les médecins qui coopèrent avec lui. À ce moment, une carte de visite tombe sur le tapis. Et Thépenier dit à Palaiseul :

« Ce sont les vœux d'une jeune fille qui devrait être morte depuis dix ans. Chaque premier janvier, elle ne manque jamais de m'envoyer ses souhaits, accompagnés de ceux de ses parents.

Son histoire est la plus dramatique que j'ai connue ; il s'agissait d'une tumeur au cerveau. Elle mériterait de vous être racontée ; elle vous ferait mieux comprendre ma théorie de la collaboration étroite qui devrait exister entre les médecins et les techniciens, mais je ne le peux pas en raison des engagements que j'ai pris à l'époque : j'ai donné ma parole au professeur de chirurgie cancérologique qui avait opéré la jeune fille de ne jamais mentionner le résultat obtenu. Le professeur m'a précisé que la guérison enregistrée serait à même de bouleverser le monde médical et qu'il était nécessaire de n'en jamais faire état du point de vue thérapeutique. Je ne vous en dirai donc pas plus long à ce sujet... »

En lisant un tel récit, je présume que tout honnête homme est pris de vertige. Comment ?! Un cancérologue a l'esprit suffisamment ouvert pour accepter qu'un non-médecin vienne l'aider à sauver sa patiente, mais il pose comme condition que personne ne sache rien de la guérison obtenue, car, tenez-vous

bien, *le monde médical en serait bouleversé* ! Autrement dit, les malades peuvent bien crever sous d'inutiles tortures, pourvu que le monde médical puisse poursuivre son petit bonhomme de chemin en toute sérénité, sans être perturbé si peu que ce soit par des guérisons intempestives qui pourraient l'obliger à se remettre en question, ou plus probablement à vouer aux gémonies et à discréditer le confrère coupable de se commettre avec un "ingénieur-guérisseur". En fait, il me semble évident que le médecin qui accepta le concours de Thépenier, parce que sans doute il était pris de pitié pour sa jeune patiente condamnée, ne voulait pas risquer les foudres de ses pairs. Que l'on sauve sa malade par n'importe quel moyen, soit, cela lui donnera bonne conscience, mais surtout n'ébruitons pas l'affaire ! Tant pis pour les autres malades ! Ce ne sont pas les siens ; il ne les connaît pas, ne veut pas les connaître. Ce sont des êtres anonymes, désincarnés, dont il n'a pas à se soucier. Que leurs propres médecins se débrouillent !...

Oh, bien sûr ! Tout cela n'est qu'humain, trop humain, et mon intention n'est pas de noircir exagérément des médecins dont le principal tort est de ne pas suffisamment *réfléchir* aux implications de leur comportement. Qu'on n'aille pas croire que je cherche à culpabiliser outre mesure le monde médical, dont bien des membres méritent tous les éloges. Je crois seulement qu'il manque à trop de leurs confrères une *prise de conscience* du fait que le repliement corporatiste de leur profession, l'intransigeance de l'Ordre des médecins vis-à-vis de ceux qui cherchent des voies de guérison nouvelles et non orthodoxes, la dépendance exagérée des praticiens envers les grands laboratoires pharmaceutiques ont des conséquences tragiques pour de nombreux malades. N'oublions pas que la plus grande partie du mal qui se fait en ce monde est *involontaire* et résulte davantage de la méconnaissance et de la vanité que d'intentions malveillantes.

Il n'en reste pas moins que tout médecin ayant prêté le serment d'Hippocrate est tenu de venir en aide à celui qui souffre, et ce par tous les moyens disponibles dont il est informé, sans en référer à

quiconque, s'il estime en son âme et conscience que telle ou telle thérapie peut apporter au patient soulagement, réconfort et espoir de guérison. Quelques-uns le font. Quant à ceux qui ne le font pas, ont-ils conscience d'être parjures ?

Lorsque Jean Palaiseul entendit le récit de cette guérison inattendue d'une tumeur au cerveau, il voulut aussitôt en savoir davantage. Aussi releva-t-il l'adresse inscrite sur la carte de visite, se réservant d'aller rendre visite aux parents de la patiente. C'est ce qu'il fit et bien lui en prit, car la famille de la jeune fille accepta volontiers de lui communiquer les détails de cette intervention salvatrice. Je les résume ici :

Lorsque la jeune fille, âgée de 22 ans, est atteinte de cette tumeur au cerveau, toute la presse parle de la jeune Davies, fille du milliardaire du cinéma, qui est en traitement à Londres pour la même pathologie. Cette dernière va succomber, malgré les radio-isotopes expédiés d'urgence par les médecins américains. Pendant ce temps, la jeune Colette R... (Palaiseul a modifié le prénom et l'initiale) est hospitalisée et le professeur qui la soigne est très inquiet sur son sort. Aux parents angoissés dont Colette est la fille unique, le cancérologue est contraint de dire qu'il "ne répond de rien". Malgré son dévouement, la malade est bientôt dans un état extrême : *"elle ne pèse plus que 29 kg pour une taille d'un mètre soixante..."*

Mais son père a entendu parler des "succès miraculeux" obtenus par Paul Thépenier et il lui demande son aide. Celui-ci accepte, sous réserve de l'accord du professeur et de l'hôpital. Le professeur donne son accord et précise même : *"Si j'avais eu dans ma famille un cas semblable, je n'aurais pas hésité à faire appel à des chercheurs sérieux pour m'aider"*. Il demande seulement à Thépenier de lui certifier par écrit et sur l'honneur que ses produits ne présentent aucune toxicité ni contre-indication, Thépenier s'exécute et voici les deux hommes ensemble au chevet de la jeune fille. Mais aussitôt un grave problème se pose à eux :

le traitement s'effectue au moyen d'injections intramusculaires. Or, l'état squelettique de la malade interdit cette procédure. Le professeur propose une injection intra-artérielle par le pied gauche, en réduisant la dose. On procède ainsi et l'injection est très bien supportée. Le traitement se poursuit sous surveillance constante. Bientôt *"l'état de la malade se transforme à vue d'œil"*. Elle retrouve sa vitalité, la voilà sauvée, et depuis, chaque année, elle adresse ses vœux à Paul Thépenier, qui l'a arrachée à la mort il y a dix ans. Mais comment s'est opéré ce miracle ? Quelle est donc cette mystérieuse substance inconnue des médecins que Thépenier a injecté à la jeune fille ?

Jean Palaiseul nous dit :

« Si j'ai rapporté cette histoire avant même de présenter les travaux de Paul Thépenier, c'est qu'elle en situe exactement la portée. Elle montre ce que l'on est en droit d'attendre d'eux ; elle souligne les avantages d'une collaboration confiante entre praticiens dévoués et chercheurs qualifiés ; elle précise enfin la position de cet inventeur qui n'entend pas attaquer la médecine, mais bien au contraire lui apporter son aide, grâce à ses découvertes et aux appareils qu'il a mis au point après de longues années d'étude. »

Tout cela est pétri de bonnes intentions et je ne doute pas de la sincérité de Paul Thépenier, mais je demeure extrêmement sceptique sur le nombre de "patrons" cancérologues, cardiologues, phtisiologues ou autres capables d'accepter, comme le fit le médecin de Colette R..., le concours d'un ingénieur étranger au corps médical. En règle générale, hélas, comme nous le voyons dans d'autres chapitres de ce livre, c'est la méfiance, l'ironie et le rejet que s'attirent les chercheurs non-médecins lorsqu'ils proposent leur concours au corps médical. Les médecins eux-mêmes, s'ils sortent des sentiers battus, sont le plus souvent en butte à l'hostilité de leurs confrères. J'ose dire qu'il y a dans le corps médical toute une éducation à refaire et une nouvelle

éthique à promouvoir. J'en déduis que la Faculté a failli à sa mission.

Paul Thépenier se mit donc au travail, et, sur les conseils du professeur-médecin dont il avait sauvé les vignobles, entreprit de sélectionner des souches bactériennes. Il en isola 32. Et il fit porter ses premières expériences sur les maladies infectieuses du porc, dont la composition sanguine est proche de celle de l'homme. Thépenier raconte à Palaiseul :

« Une épidémie sévissait à l'époque dans toute la région - j'étais encore en Algérie - ; les cochons toussaient, maigrissaient et leur mortalité était particulièrement élevée. Tout portait à croire qu'ils étaient tuberculeux. C'était donc l'occasion rêvée d'expérimenter mes moisissures de pétrole. Elles donnèrent des résultats impressionnants : les bêtes malades cessèrent de tousser, elles reprirent du poids, et la mortalité tomba rapidement à zéro.

Cependant, nous allions découvrir, grâce aux autopsies en cours, que les animaux n'étaient pas tuberculeux, mais uniquement en proie à une terrible parasitose, laquelle s'étendait jusqu'aux poumons et était à l'origine de la toux et de l'amaigrissement constatés. Notre victoire n'était pas celle que nous escomptions : elle n'avait pas été remportée sur le bacille de Koch ; toutefois, elle n'en était pas moins intéressante.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle allait nous permettre de triompher de certaines affections humaines qui restent rebelles aux thérapeutiques classiques en raison de l'erreur commise quant à leur cause véritable. Je m'explique : ce n'est un secret pour personne que le cochon est un réceptacle de parasites ; sa voracité le pousse à manger n'importe quoi ; il est donc facile de comprendre que tout ce qui peut trouver, dans un être vivant, un milieu habitable, élise domicile dans son organisme.

Mais, par suite de l'analogie physiologique existant entre cet animal et nous, les vers intestinaux de toute nature dont il est

infesté se retrouvent chez l'homme : s'ils viennent à être introduits dans notre organisme et qu'ils y rencontrent un habitat favorable à leur développement, ils y prospèrent. Une fois éclos, ils ne restent pas uniquement dans l'intestin ; ils émigrent. Tantôt ils attaquent la paroi intestinale, s'y enkystent ; tantôt ils la traversent et continuent leur migration dans toutes les parties du corps (muscles, organes divers). Rien n'est absolument protégé contre ces êtres souvent microscopiques, et ils provoquent des troubles qui sont souvent confondus avec les symptômes d'autres maladies. D'où l'échec des traitements mis en œuvre.

C'est là que l'extraordinaire action antiparasitaire des moisissures de pétrole intervient. En chassant les parasites, elle entraîne des guérisons quasi miraculeuses dans les domaines les plus imprévus. Il faut signaler aussi en passant que les décompositions de pétrole ont une action efficace sur la flore intestinale ; elles constituent, à mon avis, le remède idéal contre la constipation la plus opiniâtre - je peux parler en connaissance de cause, car, en dépit de tous les traitements, j'ai été durant dix-sept années victime de cette calamité, et ne m'en suis débarrassé qu'avec une émulsion préparée à partir de mes moisissures... »

Mais Paul Thépenier entend bien s'attaquer aussi au bacille de Koch et, toujours sur les conseils de son mentor - enfin un médecin des hôpitaux qui n'hésite pas à sortir des voies sacrées de l'autoroute officielle ! -, il se livre à de nouveaux essais, et cette fois sur des vaches réellement tuberculeuses.

Le résultat est à la hauteur de ses espoirs : quelques jours de traitement suffisent pour que le lait des animaux malades ne contienne plus aucun germe pathogène. En revanche... il a un goût de pétrole. Ce n'est donc pas la solution rêvée. Mais Thépenier n'est pas du genre à s'avouer vaincu et il effectue de nouveaux essais en faisant avaler aux ruminantes, en même

temps que ses décompositions de pétrole, du sulfate de soude et du sulfate de magnésium. C'est la réussite complète : le lait ne contient plus de germes et a retrouvé son goût naturel.

Cet essai de médecine vétérinaire couronné de succès encourage Paul Thépenier à se tourner vers la médecine humaine. Les premières tentatives se déroulent en milieu hospitalier dès 1928. Thépenier relate ainsi les essais :

« Ils ont porté plus particulièrement sur des enfants tuberculeux bilatéraux et, de l'avis même des praticiens qui les ont effectués, ils ont abouti à des améliorations exceptionnelles.

Il semble que le pétrole, d'une part crée un phénomène de perméabilité de l'enveloppe du bacille de Koch, enveloppe composée de caséine, de gélatine et de cire, qui confère au microbe une protection difficile à percer ; d'autre part, il facilite les conditions d'apparition d'anticorps qui augmentent la résistance de l'organisme à l'agent agresseur.

Bien entendu, j'ai tenu l'Académie de médecine au courant de ces travaux. Je lui ai envoyé de nombreuses communications. Dans l'une d'elles, je précisais notamment que l'ajout d'un chlorure métallique augmentait le pouvoir inhibiteur des décompositions de pétrole. "L'action par voie buccale est fortement positive, disais-je. On peut noter la disparition des petites cavernes, surtout si celles-ci sont relativement récentes. Les chances de réussite sur les cavernes anciennes sont en rapport avec l'étude de multiples facteurs tels que l'âge de la cavité, son siège, l'état du parenchyme péricavitaire, l'importance de l'atteinte pulmonaire, le pH sanguin et surtout, j'insiste sur ce facteur, sur l'état général du malade. L'action est favorable sur la contexture de lésions qui évoluent depuis des années."

L'Académie ou bien ne m'a pas répondu, ou bien m'a écrit que son conseil d'administration "tout en reconnaissant l'intérêt que peut présenter cette note, n'a pas cru devoir la retenir pour une lecture en séance publique".

J'ajouterais que les derniers essais en milieu hospitalier se déroulèrent en 1951. Mais le bilan - extrêmement favorable - ne fut pas publié, car le Rimifon venait de faire son apparition en thérapeutique tuberculeuse, et il n'était pas question de gêner sa réussite ! »

Élémentaire, mon cher Watson ! On ne va tout de même pas prêter attention aux méthodes d'un ingénieur (mais de quoi se mêle-t-il celui-là ?) qui guérit des malades depuis 23 ans et que l'on a eu toutes les peines du monde à tenir au placard pendant que les tuberculeux tombaient comme des mouches, alors que nos brillants pharmacologues des grands laboratoires s'escrimaient à mettre au jour la molécule de luxe qui allait sûrement faire merveille. C'est curieux comme les gens sont nigauds ! Ils n'arrivent pas à comprendre qu'on ne veuille pas à la fois faire des recherches pharmacologiques à l'issue incertaine et utiliser en attendant tout ce qui peut aider les malades. Mais voyons, cela ne peut pas fonctionner ainsi ! La guérison des malades, c'est bien joli, mais le plus important, c'est tout de même la gloire de la médecine. N'invertissons pas les rôles. Ce qui compte, ce n'est pas de vous guérir n'importe comment, c'est de vous soigner selon les règles de l'art et du commerce et si ça vous guérit tant mieux, mais c'est tout à fait secondaire !

Les dirigeants de l'Académie de médecine ne jugèrent donc pas utile de communiquer à leurs pairs les résultats spectaculaires obtenus par Paul Thépenier. On n'allait quand même pas courir le risque de voir des académiciens audacieux et honnêtes (il y en a sûrement quelques-uns) s'enticher des travaux de cet ingénieur qui prétendait noyer le bacille de Koch dans le mazout. Qui sait ce qu'ils auraient pu en tirer ! Silence Thépenier ! Le silence, mes amis, le silence est d'or, c'est bien connu, et c'est le meilleur des courtiers en bourse. Il veille jalousement sur les actions des multinationales de la pharmacie...

À défaut de la tuberculose, Paul Thépenier se dit qu'il pourrait peut-être soigner le cancer, puisqu'il avait sauvé la jeune Colette R... d'une tumeur au cerveau.

« Je ne dis pas - affirmait en effet l'ingénieur avec force - qu'on doit guérir le cancer. Je vais plus loin : je dis qu'il ne doit pas exister ! Il suffirait pour cela de suivre toutes les femmes enceintes à partir du troisième mois de la grossesse et de contrôler leur potentiel et l'équilibre acido-basique de leur sang. Si ce potentiel et le pH sanguin ne sont pas normaux, il faut immédiatement modifier le terrain - nous en avons les moyens. Ainsi les enfants, à la naissance, auront un organisme parfaitement équilibré - ce qui n'est, hélas, pas toujours le cas - et, par conséquent, ils seront à l'abri du cancer, qui résulte avant tout de la rupture de notre équilibre biologique, équilibre humoro-sanguin et équilibre électrique en particulier. »

Après de nombreuses études et expériences, Paul Thépenier va mettre au point une thérapie anticancéreuse comprenant :

- 1) décompositions de pétrole soigneusement préparées,
- 2) le chlorure de magnésium,
- 3) des extraits de foie de jeunes agneaux ou de moelle épinière de lapins recevant une alimentation particulière,
- 4) de l'eau électrolysée.

« Ce dernier élément - précise-t-il - est très important, car il permet d'obtenir la normalisation du pH sanguin. C'est pourquoi j'ai mis au point un appareil qui bombarde de l'eau et la charge négativement. »

Jean Palaiseul signale à ce propos que les recherches de Thépenier rejoignent celles du docteur Pierre Chevallier, qui considère en effet, en accord avec beaucoup d'autres scientifiques, que *« le cancer est un dérangement électrique de l'organisme »*, ce qu'il explique dans son livre *Ne pas devenir cancéreux* (Ed. Librairie des Champs-Élysées). Il écrit dans cet ouvrage :

« L'homme est électrisé négativement comme la terre avec laquelle il est en contact, mais, lorsqu'il devient malade, il s'électrise positivement en perdant ses électrons. On conçoit

donc l'intérêt primordial, pour le thérapeute, d'avoir à sa disposition le moyen de rétablir l'équilibre électronique humoro-cellulaire indispensable au retour ou au maintien de la santé. »

Ce qui rejoint exactement les conclusions du Dr Jean-Pierre Maschi, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Et quant aux vertus du chlorure de magnésium, le chapitre consacré au professeur Pierre Delbet nous le confirmera de manière éclatante. En fait, les découvertes de nos différents "savants maudits" se recourent et se confirment les uns par les autres.

Cependant, au cours de leur entretien, Paul Thépenier confie à Jean Palaiseul un volumineux dossier contenant les lettres de ses patients. Palaiseul choisira d'en inclure dans son livre quelques-unes des plus significatives, dont celles-ci :

De M. F..., Marseille :

« Pour vous permettre de prouver l'efficacité de votre traitement contre le cancer, je tiens à attester par écrit les résultats satisfaisants obtenus à ce jour sur l'état de ma femme... (suit la description du cas : cancer du sein confirmé par biopsie, avec récurrence et évolution rapide ne laissant aucun doute quant à une issue fatale rapprochée). Six mois environ après le début de votre traitement, ma femme vaque à nouveau à ses occupations ménagères et donne l'impression d'avoir retrouvé la santé dont elle jouissait auparavant, »

La lettre est datée de février 1948. D'autres lettres successives lui sont épinglées (je rappelle que nous sommes en 1962), attestant que la santé de Mme F... est demeurée excellente, malgré le décès de son mari survenu en 1954.

J'imagine les ricanements de nos cancérologues lisant cela aujourd'hui et qui s'empresseront de dire : Mais mon cher, depuis cette époque, nos méthodes ont fait des progrès considérables et nous sauverions certainement Mme F... Mais cela est tout aussi

impossible à prouver que le contraire. Il reste que la médecine classique en est toujours à la chimiothérapie et à la radiothérapie, fussent-elles améliorées, et que nous comptons en France environ 150 000 décès annuels par cancer. Il reste également que si le corps médical n'avait pas fait obstruction depuis cinquante ans aux méthodes anticancéreuses non conventionnelles comme celles de Thépenier, Solomidès, Beljanski, Priore, Naessens, Delbet et bien d'autres sans doute, des millions de morts prématurées dans d'atroces souffrances physiques et morales eussent été évitées dans le monde entier. Un certain nombre de mandarins devront assumer un bien lourd karma...

Autre témoignage d'un patient de Paul Thépenier, M. D... de Savoie :

« Au grand étonnement du médecin traitant qui, comme vous le savez, avait été tenu au courant, la boule énorme d'un diamètre de 12 cm environ que mon père avait à l'aine a complètement disparu au bout de trois semaines à un mois. De l'autre côté, la cicatrice de l'opération précédente s'est parfaitement refermée sans trace aucune de bourgeonnement cancéreux. Les hémorragies anales ont complètement cessé.

En bref, mon père est guéri malgré le pronostic catégoriquement pessimiste formulé après biopsie par le chirurgien et la confirmation de ce pessimisme par l'apparition et le développement de l'adénite symétrique... Puisse cette lettre vous encourager, s'il en était besoin, à poursuivre vos recherches. »

Il y a aussi dans le dossier de Thépenier des lettres d'une vingtaine de médecins qui collaborent avec l'ingénieur et dont Palaiseul extrait ces quelques phrases concernant différents patients :

« Localement, la masse tumorale a diminué de volume » –« Du point de vue général, le malade se sent mieux, il dort et il a été possible de diminuer progressivement les opiacés » –« Je crois à

un arrêt de l'évolution cancéreuse ; on peut dire qu'actuellement l'état de la malade est stationnaire, affirmation qui ne pouvait être soutenue avant votre traitement ».

Paul Thépenier va ensuite exposer à Jean Palaiseul toute une théorie concernant l'effet des rayons cosmiques, laquelle, je dois dire, me laisse quelque peu perplexe. Il la complète par une théorie sur le rôle essentiel du foie qui me semble beaucoup plus évidente. Nul n'ignore que le bon fonctionnement de la glande hépatique est capital pour conserver une bonne santé de l'état général.

Selon Thépenier, les rayons cosmiques, qui transpercent tout notre corps à la cadence de 18 à 24 par seconde (en fonction de notre proximité de l'équateur magnétique)/ provoquent « *une suractivité de certaines substances chimiques élaborées par la glande hépatique ; ces substances sont modifiées dans leur pH et conséquemment dans leur synthèse respective, suivant la régularité ou l'irrégularité fonctionnelle de cette glande.* »

Autrement dit, si notre foie ne fonctionne pas correctement, le rayonnement cosmique va aggraver son dysfonctionnement. Admettons. Cela ne me semble pas changer grand-chose au fait qu'il faut de toute manière restaurer la fonction hépatique pour retrouver la santé, rayons cosmiques ou pas.

Pendant des années, Paul Thépenier va s'efforcer de mettre au point un appareil qui soigne et qui contrôle en même temps.

Et il déclare à Jean Palaiseul :

« Je considère, vous le savez, qu'il existe une parenté indiscutable entre le moteur de mécanique générale et le moteur humain. Pour veiller à la bonne marche du premier, l'ingénieur - qui est en quelque sorte le docteur du moteur - a à sa disposition de nombreux instruments de contrôle ; c'est grâce à eux qu'il connaît l'état des divers éléments de la machine et qu'il peut éviter la panne ou la réparer si elle vient à se

produire.

Il n'en est, hélas ! pas de même pour le docteur du moteur humain. Le médecin ne possède que des indications fragmentaires sur l'état de la mécanique qu'il a pour mission de surveiller et de remettre en route le cas échéant. Il procède un peu à l'aveuglette et souvent ce n'est qu'à force de tâtonnements qu'il finit par découvrir l'origine de la panne.

J'ai donc pensé à lui fournir un moyen de combler cette lacune. C'est ainsi qu'est né mon appareil potentio-détecteur. »

Et Thépenier montre à Palaiseul un coffret métallique de 50 cm sur 30 et 14 de hauteur pesant 12,500 kg. Il contient deux galvanomètres auxquels sont reliées plusieurs électrodes destinées à être appliquées en différents points du corps. On peut lire les résultats sur une échelle translucide inactinique ou encore sur un diagramme qui s'inscrit sur un papier sensible grâce à un tambour enregistreur. Et Thépenier précise :

« Mon potentio-détecteur autorise des recherches de tous genres. (...) Il peut rendre de grands services dans l'industrie, notamment pour les contrôles effectifs de haute précision ; il est d'ailleurs utilisé par des firmes en renom s'apparentant à l'industrie pharmaceutique et chimique. Il permet également de conduire des recherches géophysiques ; ainsi nous avons pu situer, grâce à lui, des poches importantes de pétrole dans plusieurs départements du Midi de la France et plus particulièrement dans la Drôme. »

On notera l'extrême discrétion de Thépenier (ou de Palaiseul) sur "les firmes en renom s'apparentant à l'industrie pharmaceutique et chimique" qui, par pure intuition, me suggèrent invinciblement le nom de Rhône-Poulenc. Mais qu'il s'agisse de cette société ou d'une ou plusieurs autres, on ne peut manquer de relever cette cruelle ironie : l'industrie pharmaceutique exploite avec délices les trouvailles de l'ingénieur, tandis que par ailleurs elle fournit au corps médical (qui dédaigne ostensiblement

Thépenier) les médicaments sophistiqués et coûteux dont il est friand.

Imaginez la scène que l'on pourrait intégrer dans une comédie de boulevard :

–Ah ! monsieur Thépenier, dit l'industriel chimiste, vous êtes un vrai génie ! Grâce à votre merveilleux appareil, je vais pouvoir fournir au professeur Trucmuche les médicaments dont il raffole et qui sont de simples effaceurs de symptômes.

–Vous, Thépenier ! s'exclame un peu plus tard le professeur Trucmuche, ne touchez pas à mes patients avec votre appareil de charlatan, car vous ne connaissez rien à la médecine ! Alors laissez-moi donc soigner les malades avec les drogues mises au point par mon excellent fournisseur chimiste, qui emploie un personnel des plus qualifiés.

–C'est vrai, professeur, répond Thépenier. Je confirme que son personnel est des plus qualifiés, puisque j'en fais partie !

Ce serait amusant, n'est-ce pas, si le fond du décor n'était pas tapissé d'angoisse et de douleur...

Mais peut-être n'est-il pas superflu de vous dire que le potentio-détecteur de Paul Thépenier fut consacré par le Salon international des inventeurs de Bruxelles, qu'il fut classé hors-concours à l'exposition de Limoges et qu'il reçut à Saint-Étienne la médaille de vermeil, après une conférence faite par l'inventeur en présence du corps médical, sous la présidence du sénateur-maire de la ville. Il fut en outre à l'origine d'une thèse de doctorat en médecine soutenue par Mme Simone Andrivet-Faurie le 2 décembre 1952, le doyen de la Faculté de médecine de Paris, le professeur Léon Binet, étant le président de thèse. Celle-ci avait pour sujet l'étude de l'élévation de température chez les athlètes en plein effort.

« Cet appareil - déclarait Mme Andrivet-Faurie -, le potentio-détecteur Paul Thépenier, a été mis à notre disposition par le

"Centre d'études pour le développement des recherches appliquées à la protection du potentiel humain". Il permet d'apprécier le 1/50 de degré centigrade. »

Vous avez bien lu : un cinquantième de degré, alors que les thermomètres médicaux n'indiquent que des variations de l'ordre du dixième de degré. Grâce à l'appareil de Thépenier, il était possible de surveiller avec précision la température des athlètes au cours de leurs séances d'entraînement, car on s'aperçut que la température s'abaissait dès que l'effort était terminé, chez les sportifs en bonne forme. Au contraire, chez les sujets qui n'étaient pas en bonne condition physique, la décroissance de la température était beaucoup plus lente.

« Mais cet appareil - ajoutait Paul Thépenier -, rend encore de plus grands services aux médecins, notamment en ce qui concerne l'emploi des antibiotiques. Je m'explique : quand un praticien se trouve en face d'un malade qui fait une température élevée, son premier réflexe, avant de connaître la cause exacte de l'agression dont est victime son patient, est de lui ordonner de la pénicilline, par exemple. Il se trouve alors devant le problème suivant : il lui faut fixer une dose qui soit suffisante pour stopper l'attaque microbienne, mais qui ne soit pourtant pas trop forte, car elle risquerait de provoquer les si redoutables phénomènes de pénicillo-résistance ou d'affaiblir considérablement les défenses naturelles du sujet. (...)

Bien entendu, ce contrôle ne se limite pas qu'aux antibiotiques. Il s'applique également à l'action de tout produit pharmaceutique, car les indications fournies par mon appareil ne portent pas uniquement sur la température, mais s'étendent au fonctionnement de tous les organes du corps humain et à la réaction de ceux-ci aux thérapeutiques conseillées. »

Autrement dit, si la presse médicale, l'Ordre et l'Académie avaient fait leur travail, le potentiomètre Thépenier serait devenu une aide précieuse au diagnostic que tout médecin

conscientieux aurait voulu posséder, au même titre que son stéthoscope. Il suffit pour en être convaincu de lire cette description du fonctionnement de l'appareil que nous restituons ainsi Jean Palaiseul :

« C'est ici qu'interviennent les électrodes et le tambour enregistreur dont nous avons parlé plus haut. Les électrodes - au nombre de vingt - correspondent aux centres nerveux indépendants de la colonne vertébrale qui sont en liaison directe avec chaque organe (cœur, poumons, foie, rate, cerveau, reins, vessie, estomac, prostate, intestins, etc.). Elles fournissent des mesures précises sur le "potentiel vital" de chacun de ces organes ; les renseignements s'inscrivent automatiquement sur un diagramme dont la lecture livre par conséquent un reflet fidèle de l'état des différentes parties de l'organisme contrôlé. (...) »

Tout organe dont le "potentiel vital" cesse de correspondre à la normale - poursuit l'ingénieur - est donc en état de désordre. C'est ce que révèle mon potentio-détecteur, même lorsque le déséquilibre n'est pas très marqué et ne se traduit pas encore par des symptômes caractérisés.

En somme, mon appareil permet aussi bien de réaliser des dépistages précoces que de déceler l'origine de troubles devant lesquels les spécialistes les plus qualifiés restent perplexes. Il apporte un élément important dans le domaine du diagnostic. »

Les sceptiques auront évidemment beau jeu de dire que l'inventeur met quelque complaisance à faire l'éloge de son appareil, mais l'efficacité de celui-ci est confirmée par des médecins que son utilisation a enthousiasmés. Car Jean Palaiseul a poursuivi son enquête et a interrogé certains de ces médecins et il nous rapporte ce témoignage de l'un d'eux :

« Grâce au potentio-détecteur, m'a-t-il avoué, j'ai pu voir clair dans ces innombrables cas de malades chroniques qui encombrant les cabinets médicaux, passant de l'un à l'autre avec l'espoir de trouver un jour la fin de leurs maux, lorsqu'un

praticien aura réussi à en trouver la cause précise. L'appareil Thépenier m'a renseigné sur ces causes et m'a conduit à obtenir des guérisons aussi spectaculaires que rapides. »

Mais non, cher docteur, ces malades chroniques "n'encombrent pas les cabinets médicaux", comme vous dites. Ils y sont au contraire accueillis à bras ouverts, car ils forment, grâce aux libéralités de Sainte Sécu, la manne céleste, la corne d'abondance qui répand de la poussière d'or sur tous ces petits Diafoirus que la Faculté produit à la chaîne.

Ce malade chronique qui erre de docteur en docteur, de professeur en professeur et de clinique en hôpital n'est-il pas le meilleur pourvoyeur en coquets revenus de la cléricature médicale, qui prospère, prolifère et protubère au-dessus de la foule béate et prosternée qui guette la divine ordonnance chéant de la docte plume et dont elle attend d'improbables miracles.

Et vous, naïf Thépenier, vous voudriez que tous ces cabinets médicaux s'équipent de votre appareil, grâce auquel ils auraient tôt fait de perdre les trois quarts de leur clientèle ? Mais qu'est-ce que c'est que cet ingénieur qui rêve debout ? Qu'on l'ensevelisse au plus vite, lui et son fichu potentio-détecteur du diable, et qu'on nous laisse dorloter à notre guise cet adorable malade chronique inguérissable qui nous garantit à vie des jours fastes. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer !

Cependant, l'honnête médecin interrogé par Jean Palaiseul poursuit son témoignage :

« Pourquoi je réussis souvent où de nombreux autres avaient échoué ? Parce que le potentio-détecteur est un précieux appoint dans le diagnostic, mais surtout parce qu'il révolutionne l'aspect thérapeutique du problème santé-maladie : il met fin à cette sorte de loterie à laquelle j'ai joué comme jouent toujours ceux de mes confrères qui ignorent les travaux de M. Thépenier.

Cette loterie consiste à tirer le bon numéro dans la liste des

remèdes que nous offre la pharmacopée actuelle. L'expérience a démontré en effet que tel produit qui a conduit à d'excellents résultats dans un cas donné peut fort bien se révéler totalement inefficace dans un cas pourtant en tous points identique. On l'a déjà dit : il n'y a pas de maladies strictement définies et cataloguées ; il y a seulement des malades ayant chacun leurs réactions particulières et c'est ce particularisme, cet individualisme organique et fonctionnel qui place le médecin devant une énigme à peu près insoluble.

Il essaie de rédiger son ordonnance du mieux qu'il peut, mais, il faut bien l'avouer, le hasard y tient une large place : il sait qu'il devra peut-être tâtonner avant de tomber juste et c'est pourquoi il ne manque jamais de dire à son patient : "Si dans huit jours ou dans quinze jours vous n'avez pas d'amélioration, revenez me voir, nous aviserons !". Alors il prescrira une autre drogue et si celle-ci s'avère aussi inopérante que la première, il passera à une troisième, à une quatrième, etc., jusqu'à ce qu'il ait enfin trouvé la bonne. »

...À supposer qu'il la trouve et à présumer qu'elle existe. En attendant, les laboratoires pharmaceutiques croissent et embellissent, produisant une multitude de pilules aux chatoyantes couleurs dont le seul spectacle est un ravissement, au point que certains s'en font des chapelets qu'ils égrènent dévotement, le verre d'eau en main, au début de chaque repas.

Mais comment le potentio-détecteur va-t-il permettre de réduire ces tâtonnements ? Tout simplement parce qu'il va indiquer très rapidement si le médicament essayé est celui qui convient. Grâce à l'appareil Thépenier, le médecin a détecté l'organe déficient, par exemple le foie. Il fait immédiatement absorber à son patient une certaine dose du médicament qu'il suppose adéquat. Une demi-heure plus tard, il mesure à nouveau le potentiel de son foie. Si celui-ci n'a pas varié, c'est que le médicament ne convient pas. Si au contraire il s'est modifié favorablement, c'est que le praticien a visé juste. Et Palaiseul nous précise :

« Les nombreuses expériences effectuées par M. Thépenier ont établi en effet que tout remède approprié manifeste son action dans un délai très court, action que signale son appareil de grande sensibilité ; elles ont prouvé également que le remède qui n'agit pas dans ce délai n'agira pas davantage à longue échéance. »

Mais Paul Thépenier n'a pas fini de nous surprendre. Étant professeur de gymnastique, il s'est mis en tête de confectionner un appareil qui puisse remettre d'aplomb les sportifs accidentés. C'est ainsi qu'il a réalisé une "table universelle" qui, perfectionnée à maintes reprises, est devenue un "véritable robot-chiropracteur", ainsi définie par l'un des médecins qui l'ont utilisée.

Cette table universelle, construite par M. R. Malegre, de Bordeaux, est d'une grande mobilité et peut déplacer le corps du patient de l'horizontale à la verticale, permettant l'auscultation sous tous les angles. Mais elle permet aussi le massage mécanique de la colonne vertébrale, la gymnastique des vertèbres, la mécanothérapie corrective ou rééducation, la radiologie, le massage de l'abdomen, etc. Elle constitue également un poumon d'acier simplifié et permet le traitement mécanique de la poliomyélite. Malgré sa complexité, le maniement de cette table est "d'une facilité déconcertante" et de nombreux patients témoignent des bienfaits qu'ils en ont retiré : *disparition de scolioses, rétablissement d'un membre que l'on croyait paralysé, disparition de claudications consécutives à des accidents ou blessures de guerre.*

Quant au docteur C..., grand utilisateur des appareils Thépenier, il n'hésite pas à déclarer :

« Cet appareil est unique puisqu'il peut effectuer diverses opérations en même temps, sans aucun concours d'assistants, du fait que tout contrôle est assuré électriquement.. (...)

C'est une pièce conséquente qui peut être décomposée en plusieurs appareils. (...) J'en possède personnellement un

exemplaire et je peux vous assurer du grand service que cet appareil m'a déjà rendu, en particulier dans les histoires douloureuses découlant d'un rhumatisme ou d'une subluxation vertébrale.

J'ai pu ainsi ramener à la normale une hernie discale qui ne semblait pas avoir d'autres ressources que le chirurgien et, plus récemment, faire disparaître des douleurs sciatiques intolérables chez une malade âgée rhumatisante, avec de nombreuses lésions de la colonne vertébrale.

Les appareils de M. Thépenier - la table universelle et le potentio-détecteur - apportent au praticien une aide considérable en lui permettant de soulager une foule de malades que l'on classe comme incurables. »

Croyez-vous que Paul Thépenier s'en soit tenu là ? Évidemment non, car la passion de la recherche projette sans cesse en avant celui qui l'éprouve. Toute nouvelle trouvaille lui apporte de nouvelles informations et de nouveaux éléments de réflexion.

Il élabore d'autres théories qu'il cherche à confirmer dans les faits expérimentaux. C'était particulièrement vrai pour un homme comme Thépenier, dont l'intérêt pour la médecine était soutenu par sa formation pratique et pragmatique d'ingénieur. Dès qu'une idée lui venait, il n'avait de cesse de la traduire dans un appareillage d'une efficacité contrôlable et démontrable.

Paul Thépenier accordait une grande importance aux variations du pH qui se révèlent, au cours d'un processus pathologique, dans le sang, l'urine et la salive et qui donnent des indications précieuses pour l'établissement d'un diagnostic ! juste, donc de la thérapie la mieux adaptée. Thépenier élaborait une méthode de traitement fondée sur ses innombrables travaux et la proposa à de nombreux médecins, dont quelques-uns seulement surent et voulurent tirer profit. Jean Palaiseul consacra la dernière partie de son chapitre sur Thépenier à cette réalisation :

« Je ne retiendrai donc de cet ensemble de recherches que l'appareil physico-chimique créé spécialement par M. Thépenier

pour déterminer la "résistivité vitale" d'un sujet à partir d'un examen de la salive. Cet appareil, en effet, permet, lui aussi, diverses opérations (oxygénation, mesure de la capacité pulmonaire, aérosols), mais il a l'avantage d'être un guide exceptionnel en ce qui concerne le "terrain" d'un individu en proie à un état pathogénique chronique et surtout il pourrait, si son emploi se généralisait dans les centres scolaires, transformer totalement le délicat problème qui consiste à déterminer le lieu de vacances le plus profitable à chaque enfant. »

L'originalité de cet appareil est de fournir une indication colorimétrique à partir d'une double réaction chimique sur la salive. Grâce à une lampe fluorescente inventée par Thévenier, on connaît immédiatement l'état physiologique du sujet selon une gamme qui va de l'anémie prononcée (signalée par le jaune paille) aux conditions physiques optimales (signalées par le violet foncé). Ce violet foncé n'apparaît d'ailleurs presque jamais, cette santé record étant rarissime à notre époque.

Jean Palaiseul termine son chapitre sur Thévenier en faisant état d'un ouvrage publié par trois scientifiques roumains qui confirment que les glandes salivaires peuvent fournir de précieux renseignements :

« Les recherches expérimentales ont établi qu'il existe des relations entre les glandes salivaires et les glandes endocrines, donc qu'elles reflètent certains états physiologiques. »

Paul Thévenier s'attaqua également au problème de la cellulite et, bien entendu, à la lutte contre le vieillissement. Il demeure l'un des esprits les plus inventifs que la France ait connu au cours du XXe siècle, et bien que certains de ses appareils soient peut-être encore en service chez quelques vieux médecins, le refus de l'Académie de médecine de prendre ses diverses communications en considération l'a voué à l'obscurité et à l'oubli. Il m'a semblé juste que soit, dans les présentes pages, rendu à sa mémoire un

dernier hommage.

PIERRE DELBET

(1861-1957)

S'il est une personnalité qui soulève toute l'ambiguïté de la formule "savant maudit", c'est bien le Professeur Delbet, grand patron chirurgien, enseignant à l'hôpital Necker puis à l'hôpital Cochin, membre éminent de l'Académie de médecine et de l'Académie de chirurgie, commandeur de la Légion d'Honneur. Autrement dit un "mandarin" dans toute l'acception du terme, à ceci près qu'il n'en méritait pas la connotation péjorative, encore que d'aucuns aient pu lui reprocher son caractère abrupt et la froideur quelque peu méprisante qu'il affichait volontiers.

D'où vient alors que je me sois décidé à l'inclure dans cet ouvrage ? Eh bien, pour la même raison que j'y ai inclus Linus Pauling, qui était lui aussi un savant reconnu. Car l'on peut dire que Pierre Delbet fut au chlorure de magnésium ce que Linus Pauling fut à la vitamine C. Il démontra à quel point le magnésium est indispensable à notre santé et que toute carence de cet élément ouvre la porte aux troubles du métabolisme, puis à diverses pathologies et enfin au cancer.

En effet, pour Pierre Delbet, le cancer n'est que la phase ultime, en quelque sorte *l'apocalypse* de troubles organiques constants qui finissent par épuiser les défenses naturelles et perturber la vie cellulaire jusqu'à ce que celle-ci se dérègle au point de provoquer l'apparition de la tumeur. Autrement dit, c'est en *amont* qu'il faut lutter contre le cancer, avant qu'il apparaisse, ce qui est bien plus efficace et facile, cela tombe sous le sens, que si l'on attend son éclosion. C'est au cours de ce que Delbet appelle les maladies *précancéreuses* que la thérapie doit s'exercer avec force. Or, les troubles organiques qui précèdent et annoncent le cancer, s'ils peuvent avoir des causes multiples, sont principalement liées à des *carences alimentaires*. Carences vitaminiques disait Linus

Pauling. Carence en magnésium dit Pierre Delbet.

D'où le titre de son ouvrage capital : *Politique préventive du cancer*, paru en 1944 aux Éditions Denoël et réédité en 1963 par *La Vie Claire*. On peut se demander pourquoi un tel ouvrage, qui est en fait un recueil des communications scientifiques exposées par le Pr Delbet au cours des séances de l'Académie de médecine, s'adressant donc en priorité à des biologistes et à des médecins, et qui, malgré la clarté d'écriture de l'auteur, peut sembler au profane d'une lecture un peu rebutante, fut publié d'abord par un éditeur "grand public", puis repris par un éditeur écologiste "engagé" (le même qui éditera dix ans plus tard les livres d'André Gernez) et non par un éditeur spécialisé en publications médicales et scientifiques.

La réponse est évidente : une "politique préventive du cancer" ne pouvait intéresser en aucune façon le milieu des cancérologues et ne l'intéresse pas davantage aujourd'hui. Auriez-vous la naïveté d'aller proposer, par exemple, une "politique préventive de la pollution des eaux" à des constructeurs de stations d'épuration ? Ce serait ridicule. Pourquoi voudriez-vous que des gens qui vivent grassement d'une calamité quelconque accueillent favorablement les travaux d'un novateur dont le but est de tarir la source de leurs profits ?

L'industrie du cancer est une des plus florissantes qui soient. N'allons pas cracher dans la soupe ! De quoi vient se mêler ce Pierre Delbet ? Puisse-t-il mourir au plus vite ! Et que l'on recouvre de terre et d'oubli son cercueil et tous ses comptes-rendus d'expérience. Vous dites ? Ses notes figurent dans les archives de l'Académie de médecine ? Comme c'est fâcheux !... Bah ! Qui donc se souciera de les exhumer ? Un carton d'archives, ça vaut toutes les oubliettes du monde. N'ayons pas d'inquiétude. Le monde moderne nous fournit des cancéreux comme s'il en pleuvait, et pas un seul d'entre eux sans doute n'a la moindre idée de qui fut Pierre Delbet. L'ignorance est la source de nos félicités et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes médicaux...

Je sais : on a peine à croire à un tel cynisme. Mais ce n'est pas du cynisme, car tout cela se passe dans l'inconscient. C'est moi qui lui donne ici une formulation cynique, parce que je m'applique à "sonder les reins et les cœurs". Mais tout cancérologue en exercice soutiendra de bonne foi que si ses professeurs ne lui ont jamais parlé des travaux de Delbet, c'est probablement qu'ils étaient sans valeur. D'ailleurs, la prévention n'est pas son affaire. Son rôle est d'intervenir sur le cancer dépisté ou déclaré, ce qu'il fait, croit-il, de son mieux, un point c'est tout. Si quelqu'un est en mesure d'empêcher que le cancer apparaisse, il applaudira volontiers. Vraiment ? Voilà qui soulève une interrogation capitale :

À moins de disposer d'une fortune patrimoniale ou de revenus professionnels confortables originaires d'un domaine différent de celui en cause, qui acceptera de consacrer ses efforts à une activité astreignante ne générant aucun profit, et même, pis encore, de nature à faire chuter dramatiquement son revenu ?

La réponse est inexorable : Personne ! Car chacun, et c'est humain - ou plutôt c'est animal - est avant tout préoccupé de sa propre survie et de celle de sa famille, comme n'importe quel crocodile. Et le cancérologue ci-dessus décrit n'applaudira sincèrement au succès de la prévention que si elle ne vide pas son service du jour au lendemain des trois quarts de ses patients. Car en ce cas, ses applaudissements seraient d'une telle mollesse qu'ils ne feraient pas plus de bruit qu'un papillon battant de l'aile. Peut-être aura-t-il des remords de ne pouvoir se réjouir, mais le fait est qu'il ne se réjouira pas.

J'ignore si l'évolution ultra-médicaliste des sociétés modernes débouchera sur une révolution. Je ne le souhaite pas, mais je le crains, et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'écris ce livre, espérant qu'il contribue peu ou prou à l'éviter. Lorsqu'une révolution éclate, on coupe la tête à des tas de gens qui se proclament innocents. Le sont-ils ?

Je risquerai une formule paradoxale : Je crois qu'ils sont *coupables d'innocence*. C'est-à-dire coupables d'avoir tiré profit *innocemment* d'une situation qui n'était pas de leur fait, qu'ils n'avaient pas délibérément voulue, dont ils ne se sentaient pas responsables, mais qu'ils n'avaient rien fait pour empêcher et dans laquelle ils n'avaient vu finalement qu'une *opportunité d'emploi ou de bénéfice*. Telle est aujourd'hui la situation des médecins, et particulièrement des cancérologues.

Car le drame des sociétés industrielles, le drame de notre civilisation technologique, c'est que seule la réparation des dommages génère des revenus. Il faudrait imaginer un système dans lequel la prévention rapporte plus que la réparation. Ce n'est peut-être pas impossible, puisque l'on dit que dans l'ancienne Chine les médecins n'étaient payés que tant que leurs clients se portaient bien et cessaient de l'être lorsqu'ils tombaient malades. J'ignore ce qu'il en est dans la Chine d'aujourd'hui, mais un tel système supposerait que le médecin puisse avoir autorité sur tous les paramètres pouvant influencer sur la santé de son client (alimentation, environnement, conditions de travail, vie affective, etc.), ce qui semble bien peu réalisable. Une chose en tout cas me semble avérée : le système de sécurité sociale que nous connaissons, qui ne veut connaître et payer que les tentatives de réparation, et n'accorde aucune prime à celui qui cultive la prévention et veille sur sa santé, est un encouragement permanent à la médicalisation outrancière et autodestructrice de la société.

Dans l'avertissement à la seconde édition du livre de Pierre Delbet, distante de la première de presque vingt années, Henri-Charles Geffroy écrivait ceci :

« Si, lorsque ce livre a été publié, le monde savant et notamment le corps médical en avait fait son profit, si, partant des faits apportés par Delbet, on avait essayé d'aller plus loin sur le chemin de la prévention du cancer, l'œuvre de ce savant serait maintenant dépassée. Mais il n'en a rien été. Ce livre s'est heurté, à l'époque, à un véritable barrage ; de violentes cabales

se sont élevées pour empêcher sa diffusion ; toute la Médecine officielle de l'époque s'est dressée contre l'auteur... (...)

Rien n'a donc été fait pour poursuivre la tâche commencée par Delbet, à part l'œuvre de quelques obscurs isolés, à peu près inconnue du public et même de bien des médecins.

De sorte que son livre présente tout autant d'intérêt actuellement que s'il avait été écrit il y a quelques mois seulement. Mieux : il présente encore plus d'intérêt car la preuve est faite aujourd'hui - preuve par l'absurde ou par la ruine, comme on voudra ! - que ses adversaires avaient tort, qu'ils n'ont réussi sur aucun point, puisque le cancer qui tuait à l'époque un Français toutes les 10 minutes, en tue maintenant un toutes les 5 minutes !

(C'était en 1963. Il en tue en 2004 un toutes les 3 minutes et demie. On n'arrête pas le progrès !)

Pierre Delbet naquit à La Ferté-Gaucher le 19 novembre 1861. Il était le fils du Dr Ernest Delbet, qui fut député de Seine-et-Marne. Après ses études classiques à Ste-Barbe et au Lycée Louis-le-Grand, il accomplit ses études médicales à la Faculté de médecine de Paris. Interne en 1885, aide d'anatomie en 1886, docteur en 1889, il arrive à l'agrégation en 1892 et devient chirurgien des hôpitaux en 1893. C'est en 1919 qu'il obtient la chaire de clinique chirurgicale laissée vacante par la retraite du Professeur Le Dentu, avec lequel il a dirigé la publication d'un *Traité de chirurgie clinique opératoire* en dix volumes.

Auteur de nombreux ouvrages de médecine et de chirurgie, il est aussi l'inventeur d'une méthode de traitement par la marche des fractures des jambes, qui donnera d'excellents résultats. C'est en 1921 qu'il est élu à l'Académie de médecine, dont il fut membre émérite en 1947. Après sa disparition, survenue en 1957, Jean Patet, Secrétaire général de l'Académie de chirurgie, écrira une émouvante biographie de ce grand médecin, qui obtint l'estime de tous ses pairs. Jean Patet écrira :

« Le Pierre Delbet que je commémore est, aussi, l'exemple authentique d'un de ces esprits libres, curieux de tout, comme il en reste au pays de l'Encyclopédie, et d'activité si variée que l'homme fut à la fois, et très bien, anatomo-pathologiste, opérateur et clinicien, biologiste, ardent chercheur, philosophe, écrivain, artiste, amoureux des beaux horizons. »

Et de fait, cette personnalité d'exception montrait de multiples talents, puisqu'il alla jusqu'à confectionner des céramiques du plus bel effet. Mais ce qui le rend, à mes yeux particulièrement original, c'est d'avoir réussi le tour de force d'être à la fois un chirurgien éminent salué par toutes les sommités et un chercheur non orthodoxe soucieux d'ouvrir des voies nouvelles et de combattre les conformismes de sa profession. Il n'hésitait pas à montrer les limites de l'art médical et chirurgical et, accordant au terrain organique le respect que trop de médecins oublient, il formulait ainsi le principe de toute son œuvre :

« La nécessité, pour le biologiste moderne, de respecter les éléments d'où naît la résistance de l'organisme, et celle de ne pas les sacrifier sous prétexte de détruire les agents qui les attaquent. »

Précurseur en ce sens des "médecines de terrain" qui s'efforcent aujourd'hui de corriger les abus de la médecine chimique agressive, il professait que *« la cellule représente l'élément le plus actif de la défense de l'organisme contre l'infection »* et que *« les antiseptiques, quels qu'ils soient, détruisent le pouvoir de résistance des cellules et favorisent le développement des microbes »*. Convaincu de la nocivité des antiseptiques, avec lesquels on avait pris l'habitude de nettoyer les plaies depuis que régnait la bactériophobie initiée par Pasteur, il défendit l'idée que l'antiseptique appliqué à vif représente une agression supplémentaire contre les tissus. Et il écrivit dans l'introduction de son livre :

« D'une manière générale, les organismes vivants sont d'autant

plus délicats qu'ils sont plus perfectionnés. D'après cette loi, il est probable que les microbes protophytes élémentaires résistent mieux aux antiseptiques que les cellules des êtres supérieurs. La logique conduit à conclure que l'application locale des antiseptiques est nuisible. »

Il avait beaucoup de peine à convaincre ses confrères de la justesse de ses vues, mais grâce à son maître Dastre, professeur de physiologie à la Sorbonne, qui le tenait en grande estime et qui l'accueillit dans son laboratoire, il put démontrer expérimentalement, en 1891, que le lavage du péritoine avec les antiseptiques favorise l'infection.

Chirurgien des plus habiles, il était cependant enclin à considérer la chirurgie comme un pis-aller et, bien loin d'être un fanatique du bistouri comme il n'en existe que trop, il enseignait à ses élèves que

« L'acte opératoire est, et restera, la seule ressource contre les malformations et certaines lésions mécaniques. Mais quels que soient son éclat, sa beauté, son efficacité même, il n'est dans bien des cas qu'un aveu d'impuissance... J'ai beaucoup travaillé pour donner à tous des moyens de diminuer les risques opératoires, et même de les supprimer en évitant l'intervention. J'ai toujours rêvé de méthodes qui permettraient de guérir les affections chirurgicales sans opérer... »

Un maître chirurgien qui rêve de guérir sans opérer, et qui a compris que l'acte chirurgical ne fait en somme que souligner et entériner un échec de la thérapeutique, voilà qui suffit à donner à Pierre Delbet une place tout à fait à part dans sa profession.

Mais de plus, sous une attitude parfois distante, il dissimulait une sensibilité humaniste toujours en alerte et attentive à ne jamais prendre le malade pour un objet. Ceux qui travaillaient avec lui ne l'admiraient pas seulement pour la sûreté de ses gestes, mais aussi pour la sollicitude qu'il témoignait aux souffrants que le sort lui avait confiés. L'un de ses assistants,

Charles Girode, a décrit ainsi sa manière :

« Votre opération s'est effectuée sans un arrêt, sans une hésitation. Vous allez vite quand la chose est possible ; vous allez lentement quand le salut du malade l'exige... (...)

Vous n'estimez pas que votre tâche est terminée avec l'opération ; vous surveillez les opérés, les vôtres et ceux de vos élèves... Lorsqu'une opération menace de mal tourner, c'est, d'abord, votre cœur qui parle ; deux ou trois fois dans la même journée, on vous voit auprès de votre opéré, mettant à contribution toutes les ressources de la thérapeutique pour conjurer le destin. »

Mais ce qui allait mobiliser toute l'énergie et toute l'intelligence de Pierre Delbet et constituer en fin de compte l'œuvre capitale de sa vie, ce fut la prévention du cancer. Horrifié par cette maladie, dans laquelle il ne pouvait voir autre chose qu'une insupportable et révoltante déchéance de l'harmonie organique, il n'eut de cesse d'en rechercher les causes ainsi que les moyens de les juguler. Fidèle à sa philosophie médicale, qui, comme nous l'avons vu, le poussait à considérer que le fait de soigner, et plus encore d'opérer, si nécessaire qu'il puisse être lorsque le mal était déclaré, n'en était pas moins un constat d'échec implicite, il accorda une priorité absolue à tout ce qui pouvait éviter l'apparition de la maladie. Sans doute eut-il considéré, à l'instar de la médecine traditionnelle chinoise, que le bon médecin est celui dont les patients ne sont jamais malades, parce qu'il a su leur conseiller les bonnes pratiques d'hygiène de vie qui ont éloigné d'eux les troubles métaboliques dont peuvent surgir toutes les pathologies, et particulièrement le cancer, paroxysme de la désorganisation physiologique.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas d'apprendre que Pierre Delbet fut un véritable précurseur de l'agriculture biologique. Dans le droit fil de la conception hippocratique, il insistait sur le rôle essentiel de l'alimentation, et c'est dans les carences de l'alimentation moderne qu'il voyait l'origine des carences du corps humain,

sources des maladies dites "de civilisation".

« *Aucune activité humaine, pas même la médecine, n'a autant d'importance pour la santé que l'agriculture.* », affirmait-il. Et c'est un bonheur de trouver une telle citation dans l'hebdomadaire *Haute Loire paysanne* en mars 2003. Cela prouve que l'œuvre de Delbet n'est pas complètement oubliée et qu'elle peut avoir encore des lendemains féconds. Il faudra bien qu'il en soit ainsi d'ailleurs, faute de quoi les pires calamités sanitaires s'abattront sur les humains du XXI^e siècle.

Nous voyons aujourd'hui des gouvernements affolés se contorsionner pour tenter de réduire les coûts devenus prohibitifs d'un système dit "de protection sociale" voué à une inexorable implosion. On lance à grands sons de trompe des "campagnes contre le cancer" focalisées sur la recherche de nouveaux moyens de guérison. Mais qui s'intéresse, parmi nos politiciens au grand cœur et nos cancérologues officiels, à l'œuvre de Pierre Delbet et aux recettes pratiques et efficaces qu'il nous a léguées ? Personne, évidemment. Or, ce n'est pas par hasard qu'il intitule son livre *Politique préventive...* Car c'est bien de politique, en effet, qu'il s'agit. De politique au sens le plus fort et le plus élevé du terme. Et c'est bien parce qu'il en était conscient au plus haut point que Pierre Delbet ne cessait de préconiser la fusion des ministères de l'Agriculture et de la Santé. Il y a plus de 50 ans que cela aurait dû être fait.

On nous parle chaque jour de réformes, mais nous sommes loin de compte. Les réformettes qu'on nous propose ne sont que bricolages et rafistolages de structures vermoulues promises à l'effondrement. La santé de nos concitoyens se dégrade à une telle vitesse que la nation elle-même sera bientôt à genoux, et les gesticulations de nos politiciens de toutes obédiences ne sont que pantomimes dérisoires au-dessus d'un abîme de déliquescence qui aspire goulûment toutes les forces vives du pays.

Puisque la prévention, comme je le disais, ne génère pas de

profits individuels, elle ne peut être conduite que par une volonté politique qui l'entreprendrait à l'échelle nationale, voire aujourd'hui européenne. En tout cas, le premier geste d'un gouvernement conscient de ses responsabilités devrait être de créer un grand ministère de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement se consacrant à organiser une vaste politique de protection de la santé publique par une lutte constante contre les pollutions et les carences alimentaires, laissant à un ministère de la Maladie, ainsi dénommé le plus officiellement du monde, la mission de gérer le système hospitalier, la Sécurité Sociale et l'Agence du médicament. Il me paraît en effet indispensable de séparer radicalement ce qui concerne la Santé de ce qui est du ressort de la Maladie, cette dernière n'étant rien d'autre que la honteuse faillite de la première. Je crois que cette distinction radicale aurait à elle seule un impact psychologique favorisant une prise de conscience collective aux effets bénéfiques.

La première page du livre de Pierre Delbet s'ouvre sur cette adresse au lecteur :

« Ce livre est l'exposé de faits expérimentaux, cliniques, géographiques, géologiques, démographiques. C'est un dossier, le dossier d'une grave question, la prophylaxie du cancer.

Lire une documentation, c'est plus pénible que de parcourir des conclusions brillamment exposées.

Je supplie le lecteur de tout lire, même les répétitions qui sont nombreuses.

Il m'importe peu que l'on dise : Delbet pense, soutient, affirme qu'il est facile de diminuer le nombre des cancéreux.

Je veux que le lecteur se fasse à lui-même sa certitude et je lui en donne le moyen.

Je veux que le mot cancer évoque pour lui non des mots, mais des faits. Je veux que surgisse dans son esprit la vision d'expériences et surtout de vastes régions où les populations sont à peu près indemnes de ce fléau. Je veux qu'il sente dans

le tréfonds intime où règnent les certitudes que la population dont il fait partie, celle qui le touche, qu'il aime plus que les autres, pourrait jouir de cet avantage, parce qu'il est aussi facile de prévenir le cancer qu'il est difficile de le guérir. »

J'ai donc suivi les recommandations de l'auteur et j'ai lu son livre d'un bout à l'autre, non sans m'impatisser quelque peu durant l'ingurgitation de minutieuses descriptions d'expériences répétitives dont les résultats simplifiés m'eussent largement suffi. Mais je comprenais le scrupule de Delbet, voulant que le lecteur mette en quelque sorte ses pas dans les siens, pour découvrir à son tour la leçon tirée de l'examen rigoureux des faits. J'avais connu une expérience similaire en lisant le livre d'Antoine Béchamp *Les Mycosimas*, qui est lui aussi un catalogue méticuleux de ses expériences à la Faculté de Montpellier. Il faut respecter la probité de ces scientifiques qui ne demandent pas qu'on les croie sur parole et qui honorent leur lecteur, fut-il profane, en le conviant à juger lui-même du sérieux de leur démarche. Et somme toute il est bon que l'honnête homme s'instruise à la source même du savoir, surtout s'il s'avère que le médecin ne le fait pas assez...

Pierre Delbet explique dans son Introduction comment il découvrit l'action prophylactique de l'agent chimique qui devait lui ouvrir les vastes horizons de la prévention du cancer. C'était durant la guerre de 1914. À la désolation de Delbet, la plupart des chirurgiens étaient revenus à l'antisepsie dans le traitement des plaies de guerre.

« Effrayé par le retour aux antiseptiques - écrit-il -, j'avais repris mes recherches expérimentales. J'étais alors professeur de clinique chirurgicale ; j'avais un laboratoire et des élèves qui furent de précieux auxiliaires. Noël Fiessinger, qui est devenu l'éminent professeur de clinique chirurgicale que tout le monde connaît, m'apporta sa précieuse collaboration. Nous avons rédigé ensemble un gros volume intitulé : Biologie de la plaie de guerre. (...) »

J'avais constaté l'impuissance et même le danger de l'antisepsie ; la passivité de l'asepsie me désolait.

J'entrepris de chercher une substance capable d'exalter la vitalité des cellules. L'antisepsie vise les microbes et tue les cellules. Je rêvais d'augmenter la résistance des cellules pour qu'elles puissent triompher des microbes. (...)

Le rôle capital des globules blancs dans la lutte contre l'infection ayant été établi par Metchnikoff, je pris ces cellules pour test dans mes recherches, et j'eus la chance de constater assez vite qu'une solution de chlorure de magnésium à un certain taux augmente dans une notable proportion leur puissance phagocytaire.

Cette méthode qui a pour but d'exalter la vitalité des cellules, je l'ai appelée cytophylaxie. Elle date de 1915. (...) À cette époque, je concevais la cytophylaxie comme une méthode de lutte contre l'injection des plaies, rien de plus. »

Ici vient se situer une anecdote qui démontre le rôle très important que jouent souvent les infirmières dans les progrès de la médecine, rôle trop souvent oublié ou ignoré et auquel on ne doit jamais manquer une occasion de rendre justice. Auxiliaires dévouées autant que discrètes des médecins hospitaliers, plus proches des malades et recevant leurs confidences, il est fréquent qu'une remarque judicieuse de leur part oriente le médecin vers une plus grande efficacité.

Pierre Delbet ayant constaté expérimentalement que la solution de chlorure de magnésium injectée dans les veines d'un chien augmentait dans son sang la phagocytose (c'est-à-dire la digestion des microbes par les globules blancs), il appliqua ces injections intraveineuses aux patients gravement infectés. Mais laissons Delbet raconter la suite :

« Je me rappelle avec précision, comme une des dates importantes de ma vie, le jour, le moment où pour la première

fois je l'administrai par la bouche.

J'avais dans mon service de l'hôpital Necker un blessé dont l'état était grave et qui refusait les injections. Je dis un matin : "Essayons de lui donner la solution par voie buccale". À ce mot, la surveillante Mme Boivin et deux infirmières esquissèrent un sourire. "Pourquoi riez-vous ?..."

– "Nous en prenons toutes", répondit Mme Boivin.

– "Et pourquoi ?"

– "Ça nous donne du cœur à l'ouvrage."

– "Qu'est-ce qui vous a donné l'idée d'en prendre ?"

– "Nous avons remarqué que les malades à qui on en injectait éprouvaient une sorte de bien-être. Alors nous avons essayé d'en boire et ça nous a produit le même effet."

C'est à ce hasard qu'est due l'extension de la méthode cytophy lactique. »

Non, non, permettez, Docteur Delbet, il ne s'agit pas d'un hasard ! Il s'agit de la conjonction de trois intelligences : la vôtre, en tant qu'expérimentateur du chlorure de magnésium, celle d'un blessé qui refuse les injections (ce que j'ai toujours fait moi-même, les considérant comme des agressions aux conséquences imprévisibles), celle enfin de ces infirmières observatrices et audacieuses qui se mirent de leur propre chef à boire la solution magnésienne.

« Cette solution que l'on appelait ma drogue - poursuit Delbet -, j'en administrai à tous les blessés de mon service, j'en pris moi-même et j'en fis prendre à tous ceux qui me sont chers. Les surveillantes et infirmières, enchantées de la sensation d'euphorie, d'énergie, de résistance à la fatigue qu'elles éprouvaient, firent de la propagande. Très vite, un grand nombre de personnes prirent régulièrement "ma drogue" et je récoltai une ample moisson de faits à quoi je ne m'attendais guère et qui m'ont inspiré de nouvelles recherches. »

Lancé sur cette voie, Pierre Delbet va étudier l'action des sels magnésiens dans les pathologies les plus diverses. S'inspirant des travaux de Grignard sur la puissance de synthèse des composés organo-magnésiens, il va rechercher la formule "idéale" en ajoutant au chlorure de Mg de petites quantités des autres sels halogénés de ce métal : bromure, iodure, fluorure. Il fit faire des comprimés de cette formule à laquelle il donna un nom inspiré du sien : la *Delbiase*®. Ses détracteurs ne manquèrent pas de le lui reprocher (alors que ce genre de baptême est aussi courant que légitime), l'accusant de vouloir faire du commerce profitable. Comme s'il existait un autre moyen de mettre un produit bénéfique à la disposition d'un vaste public que de le faire fabriquer, conditionner et diffuser dans toutes les pharmacies. On discerne le raisonnement spécieux : celui qui vous bombarde de rayons X quand il est quasiment trop tard est parfaitement désintéressé, mais celui qui commercialise des comprimés de quatre sous pour vous éviter le pire n'est qu'un odieux mercanti. Quand je dis que les adversaires des Delbet et autres Pauling sont *coupables d'innocence*, je fais peut-être preuve à leur égard d'une magnanimité excessive. Toujours est-il que la Delbiase© de Delbet connut un certain succès et que le chlorure de magnésium conquiert progressivement droit de cité, aux côtés des vitamines et des oligo-éléments, dans l'arsenal thérapeutique de l'automédication française. Je signale au passage que la Delbiase® est aujourd'hui, presque un demi-siècle après la mort de Delbet, toujours fabriquée et vendue en pharmacie (bien qu'il faille souvent la commander expressément - voir en fin de volume).

J'ai fait moi-même connaissance avec le chlorure de magnésium voici plus de quarante ans, dans les circonstances suivantes : J'étais à l'époque un jeune auteur-interprète de chansons et me produisais en cabaret ou en tournée. Et je fus affecté, à la suite d'un rhume banal, d'un mal de gorge persistant dont rien ne

semblait pouvoir me débarrasser. Je l'attribuai tout d'abord à la fatigue vocale, mais après une période de repos de plus de deux mois, ne constatant aucune amélioration, je commençai à m'inquiéter. Cette irritation légère mais permanente ne me disait rien qui vaille. Déjà grandement méfiant de la médecine traditionnelle, je ne consultai aucun docteur mais je m'ouvris de cet ennui à l'un de mes aînés, mon ami Yves Kerven, chanteur d'opérette expérimenté et très attentif, bien sûr, aux problèmes de gorge.

–Ce n'est pas grave, me dit-il d'un ton assuré, tu manques simplement de magnésium.

Il ne me parla pas de la Delbiase, qu'il ne devait pas connaître, mais me conseilla sa propre méthode, qui consistait à demander en pharmacie du chlorure de magnésium en poudre et à le diluer dans un litre d'eau minérale dont il fallait boire un verre deux ou trois fois par jour, ce qui était absolument infect. Je m'astreignis à ingurgiter cette désagréable potion et, quelques jours plus tard, mon mal de gorge rebelle avait complètement disparu. Après cette date, je fis deux cures annuelles de trois semaines de chlorure de magnésium. Plus besoin de potion, car il est commercialisé en comprimés ou dragées depuis de nombreuses années. À noter que Pierre Delbet recommandait le magnésium sous forme de chlorure, les autres préparations (notamment le lactate) étant selon lui moins bien assimilées par l'organisme.

Après avoir lu son livre, j'ai demandé à un pharmacien si la Delbiase existait toujours. Sur sa réponse affirmative, je prends désormais quotidiennement 2 à 3 comprimés de Delbiase. Et j'avoue éprouver une satisfaction supplémentaire à pouvoir utiliser le produit mis au point voici quelques décennies par le génial pionnier de la prévention anticancéreuse grâce au magnésium.

Mais au fait, comment Pierre Delbet en vint-il à subodorer cette action préventive, alors qu'il ne voyait encore dans le chlorure de magnésium qu'une sorte de fortifiant. Il nous explique ainsi le

déroulement de sa démarche :

« J'avais sur chaque oreille un nodule d'hyperthératose, lésion qui est considérée comme précancéreuse, et à juste titre car les cancers provoqués par le goudron passent par une phase de cet ordre. (...) Les nodules de mes deux oreilles me préoccupaient, car mon hérédité était telle que, d'après les lois mendéliennes, je devais devenir cancéreux.

Je fis enlever le plus gros papillome, celui de l'oreille droite, par mon assistant Girode, qui est devenu chirurgien des hôpitaux. Quelque temps après, il m'enleva celui de l'oreille gauche qui se développait. L'oreille droite, la première opérée, fut le siège d'une récurrence que je fis enlever aussi. Alors la récurrence survint sur l'oreille gauche. Je ne pouvais faire débiter mes oreilles en tranches. Je pris le parti de ne plus penser à ces petites lésions.

Quand je commençai à prendre régulièrement de la Delbiase tous les matins, la récurrence était manifeste sur mon oreille gauche ; elle débutait sur mon oreille droite. Très vite, les picotements et démangeaisons qui les rappelaient désagréablement à mon souvenir disparurent si bien que je les oubliai complètement.

Un beau matin, quelques mois plus tard, en m'aidant à attacher le masque d'opérations, Girode me dit : "Mais vos oreilles sont guéries." Elles l'étaient. Depuis je n'ai pas cessé de prendre de la Delbiase ; les hyperkératoses n'ont pas reparu. Je suis dans ma quatre-vingt-deuxième année et je n'ai pas de cancer. (...) Si je n'avais pas eu des lésions de cette nature sur les oreilles, je n'aurais sans doute jamais eu l'idée que le magnésium peut exercer une action anticancérigène. (...)

D'autre part, je me rappelai que la magnésie avait une action manifeste sur les verrues de l'adolescence et je constatai que la delbiase les faisait disparaître bien plus vite. (...)

J'ai administré la Delbiase à des femmes atteintes de mammite chronique, maladie kystique de Reclus, mastite noueuse de

Tillaux, cirrhose épithéliale pour Quenu et moi, en tout cas lésion précancéreuse. La Delbiase arrêta l'évolution de la maladie et même la fit souvent rétrocéder.

Ces faits cliniques permettaient d'attribuer aux sels halogénés de Mg une action préventive contre le cancer. Mais si je n'avais eu que cet argument, je n'aurais pas écrit ce livre. »

À partir de ce moment, Pierre Delbet va initier toute une série d'expériences afin de prouver de manière incontestable l'action préventive anticancéreuse du chlorure de magnésium. Il va se livrer également à des enquêtes approfondies sur les habitudes agricoles et alimentaires de diverses populations et sur les apports de magnésium qui en découlent, puis étudier leur corrélation éventuelle avec la fréquence des cancers dans les régions concernées. Ainsi va-t-il accumuler un faisceau de preuves qui permettent aujourd'hui d'affirmer sans l'ombre d'un doute : oui, la consommation régulière de chlorure de magnésium évite l'apparition du cancer, vérité que le corps médical ignore superbement.

« À l'époque où je poursuivais mes travaux - écrit Delbet - on signalait dans tous les pays civilisés une augmentation du nombre des cancers (laquelle n'a fait depuis que se développer de plus belle). Si ma conception du rôle de la carence magnésienne était juste, il fallait que la ration magnésienne de l'humanité fût en diminution. »

Il convient ici d'ouvrir une parenthèse pour préciser que l'augmentation du nombre des cancers résulte évidemment de nombreuses autres causes : tabagisme, alcoolisme, stress de la vie moderne et pollutions de toutes sortes. Mais ce que veut dire Pierre Delbet, c'est que le rôle protecteur du chlorure de magnésium, lorsque la ration absorbée est suffisante, permet à l'organisme de mieux supporter les agressions cancérigènes, tandis que si la ration est trop faible, le cancer va déborder l'immunité.

« Je cherchai donc si cette diminution existait et à quoi elle était

due. Je trouvais tout de suite deux raisons ; le blutage des farines et le raffinage du sel.

Je demandai à M. Breteau d'analyser les farines blanches et ce qu'on appelle les sous-produits, farines basses, remoulages et son. Les résultats ont été très nets. La plus grande partie du magnésium du blé reste dans les sous-produits destinés aux animaux. Le pain blanc est antihygiénique. C'est une des plus redoutables erreurs des temps modernes. (...)

Le raffinage du sel est une autre erreur. Il a pour but de l'empêcher de fondre dans les salières par les temps humides. Ce sont les sels magnésiens qui sont responsables de cette délitescence. On les enlève. Le sel cérébos est le pendant du pain blanc.

En Italie, le sel étant en régie, on sait dans quelle région celui de chaque mine est consommé. Or de ces divers sels, les uns sont très pauvres, les autres relativement riches en magnésium. M. Carlo Marchi constate que la fréquence des cancers est inversement proportionnelle à la teneur du sel de cuisine en Mg. Le rôle du sel est donc indéniable. (...)

La cause principale, la plus importante est l'agriculture. Voici comment j'ai été amené à m'occuper de cette question. J'ai un petit potager. Tous les deux ou trois ans, mon jardinier me disait qu'il fallait renouveler le plant de pommes de terre. Et j'appris que dans toute cette région de la Brie, où je suis né, quand on replantait les tubercules de provenance locale, en deux ou trois ans la plante dégénérait. Bien évidemment, si l'on trouvait à "renouveler" le plant, c'est qu'il y avait des régions où il ne dégénérait pas. Je cherchai donc l'origine de ces bons plants et j'appris qu'ils provenaient principalement des polders des Pays-Bas, des Flandres et du Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire de sols particulièrement riches en Mg.

Ce fut pour moi une révélation. J'en inférai que la richesse des plantes alimentaires en magnésium dépend de celle du sol où elles sont cultivées. »

Cette déduction de Pierre Delbet se trouvera bientôt remarquablement confirmée par le minutieux travail cartographique et statistique réalisé vers 1928 par Louis Robinet. (Je prends sur moi de le baptiser Louis, car je n'ai trouvé que l'initiale de son prénom dans le livre de Delbet et rien ne m'agace davantage qu'un prénom réduit à son initiale, surtout lorsqu'il précède un nom aussi courant que Robinet, car on est alors à la limite de l'anonymat. Alors, si M. Robinet s'appelait Ludovic ou Lucien, eh bien tant pis ! Moi, j'ai décidé de l'appeler Louis ! Na !)

Donc, Louis Robinet a établi deux cartes de France qui vont être très précieuses à Pierre Delbet. L'une est géologique, l'autre cancérologique. Sur la première, il a coloré en jaune les régions riches en magnésium et en bleu les régions qui en sont pauvres. Sur la seconde carte, il a coloré en jaune les régions où la mortalité par cancer est faible et en bleu celles où elle est importante. Et l'on constate au premier regard que les colorations des deux cartes sont d'une concordance saisissante. (Il faut préciser que Louis Robinet n'a tenu compte que des communes de moins de 5 000 habitants, considérant que ce sont celles où la majorité des aliments provient des terres environnantes. Car il est évident que les aliments des citoyens des grandes villes ont des origines multiples et souvent lointaines.)

Et Delbet commente ainsi ces cartes :

« Il me semble impossible qu'après les avoir regardées on puisse douter qu'il y ait une étroite concordance entre la nature du sol et la fréquence du cancer. Là où le magnésium est abondant, le cancer est rare. Là où le magnésium est rare, le cancer est fréquent.

M. Robinet a poussé la comparaison plus loin. Il prend les 25 arrondissements ayant le coefficient de cancer le plus bas et les 25 ayant le coefficient le plus haut. Dans les 25 premiers (cancer rare) le sol est très riche en magnésium ; dans les 25

autres (cancer fréquent) le magnésium manque presque complètement. (...) Les zones bleues des cartes indiquent une mortalité par cancer supérieure à 8,5, les zones orangées une mortalité inférieure à 3,5. Les cancers sont donc deux fois et demie plus fréquents dans les régions où le magnésium est rare. La différence est importante. Si cent personnes qui deviennent cancéreuses dans la région dépourvue de magnésium avaient vécu dans les régions riches en magnésium, soixante auraient échappé au cancer. » (C'est moi qui souligne).

Louis Robinet a effectué un travail identique pour l'Alsace et la Lorraine, le Grand-Duché de Bade et l'Angleterre. Le résultat est partout concordant : il y a peu de cancers dans les régions riches en magnésium et inversement. D'autres données venues d'Égypte, d'Algérie, de Tunisie, d'Indochine, de Côte d'Ivoire, du Tchad vont toutes dans le même sens et confortent la corrélation établie en France. Et Delbet conclut :

« En m'appuyant sur cet ensemble de faits, j'étais arrivé à penser qu'une alimentation riche en magnésium réduirait le nombre des cancéreux dans la proportion des deux tiers ou des trois quarts. Je crois aujourd'hui que j'étais très au-dessous de la vérité et que la réduction pourrait être bien plus considérable. »

Convaincu désormais que le chlorure de magnésium est une arme de premier choix pour lutter contre l'extension du cancer, Pierre Delbet va commettre une erreur médiatique qui est assez courante chez les scientifiques. Ceux-ci répugnent souvent à s'adresser au grand public et veulent d'abord convaincre leurs pairs, souhaitant que la communauté scientifique dans son ensemble adopte leurs vues, confirme la justesse de leur théorie et assure elle-même sa diffusion. Or, cette démarche est d'une grande naïveté, car la communauté scientifique est tout aussi fermée à la nouveauté, et même plus encore, que n'importe quelle autre. Et si le novateur ne se ménage pas lui-même une voie de communication directe avec le public, lorsque cela lui est

possible, il risque fort de voir ses propositions rejetées et dénigrées par les "officiels", dans le même temps que ses trouvailles peuvent être pillées et déformées par les commerçants qui ont pu en avoir connaissance. Nous avons vu que Delbet avait déjà répandu dans tout son entourage professionnel et relationnel les bienfaits des comprimés de Delbiase. La nouvelle ne pouvait que se diffuser de bouche à oreille en échappant au contrôle de son initiateur. Et il écrit à ce sujet :

« Quand j'ai fait faire des comprimés qui permettent d'augmenter commodément la ration magnésienne alimentaire, je me suis opposé à ce que l'on en fit la moindre mention dans la grande presse. D'innombrables spécialités (plus de soixante, m'a-t-on dit) ont alors surgi, qui grâce à une large réclame publicitaire se sont fort répandues et pas toujours pour l'avantage de la méthode cytophyllactique, car il en est qui sont mal absorbées, ou qui contiennent des sels inefficaces. (...) »

L'administration de sels halogénés de magnésium sous forme de comprimés ne correspond en rien à ce que j'ai rêvé. C'est un moyen individuel, utile transitoirement, mais ce n'est pas la solution sociale de la prophylaxie du cancer et c'est la solution sociale que j'ai toujours visée. J'ai dit et répété à l'Académie de médecine que le ministère de l'Agriculture devrait être rattaché à celui de la Santé. (...) »

Étant sûr, ce qui s'appelle sûr, que l'on peut par des mesures simples, n'entraînant aucune dépense, n'exposant à aucun inconvénient diminuer dans une notable proportion le nombre des cancers, je me suis borné à le dire dans les sociétés savantes ; je n'ai fait aucun effort ni pour répandre mes idées dans le public, ni pour obtenir les mesures qui donneraient ce beau résultat. Ce n'est pas assez. »

Ce n'était pas assez, en effet, ou plutôt ce n'était rien. Car ce qui se dit dans les sociétés savantes disparaît dans les archives pour un enterrement de première classe, comme Auguste Lumière. La si bien démontré (nous le verrons dans le chapitre qui lui est

consacré). De plus, Delbet oublie que "ce qui n'entraîne aucune dépense" n'entraîne du même coup aucun bénéfice pour quiconque et ne mobilise donc aucune volonté à son service.

Et puis, pourquoi vouloir attendre une solution "sociale", donc une décision politique, qui n'a aucune chance de voir le jour si de puissants intérêts ne s'activent pas pour l'obtenir ? Et pourquoi vouloir considérer comme négligeables ou transitoires des solutions individuelles qui peuvent parfaitement, en pénétrant peu à peu le public, en quelque sorte par induction, nourrir un mouvement d'opinion susceptible d'obtenir un jour ou l'autre une solution sociale ?

Je présume que Pierre Delbet aurait souhaité qu'un ministère de l'Agriculture plus soucieux des questions de santé établisse un programme national d'enrichissement des terres agricoles en sels de magnésium et qu'il édicté en outre quelques règles de transformation des aliments qui éviteraient leur raffinage excessif afin de ne pas trop les appauvrir en magnésium. C'est en effet ce qu'il aurait fallu faire, ce qu'il faudrait faire aujourd'hui. Mais compte tenu de l'ignorance effroyable et de la volonté anémique de notre classe politique, cela revient à compter sur quelque miracle. Alors, en attendant, mieux vaut se rabattre sur les solutions individuelles et les comprimés de Delbiase. Sans compter que les solutions individuelles offrent l'avantage de favoriser la sélection naturelle : les ignares, les inconscients et les idiots ne les adoptent pas !

Pierre Delbet souligne dans son livre à plusieurs reprises que le magnésium n'est pas un médicament, mais un aliment. On devrait normalement le trouver en quantité suffisante dans notre alimentation quotidienne et certaines populations ont la chance de l'y trouver encore. Mais l'agriculture intensive, le forçage des cultures, l'épuisement des sols, les pratiques de blutage et de raffinage aboutissent à des aliments carencés. Et ce alors même que le citadin est soumis par la vie moderne à de fréquents et nombreux stress et à une suractivité cérébrale et nerveuse qui consomment beaucoup de magnésium (comme d'ailleurs de

vitamine C). La complémentation alimentaire s'avère donc indispensable.

Au cours de la rédaction de son ouvrage, Delbet va faire ressortir toutes les conséquences bénéfiques pour la santé de la supplémentation en magnésium. Elles résultent des constats faits autour de lui par les consommateurs de Delbiase et par les médecins traitants qui la prescrivent et en observent les effets. Il est ainsi avéré que le chlorure de magnésium :

- favorise la disparition des crampes,
- augmente la résistance des ongles,
- évite le blanchiment prématuré des cheveux (les cheveux blancs sont carencés en magnésium),
- évite la formation de calculs biliaires,
- préserve de l'eczéma,
- favorise la fixation du calcium sur les os,
- favorise le travail intellectuel (qui est un grand consommateur de magnésium),
- fortifie le système nerveux,
- améliore la résistance au stress,
- évite les altérations de la prostate,
- guérit les verrues,
- abaisse la tension des hypertendus,
- facilite l'élimination des dépôts athéromateux dans les artères, diminuant ainsi les risques vasculaires,
- évite la gingivite expulsive (perte des dents),
- améliore les performances des gens âgés (déficitaires en magnésium) et aide à lutter contre le vieillissement.

Autrement dit, le chlorure de magnésium est un véritable régénérateur cellulaire, tout comme la vitamine C prônée par Linus Pauling ou le silicium organique de Norbert Duffaut (DNR) ou de Loïc Le Ribault (G5). Ainsi, nous disposons depuis des décennies de compléments alimentaires capables de maintenir notre vitalité et de faire échec à la plupart des maladies.

Mais à quoi bon expliquer cela au peuple, puisque celui-ci préfère s'en remettre pieds et poings liés aux "experts" dûment parcheminés, nouveaux sorciers empressés à le décharger de son destin, et puisque la divine Sécurité sociale fait couler un fleuve d'or vers les comptes bancaires des prélats de l'Église médicaliste, qui règnent sans partage sur le proliférant troupeau des moutons de Panurge ?

Cependant, le cancer, apogée de la déchéance organique, demeurerait pour Delbet l'objectif majeur, l'ennemi privilégié. Il tenait à bien mettre en lumière que le cancer n'apparaît jamais soudainement, mais qu'il est l'aboutissement d'une détérioration progressive que le magnésium pouvait stopper à tout instant. Et il insiste auprès de ses lecteurs, en ouvrant ainsi son 6^e chapitre :

« Le phénomène cellulaire de la cancérisation se produit pas étapes successives. Le cancer est précédé et préparé par des lésions précancéreuses. Ces lésions sont amendables et même curables par les sels halogénés de magnésium. Voilà les notions qui résultent des faits précédemment exposés.

Elles entraînent cette conclusion que bon nombre de cancers sont évitables et que la solution sociale de la grave question du cancer est non dans la thérapeutique, mais dans la prophylaxie. (...) En France, 40 000 personnes environ meurent chaque année du cancer (on en est en 2004 à près de 150 000) et leur genre de mort est en général lent et terrible. Aussi, dès que la certitude a été imposée à mon esprit par les faits, j'ai considéré comme un devoir d'exposer mes conclusions à l'Académie de médecine.

Elles ont été froidement accueillies. (...) Le cancer est regardé comme un fléau de l'humanité, fléau dont on ne peut triompher que par des moyens puissants, de vastes opérations ou des radiations d'une grande énergie. Le prévenir par l'alimentation, c'était par trop disproportionné avec le mal pour être pris au sérieux.

J'ai dû accumuler les preuves. Je les ai communiquées au fur et à mesure que me le fournissaient les expériences et les observations. Jusqu'ici disséminées, elles n'ont pu produire d'effet de masse. J'espère que groupées elles ancreront la certitude dans tous ceux qui auront la patience de les lire. »

J'avoue être toujours saisi d'une grande tristesse quand je vois un novateur nourrir inlassablement l'illusion que la vérité va être enfin reçue, se persuader malgré les échecs successifs que demain sera le grand jour, que si on ne l'a pas écouté jusqu'ici c'est peut-être par sa propre faute et qu'il n'a pas su s'y prendre comme il convenait. Il expose obstinément des évidences et ne peut admettre que la conjuration des intérêts contraires, du dogmatisme, du conformisme, du carriérisme, de la lâcheté et de la bêtise humaines est capable d'étouffer mille vérités par jour, si ce n'est davantage, y compris, et peut-être surtout, au sein des doctes assemblées censées réunir les élites de la nation.

Pierre Delbet croyait sans doute que son livre, une fois publié, allait remuer les esprits dans tout le milieu médical et amener une prise de conscience du pouvoir politique. C'était un rêve. Nul ne pensa, nul ne parla, nul ne bougea...

À vrai dire, Delbet n'était pas le premier à avoir soupçonné l'intérêt prophylactique du magnésium, et il tint, en honnête homme qu'il était, à rendre justice à un précurseur :

« Je ne veux pas faire d'historique, mais je dois rendre justice à Dubard, professeur à l'École de médecine de Dijon. Dès 1918, il était arrivé à la notion très nette de la prévention du cancer par le magnésium. "Comme pour la tuberculose, a-t-il écrit, c'est

dans une modification empirique du terrain que nous devons chercher le remède préventif et tout aussi bien la médication frénatrice des tumeurs déjà constituées. - Car, s'il est permis de dire avec Boveri, qu'à tout instant un jeu de loterie nous expose à faire du cancer, on peut aussi penser qu'à chaque instant, une modification, insignifiante en apparence, de notre minéralisation, de notre concentration humorale, peut rétablir l'équilibre un instant compromis. »

Cette réflexion de Dubard, approuvée par Delbet, me semble très importante et je la crois profondément sagace. Je suis tout à fait convaincu pour ma part que le chlorure de magnésium n'est pas uniquement préventif, mais qu'il peut même certainement être curatif et représenter cette idéale "médication frénatrice de tumeurs déjà constituées". Delbet n'était certainement pas loin de partager cette conviction, puisqu'il écrit : « *Dans certains cas, la Delbiase à haute dose a une action extraordinaire sur la cachexie cancéreuse. Elle produit des sortes de résurrections. »*

En tout cas, si j'étais moi-même atteint d'un cancer - mais il y a fort peu de risques que cela se produise, car, contrairement à ce que supposaient Boveri et Dubard, il n'y a aucun "jeu de loterie" dans cette affaire mais une relation logique de cause à effet -, je peux vous certifier qu'aucun cancérologue n'aurait l'honneur de ma visite. Je me contenterai d'absorber des doses massives de chlorure de magnésium, de vitamine C et de silicium organique, en attendant de me procurer les produits Beljanski, non sans couronner le tout d'un superbe pied de nez à la Faculté accompagné d'un bras d'honneur à l'Académie de médecine ! Et honni soit qui mal y pense !

Si le magnésium obtient de si merveilleux effets, c'est qu'il est doté de particularités peu courantes.

« Il est des substances - écrit Delbet - qui agissent électivement et même exclusivement sur certaines cellules. Les chimistes ont réussi à en préparer dont l'action est merveilleusement élective.

D'autres corps au contraire agissent sur un si grand nombre de cellules qu'ils modifient le métabolisme général de l'organisme. Les sels halogénés de magnésium ont une action de cet ordre. J'ai dit précédemment que le magnésium est à la fois un élément plastique, c'est-à-dire un élément constituant de toute substance vivante, et un catalyseur. Des 92 éléments qui constituent l'univers, seul le calcium partage cet avantage avec le magnésium. »

Parmi les effets bénéfiques du magnésium, il en est un qui pourrait surprendre. Il fut constaté par Louis Robinet, dans ses études cartographiques, que les suicides étaient trois fois moins fréquents dans les régions magnésiennes. Delbet explique ce fait curieux par « *l'action stabilisante qu'exerce le magnésium sur le système nerveux* ». En permettant une meilleure résistance au stress, le magnésium diminuerait ainsi les risques de dépression pouvant aboutir à des tentatives de suicide. Delbet dit que l'usage des sels halogénés de magnésium permet « *de supporter l'adversité avec plus de sérénité* ».

Louis Robinet a également constaté que les grands vieillards sont plus nombreux dans les régions magnésiennes, ce qui confirme que le magnésium diminue les atteintes de la sénilité et accroît du même coup la longévité.

En étudiant le déficit chronique en magnésium, Delbet n'a pas manqué de prendre en compte nos façons de cuisiner. Il incrimine notamment notre manière de cuire les légumes :

« L'habitude culinaire de blanchir les légumes est néfaste. Elle consiste à les faire bouillir dans de l'eau et à jeter cette eau. Son avantage est de diminuer l'amertume de certains légumes, mais elle a le grave inconvénient d'enlever la plus grande partie du magnésium. Les analyses que M. Regnault a bien voulu faire pour moi ont montré que l'eau de cuisson entraîne presque tout le magnésium du chou, de l'oseille et près des deux tiers de celui des épinards. Ce dernier légume est particulièrement riche en magnésium. »

Les vertus légendaires des épinards de Popeye seraient-elles moins dues au fer qu'au magnésium ? En tout cas, Delbet ayant noté la rareté du cancer en Côte d'Ivoire (du moins à son époque), il apprend que les aliments habituels des Ivoiriens sont extrêmement riches en magnésium, et surtout qu'ils ne blutent pas la farine et font tout cuire à l'étuvée, de sorte qu'ils absorbent la totalité du magnésium de leurs aliments.

Mais dans son souci de trouver une "solution sociale" au problème de la carence magnésienne, c'est aux pratiques agricoles que Delbet applique surtout son attention. En faisant analyser la terre de l'un des plus riches herbages normands et celle d'une prairie moyenne de la Brie, il a constaté que la première contenait deux fois plus de magnésium que la seconde. Or, le magnésium est également important pour l'assimilation d'autres éléments. Et il note que :

« D'éminents agriculteurs, Vilmorin, Pellet, Proost, Bernardini, Loew, Eenton, ont montré les avantages de la magnésie. Bernardini a établi que l'assimilation de l'acide phosphorique est inversement proportionnelle au rapport Ca/Mg, c'est-à-dire que la fixation du phosphore est d'autant plus considérable que la teneur en magnésium est plus élevée. »

Le déficit en magnésium des terres cultivées est donc peut-être plus dommageable encore que nous le supposons, car il a des conséquences indirectes difficilement prévisibles ou calculables. L'agriculture intensive est directement en cause et Pierre Delbet écrit :

«... Par les engrais artificiels, azote, phosphore, potasse, on augmente le rendement. Comme toutes les plantes contiennent du magnésium, particulièrement dans les parties vertes, puisque ce métal est l'agent de la synthèse chlorophyllienne et dans la graine puisqu'il joue un rôle capital dans la reproduction, chaque moisson en emporte, et d'autant plus que la récolte est plus belle. On estime qu'une récolte de betteraves à sucre (y compris les feuilles) enlève 90 kilogrammes de

magnésium à l'hectare. Les terres cultivées s'appauvrissent en magnésium. (...)

On admet implicitement que les produits du sol ont une certaine constance, que les légumes que l'on mange aujourd'hui ont même composition que ceux que l'on a mangés la veille ou que l'on mangera le lendemain. C'est une erreur.

D'après les analyses de Wolff, qui remontent à 1870, la teneur des navets en magnésium varie de 1,61 à 8,41, celle des carottes de 1,34 à 7,28, celle des pommes de terre de 1,32 à 13,58. (...) D'après le même auteur, dans les betteraves, la potasse peut varier de 41 à 56 et la soude de 9 à 29.

Ainsi on ne mange pas la même chose en mangeant le même végétal, et les différences sont d'un ordre tel que la santé ne peut pas ne pas s'en ressentir. (...)

Je viens de dire que la teneur des mêmes végétaux peut varier pour la potasse de 41 à 56, pour le magnésium de 1 à 7 et même à 13. Or, le potassium favorise la cancérisation, tandis que le magnésium la freine. On peut donc dire que l'agriculture moderne, en ajoutant de la potasse au sol sans y mettre de magnésium, travaille à son insu pour la cancérisation. (C'est moi qui souligne.)

Ceci doit être toutefois relativisé, du fait que les microorganismes du sol sont capables de corriger dans une certaine mesure les prélèvements excessifs en "fabriquant" une partie des éléments déficitaires. D'ailleurs, sans cela, on ne comprendrait pas qu'un appauvrissement de 90 kg de magnésium à l'hectare par une seule récolte de betteraves puisse être effectué durant des décennies sans que la terre soit complètement stérilisée. Nous verrons dans un autre chapitre que les travaux de Louis Kervran ont établi que certaines bactéries sont capables de tirer un élément d'un autre. Dans son ouvrage *À la découverte des transmutations biologiques*, Kervran écrit : « Ce serait par prélèvement d'oxygène au sein du calcium que des bactéries donneraient le magnésium. »

Afin de bien montrer les effets cancérigènes de la pauvreté des aliments en magnésium, Delbet reproduit une statistique saisissante établie en Italie par Carlo Marchi avant 1930. Celui-ci a étudié la teneur en magnésium du sel de table consommé dans quelques grandes villes italiennes, qui sont approvisionnées en sel par des salines diverses dont on a mesuré les productions du point de vue de la teneur en magnésium. Les différences sont si énormes qu'il est impossible de se dérober à l'évidence d'une concordance inexorable entre la pauvreté du sel en magnésium et la fréquence des cancers.

Ainsi, dans la ville de Cagliari, dont le sel provient des salines locales et contient 0,25 % de magnésium, sur 1 000 décès, on en dénombre 14 dus au cancer. Mais dans la ville de Ferrare, le sel provenant des salines de Comacchio ne contenant que 0,14 % de magnésium, soit moitié moins qu'à Cagliari, le nombre des décès par cancer atteint 44,94 sur 1 000, soit 3 fois plus ! Et si l'on se transporte à Ravenne, approvisionnée par les salines de Cervia, dont le sel ne contient pas du tout de magnésium, on enregistre 96,77 morts par cancer sur 1 000 décès, soit 2 fois plus qu'à Ferrare et 7 fois plus qu'à Cagliari !

Cela se passe de commentaires.

Se référant à un ouvrage de Liebig (*Les lois naturelles de l'agriculture*), Delbet discerne dans les erreurs agronomiques la vraie cause de décadence des civilisations, généralement attribuée à des erreurs socio-politiques.

« Pour Liebig, la cause des décadences est tout autre : c'est l'épuisement du sol par une culture spoliatrice. La terre devient incapable de nourrir les habitants et ceux-ci émigrent. La faim fait abandonner les régions devenues stériles.

Liebig montre Rome épuisant successivement le Latium, l'Italie méridionale, la Sicile, une partie de l'Espagne, puis l'Afrique du Nord et agonisant ensuite. Les monuments qui sont restés debout dans notre Afrique sont étrangement impressionnants. Il

est plus émouvant encore de chevaucher en plein désert, pendant des heures, sur de la poussière de ville, ce que j'ai fait jadis bien des fois, non sans mélancolie. Qu'est-ce qui a stérilisé ces régions ? Les changements de climat, la destruction des travaux d'irrigation, la chèvre arabe. Toutes ces hypothèses ne contiennent qu'une petite part de vérité. La vraie cause, c'est la spoliation du sol par une culture aveugle des éléments fertilisants du sol.

La Mésopotamie a été le pays le pays le plus peuplé et le plus florissant du monde. C'est un désert. Comme on l'a dit, il n'est plus guère habité que par les savants qui cherchent à tirer du sol non pas des moissons nutritives mais seulement les vestiges d'un passé splendide. »

Tout au long de ses travaux et des communications qu'il présentait au cours des séances de l'Académie de médecine, Pierre Delbet tentera sans cesse d'entraîner ses collègues dans une campagne de sensibilisation en direction du monde politique, afin que le gouvernement se saisisse du problème des carences magnésiennes des sols. Et il n'hésite pas à lancer des cris d'alarme au ton prophétique :

« Dix siècles de haute civilisation, un peu plus ou un peu moins suivant la richesse primitive du sol, dix siècles de concentration de la population dans des villes de plus en plus énormes entraînent la décadence par carence magnésienne. »

Lors de la séance du 25 novembre 1930, Delbet exhorte les Académiciens à soutenir ses propositions d'ajouter du magnésium aux engrais couramment utilisés, et il termine son exposé par cette apostrophe : « *Sur ces graves questions, l'Académie n'a pas été consultée. Est-ce une raison pour qu'elle ne donne pas son avis ?* »

Il notera plus tard, lors de la rédaction du livre : « *À cette invite, l'Académie de médecine n'a pas répondu. »*

Parbleu ! Quand on sait que l'Académie de médecine, avant comme après Delbet, a opposé la passivité, voire l'obstruction, à toute innovation ou découverte pouvant réduire la progression du cancer, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'aucun de ses membres n'ait levé le petit doigt pour soutenir Delbet dans sa promotion du magnésium.

Il y avait ceux qui n'y croyaient pas. Il y avait ceux qui y croyaient peut-être mais qui avaient d'autres chats à fouetter ou qui étaient trop paresseux pour se mobiliser. Et puis il y avait sans doute certains cancérologues ayant trop bien compris que l'apport de magnésium risquait de diminuer de moitié en moins de dix ans la clientèle sans cesse renouvelée qui nourrissait leur carrière. Ceux-là n'avaient aucune envie de bouger.

Il y a pourtant des gens assez naïfs pour prétendre que le cannibalisme n'existe plus !

Dans le dernier chapitre de son livre, Pierre Delbet nous conte cette anecdote :

« À l'époque où j'ai fait mes premières études sur le pain, un homme politique désabusé m'a dit : "Si vous croyez que des raisons d'hygiène feront modifier le taux de blutage des farines, vous êtes bien naïf. La grande meunerie est une puissance financière qui fait trembler les gouvernements. Il avait sans doute raison. S'il vivait encore, tiendrait-il le même langage ? »

Oui, il aurait sans doute tenu le même langage au moment où Delbet posait cette question, et il le tiendrait certainement aujourd'hui aussi, à une différence près : il n'évoquerait plus la grande meunerie (qui n'a d'ailleurs rien perdu depuis à faire des farines complètes ou semi-complètes) mais plutôt la grande industrie pharmaco-chimique.

Non pas qu'elle "fasse trembler les gouvernements".

Elle les a tout simplement à sa botte.

AUGUSTE LUMIÈRE

(1862-1954)

Les frères Louis et Auguste Lumière demeurent à tout jamais les immortels créateurs du cinématographe, dont on peut dire qu'il est l'invention - aujourd'hui prolongée par la télévision - grâce à laquelle l'humanité a trouvé la possibilité de se regarder vivre elle-même, avec les conséquences psychologiques incalculables qui en découlent.

Et pourtant, ce serait réduire la dimension de l'esprit des frères Lumière que de la confiner à cette découverte qui, si merveilleuse soit-elle, n'est que l'un des aspects de la créativité multiforme qui jaillissait de cette famille comme un geyser permanent. Ce qui caractérise l'inventeur, c'est d'abord une curiosité sans bornes, un désir quasi obsessionnel de *comprendre* tous les phénomènes qu'il observe, bientôt suivi de la passion d'introduire dans le monde, tel qu'il est, quelque chose qui n'y était pas.

Cela suffit à expliquer qu'un inventeur ne peut jamais être un *spécialiste* de quelque discipline ou activité que ce soit, car sa curiosité en alerte constante l'entraîne nécessairement dans toutes sortes de directions. Or, cette curiosité, pour pouvoir s'épanouir, n'a besoin que d'une chose : la liberté. Si vous voulez des inventeurs, des découvreurs, des créateurs, la recette est toute simple : laissez les adolescents être guidés par leur seule curiosité ; épargnez-leur les programmes stéréotypés de vos boîtes à bachot.

La saga de la famille Lumière débute avec le père, Antoine Lumière, qui fut orphelin à l'âge de quatorze ans. C'est un triste départ dans la vie, mais il offre une compensation mirifique : la liberté, précisément. Car elles sont bien rares, les familles qui laissent à leurs jeunes gens la bride sur le cou. Si la famille disparaît, c'est douloureux sans doute, mais du moins cette

disparition laisse-t-elle au rejeton les coudées franches pour choisir sa propre voie sans avoir à subir de contraignantes directives. Antoine Lumière était passionné par le dessin et il eut la chance de pouvoir entrer comme apprenti chez un aquarelliste parisien grâce auquel il allait s'initier aux arts graphiques. Il devient artiste-peintre, épouse un peu plus tard Jeanne-Joséphine Costille et le couple s'installe à Besançon. Ils auront quatre enfants : Auguste, l'aîné, puis Louis, Jeanne et Mélanie-Juliette.

Dans ces années 1860, ce qui fascine les foules, c'est une invention toute récente : la photographie. Tous les peintres, et notamment les portraitistes, qui tirent des familles bourgeoises de confortables revenus, se sentent défiés par ce procédé ultrarapide qui risque fort de raréfier leur clientèle. Mais Antoine, lui, saisit la balle au bond et, devinant l'avenir qui s'offre à la "photo", il s'installe à Lyon, dès la fin de la guerre de 1870, comme photographe-portraitiste. Appliquant à ce nouveau métier toutes ses connaissances en art et son goût inné pour les perfectionnements techniques, il devient vite un photographe renommé que toutes les notabilités lyonnaises se disputent. Les commandes affluent et les enfants Lumière viennent souvent aider leur père dans l'atelier. Ils se passionneront à leur tour pour ces merveilleuses "plaques sensibles" qui permettent de fixer pour toujours la chaleur d'un sourire, la profondeur d'un regard ou le ciselé d'une dentelle. Ah ! si ces images pouvaient s'animer... Mais n'allons pas trop vite.

Antoine Lumière s'est associé avec le photographe Fatale et leur entreprise obtient un formidable succès. Attentifs à tous les progrès, ces novateurs dans l'âme installent dans leurs ateliers, dès 1880, un éclairage électrique, alors que l'électricité n'est même pas encore distribuée dans la ville. Ils alimentent leur installation avec un groupe électrogène relié au gaz. Cette innovation offre un double avantage : elle permet de réduire les temps de pose et donne à l'entreprise une réputation de

modernisme qui séduit la clientèle. Le laboratoire va bientôt réaliser plus de deux cents portraits par jour.

Les enfants grandissent dans cette ambiance industrielle à la pointe du progrès. Louis, qui a complété la formation familiale par les cours d'une école de physique, a obtenu son diplôme et va s'atteler au perfectionnement du développement photographique. Bientôt, il se lance dans la fabrication industrielle de plaques sèches au gélatino-bromure d'argent.

Il a dix-huit ans ! L'entreprise est en pleine expansion et toute la famille est au travail. Les sœurs aident à la fabrication et la maman est une excellente retoucheuse. Dès 1885, les frères Lumière fabriquent très rapidement les premières pellicules souples. En 1894, l'usine de Monplaisir emploiera près de 300 ouvrières et produira plus de 15 millions de plaques sensibles par an. En 1900, les visiteurs de l'Exposition universelle peuvent admirer des épreuves en couleurs présentées par les frères Lumière et Louis Lumière donne en 1904 à l'Académie des sciences un compte-rendu exposant le procédé de fabrication d'une plaque autochrome.

Et ce sera peu après la grande aventure du cinéma. En 1895, les frères Lumière avaient déposé le brevet d'une caméra faisant également office de projecteur et de tireuse. Ils l'ont baptisée *cinématographe*. Il faut reconnaître qu'ils ont eu de nombreux précurseurs, dont le fameux Thomas Edison. Mais le sens pratique des Lumière fait merveille pour solutionner tous les problèmes concrets de fabrication. C'est ainsi que le Kinetoscope d'Edison pèse 500 kg, tandis que le Cinématographe des frères Lumière pèse... 5 kg ! Et surtout ils vont réaliser le premier film au monde : *La sortie des usines Lumière*, considéré aujourd'hui comme l'événement historique marquant la naissance du cinéma.

Cette épopée familiale qui est allée de succès en succès est le résultat de l'exceptionnelle créativité - et, disons le mot, du génie - qui caractérise les Lumière. Curiosité, passion, ingéniosité les pousseront sans cesse à imaginer de nouveaux procédés et de

nouveaux matériels. Peu de domaines échapperont à leur insatiable soif de savoir et de découverte et ils déposeront des brevets de toutes sortes : pile électrique, bouchon compte-gouttes, savon antiseptique, aliment à base de céréales, etc. Ils feront près de 500 communications à l'Académie des sciences et à la Société française de photographie.

Mais je devine que mon lecteur commence à s'interroger : Que vient donc faire Auguste Lumière dans un livre sur les savants maudits et les chercheurs exclus, alors qu'il a connu, avec son frère, une gloire universelle maintenant historique et à coup sûr ineffaçable. Certes, mais une gloire exclusivement réservée au domaine de la photographie et du cinéma. Or, figurez-vous que les plus importantes découvertes d'Auguste Lumière, **celles dont vous n'entendrez jamais parler**, c'est dans le *domaine médical* qu'il les fit. Ah ! mais là, pas touche ! Chasse gardée ! Domaine réservé ! Pas question de marcher sur les plates-bandes des mandarins. Les hommes d'aujourd'hui ne sont pas encore assez conscients de ce qu'une véritable caste médicale, impérialiste et totalitaire, a littéralement phagocyté le monde. Je l'ai appelée le "tyrannosaure", et tant que ses méfaits n'auront pas été dénoncés au grand jour, tant que l'autonomie thérapeutique des citoyens n'aura pas reconquis sa place légitime au centre des *droits de l'homme*, l'humanité continuera sa lente et inexorable glissade vers la décadence.

L'homme moderne commence à se défier des religions, encore insuffisamment à mon gré, mais les actuels excès de l'islamisme offrent au moins l'avantage compensatoire de lui ouvrir de plus en plus les yeux sur ces techniques d'asservissement camouflées en "spiritualités". Toutefois, il est encore loin d'avoir compris l'immense danger que recèle la religion médicaliste, parce que, celle-ci ayant appris à se dissimuler sous le masque de la science et du progrès, il n'a pas encore saisi qu'il s'agissait bien d'une religion, avec ses dogmes, ses pontifes et ses inquisitions et, bien sûr, ses profiteurs. Auguste Lumière, lui, l'avait compris, parce

qu'il en avait subi l'odieuse dictature, qu'il sut dénoncer avec force dans son remarquable ouvrage : *Les Fossoyeurs du Progrès - Les mandarins contre les pionniers de la science*, publié à Lyon en 1941.

Dans ce livre époustouflant de lucidité, de savoir et de courage, Lumière ne s'attaque pas tout d'abord à la médecine, et ses premiers chapitres passent en revue les avanies subies par les découvreurs de toutes les disciplines se heurtant à la mesquinerie vindicative des "sommités" retranchées dans leur carriérisme. Mais la dernière partie du livre est un réquisitoire sans faille contre l'immobilisme du monde médical et son imperméabilité à tout progrès qui ne sort pas du sérail.

C'est lorsqu'il atteint sa soixantième année qu'Auguste Lumière se lança dans les recherches thérapeutiques. Cet homme d'expérience, qui avait déjà conquis une gloire universelle et la fortune qui l'accompagne, et qui n'avait pratiquement connu que des succès, ne soupçonne sans doute pas au début qu'il s'attaque à une forteresse inexpugnable sur laquelle, comme tant d'autres avant et après lui, il va se casser les dents. Cela peut paraître incroyable, quand on connaît la puissance des armes que procurent à un homme inventif et déterminé ces deux grandes forces sociales : l'argent et la notoriété. Et pourtant, voici comment l'Encyclopédie Hachette 2001 expédie la tentative d'Auguste Lumière en trois phrases d'une inconvenante partialité :

« À soixante ans Auguste décide de se consacrer à ses "recherches médicales". Toutefois, il est moins heureux dans ce domaine, et ses publications sont lues avec un scepticisme certain par les autorités reconnues. Si certaines de ses réflexions (celle concernant l'utilisation du tulle gras sur des brûlures, par exemple) montrent quelque pertinence, d'autres sont plus douteuses. Mais sa fortune lui permet de publier de nombreux ouvrages et communications. »

La notice n'étant pas signée, j'ignore le nom du paltoquet qui a concocté cette note fielleuse, mais je ne serais pas surpris qu'il ait ses entrées à l'Académie de médecine, dont Lumière avait démontré l'incapacité absolue de s'ouvrir à la vraie novation thérapeutique. On notera les guillemets qui enserrent venimeusement les mots "recherches médicales", dont on souligne ainsi qu'elles ne sauraient être prises au sérieux. On relèvera l'obséquieux salut aux "autorités reconnues" (qui ne sont en fait reconnues que par elles-mêmes et par la partie la plus ignorante et la plus conformiste du public). On remarquera la "magnanimité" ostentatoire par laquelle le rédacteur, sous couleur d'équité, veut bien reconnaître "quelque pertinence" au conseil donné par Lumière de poser du tulle gras sur les brûlures (ce qui est une goutte d'eau dans l'œuvre de Lumière), mais c'est pour s'empresse d'assurer *ex cathedra* que ses autres propositions sont "plus douteuses". Comment ce plumitif de service le saurait-il, puisque, de toute évidence, il n'a pas ouvert un seul ouvrage médical de celui qu'il critique, se fiant aveuglément aux ukases des "autorités reconnues", dont il fait sûrement partie. Sans compter que les thérapies utilisées par la médecine officielle ont toujours été elles-mêmes *plus que douteuses*. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement, puisque seule l'expérimentation *in vivo* peut permettre de sortir du doute, ce qui n'a jamais empêché que des médicaments réputés "non douteux", comme la tristement célèbre thalidomide, aient dû être retirés de la vente après avoir fait de nombreuses victimes. Et, pour finir, c'est la flèche du Parthe : « *Mais sa fortune lui permet...* ». On a compris : tout cela ne vaut rien, mais quand on a de l'argent, n'est-ce pas, on peut se permettre de publier ses élucubrations.

Le rédacteur se sent néanmoins contraint de préciser que l'usine Lumière confectionne 150 spécialités pharmaceutiques « *qui seront utilisées dans la clinique Lumière, construite en 1956, où l'on soigne selon les principes tirés des recherches d'Auguste* ». Ah quand même ! Or, la seule "pertinence" retenue par notre "encyclopédiste", c'est le tulle gras sur les brûlures, j'ai peine à

croire que cette clinique n'accueillait que des brûlés... Chose étrange, la notice ne comporte pas la liste des œuvres d'Auguste Lumière, qui nous aurait peut-être permis de nous dépêtrer du tulle gras. Eh bien, voici cette liste :

- *Les Semicarbazides et leurs propriétés pharmacodynamiques* (125 pages - Waltener, éditeur, Lyon, 1903)

- *Le Mythe des Symbiotes* (210 pages - Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1919)

- *Les lois de la cicatrisation des plaies cutanées* (112 pages - Masson et Cie éditeurs, Paris, 1922)

- *Théorie colloïdale de la biologie et de la pathologie* (202 pages - Chiron, éditeur, Paris, 1922)

- *Le problème de l'Anaphylaxie* (240 pages - O. Doin et Fils, éditeurs, Paris, 1924)

- *Théorie colloïdale de la vie et de la maladie* (46 pages - Sézanne, éditeur, Lyon, 1925)

- *La Vie, la Maladie et la Mort - phénomènes colloïdaux* (520 pages - Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1928)

- *Le Cancer, maladie des cicatrices* (300 pages - Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1929) (traduit en espagnol)

- *Tuberculose, contagion, hérédité* (324 pages - Sézanne, éditeur, Lyon, 1930) (traduit en allemand)

- *Le rôle des Colloïdes chez les êtres vivants* (312 pages, Masson et Cie, éditeur, Paris, 1922)

- *L'Anaphylaxie* (158 pages - J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris, 1932)

- *Sénilité et rajeunissement* (160 pages - J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris, 1932)

- *Colloïdes et Micelloïdes - Leur rôle en biologie et en médecine* (806 pages - Norbert Maloine, éditeur, Paris, 1933)

- *Quelques travaux complémentaires relatifs à la propagation*

de la tuberculose (8 fascicules d'environ 150 pages chacun - Imprimerie Sézanne, Lyon, 1932)

- Effets physiologiques des rayons solaires (79 pages - Imprimerie Sézanne, Lyon, 1934)

- Répertoire des désignations patronymiques des principaux syndromes, affections ou caractères et techniques séméiologiques (198 pages - Imprimerie Sézanne, Lyon, 1934)

- Hérédo-Tuberculose (344 pages - Imprimerie Sézanne, Lyon, 1935)

- La Renaissance de la médecine humorale (292 pages - Imprimerie Sézanne, Lyon, 1935) (traduit en allemand)

- Les Horizons de la Médecine (Albin Michel, éditeur, Paris, 1937). Parurent encore après 1937 :

- Mes travaux et mes jours (Vieux Colombier, éditeur)

- Vérités de Demain (Amiot-Dumont, éditeur)

- La Maladie, cette grande inconnue

Auxquels il convient d'ajouter :

- Nomenclature des principaux travaux scientifiques publiés par Auguste Lumière de 1887 à 1943.

On retiendra également les titres de ces ouvrages consacrés au chercheur :

- Un héros de la pensée, Auguste Lumière et son œuvre par G. de Lacaze-Duthiers

- La conception colloïdale de la vie d'après les travaux d'Auguste Lumière par le Dr Jack Guépin.

De cette œuvre monumentale, uniquement centrée sur la santé et la médecine, et qui totalise près de 7 000 pages, il reste en tout et pour tout 7 lignes dans l'Encyclopédie Hachette. Comme quoi l'Amazonie n'a pas le monopole des "réducteurs de têtes". En revanche, nous avons droit à 122 lignes sur les prouesses des Lumière dans les débuts de la photographie et du cinéma.

Moralité : soyez sages et contentez-vous des images !

Vous avez dit "Encyclopédie" ? Certes, je sais bien que le Cyclope n'avait qu'un œil, mais si en plus on lui met un bandeau... C'est encore une chance que les Lumière aient fait du cinéma, sinon je vous parie que le nom d'Auguste serait proprement effacé des mémoires. J'en veux pour preuve que les deux illustres savants figurant dans mon premier tome, René Quinton et Antoine Béchamp, dûment répertoriés dans toutes les universités américaines, entre autres, n'ont même pas leur nom dans cette pseudo-encyclopédie de leur propre pays. À croire que chez Hachette, on pratique la culture à la hache ! Peut-être devrais-je écrire un jour un traité sur la prédestination des patronymes. Car enfin, c'est un Lumière qui invente le projecteur de cinéma et c'est chez Hachette que son œuvre est hachée menu. Cela peut-il vraiment n'être qu'un hasard ?

Ainsi, malgré un nom illustre, des moyens financiers importants et une belle réputation d'ingénieux innovateur, Auguste Lumière ne parvint jamais à obtenir que les cardinaux du caducée se penchent si peu que ce soit sur ses ouvrages médicaux, qu'ils ne daignèrent pas même examiner. Rien d'étonnant à cela, puisque ces messieurs ont érigé en principe absolu que seuls des médecins ont le droit de s'occuper des questions de santé (en oubliant toujours que leur idole, Pasteur, n'était pas médecin).

Mais revenons au livre capital d'Auguste Lumière *Les Fossoyeurs du Progrès*, que j'ai découvert grâce à deux de mes lecteurs : Fabrice Bardeau et Jean-Pierre Guy de Poitou. Ce dernier me disait même : « *Je vous considère comme le continuateur d'Auguste Lumière par votre livre "Savants maudits, chercheurs exclus".* » (Il parlait du premier tome). C'est me faire trop d'honneur, mais le fait est que la démarche est voisine, puisque Lumière s'était effectivement attaché à montrer que les pionniers de la science s'étaient toujours heurtés à l'indifférence des mandarins ou même à leur animosité, sinon à leur vindicte.

Dès son Introduction, Lumière cite cette sentence de Charles

Richet :

« Quand une idée nouvelle est introduite dans la science, c'est comme une pierre qui tombe dans la mare aux grenouilles - les objections s'élèvent, multiples, âpres, souvent absurdes. »

Certes. Mais ce que Richet oublie de dire, c'est que ces objections, si elles restent encore dans le domaine de la libre critique tant que le novateur fait partie d'un cénacle "reconnu", et peuvent s'expliquer à la rigueur par le goût du débat et l'esprit de contradiction, se muent en obstruction totale, en mépris absolu, en refus catégorique de simple examen si le novateur est un chercheur indépendant de toutes les chapelles. Charles Richet (Prix Nobel 1913 de physiologie) était d'ailleurs très bien placé pour le savoir, puisqu'il avait lui-même éconduit René Quinton, venu lui exposer en confiance sa théorie évolutionniste démontrée par la diversité des températures animales, inconnue à l'époque. Sans accorder le moindre instant d'examen à sa démonstration, Richet s'était contenté de lui asséner le dogme en vigueur : *« Tous les mammifères ont une température (comprise) entre 37° et 39° ! »*, ce qui s'avéra totalement faux lorsque Quinton parvint à le prouver, en parcourant le monde pour prendre la température d'animaux de multiples espèces, ce qui lui valut le surnom de "Darwin français" repris par toute la presse américaine. Auguste Lumière poursuit ainsi son "Introduction" :

« L'histoire des luttes que les novateurs ont eu à soutenir, des persécutions dont ils ont été l'objet, du sort lamentable qui leur a presque toujours été réservé, formera la partie principale de ce livre. »

Et certes il y a, comme on dit, "de quoi faire". Mais Lumière va d'abord s'attacher à découvrir quel est le mécanisme socio-psychologique capable de fournir une explication logique à ce processus contre-nature. Car enfin, ce n'est pas normal. Il est communément admis que la civilisation est par essence une constante recherche de perfectionnement scientifico-technique et il est considéré comme allant de soi que tous les hommes aspirent

au progrès. Je ne suis d'ailleurs pas du tout certain que le mythe du progrès soit un mythe moderne, comme on le croit généralement. Certes, depuis l'Encyclopédie (la vraie) et les grandes révolutions américaine et française du XVIII^e siècle dont elle fut la source intellectuelle, le progrès des sciences, des techniques et des industries a connu une accélération phénoménale. Je n'en reste pas moins persuadé qu'à toute époque, et aussi loin qu'on puisse remonter dans l'Histoire, jusqu'à la découverte du feu et l'invention de la roue, l'être humain n'a jamais eu d'autre obsession que de faire plus et mieux que ses prédécesseurs.

Le mot *progrès* semble avoir été utilisé pour la première fois en 1532 par François Rabelais, qui le tirait du latin *progressus* (aller en avant). Il est difficile de dire quel sens dérivé les Anciens attribuaient à ce mot, mais une chose me semble bien certaine : en n'importe quel point de l'Histoire, les hommes se sont toujours sentis être, tout comme nous-mêmes, *à la pointe du progrès*, et le fait est qu'ils ne pouvaient pas être ailleurs, chaque génération humaine étant nécessairement à la fois le dernier fruit du passé et la première graine du futur. Pour autant, il serait illusoire de supposer que le progrès est nécessairement linéaire. Je crois pour ma part que le progrès suit au contraire une ligne sinueuse comportant de nombreuses régressions, mais il n'en reste pas moins qu'à chaque moment donné les hommes se voient "à la pointe de la flèche" et la souhaitent rapide et sûre.

Quelle pourrait donc être la cause perverse des "égarements" du progrès, de ses impasses ou de son piétinement, et surtout de ses injustices, si tout un chacun ne songe qu'à le servir ? Dans la première partie de son ouvrage, sous l'intertitre *La cause du phénomène*, Auguste Lumière l'analyse ainsi :

« Consultons l'un quelconque des nombreux ouvrages scientifiques classiques concernant une science biologique, et en particulier la médecine. Nous remarquerons que la plupart

des questions qui y sont exposées comportent des conclusions présentant un caractère de certitude notoire. Les problèmes abordés sont considérés comme résolus. Du commencement à la fin de ces Traités, nous rencontrons des principes dogmatiques dont il ne convient pas de s'écarter. L'étudiant doit s'assimiler tous ces dogmes ; presque toutes les solutions envisagées sont regardées comme des vérités intangibles dont il faut s'imprégner, si l'on veut conquérir des grades et réussir aux concours qui ouvrent l'accès aux situations officielles. En dehors de ce classicisme, il n'y a point de salut possible ; les candidats au professorat, et ceux qui aspirent aux hautes destinées qui leur conféreront la mission de diriger le mouvement médical, devront, pendant de longues années, ressasser les formules toutes faites qui, obligatoirement, s'incrusteront d'une façon indélébile dans leur mémoire.

Ces déplorables méthodes pédagogiques qui ne font aucune place au développement des facultés d'initiative, d'observation, de raisonnement, d'adresse, etc., qui s'attachent uniquement à exercer la mémoire servile, au seul profit du conformisme, aboutissent à l'étouffement de l'esprit de curiosité native de l'individu.

Ce n'est pas d'esprits ainsi formés - nous devrions dire déformés - que peut venir la découverte. »

Voilà qui me semble une parfaite évidence et j'en tirerai quant à moi la conclusion logique, qui n'en sera pas moins pour beaucoup surprenante : Les professeurs et l'enseignement, tel qu'on le pratique depuis toujours, sont les principaux freins au progrès. (On me permettra de préciser que je n'ai pas attendu la lecture d'Auguste Lumière pour en prendre conscience. C'est une vérité que mon instinct m'a soufflé lorsque j'avais quinze ans, et dont j'ai tiré aussitôt toutes les conséquences.)

Il résulte de ce constat que les seuls esprits capables d'acquérir un véritable savoir sont ceux qui le cherchent par eux-mêmes, en n'écoutant que leur curiosité et leur passion de comprendre,

autrement dit les *autodidactes*, qui seront d'autant plus motivés qu'ils poursuivent un but précis et veulent découvrir ou créer *quelque chose*. Le plus bel exemple de ce type d'étudiant fut sans doute le célèbre astronome Camille Flammarion, qui passa les soirées de son adolescence à étudier dans sa chambre à la lueur des bougies, non sans travailler durement dans la journée. Je ne doute pas qu'il y en eût des milliers d'autres et j'espère que le présent siècle en verra naître plus encore.

Pour autant, les autodidactes ne constituent pas une espèce à part, et ceux-là même qui suivent les études conventionnelles, plus ou moins obligés de le faire par les pesanteurs sociales ou parentales, pourront progresser réellement, mais à la condition expresse qu'ils prennent soin d'ajouter à l'enseignement reçu une part importante de *recherche personnelle autodidactique*. C'est ce que firent toujours d'ailleurs les personnes les plus cultivées et les plus performantes de nos sociétés ultra-scolarisées, ce qui faisait dire au professeur Minkowsky, lors d'une émission télévisée : « *Nous sommes tous des autodidactes.* », ce qui ne manqua pas d'étonner son auditoire.

Je crois d'ailleurs que l'autodidactisme va se développer formidablement dans le monde moderne, sous le double effet d'une contrainte et d'une liberté. La contrainte, c'est celle induite par l'explosion démographique et la promiscuité pseudodémocratique qui font des établissements d'enseignement des lieux de plus en plus invivables. La liberté, c'est celle offerte par les possibilités quasi illimitées d'acquisition solitaire d'informations et de connaissances générées par les moyens modernes de communication, notamment Internet.

C'est au point que je suis sans cesse étonné de voir nos gouvernements confrontés à des problèmes sans fin au sujet de notre "éducation nationale", et qui sont totalement artificiels. Aujourd'hui, n'importe quel adolescent peut apprendre tout ce qui l'intéresse sans sortir de chez lui. D'ailleurs je ne doute pas que les meilleurs esprits aient déjà fait ce choix. (En 2003, il y avait en France 23 millions d'internautes représentant 38 % de la

population, chiffres qui seront sans doute bien dépassés à l'heure où paraîtront ces lignes. - cf. Quid). Quant aux enseignants et aux élèves qui croient encore devoir s'entasser dans des classes ou des amphithéâtres surpeuplés, bruyants et insalubres, je ne puis m'empêcher de les considérer comme des dinosaures. Depuis dix ans au moins, l'École et l'Université sont de purs anachronismes. Certes, je conçois que le spectre du chômage puisse retenir la corporation des professeurs de l'admettre ouvertement. Mais il serait tout de même possible d'accompagner progressivement et avec les précautions nécessaires l'évolution inéluctable qui se développe sous nos yeux.

Revenons cependant aux questions soulevées par Auguste Lumière voici soixante-trois ans, à l'époque où la "toile" de communication planétaire n'était encore qu'un rêve de visionnaire dans le cerveau de Nikola Tesla.

Soucieux de porter remède à cette situation absurde de blocage de l'innovation, Lumière pose la question : « *Peut-on concevoir une école des inventeurs ?* », tout en reconnaissant que le biologiste Charles Nicolle (Prix Nobel), qu'il admirait beaucoup et qu'il cite abondamment, avait répondu par la négative. Mais Lumière s'obstine ; il s'efforce de dégager les principes de base d'un tel projet, et il écrit :

« Pour orienter les esprits du côté de la découverte, il faudrait fonder une institution qui prendrait ses assises sur les principes suivants :

1° Ancrer solidement dans l'esprit des élèves cette première notion capitale que tout ce qu'ils pourront lire dans les Traités n'est que partiellement exact et que les erreurs qu'on peut y rencontrer et qu'on y rencontrera dans l'avenir sont en nombre considérable,

2° Apprendre à dépister et à retenir tous les faits et toutes les expériences qui sont en désaccord avec les théories admises.

3° Étudier les raisons de ces discordances ; c'est de ces investigations que les inventions et les découvertes surgiront.

4° Acquérir l'habitude de se poser les questions suivantes, à propos des solutions classiques : quelles sont les preuves ? que valent-elles ?

5° Il existe d'innombrables faits qui viennent, chaque jour, à notre connaissance et qui par leur fréquence apparaissent d'une banalité telle qu'on ne songe même pas à en apercevoir la raison : on ne les remarque même pas. C'est cependant en cherchant pourquoi ces faits se produisent que l'on peut faire progresser la science. »

Auguste Lumière a certainement su dégager ici les principes élémentaires de ce qui serait une véritable "école des inventeurs". Il me semble pourtant que ces études essentiellement individuelles n'auraient guère besoin d'une structure scolaire ou universitaire, et je persiste à penser que le problème posé par Lumière est déjà potentiellement résolu par l'avènement d'Internet. Mais encore faut-il que la société en prenne conscience. Quoi qu'il en soit, Lumière faisait ce constat :

« Ceux qui ont su, dans la vie, se créer de hautes situations, ceux qui ont fondé des entreprises, ceux qui ont réussi à émerger de la masse des humains, ceux qui ont été des animateurs, ne sont pas, en général, ceux qui ont reçu les enseignements supérieurs de l'École. »

Il faut cependant souligner qu'au moment où Lumière écrivait ces lignes, l'ENA n'existait pas encore. Or celle-ci allait devenir, plus ou moins en concurrence avec Polytechnique et l'École Normale Supérieure, le creuset d'où allaient sortir "de hautes situations", mais principalement des situations de grands fonctionnaires, c'est-à-dire de personnes qui sont rarement des créateurs et qui, de ce fait, sont tout aussi rarement capables de comprendre ceux-ci et d'accueillir leurs innovations. Voilà ce qui explique pour une large part le déficit chronique en matière d'inventions de la France moderne, qui est en tête de toutes les nations, devant même les États-Unis, pour la part de budget affectée à la recherche, alors qu'elle n'arrive qu'en 14^e ou 15^e

position parmi les pays de l'OCDE pour le nombre de publications scientifiques par million d'habitants et qu'elle est la lanterne rouge pour le taux de croissance des brevets pour la période 1995-2000.

Mais Lumière va s'attaquer ensuite aux Académies, et notamment à l'Académie des Sciences, fondée par Colbert en 1666, et il nous précise :

« Il nous suffira de rappeler quelques-unes des erreurs graves commises par cette illustre Compagnie, pour montrer que Colbert a complètement manqué son but, lorsqu'il a voulu faire de l'Académie une institution destinée à encourager la science. Elle s'est, au contraire, montrée hostile à presque tous les novateurs dont les découvertes n'ont pas été conformes aux dogmes classiques ; elle a repoussé précisément celles qui étaient capables de faire avancer la science et a entravé, de ce fait, bien souvent, la marche du progrès. Son hostilité ne s'est-elle pas manifestée notamment contre l'animalité des coraux, l'antiquité géologique de l'homme, l'existence des aérolithes, la vulcanicité de l'Auvergne, la possibilité de la vie dans les abîmes océaniques, la télégraphie transatlantique, le transport électrique de la force, l'éclairage électrique par incandescence, la navigation à vapeur, le téléphone, le phonographe, la génération alternante, la théorie électrodynamique d'Ampère, contre Darwin, Lamarck, Pasteur, Boucher de Perthes, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., etc. »

Terrible réquisitoire, d'une précision implacable dans l'énoncé des erreurs les plus grossières de cette Académie. Lumière s'attache ensuite à chercher les causes d'une si remarquable incompetence collective. Parmi ces causes, il en est une des plus surprenantes, c'est la réticence très marquée des Académiciens à soutenir toute innovation susceptible de produire des richesses, comme si ce n'était pas le but logique et nécessaire de chaque progrès technico-scientifique et industriel.

« Exemple : De Chanzy qui communique ses résultats dans ses tentatives d'éclairage électrique par des filaments de carbone placés dans des cloches à vide. Il s'agissait du principe d'où sont sorties les lampes électriques à incandescence et l'une des plus importantes industries du monde. On lui demande des précisions et, sur son intention de garantir son invention par un brevet, l'Académie lui reproche de vouloir faire de sa découverte un objet de lucre et refuse de s'intéresser aux expériences de l'inventeur, dont les essais tombent dans l'oubli. (Ce qui permettra à Thomas Edison de devenir l'inventeur officiel de ces mêmes lampes.)

« Nous nous sommes nous-même heurté à cette crainte de l'Académie d'être accusée de favoriser des intérêts particuliers, lorsque nous avons voulu faire présenter, par M. Chauveau, une note sur les développateurs photographiques, dont nous venions de découvrir les lois ; notre correspondant nous avisa qu'il ne pouvait pas faire passer notre communication aux Comptes-Rendus, en raison de l'intérêt pratique qu'elle présentait et de la possibilité de tirer parti commercialement des révélateurs nouveaux que nous avons découverts. Nous nous sommes contentés de répondre à M. Chauveau, en l'informant que bonne note était prise du comportement de l'Académie vis-à-vis des inventeurs, ces derniers ne devant soumettre à la Compagnie que des communications n'ayant aucun intérêt pratique !! »

Dans la deuxième partie de son livre, Auguste Lumière dresse une liste effrayante, quoique non exhaustive, des novateurs de génie qui durent lutter pied à pied durant des décennies sans obtenir la moindre attention des cénacles officiels, pourtant créés précisément dans le but de favoriser l'avancée des sciences. Le premier cité est naturellement Semmelweis, qui mourut désespéré sans avoir pu faire admettre sa théorie sur l'indispensable aseptisation des mains des accoucheurs, alors que des milliers de jeunes mères mouraient en couches faute de la plus élémentaire

hygiène. L'auteur nous conte ensuite la longue patience de Boucher de Perthes, qui mit plus de vingt années à faire reconnaître la paléontologie, dont il avait pourtant réuni toutes les preuves en constituant une extraordinaire collection de fossiles que nulle sommité ne voulut examiner. Vient ensuite Johann Gregor Mendel, père de la génétique, dont les lois universellement connues qui portent son nom ne furent admises que longtemps après sa mort.

Arrêtons-nous un instant sur les déboires de Mendel, qui sont trop peu connus, je crois. Car lorsque des hommes de génie ont atteint la renommée planétaire, le public n'est pas toujours conscient de l'incompréhension à laquelle ils se heurtèrent et a tendance à croire, puisque leurs noms sont devenus célèbres, que ces découvreurs atteignirent la gloire assez aisément sur la simple présentation de leurs travaux. Voici quelques extraits des pages que Lumière consacre à Mendel :

« ... Ordonné prêtre en 1847, il est envoyé à Vienne, où il conquiert ses grades en Sciences Mathématiques, Physiques et Naturelles, à la Realschule, de 1851 à 1853.

Rentré à Brünn, tout en remplissant les fonctions de professeur, il entreprit des recherches sur l'hybridation des pois.

Pendant huit années, avec une persévérance et une méthode remarquables, il effectua des cultures dans le jardin du cloître, en pratiquant des croisements de toutes sortes. (...) Il parvint ainsi à établir les grandes lois générales de l'hybridation. (...) Cette mémorable découverte fut l'objet d'un travail aussi concis que substantiel publié dans les Comptes rendus de la Société d'Histoire Naturelle de Brünn, n° du 8 mars 1865.

Mendel tenta bien d'attirer l'attention des naturalistes sur sa découverte, mais ne parvint pas à la faire prendre en considération par les savants de son époque ; elle passa complètement inaperçue, même des biologistes professionnels.

Notre novateur s'adressa notamment à l'un des Maîtres en la matière, qui jouissait alors d'une grande notoriété, Naegeli,

botaniste allemand, qui voulut bien condescendre à lui répondre, non sans politesse, mais en taxant ses investigations si rigoureuses et si démonstratives d'empiriques, d'irrationnelles et de peu convaincantes.

Sur les instances de Mendel, qui lui adressa même des lots de graines de pois à cet effet, il promit cependant de répéter et de contrôler les expériences qui lui étaient signalées, mais il n'en fit rien et le génial religieux fut vite totalement oublié !

Comment cet obscur moine jardinier aurait-il pu déchiffrer une énigme que les plus éminents professeurs n'étaient pas parvenus à pénétrer ? Il était bien inutile de s'arrêter sur des travaux qui, émanant d'un expérimentateur indépendant, sans situation scientifique, ne sauraient présenter quelque valeur ! (...)

Mendel perdit courage, délaissa ses études botaniques, étudia un moment le croisement des abeilles, mais ne publia plus rien. (...) Pendant de longues années, les lois magistralement formulées par Mendel restèrent enterrées dans les archives de la Société des Sciences Naturelles de Brünn. (...)

Ce fut cependant en 1900 que l'éminent botaniste hollandais De Vriès exhuma la note du moine génial, c'est-à-dire 16 ans après sa mort et 35 ans après la publication de son mémoire ! »

Eh bien ne doutez pas, cher lecteur, qu'il en serait exactement de même aujourd'hui et qu'à l'heure où vous lisez ces lignes, quelques inventeurs géniaux ont déjà résolu les principaux problèmes qui se posent à l'humanité, mais que vous n'en saurez rien avant longtemps, si même ces solutions viennent au jour avant qu'une complète déchéance efface notre espèce de la surface de la Terre, parce que les mandarins de tout poil claquemurés dans leur suffisance auront décidé souverainement qu'il n'y avait pas lieu de les examiner. Vous trouverez d'ailleurs dans ce livre et son premier tome de nombreux exemples de la scandaleuse occultation de découvertes capitales par la "nomenklatura", notamment dans le domaine de la santé.

Si les esprits médiocres ayant obtenu leur situation par l'intrigue et l'obséquiosité étaient seuls à se rendre coupables de l'obstruction opposée aux novateurs, on pourrait expliquer leur attitude par la crainte de voir disparaître leurs avantages acquis indûment si de meilleurs qu'eux parvenaient au premier rang. Mais hélas, des savants de vrai mérite et de grand prestige se sont parfois abaissés à mépriser d'autres découvreurs, comme nous avons vu que ce fut le cas de Richet vis-à-vis de Quinton. C'est ainsi qu'Auguste Lumière se penche sur le triste sort de M. de Peyssonel, né en 1694, médecin à Marseille, qui découvrit le premier que les coraux n'étaient pas des végétaux, mais bien des animaux :

« Cet observateur sagace étudia les coraux, d'abord sur les côtes de Provence, puis sur celles de Barbarie (nom désignant à l'époque les nations "barbaresques" du Maghreb) où il avait été envoyé en mission.

De Peyssonel explique comment on avait pu se laisser tromper par les apparences, en se contentant d'un examen superficiel de ces êtres et en prenant les prétendus lithophytes pour des végétaux.

Il les compare aux Actinies, ou orties de mer, étudie leur comportement sous diverses influences d'agents physiques ou chimiques, reconnaît leur tube digestif et montre leur analogie avec les polypes.

Désireux de communiquer, à son tour, sa découverte à l'Académie des Sciences, il s'adresse pour cela à Réaumur à qui il remet un mémoire démonstratif (René Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757), inventeur du thermomètre et fondateur de la métallographie) ; mais sa manière de voir était trop neuve, trop en opposition avec les idées reçues qui avaient admis la réalité des fleurs de corail ; aussi le conformiste qu'était Réaumur suivit-il la tradition qui sacrifie invariablement les novateurs, fussent-ils de génie. Sans se donner la peine

d'examiner le problème de plus près, il répondit à de Peyssonel par une fin de non-recevoir, certes polie, mais non sans une pointe d'ironie. (...)

La découverte de De Peyssonel était enterrée par Réaumur en même temps que son auteur, mais tandis qu'elle devait bientôt renaître, le malheureux novateur était condamné à l'oubli.

Quelques années plus tard, un naturaliste suisse, Trembley, publia, sous le titre de "Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce", les résultats de ses travaux sur un être singulier : l'Hydre d'eau, dont il découvrit la merveilleuse propriété de se reproduire de ses moindres fragments. En répétant les expériences de ce biologiste, Réaumur, de concert avec Bernard de Jussieu, se souvint du mémoire de De Peyssonel et reconnut enfin l'exactitude de sa thèse. Mais il ne fit rien pour réparer l'erreur qu'il avait commise.

Il fit bien allusion à celui qu'il avait si injustement jugé, en signalant qu'un observateur habile avait déjà reconnu l'animalité des coraux, mais il évita de rappeler son nom, du moins dans ses travaux principaux ; il n'eut pas la loyauté de réhabiliter la victime de sa légèreté, en sorte que le nom de De Peyssonel resta dans l'ombre. (...)

Ses travaux ayant été dédaignés par la plus Haute Assemblée scientifique de la capitale, furent publiés par les "Philosophical Transactions" de Londres, de 1756 à 1759. Ce sont les fragments d'un Traité plus complet dont la Bibliothèque du Muséum possède le manuscrit inédit, rédigé en 1774.

Profondément découragé d'avoir vu son œuvre mésestimée et complètement négligée par ses compatriotes occupant les plus hautes situations scientifiques, il s'expatria, accepta des fonctions à la Guadeloupe et nul ne sut ce qu'il était devenu. On ignore la date et le lieu de sa mort. »

Triste destinée de découvreur que l'on voit se reproduire avec une désespérante régularité, puisque, dans la seconde partie de son livre que Lumière intitule *Le calvaire des novateurs*, il expose les déboires de 103 inventeurs dont la plupart moururent de misère et de désespoir, et dont beaucoup (mais pas tous) sont aujourd'hui célèbres, la postérité leur ayant rendu la justice et la reconnaissance refusées par leurs contemporains.

C'est à ces hommes, et à eux seulement, que nous devons toutes les merveilles de la civilisation moderne, dont nous usons et abusons avec insouciance, au point de compromettre les équilibres naturels qui assurent encore l'harmonie biologique fragile dont nous dépendons. Sommes-nous vraiment dignes de goûter les fruits des travaux titanesques et des sacrifices de tous ces créateurs ? Combien d'entre nous seraient prêts à soutenir les efforts de l'un de ces pionniers s'ils en rencontraient un, à supposer qu'ils sachent le reconnaître ? Si le fameux dicton "Bien mal acquis ne profite jamais" recèle quelque vérité, je crains fort que l'humanité soit indigne des pouvoirs et des comforts qu'elle doit à ses grands hommes, trop souvent méconnus de leur vivant, sinon persécutés, et que dès lors elle n'ait accumulé au-dessus de sa tête les foudres de la Justice immanente.

Si j'ai voulu écrire ce livre, c'est dans l'espoir que quelques-uns de mes contemporains prennent conscience de ces injustices et de ces ingratitude qui ont frappé tant de novateurs, et qui continuent de les frapper chaque jour (que de ceci nul ne doute !). Car je vois trop souvent répandue dans le public l'idée naïve que la diffusion de l'information, de l'instruction et de la culture est aujourd'hui telle qu'on ne peut plus imaginer l'occultation et l'étouffement de découvertes capitales ou d'esprits de valeur. D'où résulte le leitmotiv radicalement imbécile : « Si c'était vrai, ça se saurait ! » Hélas, c'est exactement le contraire. Nous sommes tous si submergés de communications et de sollicitations de toutes

sortes, si peu capables de distinguer l'important du futile et l'essentiel de l'accessoire, qu'il est plus aisé que jamais de nous mal informer, voire de nous désinformer. Noyé dans la foule immense des plunitifs et des faux instruits qui se croient capables de quelque chose parce qu'ils ont obtenu au "décrochez-moi ça" quelques diplômes de pacotille, le créateur s'époumone en pure perte dans la cacophonie délirante de la "société de communication". Un de Peyssonel pouvait encore espérer qu'un Réaumur lui réponde de sa propre main, fut-ce négativement. Aujourd'hui, toute personnalité quelque peu notoire reçoit chaque jour un kilo de courrier qu'elle est incapable de lire avec quelque attention et *a fortiori* d'y répondre, sous peine de voir se déliter sa propre vie.

Il ne saurait être question de parler ici des 103 inventeurs répertoriés par Lumière et je vous renvoie à son livre. Je vous donne cependant ici encore et brièvement quelques exemples :

Ainsi Jouffroy d'Abbans (1751-1832), qui construisit le premier bateau à vapeur, lequel « *navigua effectivement sur le Doubs, en juin et en juillet 1775, à la grande joie des Francs-Comtois* ». Il en construisit ensuite un plus grand (40 m de long), qui navigua pendant seize mois entre Lyon et Mâcon. Le ministre de Calonne demanda alors à l'Académie des sciences de nommer une Commission devant faire un rapport. Celle-ci exigea de nouvelles expériences avec un bateau plus grand sur la Seine. Jouffroy ayant dépensé sa fortune dans ses premiers essais, ne put accéder à une telle demande, au demeurant exorbitante, puisqu'il aurait suffi à la Commission de se transporter sur la Saône. Vinrent ensuite la Révolution et l'Empire et Jouffroy dut émigrer. Au retour des Bourbons, il parvint à lancer un bateau sur la Seine le 20 août 1816. Ce fut un triomphe et Louis XVIII le nomma Chevalier de St Louis. Mais 41 ans s'étaient écoulés depuis la première démonstration réussie et l'Américain Robert Fulton venait de construire de son côté un bâtiment analogue avec l'appui du banquier Laffitte. Jouffroy ne put soutenir la

concurrence et dut baisser les bras : il était complètement ruiné. Il dut se faire admettre aux Invalides où il mourut du choléra à l'âge de 81 ans. Auguste Lumière commente ainsi cette innovation perdue :

« Cette histoire est bien susceptible de nous inspirer des sentiments pleins d'amertume, et cela pour deux raisons principales : d'abord parce que la France, où a été construit le premier bateau À vapeur dont la marche était satisfaisante, fut l'une des dernières nations à posséder une marine à vapeur, précédée qu'elle fut notamment par l'Amérique et l'Angleterre, ensuite, et une fois de plus, parce que l'on ne peut se dispenser de s'apitoyer sur le lamentable sort d'un inventeur, mort dans la misère, après un demi-siècle de lutttes et d'efforts pour faire admettre une innovation géniale, dont l'essor a été scandaleusement paralysé par l'Académie et les Autorités scientifiques de l'époque. (...) »

Parlons aussi de Frédéric Sauvage (1786-1857), qui, après avoir soigneusement étudié les mouvements imprimés à la godille pour propulser les canots, inventa en 1831 l'hélice, qu'il dota de la forme la plus efficace. Il prend un brevet à Paris puis demande audience à l'amiral de Rigny, ministre de la Marine, devant lequel il fait une démonstration pleinement convaincante. Mais il reçoit peu après cette conclusion des Autorités Maritimes : *« L'application en grand du système des hélices ne peut être adoptée, des expériences faites aux États-Unis ayant démontré que ce principe était impuissant sur une grande échelle. »*, ce qui est faux d'un bout à l'autre. Et Lumière commente :

« Voici un exemple typique des entraves apportées au progrès de la Science et de l'industrie par ces hauts personnages officiels omnipotents et irresponsables, issus, la plupart du temps, des Grandes Écoles, bons à tout et propres à rien, comme les a définis Yves Guyot... »

Bafoué, sans argent. Sauvage poursuit néanmoins ses travaux. Il invente en 1834 le *physionotype*, puis en 1836 le *pantographe*, qui permet la réduction de dessins à l'échelle exacte et dont j'ai eu l'avantage de me servir moi-même dans ma jeunesse. Cet appareil astucieux a eu de multiples applications. Mais la passion de Sauvage demeure l'hélice, à laquelle il croit plus que jamais, et il lui consacre toutes les ressources que ses autres inventions lui procurent. Des propositions lui sont adressées d'Angleterre pour l'achat de ses brevets ; il les refuse par patriotisme. Un envoyé anglais lui rend visite à ce sujet et le questionne habilement, tout en prenant des notes. Trois mois plus tard, la Grande-Bretagne possède son premier navire à hélice, *L'Archimède*.

En 1841, Augustin Normand offre à Sauvage de mettre son hélice en application. Un contrat est signé. Le 25 janvier 1843, le *Napoléon*, navire à hélice, obtient un magnifique succès, mais le nom de Sauvage n'apparaît nulle part et l'inventeur s'aperçoit que l'on a modifié sans prendre son avis ses projets initiaux. Le 8 mai de la même année, Sauvage est emprisonné pour dettes, au Havre. Il avait lutté pendant plus de dix années et n'avait recueilli que l'indifférence du gouvernement et des officiels. Emprisonné tandis que son invention était appliquée de l'autre côté de la Manche par des plagiaires effrontés, il ne put obtenir justice, malgré une campagne de presse organisée en sa faveur par Alphonse Karr, et son brevet tomba dans le domaine public sans lui avoir rapporté un sou.

« Les années de lutte et de misère - nous dit Auguste Lumière - avaient usé son organisme ; miné par les souffrances morales et physiques qu'il avait endurées, aigri par les injustices et les déceptions, il sombra dans une neurasthénie qui le conduisit à la maison de santé de Picpus, au moment même du triomphe du "Napoléon", qui dépassait toute l'escadre anglaise dans la rade de Constantinople.

Quelle douloureuse dérision !! »

On finit cependant par lui accorder une pension de 2 000 francs

(équivalant à environ 60 000 F de 2004, soit 5 000 F par mois ou 762 €). Et il inventa encore le soufflet hydraulique, peu avant de mourir, le 17 juillet 1857.

Citons encore Alphonse Beau de Rochas (1815-1893), qui inventa en 1862 le moteur à quatre temps, et dont Lumière nous conte ainsi la déconvenue :

« Beau de Rochas présenta son brevet aux grands constructeurs et aux autorités en matière de mécanique de son temps, mais nul ne voulut prendre en considération son génial dispositif. Bien qu'il eut exposé son invention dans une brochure autographiée qu'il fit tirer à 300 exemplaires et distribuer aux personnalités dites compétentes dans cette spécialité, personne ne l'écouta.

Profondément découragé, il cessa, en 1863, de payer l'annuité de son brevet qui tomba ainsi dans le domaine public. Quelques années après, la machine à quatre temps faisait son apparition sous d'autres noms et procurait à ses exploitants la fortune et les honneurs.

Beau de Rochas, victime de l'incompréhension de ses contemporains, ne recueillit de son labeur que la pauvreté. Il mourut dans la misère et fut complètement oublié. »

Je voudrais faire au passage une remarque sur le problème des brevets d'invention, qui rejoint d'ailleurs celui des droits d'auteur en général. Il est à la fois absurde et malhonnête qu'une invention tombe dans le domaine public au bout de vingt années et que son auteur soit alors privé de toute rétribution, alors que ce temps est à peine suffisant, dans le meilleur des cas, pour parvenir à la faire reconnaître, au prix d'efforts, de sacrifices et de constantes déceptions qui sont autant de souffrances physiques et morales que la plupart des humains refuseraient de consentir. Il est d'ailleurs tout aussi absurde et inconvenant que l'inventeur doive

se saigner aux quatre veines afin de payer des redevances annuelles qui, s'il a plusieurs brevets à protéger, peuvent le réduire à la famine. Cette législation scélérate imposée par le pouvoir politique n'est pas autre chose qu'un vol qualifié perpétré par la collectivité au dommage des plus performants de ses membres. Ainsi, non seulement la société est incapable de reconnaître en temps utile les mérites de ses pionniers, mais de surcroît elle les pille sans vergogne si d'aventure leurs trouvailles, tout d'abord méprisées, parviennent à produire quelque bénéfice. Je ne vois rien qui puisse justifier une telle discrimination au détriment de la richesse intellectuelle, alors que les biens mobiliers et immobiliers peuvent se transmettre éternellement par héritage sans jamais tomber dans le "domaine public".

En fait, ce "domaine public" n'est rien d'autre qu'une manifestation de communisme radical, c'est-à-dire un racket pur et simple organisé par l'État contre les citoyens les plus intelligents et les plus courageux.

Les écrivains et les compositeurs ont un peu plus de chance que les inventeurs (on se demande pourquoi), puisque leurs œuvres ne tombent dans le "domaine public" que soixante-dix ans après leur décès, les années de guerre n'entrant pas en ligne de compte. Cette disposition n'en est pas moins tout aussi arbitraire et inique dans son principe. C'est pourquoi j'ai introduit dans mon propre testament des dispositions dont je donne ci-dessous un extrait, à seule fin d'encourager mes confrères à imiter ma légitime rébellion :

« (...) Les droits d'auteur générés par mes œuvres reviendront à mes héritiers susnommés puis à leurs descendants sur toute édition, production ou adaptation de l'une quelconque d'entre elles, sous quelque forme que ce soit et sans limitation de durée. Je déclare en effet nulle et non avenue, parce qu'anticonstitutionnelle, la loi qui prétend faire tomber dans le "domaine public" et exempter de droits les créations intellectuelles lorsque soixante-dix années se sont écoulées après la mort de leur auteur.

Cette loi est en effet contraire au principe républicain de l'égalité des droits. Les châteaux, les tableaux, les diamants, les lingots ne tombent jamais dans le domaine public et sont des propriétés éternellement légables et cessibles. Pourquoi en serait-il autrement des œuvres de l'esprit, qui sont les fruits du travail humain au même titre que toute autre production dans l'état de civilisation ? (...)

Cette disposition inégalitaire et inique concernant la durée de l'héritage des œuvres scripturales est d'autant moins admissible que les plus grands créateurs intellectuels, artistiques ou scientifiques dont s'honore l'histoire des hommes se sont le plus souvent heurtés leur vie durant à l'indifférence, sinon au mépris, de leurs contemporains et n'ont pu faire mûrir les fruits de leur génie qu'au prix de lourds sacrifices, grâce à une persévérance ascétique et à une inébranlable foi en eux-mêmes. En privilégiant l'aboutissement de leur œuvre au détriment de leur aisance matérielle, ils ont porté un tort financier inévaluable à leurs propres descendants. Que leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants éventuels, héritiers de leur pauvreté, quand ce ne fut pas de leurs dettes, soient dépouillés par la collectivité des semences que la gloire posthume de leur aïeul pourrait peut-être, enfin, faire germer, est un acte de piraterie manifeste indigne d'un État de droit. (...)

»

J'invite aussi les inventeurs à se révolter contre cette prétention abusive de les priver de leurs travaux vingt ans seulement après le dépôt de leur brevet. Et je les encourage à faire le siège de quiconque se prévaudrait de cette loi inique pour s'emparer du fruit de leurs efforts sans bourse délier. Qu'ils exigent de ces charognards les royalties qui leur reviennent et, en cas de refus, qu'ils ameutent contre eux autant de monde qu'ils pourront en criant « Au voleur ! ». De nos jours, les industriels sont suffisamment attentifs au prestige de leur image de marque pour être sensibles à ce qui pourrait la ternir. En attendant que la loi soit changée, des arrangements amiables peuvent certainement

être obtenus afin de rétablir la justice. Et je conseille aux inventeurs de ne pas se contenter de déposer des brevets, mais de rédiger des livres détaillant par le menu tous les travaux et recherches qui les ont conduits à leurs découvertes et de les éditer, de manière à se placer ainsi sous la protection de la loi qui garantit les droits des écrivains. Si imparfaite que soit celle-ci, du moins y gagneront-ils quelques années de préservation en même temps que la preuve indiscutable de l'antériorité de leurs trouvailles.

Bien entendu, je n'ignore pas les raisons qui peuvent inciter les inventeurs à ne rien publier. D'ailleurs, Auguste Lumière les expose ainsi avec un réalisme sans failles :

« ... Ceux qui garantissent leurs découvertes par des brevets, en vue d'en tirer un profit pécuniaire, évitent, en général, de la faire connaître au public avant qu'aient été créées les entreprises destinées à les faire valoir ; or, cette mise en œuvre exige souvent des mises au point plus ou moins longues et l'organisation de fabriques ou d'usines. Pendant toute cette durée d'incubation, les inventeurs redoutent de voir surgir des copistes, des contrefacteurs et c'est pour cela qu'ils gardent le secret sur leurs travaux pendant fort longtemps parfois. »

Et du même coup, doit-on ajouter, ils retardent ainsi le moment à partir duquel commencera le compte à rebours de la durée de leurs droits avant qu'ils ne chutent dans le domaine public, ce qui éclaire encore la perversité d'une loi abusive. Certains vont même, comme le fit Antoine Priore, inventeur de la "machine anti-cancer", à déposer, par excès de prudence, des notices de brevets totalement incompréhensibles, ce qui peut se retourner contre eux en les faisant passer pour des farfelus.

C'est évidemment à chacun de faire ses choix en connaissance de cause, tant il est vrai que toute invention est immédiatement menacée de plagiat. Mais s'il est vrai que toute arme est à deux

tranchants, je persiste à penser que la publication, soit dans une revue spécialisée (comme les scientifiques le font habituellement), soit sous forme de livre, qui entraîne dans les deux cas le dépôt légal à la Bibliothèque Nationale, est de nature à faire hésiter les copieurs d'une invention, en ce qu'elle établit une antériorité incontestable dont je n'imagine pas qu'un tribunal puisse ne pas tenir compte. On peut également compléter la publication par le dépôt des originaux chez un huissier, un notaire ou encore dans une société d'auteurs.

Au nombre des innovateurs mal aimés évoqués par Auguste Lumière, relevons encore Charles Bourseul (1829-1912), qui ne fut rien moins que l'inventeur du téléphone. Voici ce que Lumière nous conte à son sujet :

« Il naquit en 1829 et fut employé dans un bureau de télégraphe, à Paris, vers le début du règne de Napoléon III.

S'inspirant des phénomènes d'induction découverts par Faraday, il imagina un dispositif permettant de transmettre électriquement, à grande distance, le son et la parole, dispositif tout à fait analogue à celui que proposait Graham Bell vingt ans plus tard et qui valut à ce dernier l'honneur d'être considéré comme l'inventeur du téléphone. (...)

Lorsque Bourseul eut obtenu le résultat cherché et réalisé la solution du problème, il communiqua sa remarquable découverte à ses chefs, mais ceux-ci, loin de le féliciter et de l'aider à faire connaître et à mettre en pratique la belle réalisation de leur employé, lui firent remarquer qu'il ne recevait pas des appointements pour s'occuper d'autre chose que de son service, qu'il ne négligeait d'ailleurs nullement, et l'invitèrent à limiter son activité à la besogne pour laquelle il était rétribué.

Devant cette réprimande, Bourseul se conforma aux injonctions qui lui étaient faites et abandonna ses recherches ; elles seraient demeurées à jamais ignorées si l'illustration du 26 août 1854 n'avait pas publié la description complète de son

invention, ce qui ne l'empêcha pas de tomber dans un complet oubli ; aucun savant, aucun physicien ne fut intéressé par les travaux de Bourseul dont il ne fut plus question.

Vingt ans après, et sans avoir eu connaissance, dit-on, de l'invention de Bourseul, Graham Bell apportait un système conçu sur les mêmes principes et réalisé de la même manière. Ultérieurement, cet inventeur eut connaissance de l'antériorité de Bourseul et, lorsqu'il présenta ses appareils au Congrès International d'Électricité de Philadelphie, en 1882, il eut la loyauté bien méritoire de reconnaître, ainsi qu'Edison, spontanément, l'existence des travaux du précurseur que les savants de son temps avaient négligés et étouffés par le silence. (...)

Il eut alors un moment de célébrité, la presse d'information ayant conté la douloureuse aventure subie par Bourseul. Le gouvernement de M. de Freycinet lui conféra même la croix de la Légion d'Honneur. (...) (Néanmoins) les Américains ont continué à revendiquer l'invention du téléphone qu'ils attribuent à Bell. (...) »

Auguste Lumière parle aussi d'Émile Cohl, et cite à ce propos un article paru dans *L'Illustration* du 20 novembre 1937. Voici un extrait de l'article, signé "Le Semainier" :

« Au cours d'une soirée cinématographique intitulée "Gala des fantômes", les spectateurs furent informés qu'Émile Cohl, qui a dépassé maintenant la quatre-vingtième année, et qui n'a pour toute ressource qu'une rente de vingt francs par mois, est en ce moment dans un triste état de santé qu'aggrave la misère. (...) Or, savez-vous qui est Émile Cohl ? Tout simplement l'inventeur français de cette magnifique formule de spectacle qu'est le dessin animé. Émile Cohl a inventé de toutes pièces la technique de ce mode d'expression dont les Américains tirent aujourd'hui un si merveilleux parti. On nous a présenté, au cours de la soirée, un des premiers dessins animés d'Émile

Cohl, datant du début de ce siècle et l'assistance a été stupéfaite de constater que, dès cette époque, notre compatriote avait trouvé la solution exacte et complète du problème. Un Walt Disney n'a fait que recueillir l'héritage d'Émile Cohl. Sans doute le père de Mickey a magnifiquement administré ce legs et en a développé toutes les ressources avec un talent éblouissant. Mais n'est-il pas moins affreux de penser que l'homme qui a inventé cette formule surprenante et qui a été témoin de son miraculeux développement est aujourd'hui un vieillard sans ressources dont tous ceux qu'il a enrichis ne connaissent même pas le nom ? (...) Il faut, sans retard, assurer à notre compatriote une fin d'existence décente, et l'Amérique devrait s'y employer, aussi bien que l'Europe. »

Cet article de *L'Illustration* eut-il quelque effet ? Lumière ne le précise pas, mais il ajoute :

« Une simple parenthèse à cette occasion ; Le dessin animé a pour base le cinématographe ; or cette dernière invention, dont on connaît le succès immense, qui a été le point de départ d'une des plus grandes industries du monde, sur laquelle des fortunes considérables se sont édifiées, qui est la source d'activités incomparables en occupant des travailleurs par centaines de mille, n'a rien rapporté à ses auteurs !! »

À propos de fortunes considérables, quand on songe que Lumière écrivait cela en 1941, que dirait-il aujourd'hui ?! Cependant, se peut-il que les inventeurs du cinéma, c'est-à-dire les frères Lumière, n'en aient tiré aucun bénéfice, hormis les très modestes profits générés par les premières séances publiques de leurs films, qui étaient organisées et gérées par leur propre père ? Si c'est le cas, on aimerait avoir l'explication de cette anomalie, à moins qu'elle découle simplement de ce ridicule délai de vingt ans avant qu'une invention tombe dans le domaine public, car il le fallut bien presque tout entier avant que le cinéma devienne une véritable industrie. Ce qui ne ferait qu'illustrer une fois de plus l'injustice exorbitante de cette loi confiscatoire.

Il faudrait conter encore l'extraordinaire et révoltant destin de Philippe de Girard, l'un des inventeurs français les plus féconds du XIX^e siècle, envers qui l'ingratitude et la malhonnêteté de l'État atteignirent des sommets. Napoléon, dans le but de concurrencer l'industrie cotonnière anglaise, avait pris le décret suivant, publié dans le *Moniteur* du 12 mai 1810 :

« Article premier - il sera accordé un prix de un million de francs à l'inventeur, de quelque nationalité qu'il puisse être, de la meilleure machine propre à filer le lin.

Art. 2 - A cet effet, la somme de un million de francs est mise à la disposition de notre ministre de l'intérieur.

Art. 3 - Notre présent décret sera traduit dans toutes les langues et envoyé à nos ambassadeurs, ministres et consuls, dans les pays étrangers, pour être rendu public.

Art. 4 - Nos ministres de l'intérieur, du Trésor et des Relations Extérieures, sont chargés de l'exécution du présent décret.

En matière de décret, on n'a certainement jamais fait plus concis, plus clair et plus net. Ce Napoléon, quel chef !

Philippe de Girard est alors âgé de 35 ans. Il déjeune ce jour-là chez son père, à Lourmarin. Pendant le déjeuner, on apporte le journal et son père le lui passe en lui disant : "Philippe, voilà qui te regarde." Car il sait de quoi son fils est capable, celui-ci ayant déjà inventé, entre autres, une lunette achromatique, un nouveau procédé de vernissage de tôles peintes, une lampe hydrostatique à niveau constant, une nouvelle machine à vapeur, etc.

Philippe fait apporter dans sa chambre du lin, du fil, de l'eau, une loupe et se met à l'ouvrage. Il détrempe le lin plusieurs fois, en sépare les fibres élémentaires, en forme avec ses doigts des fils d'une extrême finesse, élabore dans son esprit la machine nécessaire à la répétition de ces opérations.

Le lendemain au déjeuner, il déclare à son père : "Le million est à moi !".

Deux mois plus tard, il prend un brevet. Ses machines sont bientôt mises en œuvre dans deux filatures à Paris. Il est bon de reprendre à cet endroit le récit de Gaston Tissandier, extrait de son livre *Les Martyrs de la Science*, que rapporte Lumière :

« On vit bientôt se produire un fait odieux. Le gouvernement, surpris de voir qu'un seul homme ait résolu si rapidement un problème pour la solution duquel on avait tant promis, fit paraître un programme qui morcelait la récompense impériale d'un million, et exigeait entre autres conditions extraordinaires que le fil eut 400 000 mètres au kilogramme, et que ce prodige fut produit avec une économie de huit dixièmes sur le prix du fil fait à la main. »

L'inventeur protesta en vain que le décret de l'Empereur n'était assorti d'aucune condition subsidiaire. Malgré les frais qu'il avait engagés, rien ne lui fut versé. Cela n'étonnera sans doute que les naïfs n'ayant pas encore compris que Napoléon ne fut jamais qu'un truand de haut vol.

Peu après, l'empire du mégalomane corse s'effondre. Mais l'administration française ne disparaît pas pour autant. Les mêmes fonctionnaires, à quelques têtes près, sont toujours à leur poste. La France est toujours là et c'est bien à elle que l'invention de Girard va profiter durant des décennies pour la filature mécanique du lin. Le nouveau ministre du Trésor ne doit-il pas honorer la parole de l'État, quel que soit le régime au pouvoir ?

Eh bien non ! L'inventeur ne touchera pas le moindre centime, alors qu'il avait engagé tous ses biens pour la mise au point des machines, confiant dans le décret de 1810. Et le récit de Gaston Tissandier continue ainsi :

« Pour soutenir l'invention de la filature mécanique du lin, pour réaliser d'innombrables essais, Philippe de Girard avait employé sa fortune entière et celle même de ses frères qui avaient été fiers de s'unir à lui. Le croirait-on ? Cet homme utile entre tous, cette gloire scientifique de la France, fut arrêté au

milieu de ses ateliers, pour les dettes qu'il avait dû contracter dans l'intérêt de la découverte. On l'enferma à Sainte-Pélagie ! L'inventeur, lassé de tant d'iniquités, accepta les offres que lui fit l'Autriche d'organiser à Vienne l'industrie de la filature du lin. (...)

Philippe de Girard fut bientôt appelé à Varsovie par l'empereur de Russie, dans le but d'organiser une grande filature dans cette ville. (...)

Il devint populaire en Pologne ; il accepta l'emploi d'ingénieur en chef des mines de ce pays, mais il se réserva expressément, dans son serment, la qualité de Français ; l'ingénieur mécanicien fonda une grande filature autour de laquelle une petite ville prit naissance sous son propre nom ; on l'appela Girardow. (...) En 1844, Philippe de Girard, toujours resté pauvre, revint en France. Quatre années auparavant, il avait publié une brochure dans laquelle il revendiquait énergiquement tous ses droits, sous ce titre : Mémoire au Roi, aux Ministres et aux Chambres sur la priorité de la France dans l'invention de la machine à filer le lin. « Je viens réclamer pour mon pays, disait-il, et pour moi, cette invention dont tous les pays d'Europe, excepté la France, ont fait honneur à la France et à moi. »

En 1849, les droits de Philippe de Girard furent enfin solennellement proclamés. Il était mort depuis quatre ans...

On n'en finirait pas d'énumérer les inventeurs incompris auxquels le monde moderne doit absolument tous ses pouvoirs quoique les ayant refusés sans cesse. L'exemple le plus significatif peut-être est celui de la navigation à vapeur, proposée une première fois par Denis Papin en 1707 et enterrée dans l'indifférence, reprise par Jouffroy d'Abbans en 1783 et méconnue de nouveau, perfectionnée par Fulton vingt ans plus tard et délaissée encore, réinventée peu après par Fitch, qu'on traita de visionnaire et dont on ricana jusqu'à l'acculer au suicide, reprise

encore vers 1824 par Charles Dallery, qui sacrifia tous ses biens à la construction d'un petit vapeur à hélice et qui, écoeuré de ne pouvoir intéresser personne à son œuvre, la détruisit de sa propre main. Au comble de l'indignation, Auguste Lumière s'exclame :

« N'est-il point effarant de constater qu'en un siècle et demi, cinq novateurs aient, à des époques différentes et sans se connaître, compris l'immense intérêt de la navigation à vapeur et aient résolu ce problème d'une formidable importance, sans qu'il se soit trouvé, parmi les savants occupant les plus hautes situations, une seule personnalité capable de prêter la moindre attention à ces inventeurs, malgré tous leurs efforts et toutes leurs sollicitations. (...) »

N'est-ce point navrant de constater que sur les cinq hommes de génie qui ont successivement donné à la même question d'une telle importance une solution satisfaisante, trois sont morts dans la misère, le quatrième a mis fin à ses jours par suite du profond chagrin de n'être pas compris et le cinquième n'a pu continuer à vivre bien simplement que parce qu'il a repris sa profession de joaillier, après avoir par un cruel dépit, la hache et le marteau à la main, réduit son œuvre en pièces ! »

Mais arrêtons-là cet interminable et désolant panégyrique et clôturons-le par cette lettre d'un professeur de la Faculté de Dijon, M. Emery, publiée par la Revue Internationale des Sciences le 15 février 1869 :

« Supprimez l'opposition de l'Académie des Sciences et vous verrez aussitôt la Science française renaître, grandir et prospérer. De n'avoir pas succombé à cette odieuse tyrannie plus que séculaire, est la plus éclatante preuve de vitalité que cette pauvre science française ait pu donner. »

Il n'y a pas un mot à changer à ce texte aujourd'hui, sauf qu'il faudrait associer l'Académie de Médecine dans le même opprobre.

C'est maintenant de l'obstruction dont souffrit Auguste Lumière

lui-même dont je veux vous entretenir, de cette obstruction dont il se décide à parler à la 286^e page de son livre, en présentant cette décision dans ces termes :

« Quand nous avons décidé d'écrire le présent ouvrage, notre intention était de taire le sort réservé à nos travaux par les conformistes. Nous voulions éviter qu'on put voir dans notre exposé l'expression d'un dépit ou qu'on put l'interpréter comme un plaidoyer en faveur d'une cause personnelle.

Si nous revenons aujourd'hui sur cette résolution, ce n'est nullement pour récriminer, pour nous plaindre, pas plus que pour apporter des arguments aux thèses nouvelles qui ont été proposées au cours de notre longue carrière d'expérimentateur. (...)

Si nous résumons l'histoire des difficultés incroyables que nous avons rencontrées, c'est parce que la connaissance intime que nous en possédons nous permettra de montrer d'une façon précise la mentalité et les procédés de ceux qui ont toujours arrêté la marche du Progrès. Nul autre exemple ne saurait nous instruire mieux que celui qui nous touche personnellement. (...)

En matière d'innovation s'opposant aux doctrines classiques, notre œuvre comporte notamment les solutions de trois grands problèmes qui se sont heurtées au mur du Conformisme.

Ces problèmes concernent le mécanisme de l'anaphylaxie, la Renaissance de la médecine humorale et l'étiologie de la tuberculose. »

Nous abordons maintenant les travaux personnels d'Auguste Lumière, dont je vous ai déjà donné un aperçu par la liste impressionnante de ses œuvres, au début de ce chapitre. C'est en voulant communiquer le résultat de ses recherches au monde médical et scientifique que Lumière prit toute la mesure de cette véritable sclérose de la pensée qui caractérise les cénacles officiels, lesquels font la pluie et le beau temps, mais en réalité la

pluie seulement, dans le ciel scientifique français. Que personne surtout n'aille croire qu'en un demi-siècle les choses ont changé en mieux ; c'est tout le contraire. J'aurais l'occasion de vous le démontrer un peu plus loin au sujet de la "fusion froide".

Qu'est-ce que l'*anaphylaxie* ? Elle est ainsi définie par le *Petit Larousse* : « (du grec *ana*, contraire, et *phulaxis*, protection). *Augmentation de la sensibilité de l'organisme à l'égard d'une substance déterminée, par la pénétration préalable dans le corps (injection ou ingestion) d'une dose, même minime, de cette substance.* »

Le *Vidal* donne cette définition, augmentée de la description des principaux symptômes :

« Choc d'origine allergique se manifestant par une baisse brutale de la tension artérielle, due à une dilatation extrême des vaisseaux sanguins. Il survient après un contact avec une substance allergisante (aliment, piqure d'insecte, injection ou absorption de médicament). Contrairement à ce qui est observé lors des chocs de causes non allergiques, les membres de la personne inanimée sont colorés et chauds, et non pâles et froids. »

Ces énoncés vous feront immédiatement comprendre la gravité de l'anaphylaxie (absence de protection), qui explique pour une large part les accidents vaccinaux (bien plus nombreux que les "officiels" ne le prétendent) et anesthésiques, ainsi que le développement accéléré des allergies qui caractérisent notre époque. En fait, ce qu'il est convenu d'appeler les "maladies auto-immunes", qui résultent d'un dérèglement du système immunitaire, et peut-être même le sida, sont probablement des formes extrêmes de l'anaphylaxie. (L'anaphylaxie avait été découverte et définie en 1905 par Charles Richet et Paul Portier.)

Auguste Lumière, s'étant penché sur les questions posées par

l'anaphylaxie, s'aperçut avec stupeur que les ouvrages classiques les plus complets n'en disaient mot.

« Depuis une vingtaine d'années - écrit-il -, le problème de l'anaphylaxie est demeuré dans le même état, depuis que l'éminent Professeur Widal a prétendu donner une explication des chocs en les attribuant à des modifications qu'il a relevées dans le sang des sujets au moment où ces accidents surgissent. (...) »

Or, nous avons péremptoirement démontré que ces troubles signalés par Widal, sont la conséquence des chocs et non leur cause, et découvert le mécanisme de tous ces phénomènes restés antérieurement énigmatiques, mécanisme qui réside dans le principe suivant :

« Toute protéine étrangère imprégnant un organisme animal, confère à ses humeurs la propriété de précipiter cette même protéine, lorsqu'elle vient de nouveau à pénétrer dans son milieu intérieur et c'est la précipitation formée dans ces conditions qui est responsable des chocs et de tous les accidents de l'anaphylaxie. »

Nous avons surabondamment prouvé la réalité de cette précipitation que quelques biologistes aveugles ont niée, de parti pris, sans vouloir la contrôler. (...) »

Nous ne pouvons ici rappeler, ni développer de nouveau, nos vues et nos investigations figurant dans nos ouvrages spéciaux sur ce sujet où le lecteur pourra en prendre connaissance.

Contentons-nous seulement de mentionner que depuis vingt ans nous soutenons notre thèse sur laquelle nous avons écrit deux livres, que nous avons, en outre, rappelée dans quatre autres ouvrages relatifs aux colloïdes et à la renaissance de la médecine humorale, qui a fait aussi l'objet de quarante-sept mémoires présentés aux sociétés savantes ou insérées dans des publications scientifiques et tous reproduits dans L'Avenir Médical, distribué à tous les Médecins de France, ainsi que dans les Annales de nos Laboratoires. (...) »

Or, depuis que nous avons donné la solution générale de la question, c'est-à-dire depuis vingt ans, tous les auteurs se sont abstenus de revenir sur l'étude du mécanisme de l'Anaphylaxie qui, en définitive, reste aujourd'hui exactement au même point où il se trouvait au moment du travail de Widal que les Traités et les auteurs continuent à invoquer uniquement, en passant sous silence toutes nos recherches dans ce domaine. (...) Nul n'ose en reprendre l'examen, sans doute par crainte d'être obligé de reconnaître le bien-fondé de nos conclusions ! On préfère rester dans l'obscurité ! »

Je gage que si Auguste Lumière revenait parmi nous, il serait atterré de voir que, non seulement l'on n'a fait aucun progrès décisif dans ce domaine, mais que l'augmentation massive des pollutions de toutes sortes ainsi que la multiplication des interventions vaccinatoires et médicales sur nos organismes ne peut avoir pour effet que d'augmenter les risques d'anaphylaxie ainsi que le nombre des sujets allergiques (l'allergie, ou hypersensibilisation à telle ou telle protéine, pouvant être considérée comme une anaphylaxie modérée). J'ajoute, mais cela n'étonnera plus mon lecteur, que le nom d'Auguste Lumière n'apparaît nulle part dans les documentations sur l'anaphylaxie. Tous les ouvrages qu'il lui consacra ont été jetés aux oubliettes. L'accident anaphylactique demeure toujours imprévisible (sauf en cas de premier accident non mortel). Quant aux allergies, on en est toujours réduit aux pratiques de dépistage aboutissant à des existences plus ou moins handicapées par toutes sortes de restrictions ou de privations alimentaires ou environnementales.

La question essentielle demeure pourtant : comment prévenir et éviter le choc anaphylactique ? C'est pour y répondre, à celle-ci et à d'autres, qu'Auguste Lumière va s'efforcer de promouvoir la renaissance de la médecine humorale.

Pourquoi la médecine humorale, qui était la base même de la médecine d'Hippocrate, et qui avait régné durant des siècles,

avait-elle été aussi radicalement abandonnée, au point que le plus important *Traité de Médecine du milieu du XX^e siècle* (Le Roger, Widal et Teissier) comportant 25 volumes et 18 440 pages, ne consacrait pas une seule d'entre elles à l'existence d'un facteur humoral pouvant être à l'origine de certains états morbides ? Auguste Lumière en donne cette explication :

« Utilisant les techniques perfectionnées aujourd'hui à notre disposition, les biologistes ont analysé et dosé tous les éléments contenus dans le sang et ils ont constaté l'impossibilité de reproduire les états les plus importants et supérieurs à ceux que l'on relève chez les malades. Ils en ont conclu que ce n'était pas dans les humeurs qu'il fallait chercher l'origine des troubles.

Ils ont tous oublié un facteur capital que nous avons découvert ; ils ont oublié que, parmi toutes les réactions, tous les échanges qui s'effectuent dans le sang, il en est forcément qui, à l'instar des effets que le chimiste réalise dans ses cornues et ses ballons, donnent lieu à la formation de substances insolubles, de précipités. (...) Et c'est la découverte du mécanisme de l'anaphylaxie qui nous a mis sur la bonne voie.

Tous les troubles caractérisant les affections chroniques, comme les maladies aiguës, peuvent être reproduits en injectant dans la circulation des précipités chimiques inertes, n'agissant que par un processus physique.

Avec une injection intraveineuse d'une émulsion de particules solides à un état de division suffisant et convenable, on peut provoquer, en effet, les accidents pathologiques suivants : prurit, hoquet, vomissements, diarrhée, convulsions, paralysies, troubles de l'équilibre, états congestifs, hémorragies, troubles respiratoires, circulatoires, sécrétoires, thermiques, chute de la tension artérielle, perturbations de toutes sortes des équilibres de la vie organo-végétative. Et nous ne connaissons pas d'autres moyens de réaliser expérimentalement toute cette symptomatologie !!

Ces précipitations humorales qui sont les causes les plus prochaines des troubles morbides résultent, dans la grande majorité des cas, de la destruction de l'état colloïdal des matériaux dont sont constitués les tissus et les humeurs des êtres vivants.

Nous avons traduit ce principe fondamental de la médecine par l'aphorisme : « L'état colloïdal conditionne la vie, la destruction de cet état, la précipitation, la floculation, déterminent la maladie et la mort ».

(...) Nos explorations expérimentales dans ce domaine nous ont fait découvrir un médicament nouveau dont les effets curatifs sont véritablement remarquables et viennent confirmer la justesse de nos vues.

*C'est **l'hyposulfite de magnésium**, qui réunit, à lui seul, les propriétés dissolvantes et anesthésiantes désirées. (...)*

Nos premiers succès obtenus, chez les sujets atteints d'affections chroniques fonctionnelles qu'aucune des thérapeutiques utilisées antérieurement n'avaient réussi à soulager, ont fait en quelque sorte le phénomène de la boule de neige, c'est-à-dire que nos malades guéris ont informé de leur guérison, souvent inespérée, d'autres sujets souffrant des mêmes troubles ; ces derniers soulagés à leur tour en ont avisé d'autres dans le même cas, et ainsi de suite, si bien qu'en évitant toute propagande, bientôt l'affluence des malades fut telle qu'il devenait impossible de donner satisfaction à tous les consultants, dans des locaux aussi exigus, et avec l'aide de quelques collaborateurs seulement.

C'est alors que nous avons dû construire et organiser un nouveau Dispensaire de consultations externes, en 1935, dont l'importance ressort des quelques chiffres suivants :

La Clinique couvre une surface de 742 m² et comporte un rez-

de-chaussée et deux étages, soit une surface de travail de 2 226 m². Cinquante locaux la composent, consistant en une série de blocs médicaux avec leur salle de consultation, leurs déshabilleurs et leur salle de traitements, puis en laboratoires de sérologie, d'hématologie, de bactériologie, d'électrologie et électrocardiographie, de radiologie, d'urologie et enfin des services spécialisés d'oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, etc...

Quinze médecins et une trentaine de collaborateurs et laborantines assuraient, avant la guerre, le fonctionnement de cette organisation où affluaient les malades par milliers, sans que l'on ait fait pour les attirer autre chose que les guérir. (...)

Ce serait mettre notre modestie à la torture, du moins en pénible pénitence, que de citer ici les termes des témoignages de reconnaissance figurant dans le millier de lettres que nous avons reçues de nos malades guéris. Tous ces sujets souffraient souvent depuis de longues années, sans que l'on ait pu, ailleurs, leur procurer un soulagement ; leur guérison est la démonstration pratique de l'exactitude de nos vues et de la réalité d'une réforme de la médecine basée sur notre Théorie Colloïdale. »

Cette visite de la clinique dirigée par Auguste Lumière vous aura remis en mémoire les trois lignes par lesquelles elle est "expédiée" dans l'Encyclopédie Hachette. Tout cela a malheureusement disparu et a été recouvert d'un linceul d'oubli soigneusement calfeutré par "les merveilleux progrès de la médecine", de sorte que si quelques-uns des médecins ayant travaillé chez Lumière sont encore vivants et qu'ils aient l'audace, quoique retraités, de vouloir transmettre son enseignement à de jeunes confrères, il est probable que ceux-ci leur riront au nez. Lumière croyait avoir réussi à vaincre l'obscurantisme médical. Grosse erreur ! Le tyrannosaure est toujours debout, et se pavane plus que jamais.

Le troisième combat que mena Lumière contre l'orthodoxie fut la dénonciation de la contagion tuberculeuse. Il écrit à ce sujet :

« Puisque la maladie, d'après Koch, se transmettait par contagion, nous trouvions fort étrange que les conjoints des phtisiques échappent ainsi constamment à la contagion et restent en parfaite santé. (...) Aussi avons-nous recueilli et accumulé toutes les observations qui depuis lors ont pu venir à notre connaissance en recherchant la maladie chez les ascendants et les autres membres de la famille. (...) »

Au fur et à mesure de l'avancement de notre étude, notre opinion s'écartait du dogme classique et après quarante années de réflexions, d'expériences et d'observations sur la bacillose, notre conviction était formelle : Le mode de propagation habituel de la tuberculose n'est pas la contagion entre adultes. »

Naturellement, les mandarins refusent catégoriquement les démonstrations de Lumière et font tout pour le réduire au silence. Les ouvrages publiés sur la question ne font jamais mention de son nom ni de ses travaux. Il y a à cela une bonne raison : c'est l'époque où la bacillophobie soigneusement entretenue par l'institut Pasteur va permettre d'imposer à la population française, par le truchement de députés et de sénateurs ignares, manipulés ou corrompus, la vaccination obligatoire par le BCG (Bacille de Calmette et Guérin). Ce vaccin, totalement inopérant, et de surcroît dangereux (comme le démontra amplement le Dr Marcel Ferru, professeur de sciences fondamentales à l'École de médecine de Poitiers - voir mon premier tome), aujourd'hui abandonné par tous les pays européens sauf la France, allait permettre l'organisation d'un fructueux commerce de type mafieux.

Cependant, Auguste Lumière ne se contente pas de théorie et il met au point le *Diapros*, un dermo-désensibilisateur antibacillaire, et il relate :

« Il y aura bientôt vingt ans que nous avons constaté, chez les imprégnés tuberculeux, les résultats parfois remarquables »

d'une méthode de désensibilisation consistant à pratiquer de larges scarifications cutanées sur lesquelles on applique une préparation constituée par une émulsion, dans un excipient inerte, de bacilles de Koch tués et débarrassés de leur substance ciro-adipeuse au moyen de dissolvants organiques et notamment d'éther et d'acétone.

Utilisée chez les asthmatiques, cette préparation a permis de soulager et de guérir un très grand nombre de malades dont l'affection avait résisté à tous les traitements classiques.

Ayant voulu généraliser la méthode à d'autres états infectieux, nous avons adressé au ministre de l'Hygiène, en 1929, une première demande en vue d'être autorisé à délivrer aux pharmaciens des vaccins ainsi préparés. »

Bien entendu, l'Académie, sans se livrer à aucun contrôle, déclare les préparations inefficaces et repousse la demande. Lumière revient à la charge en 1932, sa demande étant accompagnée de plusieurs centaines d'attestations de praticiens ayant utilisé le *Diapros* : nouveau refus. Troisième demande en 1933, appuyée par toute une série de lettres de médecins attestant l'innocuité absolue et l'efficacité de la préparation. L'instruction de la demande dure cette fois six années, et c'est seulement en 1939 que Lumière obtient une réponse favorable, sur laquelle il nous donne les éclaircissements suivants :

« On pourra se demander pourquoi, après neuf ans de démarches, on ne nous a pas fait attendre plus longtemps encore la solution désirée ? Il n'y avait pas de raison, en effet, pour que la comédie prenne fin !

Eh bien, nous avons fini par avoir gain de cause parce que le fils asthmatique d'un député ayant été guéri à notre Clinique, alors que nul n'avait pu le soulager, ce parlementaire, ami du Ministre, mis au courant d'une situation passablement burlesque, voulut bien spontanément offrir ses services pour hâter les formalités finales !! »

Comme on a dû grincer des dents à l'Académie de médecine ! Mais enfin, tout en caressant leur Légion d'honneur, les mandarins ont dû se consoler en se disant que cet Auguste Lumière n'était plus tout jeune et allait bien finir par débarrasser le plancher. Après quoi, on n'aurait plus qu'à balayer toutes ces fariboles et à revenir au dogme indiscutable selon lequel l'asthme est une maladie inguérissable. On se contente d'atténuer les crises avec des corticoïdes. Il y a aujourd'hui en France 4 millions d'asthmatiques (nombre en constante augmentation) et les soins illusoires qu'on leur dispense coûtent environ 1 100 000 € chaque année (soit 7 millions de F - cf. Quid). Il faut reconnaître que des millions de malades inguérissables traités en permanence, c'est une aubaine pour la croissance. Peut-on rêver une meilleure relance de la consommation ? Voyons, M. Lumière, vous n'aviez vraiment rien compris à l'économie de marché lorsqu'elle s'empare de la médecine !

À la 317^e page, Auguste Lumière termine son livre par ce message aux inventeurs et aux vrais chercheurs :

« En attendant qu'un organisme efficace vienne aider les novateurs et les protéger contre les manœuvres et la tactique d'étouffement de leurs découvertes par la conjuration muette des croque-morts de l'invention, nous ne saurions assez vivement leur recommander la patience et la persévérance dans l'effort continu et très prolongé qu'ils ne doivent cesser d'accomplir pour propager et soutenir leurs innovations.

Une vérité nouvelle n'est admise, quels que soient les arguments probants sur lesquels on la fonde, qu'au bout de temps très longs qui se comptent souvent par vingt ou trente années.

Tous ceux qui ont abandonné la lutte en faveur de leurs idées d'une façon précoce ont vu sombrer leurs conceptions dans l'oubli. »

Pauvre cher Auguste Lumière ! Près d'atteindre au terme de

vosre vie, vous nourrissiez encore des illusions. Quant à moi je dirai ceci à tous les novateurs :

a) Il n'existera jamais d'organisme efficace qui puisse vous aider, car tout organisme créé dans ce but sera bientôt capté par un cénacle de médiocres vaniteux et jaloux, comme cela est advenu à nos Académies des sciences et de médecine.

b) Quand bien même vous passeriez toute votre existence à lutter sans répit pour le triomphe des vérités que vous auriez découvertes, et quand bien même vous atteindriez une apparence de succès, sachez qu'à peine rendu votre dernier soupir, la marée des cloportes submergera votre tombe et tentera méthodiquement de vous effacer de la mémoire de l'humanité, avec de fortes chances d'y réussir.

c) N'en poursuivez pas moins avec pugnacité l'accomplissement de votre vocation, sans vous soucier outre mesure de ce qu'il en résultera. Faites-le pour la paix de votre conscience, pour les joies de votre passion et pour la fierté d'être un homme hors du commun.

Quant à l'humanité, elle aura ce qu'elle mérite...

NORBERT DUFFAUT

(1923-1993)

Depuis quelques années, le marché des compléments alimentaires et des cosmétiques s'est enrichi de nombreuses préparations à base de silicium organique. Si bien que le public a maintenant quelques notions des vertus de cette substance. La popularité relative de ce produit est principalement due aux travaux du docteur ès sciences Loïc Le Ribault, dont les applications thérapeutiques connurent un grand succès en Aquitaine, défrayèrent la chronique et valurent à Le Ribault des poursuites judiciaires, sur plaintes de l'Ordre des médecins et de celui des pharmaciens, plaintes qui se soldèrent par six mois de prison ferme (voir à ce sujet mon premier volume).

Mais Loïc Le Ribault avait eu un grand précurseur en la personne du chimiste organicien et chercheur Norbert Duffaut, avec lequel il collabora d'ailleurs pendant plusieurs années. Le Ribault tint à lui rendre justice et hommage en publiant en avril 2003 le petit livre de Duffaut intitulé *Les tribulations d'un Découvreur Non Reconnu* (Découvreur Non Reconnu recouvrant à dessein les initiales du DNR, le produit mis au point par Duffaut - DNR pour Duffaut Norbert Remède).

S'il est vrai que Le Ribault doit beaucoup aux travaux de Duffaut, il est aussi vrai que Duffaut doit beaucoup, bien qu'hélas à titre posthume, aux initiatives de Le Ribault et à la notoriété de celles-ci, sans lesquelles Duffaut serait aujourd'hui totalement oublié. J'en veux pour preuve que si je n'avais pas connu Le Ribault, je ne saurais rien moi-même aujourd'hui de la découverte capitale de Duffaut, qui pourrait rendre d'immenses services à l'humanité si elle n'avait pas été, comme tant d'autres, reléguée dans une sphère mineure par les "officiels". Heureusement, Loïc

Le Ribault continue le combat, et s'il a perdu quelques batailles, on peut encore espérer qu'il parvienne à gagner la guerre. Dans la préface qu'il rédigea pour présenter le livre de Norbert Duffaut, Loïc Le Ribault écrit :

« Une des images que je garde de Norbert, c'est celle où il fabrique son DNR, tout seul, sur un coin de paillassé du laboratoire de l'université. Personne, en vérité, ne croyait à ce qu'il avait découvert. Et puis, il était gênant, Norbert : c'était un homme hors du commun, je crois qu'aucun des universitaires frileux qui le fréquentaient ne s'est rendu compte qu'il avait l'honneur de côtoyer un authentique génie. D'ailleurs, le pouvaient-ils ? Et l'eussent-ils compris qu'ils n'auraient pas risqué une carrière bien tranquille pour le défendre bec et ongles. L'ascension hiérarchique, ça se paie à grandes louches de lâcheté, en France et ailleurs.

Dans tous les postes clés de notre civilisation, les fossiles ont pris le commandement. Ils occupent tant de place que les pionniers n'ont plus assez d'espace pour déployer leurs ailes. »

On voit que l'esprit caustique de Le Ribault ne fait pas de quartier. S'il a malheureusement raison sur un plan général, il est en l'occurrence, sans le savoir sans doute, un tout petit peu injuste envers les "universitaires frileux" qui entouraient Duffaut. Celui-ci était en effet très estimé de son directeur de laboratoire, qui, si j'en crois certains témoignages, le fit souvent bénéficier d'une protection non négligeable, sans laquelle il lui eut été certainement plus difficile de poursuivre ses travaux personnels. Mais il est vrai que le chercheur passionné, obnubilé par sa propre démarche, a souvent peine à se faire comprendre de son entourage. Et puis les humains se font une idée fausse de l'homme de génie. Probablement déformés par la culture historique, qui nous imprègne tous d'éloges dithyrambiques à la gloire des grands inventeurs, nous avons peine à croire que le génie ne s'impose pas comme une évidence à tous les regards, par

une quelconque "aura" indescriptible mais saisissante. On s'attend inconsciemment à quelque signe merveilleux, à quelque charisme suprême, à quelque irrésistible ascendant qui ne laisse aucune place au doute et nous impose sa révélation :

C'est un génie !

Mais on se trompe. L'homme de génie est un homme ordinaire à tous égards, qui très souvent ne paie pas de mine. Il peut être timide, maladroit, voire même stupide en certaines occasions. Il n'est extraordinaire que par une faculté intime et souvent invisible qui fait que, là où tout un chacun ne discerne que des objets du présent, il devine soudain, lui, les potentialités de l'avenir. Tel était sans doute Norbert Duffaut, et la façon dont il nous compte la création du DN1 (Duffaut Norbert N°1) est significative à cet égard.

En avril 1957, un ami lui présente quelqu'un qui termine sa sixième année de médecine mais qui exerce sa curiosité naturelle en des domaines très divers et qui, en compagnie d'un ingénieur agronome, est en quête d'un composé chimique capable d'arrêter la pousse des bourgeons des plants de tabac. Il demande à Duffaut ce qu'il pense d'une utilisation éventuelle des huiles de silicone à cet effet. Duffaut donne un avis très favorable et des essais ont lieu, avec des résultats encourageants. Mais l'agronome voudrait une solution beaucoup plus fluide. À partir d'un échantillon de silanolate de potassium de fabrication industrielle, Duffaut lui prépare une solution aqueuse par addition d'un acide organique : l'acide ascorbique.

« Comme il utilisait épisodiquement le microscope électronique d'un institut de recherche anticancéreux - nous raconte Duffaut -, je lui demande d'essayer dans cet institut ce produit que j'appelai le D.N.1 (Duffaut Norbert N°1 sur des rats ayant reçu une greffe cancéreuse T8. Il me donna l'assurance que ce serait fait rapidement, puisque l'acide ascorbique pourrait avoir un rôle bénéfique sur les cellules cancéreuses (!!)). Le rôle des composés organosiliciés, nous n'en parlions même pas. Dans le

cas le plus favorable, ils ne devaient jouer qu'un rôle de véhicule subalterne. »

Voilà une démarche pour le moins curieuse. Qu'est-ce qui a pu se passer dans l'esprit de Duffaut pour qu'il ait l'idée de demander une pareille expérience anticancéreuse avec un produit élaboré de prime abord pour une tout autre destination ? Comme il n'explique rien à ce propos, nous en sommes réduits aux conjectures. Mais c'est justement ce type de démarche quasi irrationnelle qui caractérise le génie : le chercheur prépare une substance en poursuivant un objectif précis, mais tout à coup une intuition fulgurante met à profit le hasard et les circonstances et l'oriente vers une autre destination. Et il entrevoit en un éclair une potentialité à explorer, à laquelle personne d'autre ne songerait.

Quelle est donc l'association d'idées qui s'effectue alors dans l'esprit de Duffaut ? Je me risque à la supputer : stopper la pousse de bourgeons végétaux, c'est inhiber une prolifération cellulaire. Or, qu'est-ce qu'une tumeur cancéreuse, sinon justement une prolifération cellulaire anarchique qu'il convient de stopper ? L'acide ascorbique, c'est la fameuse vitamine C, dont Linus Pauling, entre autres, a montré qu'elle pouvait aider l'organisme à lutter contre l'apparition du cancer. Duffaut a donc pu imaginer que l'association d'un organosilicié et de l'acide ascorbique pouvait avoir une action contre le cancer. Il ne coûtait rien de vérifier. Malheureusement, les promesses qu'on lui a faites de procéder à cette expérience ne seront pas tenues. Peut-être l'a-t-on pris pour un farfelu, ce qui arrive souvent aux originaux dont le commun des mortels ne comprend pas la démarche. Duffaut patienta trois mois en vain et ruminait une amère déception lorsque le sort lui sourit :

« La Providence voulut qu'à cette époque - écrit-il - je rencontre incidemment un chef de clinique en radiologie. Je le connaissais depuis de nombreuses années mais je ne le voyais plus depuis quelques mois. Je lui exposai mes projets de faire expérimenter mon D.N.1 en cancérologie. "Viens donc voir le patron", me dit-il.

Le rendez-vous fut pris. Je comparus devant le patron, le chef de clinique ami, des agrégés hostiles, des internes goguenards et quelques étudiants faisant leur spécialité, attentifs mais sceptiques.

Dans mon exposé, ignorant tout sur le cancer, je m'accrochais tant bien que mal aux propriétés réductrices de l'acide ascorbique, à l'abondance du silicium sur terre. Ce fut pratiquement un monologue. Le patron, très savant en physique mais beaucoup moins en chimie, hochait la tête ou opinait du chef de temps en temps. (...) Finalement, le patron autoritaire prit la parole et me dit que je venais de tenir des propos qui étaient tout à fait en harmonie avec les idées du temps !!!!

"Kakao", surnom folklorique d'un interne du service que je connaissais également, mais qui n'avait pas osé intervenir en ma faveur au cours de mon exposé, fut désigné pour commencer l'expérimentation du D.N.1.

Entre-temps, des essais de toxicité sur les rats avaient démontré que mon produit était atoxique.

L'expérimentation commença vers le 10 décembre 1957 sur une personne qui avait un cancer du sein et de nombreuses métastases. Le sein avait été enlevé mais dans cette région s'étaient développés six petits nodules. Kakao fit une injection d'un centimètre cube dans deux des nodules. L'opération fut répétée deux fois par semaine. (...)

Au début de l'année 1958, lorsque je revins dans le service (...), je cherchai l'interne Kakao. À la suite de changements de services en fin d'année, Kakao était parti à Tastet-Girard (à trois kilomètres). Le nouvel interne n'était pas au courant de l'expérimentation du D.N.1 et me conseilla de revenir.

Je revins une semaine après. Le chef de clinique était là. Un moment désespéré, après avoir téléphoné pour se renseigner sur les coordonnées de la malade qui n'avait pas reçu de D.N.1

depuis plus de quinze jours, il se dirigea avec le patron vers la patiente et ils l'examinèrent. Ils faisaient beaucoup de commentaires sans me regarder, donc sans me fusiller du regard. J'étais à l'écart du groupe des étudiants et de leurs maîtres qui examinaient la première malade au monde, cancéreuse de surcroît, traitée au D.N.1.

L'attente me paraissait longue, voire interminable. Enfin, le patron s'adressa à moi et me dit : "Les six nodules ont disparu ; on peut continuer à soigner les malades avec le D.N.1." Pendant quelques instants, l'oxygène m'avait quelque peu fait défaut et j'avais compris ce que pouvait être la strangulation tant ma difficulté à déglutir avait été grande au cours de cet examen clinique.

En ce qui concerne l'expérimentation du D.N.1, aussitôt dit, aussitôt fait. Deux malades ayant des tumeurs apparentes furent traitées de la même manière. Les résultats furent positifs. »

Je parie qu'en ce moment-même, c'est mon lecteur qui, à son tour, a le souffle coupé. Comment ?! Au début de 1958, il y a donc 46 ans, une expérimentation en clinique d'un nouveau remède anticancéreux, effectuée sous la direction de cancérologues expérimentés, obtient des résultats positifs, et personne n'en a rien su, personne ne s'est soucié de lancer l'expérimentation sur une grande échelle en France et ailleurs ? Et l'on a continué partout imperturbablement d'opérer, d'amputer des seins, d'irradier et de bourrer de chimie les malades, de les détruire et de les torturer physiquement et moralement dans l'antichambre d'une mort programmée ? Sidérant !

Mais comment s'en étonner, quand ce simple récit nous montre la négligence et la désinvolture d'un personnel médical qui semblait n'avoir aucune conscience des angoisses et des espoirs de ceux qui viennent lui confier leur vie.

Que penser d'un "patron" qui, pour être agréable à un ami,

consent à tenter une expérience sur une malade (à laquelle, très probablement, on n'a pas dit le moindre mot de ce que l'on essayait de faire sur son corps), sans veiller personnellement au déroulement de l'expérience ? Que penser de sa conclusion "on peut continuer", alors qu'il ne s'agissait pas de dire on peut, comme si l'on faisait une concession à Duffaut, mais bien on doit continuer, continuer absolument, et non seulement ici mais ailleurs ? Que penser d'un interne qui, étant muté dans un autre établissement, ne veille pas à transmettre les consignes de soins à son successeur ? Que penser d'un chef de clinique qui "débarque" après quelques jours d'absence et ne sait même plus où est la patiente-cobaye que personne n'a examiné sérieusement et qu'on oublierait dans son coin avec un traitement interrompu si Duffaut n'était pas venu aux nouvelles ?

Je suis plutôt indulgent par nature, mais il m'arrive parfois de me demander s'il n'y a pas des rafales de mitrailleuse qui se perdent ! On me dira peut-être que "c'était pas de chance" et que cela ne se serait pas passé ainsi dans tous les établissements. J'ose l'espérer, mais j'aimerais en être sûr. Quand je pense à ces malades souffrants, stressés, anxieux, qui, sur leur lit de douleur, attendent le docteur comme s'il était le messie alors qu'il est à peine bedeau, je me dis que l'humanité a dû être génétiquement programmée pour la prosternation, l'esclavage et le sacrifice. Si elle ne l'a pas été génétiquement, au moins l'a-t-elle été cléricalement depuis des millénaires.

On peut se demander pourquoi, dès cette époque, Norbert Duffaut n'a pas pensé à alerter les journalistes sur les succès obtenus contre le cancer avec son D.N.1 Peut-être en a-t-il eu l'idée mais n'a pas osé se lancer dans une opération médiatique un peu prématurée. On ne saurait lui donner tort, car le seul fait qu'il n'était pas médecin aurait aussitôt déclenché une levée de boucliers de la part des pontifes claquemurés dans leur pré carré. Ses amis de l'hôpital où il avait ses entrées eussent peut-être été les premiers à se dérober, par crainte de "représailles". Il suffit de

voir les mésaventures subies par les Solomidès, Beljanski, Le Ribault, Naessens, Maschi et autres pionniers pour comprendre dans quel dilemme se trouve enfermé le novateur. Ou il demeure discret et on le laisse tranquille mais sa découverte reste dans l'ombre. Ou il fait parler de lui et il s'attire aussitôt les foudres de la nomenklatura, habile à manœuvrer la persécution judiciaire. Son avenir est bien cadénassé !

Duffaut va cependant poursuivre ses travaux et rechercher des médecins disposés à utiliser son produit. Il retrouve alors un médecin qu'il avait connu quelques années auparavant, le Dr Jacques Janet, qui vient justement de s'installer à Bordeaux après un séjour de deux années à Tahiti. Spécialiste en gastro-entérologie, il s'est enthousiasmé pour une technique originale très bien adaptée à sa spécialité : l'ionocinèse. Il s'agit d'une méthode d'électrothérapie utilisant les propriétés des champs électriques régulés. On utilise un courant continu hautement stabilisé pour améliorer la pénétration du médicament. On place un coton imbibé de produit sur les deux électrodes. L'électrode négative est placée sur la zone à traiter et l'électrode positive est tenue par la main du patient ou placée en n'importe quel endroit de son corps. Janet accepte de tenter l'utilisation du D.N.1 en ionocinèse et Duffaut raconte :

« Dès que je lui parlai, en 1959, un jour à midi, de ma récente découverte du D.N.1, le coucher du soleil ne s'était pas effectué que la première séance d'ionocinèse au D.N.1 avait été réalisée. Il avait opéré sur une périarthrite scapulo-humérale. La patiente, dont l'articulation était immobilisée depuis de longs mois, revint triomphante et libérée huit jours après. Elle avait retrouvé l'usage de son bras.

L'ancienne malade était rayonnante. Jacques Janet était heureux. Ce fut son épouse, Jacky, qui secondait de manière dynamique Jacques dans cette voie, qui avait mené à bien cette première expérimentation salvatrice.

Ce fut le premier "miracle" réalisé par l'ionocinèse au D.N1. Ce

ne devait pas être, heureusement, le dernier...

Pendant que Jacques Janet continuait à établir les bases d'une médecine révolutionnaire, j'utilisais le D.N.1 par ionocinèse en cancérologie, dans le service hospitalier bordelais dont je parlais précédemment. Toutefois, pour éviter que le D.N.1 ne jaunisse à la lumière du jour à cause de la présence d'acide ascorbique, nous décidâmes avec Janet de remplacer celui-ci par de l'acide salicylique pour stabiliser la solution aqueuse du composé organosilicié. J'appelai ce nouveau produit D.N.R. »

J'avoue être ici quelque peu dubitatif. Outre que je distingue mal l'inconvénient d'avoir un produit qui jaunisse si sa composition ne change pas, rien n'est plus facile que de le mettre à l'abri de la lumière dans un conditionnement hermétique prévu à cet effet. Et n'était-il pas aventuré de remplacer l'acide ascorbique (vitamine C) par de l'acide salicylique (aspirine), dont les effets ne peuvent être identiques, surtout en cancérologie ? Je crains que Duffaut ne se soit ici laissé influencer par Janet, dont, n'étant pas médecin lui-même, il dépendait évidemment. Bien que n'étant pas assez compétent en la matière pour me prononcer, je trouve la méthode un peu trop empirique. Elle eut d'ailleurs une autre conséquence dommageable.

Dans un excellent article paru en janvier 2004 dans la revue Nirvana, Emmanuel Arretz, chimiste organicien qui fut un élève de Duffaut, nous donne cette précision :

« Dans cette démarche expérimentale, le Dr Janet collabore activement et obtient de nombreux résultats thérapeutiques avec différentes associations de produits avec le DNR. Il ne prescrit pas le DNR par voie buccale, considérant que l'acide salicylique contenu dans le DNR est susceptible de provoquer dans l'estomac une agression de la muqueuse gastrique. »

S'il est avéré que l'aspirine peut en effet agresser la muqueuse gastrique, cela n'a jamais empêché son utilisation par les personnes non allergiques aux dérivés salicylés ou dont l'estomac ne présente pas de vulnérabilité particulière, ce qui n'était

évidemment pas le cas des patients habituels du Dr Janet, puisqu'il était gastro-entérologue. Il n'en est pas moins regrettable que, du fait de cette adjonction d'acide salicylique, le silicium de Duffaut n'ait pu être utilisé que par injections ou par ionocinèse, ce qui restreignait considérablement son emploi, le fait de pouvoir avaler un remède étant tout de même le moyen le plus simple et le plus naturel de l'absorber.

C'est finalement Loïc Le Ribault qui résoudra ce problème, en réussissant à remplacer l'acide salicylique par un stabilisant neutre, perfectionnant ainsi le DNR pour aboutir à son fameux G5, qui sera, lui, buvable. Jacques Janet lui en a-t-il "voulu" ? Il est permis de se poser la question en constatant que dans son ouvrage *Le Silicium et la Vie* (paru en novembre 2001 aux Éditions Bionat), le Dr Janet, après avoir longuement parlé des travaux de Duffaut, cite divers produits commercialisés après la disparition de l'inventeur, dont deux présentés comme buvables mais dont aucun n'est le G5. Et il ne cite pas une seule fois le nom de Le Ribault. Je n'ai pas trouvé cela très élégant.

On a toujours le droit de critiquer quelqu'un ou de lui reprocher quelque chose, car personne n'est parfait. Mais l'arme du silence, qui implique le mépris, est la plus lâche qui soit. Elle est une sorte d'*assassinat médiatique* qui revient à enterrer vivant celui qui vous a déplu, sans compter qu'elle est également une inadmissible désinformation du lecteur. Et publier en 2001 un livre sur le silicium à usage thérapeutique sans citer une seule fois le nom de Loïc Le Ribault, qui en fut, avec et après Duffaut, l'un des grands maîtres d'œuvre, n'est pas à l'honneur de Jacques Janet. Je tenais à le dire à titre pédagogique, mais cela n'enlève évidemment rien aux mérites professionnels du Dr Janet, à qui l'on doit d'avoir remis en usage l'ionisation ou galvanothérapie, utilisée avec profit au début du XX^e siècle, et qui fut stupidement abandonnée vers 1936 lors de l'apparition des sulfamides.

Il faut ici rendre justice à un autre novateur dont le rôle fut d'une grande importance dans l'aventure du D.N.R. et de l'ionocinèse. Il s'agit du Professeur Jacques Breton, docteur d'État ès sciences physiques, ami de Duffaut, qui fut le réalisateur de l'appareil d'ionocinèse utilisé par le Dr Janet et auquel il donna le nom de *Cytotron*. Il a raconté lui-même, dans un texte intitulé *Deux Naïfs Romantiques et Confiants* (reprenant les initiales DNR et celle de Cytotron) et publié par Loïc Le Ribault en annexe au livre de Norbert Duffaut, comment il procéda à la mise au point de l'appareil :

« ... Jusqu'à ce jour - devenu mémorable - où Norbert me pose "la" question : "serais-je intéressé par l'étude et surtout la réalisation d'un système électronique destiné à des applications médicales ?" La question vient en fait du docteur Janet, gastro-entérologue, grand praticien du DNR, qui souhaite remettre à l'honneur les vieilles méthodes de "galvanothérapie", tombées en désuétude du fait de la précarité de leur emploi, de l'irrégularité des résultats et surtout des risques encourus du fait d'une absence de contrôle des paramètres électriques.. (...) Le docteur Janet a donc sollicité de Norbert un contact avec un physicien capable d'appréhender le problème biologique, et surtout le problème électronique, chose très peu évidente en 1958. (...)

Le problème est épineux, l'électronique étant encore dans l'enfance, les matériels assez difficiles à acquérir, l'application au domaine médical plus que confidentielle, et par-dessus tout, la maîtrise complète des paramètres électriques propres aux applications envisagées inexistante à cette époque. En somme, Norbert me demande simplement de sauter dans le vide, étant entendu qu'on s'occupera plus tard du parachute... C'est, hélas (?) plus tard que je réaliserai qu'il n'y a pas de parachute... »

Jacques Breton va donc créer pour Jacques Janet le premier modèle de Cytotron, qui sera par la suite l'objet de nombreuses améliorations.

« Bien qu'il soit encore relativement rustique, l'appareil va donner immédiatement d'excellents résultats et accréditer "l'ionocinèse contrôlée". »

Je reviendrai plus loin sur le travail de Jacques Breton, mais je voudrais ici m'attarder un instant sur la question des substances buvables et/ou injectables, afin de souligner l'avantage d'une solution buvable de toute substance apportée à l'organisme. Les injections sont largement utilisées en médecine pour la raison essentielle que le médicament est immédiatement diffusé dans le corps sans passer par le filtre de l'appareil digestif, qui risque d'en éliminer une bonne partie, ou du filtre intestinal, dans le cas du suppositoire. (Le suppositoire est en somme la solution intermédiaire, à efficacité médiane, entre la voie buccale et l'injection directe.) Beaucoup d'individus, et surtout des hommes, répugnent à recevoir des piqûres. On ironise facilement à leur sujet en leur reprochant d'être "douilllets", ce qui est totalement ridicule, car la douleur infligée par une piqûre est insignifiante (si l'on excepte toutefois celles qui sont faites avec des substances d'une diffusion difficile dans les tissus). J'estime que la répugnance à recevoir une injection est avant tout d'ordre *psychologique*. Indépendamment d'une réaction éventuelle de méfiance à rencontre du médicament utilisé, mais qui est, elle, d'ordre intellectuel, il existe incontestablement une réaction instinctive de rejet qui est, selon moi, d'origine *hormonale*, et plus précisément *sexuelle*. Ce qui nous ramène à la psychologie, qui est, comme nul ne peut plus l'ignorer grâce à Sigmund Freud, largement dépendante de la sexualité.

Si les hommes en général répugnent davantage que les femmes à recevoir des piqûres (répugnance souvent dissimulée par orgueil mais néanmoins réelle), c'est à mon avis en fonction directe de leur taux de *testostérone*. Pourquoi ? Parce que l'hormone mâle a pour principal effet caractériel de développer l'*esprit d'indépendance*, qui est le nom psychologique de la *virilité*. Et la réaction instinctive de la virilité est *le rejet de toute pénétration*,

interprétée inconsciemment et depuis la nuit des temps comme une prise de possession sexuelle.

Je ne crois pas avoir besoin d'insister sur l'analogie évidente qui existe entre la seringue et le pénis. Je me souviens d'ailleurs avoir été très frappé un jour par une publicité médicale imprimée dans *Le Quotidien du Médecin* et qui vantait je ne sais plus quel médicament. La photographie qui illustrait cette publicité était extrêmement suggestive. Elle représentait en premier plan une belle main virile et bronzée tenant une seringue prête à l'emploi (ce qui était illogique en analyse rationnelle, les piqûres étant faites le plus souvent par des infirmières) et en second plan un très joli bras de femme dénudé, alangui et offert qui semblait représenter un corps tout entier. La connotation sexuelle, évidemment voulue par le créateur publicitaire, sautait aux yeux du lecteur de manière incontournable. Il était clair qu'elle s'adressait à l'inconscient féminin.

Je suis amené à conclure de tout cela qu'une bonne thérapie destinée à un patient de sexe masculin doit éviter le plus possible la technique des piqûres, car, même si elle acceptée de plus ou moins bonne grâce par le patient, elle risque de ne pas obtenir tous les effets escomptés, à cause d'un rejet mental inévitable dont personne n'est en mesure de calculer l'incidence. On ne doit jamais oublier que, dans le corps humain, le physiologique et le psychologique sont intimement liés par l'osmose du système nerveux et du système hormonal.

Par suite de l'effet de la testostérone, naturellement variable selon les individus, le refus de pénétration s'accompagne très souvent chez le mâle d'un refus de manipulation, alors que les femmes, au contraire, prennent généralement plaisir à être manipulées, ce qui est tout naturel. Une dame de caractère plutôt indépendant à qui j'expliquais cela un jour s'évertuait à le contester. Je lui fis tout d'abord observer qu'une règle générale ne saurait s'appliquer à tout le monde sans exception, chaque individu étant différent, particulièrement en ce qui concerne le taux de concentration des hormones masculines et féminines,

dont le résultat sexuel est pour chacun une affaire de dosage, quel que soit son sexe. Ce qui n'enlève rien à la valeur d'une règle générale, qui concerne statistiquement la majorité d'une certaine catégorie d'individus et non chacun en particulier.

Comme elle tergiversait encore, je lui demandai de répondre honnêtement à la question suivante : "En régie générale, qui se rend plus volontiers chez le coiffeur, chez le masseur, chez le docteur, chez le pasteur, les hommes ou les femmes ?" Elle répondit d'un sourire. Elle avait compris. Mais elle ajouta en "baroud d'honneur" : "On voit tout de même beaucoup d'hommes chez le médecin". À quoi je répondis : "Madame, quand vous voyez un homme dans la salle d'attente d'un médecin, dites-vous bien que, neuf fois sur dix, c'est parce qu'il y a été traîné par sa femme, ou sa mère, ou sa fille, ou sa sœur ou sa maîtresse". Cette fois elle se mit à rire franchement.

Avant de reprendre la biographie de Norbert Duffaut, je voudrais rappeler quelques informations concernant le silicium organique. Il est avant tout important de le distinguer du silicium minéral, lequel constitue 27,8 % de l'écorce terrestre, ce qui le place en seconde position après l'oxygène, avec lequel il est combiné sous plusieurs formes : silice, quartz, silicates. La silice est la matière première utilisée pour obtenir une production industrielle de silicium. Concernant le silicium organique, j'emprunte cette description à Emmanuel Arretz :

« Le silicium sous forme de silicium organique correspond à des molécules obtenues essentiellement par la chimie de synthèse. Appelées généralement composés organo-siliciés, ces molécules contiennent du silicium, du carbone, de l'hydrogène avec, le plus souvent, d'autres éléments dont les plus courants sont l'oxygène, l'azote, le chlore. Leur caractéristique principale est de posséder des liaisons chimiques entre atomes de silicium et de carbone (c'est-à-dire liaisons Si-C).

Le qualificatif de "silicium organique" est donné au silicium qui

est directement lié au carbone. Le terme de silicium organique n'est généralement pas utilisé par les chimistes. Par contre, il est couramment employé dans le cas des applications thérapeutiques du silicium.

Depuis les premiers travaux de Norbert Duffaut, le silicium organique à usage thérapeutique ne concerne qu'un seul type de molécules : les silanols. Et dans cette famille d'organosiliciés, seuls le méthylsilanetriol et le diméthylsilanediol ont été réellement étudiés pour des applications médicales et cosmétiques. Le méthylsilanetriol est devenu le silicium organique de référence. Le méthylsilanetriol, comme tout silanol, n'existe pas dans la nature à l'état libre. Il ne peut être obtenu que par synthèse chimique. Toutefois, il doit être associé à un stabilisant pour éviter sa décomposition dans l'eau, le milieu dans lequel il est fabriqué. »

Dire que le méthylsilanetriol "n'existe pas dans la nature à l'état libre" me semble devoir être nuancé, car tout dépend de ce que l'on entend par "état libre". On ne le trouve pas isolé, sans doute. Mais les diatomées (algues unicellulaires) que Loïc Le Ribault découvrit sur les grains de sable grâce au microscope électronique à balayage, sont entourées d'une coque de silice qui est très probablement du méthylsilanetriol (silicium organique), puisque c'est en malaxant à la main une solution extraite du sable que Loïc Le Ribault fut guéri d'un psoriasis qui affectait ses deux mains depuis une dizaine d'années et qu'il comprit soudain l'intérêt thérapeutique du silicium. Or, si ce silicium avait été minéral, donc inassimilable par l'organisme (en l'occurrence par la peau), il n'aurait jamais eu cet effet thérapeutique. Toutefois, même si le silicium des diatomées est bien organique, on conçoit que son extraction à échelle industrielle est extrêmement difficile, et c'est pourquoi on a recours à la chimie de synthèse pour obtenir une substance utile aisément commercialisable.

Donc, en 1957, Norbert Duffaut met au point un procédé chimique permettant d'obtenir une molécule de silicium organique, le méthylsilanetriol, qu'il stabilise avec de l'acide ascorbique. Au cours des années suivantes, il intéresse différents médecins à son produit. Outre le Dr Janet, s'y intéresse notamment le Dr Guy-Roland Rager, clinicien en cardiologie, qui expérimente le DNR dès 1960. Les résultats qu'il obtient sont si probants qu'il les publie dans des revues médicales et, en 1967, l'Académie de médecine lui décerne le prix J. Lévy-Bricker pour ses travaux concernant l'utilisation du DNR en thérapie humaine.

Voilà qui est on ne peut plus réjouissant ! L'inventeur du DNR, sans qui rien ne serait possible, est apparemment considéré par l'Académie de médecine comme quantité négligeable. Mais on récompense et on glorifie le médecin qui s'est contenté de donner à ses patients un médicament préparé par un autre, à l'aide d'un appareil réalisé par un troisième.

Je ne veux certes pas minimiser les mérites du Dr Rager, qui a bien voulu prêter attention à l'invention d'un chimiste, et c'est déjà la preuve d'une rare ouverture d'esprit. Il n'en reste pas moins que, dans cette affaire, le vrai pionnier, c'est Norbert Duffaut. On me dira peut-être que l'Académie de médecine considère sans doute que son rôle est de récompenser des médecins et non des chercheurs d'autres disciplines. Et pourquoi donc ? Elle devrait être attentive à encourager tous ceux qui apportent une innovation utile à la médecine, et qui ont toujours été beaucoup plus nombreux chez les chimistes et les biochimistes que chez les médecins. En outre, puisque l'Académie couronne un médecin qui a utilisé avec succès le silicium organique en cardiologie, que ne se fait-elle un devoir de promouvoir cette nouvelle substance dans toutes les disciplines médicales et de faire en sorte que d'autres spécialistes imitent dans leur domaine le Dr Rager, afin de multiplier les expérimentations dans toutes sortes de pathologies ?

Reprenons ici le récit de Jacques Breton concernant sa collaboration avec Roland Rager :

« L'activité du DNR ne se limitant pas aux problèmes de gastro-entérologie, Norbert avait fort judicieusement pensé aux pathologies cardio-vasculaires, bien plus meurtrières. Et avait pris contact avec un cardiologue bordelais d'origine alsacienne, le docteur Roland Rager. (...) »

Convaincu par Janet que l'application "électrique" du DNR accroîtra fortement les chances d'amélioration de l'état des patients, Rager accepte l'idée d'utiliser l'ionocinèse contrôlée, à charge pour moi de lui fournir l'appareillage et de l'initier à son emploi. (...) »

Il faut rappeler que cette mise en œuvre pose un certain nombre de problèmes délicats qu'il est impensable d'éluder : la forme, la dimension et la nature des électrodes d'amenée du courant, l'emplacement de ces électrodes, la nature de l'électrolyte obligatoirement non agressif, l'intensité du courant, la durée, le nombre et l'intervalle des séances, tous paramètres éventuellement critiques. On sait alors que l'usage d'un "courant continu" est absolument à exclure de toute la région voisine du cœur ainsi qu'au niveau du cerveau, le passage d'un fort courant étant en général insupportable et le risque d'accident fatal n'étant pas nul. L'expérimentation sur l'animal étant a priori exclue, je n'ai qu'une solution possible : expérimenter sur moi-même et préciser pas à pas chacun de ces paramètres, en m'efforçant de définir des "fourchettes" de valeurs acceptables.

Je m'administre donc une bonne cinquantaine de séances pendant une durée de trois mois environ, à vrai dire sans aucune crainte ou appréhension, restant confiant dans une réalisation soignée et des prévisions théoriques solidement fondées : la lecture attentive des travaux de Henri Laborit entres autres m'aura apporté presque tout ce dont j'avais besoin. Je peux ainsi définir avec une faible marge d'incertitude les paramètres essentiels, et rendre finalement la méthode sûre et fiable. Il faut dire tout de suite que les faits m'apporteront une confirmation éclatante de ces prévisions : au cours de plus

*de **cent mille** applications de l'appareillage par divers praticiens, il ne sera enregistré **aucun incident** mettant en cause la sécurité du patient, quel que soit son état, parfois extrêmement critique. »*

Quand on voit les efforts déployés par Duffaut, Janet, Rager et Breton ensemble, qu'on les voit obtenir d'extraordinaires résultats thérapeutiques dans diverses pathologies et quand on pense que tout cela est resté marginal, pratiquement occulté par la nomenclature médicale et promis à l'oubli complet dans un proche avenir, on se dit qu'une incroyable pourriture sociale est en train de gangrener la douce France.

Cependant, une autre personne va s'intéresser de près aux travaux de Duffaut. Il s'agit de Jean Gueyne, directeur d'un laboratoire pharmaceutique, qui suit depuis le début avec le plus grand intérêt la démarche du novateur et qui s'associe à lui pour déposer, dès 1959, un premier brevet sur les complexes organosiliciés, dont le DNR. Il participera par la suite à d'autres dépôts de brevets. Mais revenons au récit de Duffaut lui-même, car les épisodes dramatiques qu'il nous conte, bien qu'il s'efforce de les émailler de traits d'humour, me semblent porter en filigrane la désespérance qui devait un jour le conduire au suicide.

« Le premier étonnement des spécialistes de la chimie organosiliciée fut de constater que j'avais pu solubiliser un tel dérivé dans l'eau. » (NDPL : En fait, ils n'avaient jamais essayé eux-mêmes de le faire, se contentant de connaissances livresques leur ayant "enseigné" que ce n'était pas possible.)

« Le temps ayant passé, l'étonnement s'estompa. Il fut remplacé par la stupeur teintée d'un soupçon de compassion enrobé d'un halo de jalousie, lorsque j'affirmai (faits scientifiques et spectres de résonance magnétique à l'appui) que ce D.N.R. était omniprésent dans tous les organismes vivants. (...)

Quoi qu'il en soit, le D.N.R. commençait à être utilisé comme remède par plusieurs médecins de mes amis. (...)

Dans le même temps, pour traiter le cancer, je proposai l'ionocinèse à l'hôpital en véhiculant le D.N.R à l'électrode négative. Ma proposition fut immédiatement adoptée et les résultats furent positifs.

Je me souviens avec beaucoup d'émotion de la résorption quasi totale d'un cancer de l'ovaire par cette technique. La patiente avait une masse tumorale de la grosseur de la tête d'un enfant au niveau de l'ovaire. En une vingtaine de jours, une dizaine de séances d'ionocinèse au D.N.R. avaient permis de faire diminuer cette masse tumorale d'une manière spectaculaire : elle n'avait plus que la dimension d'une mandarine.

Plusieurs autres malades traités avec la même technique eurent des résultats aussi bénéfiques. Mais le nombre des cancers traités était à mon avis trop restreint, hélas !

Un jour, plein d'enthousiasme pour alléger la souffrance humaine, persuadé de servir la cause de la science française, je proposai au patron de traiter un plus grand nombre de malades, voire tous les malades de son service hospitalier.

Il me fit remarquer que ma fougue était louable, que cette qualité faisait la valeur des chercheurs américains, mais que dans son service' les cancers étaient pratiquement tous différents les uns des autres et qu'il n'avait qu'une cinquantaine de malades, chiffre trop faible pour établir des statistiques.

Il me confia même qu'il était préférable dans un premier temps de tester mon médicament sur les animaux. À ce stade de l'expérimentation, il était possible de travailler sur des centaines de cancers standardisés inoculés à des souris et à des rats. (...)

Le patron me conseilla donc, de m'adresser à un laboratoire pharmaceutique important à l'échelle internationale et m'apporta son soutien pour faire procéder à l'expérimentation.

Ma lettre adressée à ce laboratoire et dûment appuyée par le patron commença à cheminer dans la hiérarchie de la société. Après un mois d'attente anxieuse, la réponse me parvint par le truchement de son représentant bordelais.

Ce n'était pas à proprement parler un refus, mais plutôt une fin courtoise de non-recevoir. Le directeur me précisait que ma demande louable était inspirée par l'enthousiasme, une qualité cardinale propre à peu de chimistes français, mais il me signalait également que son laboratoire, avant de commencer à travailler sur les animaux, devait être sûr que l'on pourrait vendre le médicament pour des applications sur l'homme. (...)

Il est dit en géométrie qu'il est possible de faire passer par deux points une seule droite ainsi qu'une infinité de plans, mais moi, avec mes deux points, je pouvais également faire passer une infinité de cercles : j'étais parti pour tourner en rond pour de nombreux lustres... C'était l'époque où les gens commençaient à parler du premier Spoutnik, mais pas encore de Gagarine, le premier astronaute.

Pour ma part, je venais d'être satellisé à grande distance et n'étais pas près d'atterrir pour pouvoir faire triompher les composés organosiliciés en thérapeutique humaine...

Dans ce service, je fus donc "largué" et ne pus jamais plus faire expérimenter mon D.N.R. »

Mais mon cher Norbert, c'était entièrement de votre faute ! Votre DNR remporte des succès spectaculaires sur des tumeurs cancéreuses et vous avez l'idée saugrenue de demander qu'on l'applique à tous les malades, qui sont les poules aux œufs d'or de votre "patron" et de ses acolytes. Mais que feraient de leur vie ces braves gens si vous guérissiez tous leurs patients en trois semaines ? Êtes-vous donc sans pitié, Norbert ? Voudriez-vous obliger ces cancérologues pleins d'expérience et de prestige, qui ont fait de si longues études, à se recycler soudainement dans l'agriculture biologique, la préparation des vitamines ou la

construction des panneaux solaires ? Vous n'y pensez pas ! Ils ont parfaitement compris que vous aviez peut-être trouvé l'arme absolue qui risquait de les priver de toute clientèle et ils vous ont envoyé au diable, avec le même réflexe primitif que les tisserands de Lyon détruisant jadis les métiers de Jacquard.

Le discours du "patron" était d'ailleurs cousu de fil blanc et ses arguments totalement spécieux. Les cancers qu'il soignait étaient tous différents ? Mais c'était justement un avantage qui permettait d'étudier les effets du DNR sur tous les types de cancer. Cinquante malades, ce n'était pas assez pour faire des statistiques ? Mais il ne s'agissait pas de faire des statistiques, il s'agissait de secourir en urgence des êtres humains en état de souffrance, d'angoisse et de risque de mort.

Mais non, Duffaut ! Allez donc expérimenter sur des animaux rendus malades tout exprès ; ça c'est intéressant pour faire de belles statistiques. Ce discours parfaitement odieux montre une fois de plus, s'il en était besoin, l'immoralité absolue des expériences sur les animaux, puisqu'on va jusqu'à s'en servir d'alibi pour ne pas expérimenter sur les malades eux-mêmes, qui, le plus souvent, seraient les premiers à le demander.

J'ai d'ailleurs peine à comprendre qu'une personne qui se croit "morale" puisse inoculer de sang-froid un cancer à un petit rongeur réduit au pire des esclavages. Rien au monde ne peut justifier une aussi épouvantable tyrannie. Si la réincarnation existe, comme certains l'affirment, il me semblerait équitable que les praticiens de la vivisection renaissent sous la forme de souris de laboratoire. L'idéal serait alors qu'ils se souviennent de leur vie antérieure, afin qu'ils puissent en mesurer pleinement l'indignité.

Je crois qu'à ce moment précis de ses tribulations, Duffaut aurait dû, comme le fit plus tard Le Ribault, alerter la presse et, fort des résultats obtenus, répandre la nouvelle de l'efficacité prouvée du DNR contre le cancer. Lui ne risquait pas d'être attaqué par l'Ordre des médecins, puisque seuls des médecins'

avaient utilisé son produit. En ne le faisant pas, Duffaut a sans doute raté sa chance, et il l'a ratée pour la vie. C'est peut-être ce que, quelques années plus tard, il ne s'est pas pardonné à lui-même.

Après avoir été "viré" de l'hôpital bordelais, Duffaut fit encore quelques tentatives pour intéresser au DNR de petits centres anticancéreux, notamment à Lyon, mais sans succès. Il s'adressa alors à un grand centre parisien. Le récit qu'il nous fait de cette tentative vaut son pesant de scanners. Voici l'aventure dans toute son horreur :

« Là, tout était impressionnant. Dans les couloirs, la salle des pas perdus, le nombre des malades semblait considérable. Certains, vraisemblablement arrivés depuis peu, étaient en assez bon état. D'autres, à cause de leur état général ou de leurs mutilations, faisaient pitié.

L'institut utilisait, dès cette époque, des antimitotiques qui entraînaient la chute des cheveux. Ce simple fait, anodin pour les gens d'un certain âge, complexe affreusement les sujets jeunes, et surtout les femmes. Une grande partie des malades portait, comme à la cour de Louis XIV, des perruques et les femmes de petits chapeaux standard rappelant, en beaucoup plus sinistre, un pensionnat de jeunes filles.

À l'extérieur, le spectacle était encore plus lugubre. Par dizaines, les ambulances amenaient des malades grabataires à la porte d'entrée ; par dizaines également les ambulances emmenaient en catastrophe ceux qui devaient bientôt quitter cette terre de souffrance.

Lorsque je me présentai pour la première fois à cet institut de recherches et que j'assistai à cette ronde macabre, j'implorai le ciel de permettre au D.N.R. de triompher : éviter que la recherche ne soit assimilée à un petit ordinateur qui permet d'équilibrer le nombre des ambulances qui arrivent avec celui de celles qui partent. Ceci se passait vers 1964.

N'ayant pas pris rendez-vous, il me fut très difficile d'obtenir un

entretien avec le directeur des recherches. Dans un long couloir, je pus finalement l'aborder et lui exposer l'objet de mes démarches. Se disant intéressé par mes propos, il me mit immédiatement entre les mains de son adjoint. Celui-ci m'écoula poliment, puisqu'il exécutait les ordres de son chef.

Je lui montrai les premiers "tirés à part" (de l'article) concernant l'utilisation du D.N.R dans le traitement du cancer. Parmi les malades ayant bénéficié du produit figurait Roland Dorgelès, président de l'Académie Goncourt. Mon interlocuteur, qui le connaissait, fut ému d'apprendre que le D.N.R. avait guéri un homme aussi éminent. Il s'intéressa vaguement à la formule en fredonnant un air à la mode et partit occulter à tout jamais le flacon de D.N.R. dans un placard. »

L'expérimentation, en effet, n'eut jamais lieu. Mais c'est tout de même bien agréable d'être reçu par des gens d'une si exquise courtoisie qu'ils font semblant de s'intéresser à ce que vous leur dites alors qu'ils n'en ont absolument rien à cirer et se demandent en leur for intérieur : "Mais celui-là, de quoi se mêle-t-il ?". Les cancéreux sont là pour souffrir et mourir en faisant tourner la boutique aux frais de la Sécu. Tout n'est-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Heureusement, Norbert Duffaut, bien que traumatisé moralement par le rejet des médecins hospitaliers, notamment parisiens, trouve chez des médecins privés bordelais plus de compréhension. Jacques Janet lui présente Guy-Roland Rager, dont je vous ai déjà parlé plus haut. Duffaut nous conte ainsi cette rencontre et ce qui s'ensuivit :

« Ce remarquable cardiologue, esprit curieux, passionné de tout ce qui est un peu abstrait, est avant tout un enthousiaste de la recherche. (...) Dès qu'il connut le D.N.R, il entreprit une expérimentation pour jeter les fondements d'un traitement nouveau des maladies cardiovasculaires.

Il ne commença pas par la petite porte, puisque ses travaux concernaient le traitement des angines de poitrine, des

infarctus du myocarde et des artérites des membres inférieurs. Ses premiers essais furent de vrais triomphes ; ses espérances les plus optimistes furent dépassées. (...) Sa première publication, qui portait sur cinquante observations, fut confirmée par des milliers d'autres résultats favorables au cours des années qui suivirent.

Telle n'était pas l'opinion de ses confrères qui, pendant plus de quinze ans, allaient le harceler, le vexer, le brimer.

Le même phénomène se produisit à Toulouse et à Montpellier, où deux professeurs de chimie qui voulaient faire expérimenter le D.N.R. ne rencontrèrent que l'hostilité des cardiologues de leurs villes respectives.

Ces faits peu glorieux surprirent nos amis chimistes de Toulouse, Montpellier et Marseille. Habités à servir la science sans arrière-pensées, ils eurent beaucoup de difficultés et de peine à essayer d'analyser objectivement ces comportements.

Par la suite, certains de mes confrères me dirent que je n'avais pas la manière, que la psychologie n'était pas mon fort et que j'étais moi-même le pire ennemi du D.N.R.

Au printemps de l'année 1980, ils se résolurent à aller voir leurs homologues cardiologues. Mais leurs entrevues se soldèrent comme les miennes par des échecs et des catastrophes. »

Cette mésaventure d'amis bien intentionnés qui se cassent le nez comme tout le monde sur la bastille médicale est assez représentative de la candeur universelle qui entretient malgré elle le pouvoir des cloportes. Personne ne peut se faire à l'idée que des médecins hospitaliers, dont la télévision vante chaque jour la compétence et le dévouement, puissent demeurer aussi imperméables à des innovations qu'on leur propose seulement d'essayer, au sujet de pathologies pour lesquelles, malgré leurs rodomontades, ils sont en constant échec. Et comme on ne peut pas le croire, alors on se dit, comme les amis de Duffaut, que le novateur n'a pas su s'y prendre, qu'il n'a pas employé les mots

qu'il fallait, qu'il a mal présenté son affaire, qu'il a été maladroit, etc. Ce qui d'ailleurs, même si c'était vrai, n'atténuerait en rien la responsabilité des personnes sollicitées adoptant une attitude négative, car elles devraient être capables, sur des sujets aussi graves, de privilégier le fond sans s'attacher à la forme. Mais en fait, c'est tout au contraire à proportion même que le novateur sait utiliser les meilleurs arguments qu'il provoque le refus. On ne veut pas qu'un non-médecin puisse apporter à la médecine des solutions qu'elle n'a pas trouvées elle-même. Tant pis pour les malades ; ils ne sont que la cinquième roue du carrosse.

Il faut bien comprendre que les médecins de vocation sont une infime minorité. Et je ne crois pas que cette minorité, si respectable soit-elle, suffise à sauver l'honneur de la corporation. Car, dans leur généralité, les étudiants en médecine sont les séminaristes de la nouvelle religion. Leur principale motivation est la vanité. Ils rêvent de se faire appeler respectueusement "Docteur" comme autrefois certains rêvaient d'être appelés "Mon Père" ou "Monsieur l'Abbé". Les humains ont peu à peu changé de culte, mais le processus est identique : les bergers cherchent des moutons, et réciproquement. Ces gens ont soif de déférence. Or, il est une règle bien connue en psychologie relationnelle : *Plus on a soif de déférence et moins on la mérite.*

Pour un Gernès, un Delbet, un Maschi, un Rager, combien de pisse-ordonnances désinvoltés et infatués ? Il y avait en France 40 000 médecins en 1970, 130 000 en 1983. Il y en a 206 000 en 2004 et certains ahuris pleurent qu'il nous en manque. Mais quand on fabrique des médecins à la chaîne, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils soient de grande valeur. Or, sur ces 206 000 toubibs, il n'y a guère plus de 3 000 homéopathes, soit 1,45 %, ce qui prouve l'indigence absolue dans laquelle sont maintenues dans notre pays les médecines de terrain.

Je ne veux pas dire que tous les homéopathes sont parfaits et que tous les allopathes ne valent rien ; ce serait évidemment ridicule. Mais la démarche homéopathique témoigne d'une véritable attention portée à l'individu, à sa personnalité, à son

vécu, à son terrain organique. Elle témoigne également d'une ouverture d'esprit apte à examiner sans *a priori* les thérapies nouvelles, surtout non agressives. Aujourd'hui, de nombreux allopathes, parmi ceux qui ont pris conscience des carences de leur formation et des limites de la médecine à coups de marteau, se tournent fréquemment vers l'homéopathie, malheureusement de façon un peu hasardeuse. En homéopathie, la bonne volonté ne suffit pas. C'est une médecine de finesse qui demande une formation pointilleuse et une longue expérience.

J'entendais hier à la télévision une dame apparemment en bonne santé nous confiant qu'elle allait voir chaque mois régulièrement "son" médecin. Comme ça, sans nécessité, à tout hasard, pour rien, par précaution, par peur de la vie, comme sa grand-mère allait à la messe le dimanche, pour s'assurer contre le destin. Mais il n'existe pas d'assurance contre le destin. Chacun doit assumer le sien avec une âme ferme, avec prudence et vigilance, avec confiance en la vie, en la nature et en son propre corps. L'appel au médecin ne devrait être qu'un ultime recours en cas d'urgence grave. Si c'était le cas, ils seraient moins nombreux, mieux sélectionnés, donc meilleurs.

Mais Norbert Duffaut revient sur sa fructueuse collaboration avec Roland Rager :

« Nous avons montré que le D.N.R. était un anion qui traversait très facilement l'épiderme et le derme. Ce fut donc la méthode de choix pour le traitement des angines de poitrine et des infarctus du myocarde, pour faire arriver le D.N.R. en quantité suffisante sur les coronaires et leur donner une élasticité quasi physiologique.

Ce mode d'administration locale se révéla infiniment supérieur aux piqûres intramusculaires ou infra-veineuses. En effet, les artères étant déficientes, l'irrigation est mal assurée et les piqûres ne permettent pas d'apporter le D.N.R. en quantité suffisante au niveau des coronaires et des artérioles des jambes pour permettre de rétablir une circulation périphérique

satisfaisante. C'est ce qu'observa expérimentalement Roland Rager. »

Les succès obtenus par le Dr Rager furent spectaculaires. Chez ses patients traités au D.N.R., les électrocardiogrammes redevenaient peu à peu normaux. C'était le cas pour 60 % des victimes d'infarctus et la proportion atteignait 90 % pour les angines de poitrine. Roland Rager jugea utile de publier ces résultats afin que tous ses confrères aient connaissance de cette nouvelle thérapie prometteuse.

Mal lui en prit, et Duffaut raconte :

« La hargne médicale bordelaise commença à se manifester. Les avertissements commencèrent à fuser de toutes parts à l'adresse de Roland Rager. (...) A peu près à cette époque, il fit éditer un livre de quatre cents pages L'infarctus ne tue pas, dans lequel il faisait une mise au point à l'adresse du grand public. Il consacrait quelques pages au D.N.R. et montrait les avantages de cette thérapeutique originale et efficace.

Peu après, une attaque en règle fut déclenchée par un cardiologue bordelais et savamment orchestrée à l'échelle nationale. Mon ami reçut donc de l'Ordre des médecins un blâme sévère. Il ne lui était nullement fait grief d'avoir trouvé un moyen efficace de lutte contre l'infarctus mais d'avoir fait de la publicité sur sa personne. Ce coup bas, difficile à qualifier, même avec une langue riche comme la langue française, incita la victime à réagir. Il porta l'affaire devant le Conseil d'État. Après une longue instruction, ce dernier lui donna raison, déclarant nulle l'initiative du chef de service hospitalier bordelais qui avait demandé le blâme.

Peu après, le plaignant devenu retraité passait de vie à trépas, victime d'un infarctus. »

Qui a dit qu'il n'y avait pas de justice ?

Notons au passage que la notion de publicité médicale est

parfaitement arbitraire et que l'Ordre des médecins ne l'utilise en général que contre ceux de ses membres qui ont l'heur de lui déplaire. Mais, comme le Dr Maschi, qui en fut victime, l'a fait remarquer : On voit défiler sans cesse à la télévision des mandarins qui se vantent de succès réels ou imaginaires afin de soutenir leur notoriété sans que l'Ordre trouve rien à y redire. Accuser un médecin de faire sa publicité parce qu'il publie un livre est un procès d'intention parfaitement malhonnête. Où irait-on si l'on prétendait interdire aux médecins d'éclairer leurs confrères et le public en publiant la somme de leurs expériences ? Il est heureux que le Conseil d'État ait donné raison à Roland Rager.

Cependant, Duffaut continue inlassablement les traitements au DNR de tous les malades qui se confient à lui. Tandis que les docteurs Janet et Rager traitent leurs patients au moyen de l'ionocinèse, Duffaut, lui, s'applique à vérifier l'efficacité des méthodes les plus simples. Et quelles sont les plus simples ? Des compresses appliquées localement ! On conçoit qu'il soit difficile à des médecins de ne proposer que des compresses à des personnes atteintes de maladies mortelles. Cela ne ferait pas sérieux. L'appareillage de l'ionocinèse, outre son utilité directe, ajoute un élément de "mise en scène" dont il ne faut pas sous-estimer l'impact sur l'esprit du patient. Mais Duffaut, n'étant pas médecin, et ne pouvant se résoudre à refuser son aide aux souffrants qu'il rencontre et qui ont entendu parler de lui, se contente de donner les conseils suivants :

« Je procédais par de simples applications locales en faisant appliquer des compresses imprégnées de D.N.R. sur ta région du cœur.

Celles-ci étaient appliquées pendant 8 heures, la nuit de préférence. Le traitement durait de 15 à 30 jours avec ce protocole expérimental. Dans le cas des angines de poitrine et des infarctus, les résultats étaient au moins aussi satisfaisants

que ceux obtenus par R. Rager. Les effets bénéfiques étaient plus longs à se manifester qu'avec l'ionocinèse mais les résultats étaient bons. Dans le cas du traitement des artérites, notre protocole expérimental donnait également des résultats satisfaisants. »

Encouragé par ces succès, Norbert Duffaut, puisqu'il n'a plus accès au service de cancérologie, décide de faire une nouvelle tentative vers l'hôpital, mais cette fois du côté de la cardiologie.

« Vers 1961, encouragé par ces premiers résultats, je décidai d'aller proposer mon produit au service de cardiologie bordelais. Pendant une semaine, je me concentrai, pris des notes pour rassembler toute l'argumentation qui allait me permettre d'accrocher l'attention du patron. Effectivement, drapé dans une grande cape bleu marine distribuée par les services d'intendance de l'hôpital, le chef de service avait une attitude altière. Le dialogue fut agréable et constructif. Le patron tint compte de mes suggestions et me dit néanmoins que la prudence la plus élémentaire voulait qu'avant de l'utiliser pour le cœur, on l'employât sur des périarthrites scapulo-humérales, puisque mon D.N.R. n'était connu de personne ni agréé par aucun organisme.

Le chef de clinique fut donc chargé d'essayer le D.N.R. dans le traitement de celles-ci, fréquentes chez les malades frappés d'infarctus du myocarde. Cette proposition me parut honnête. Il faut préciser que l'agréé de l'époque était absent de ce premier entretien. Lorsque je revins un mois après, tout le service était joyeux et détendu. Les espérances les plus optimistes étaient largement dépassées. Le chef de clinique avait expérimenté le D.N.R. par ionisation : c'était le triomphe. Les périarthrites scapulo-humérales étaient terrassées. Je reçus les félicitations chaleureuses du grand patron. Je le remerciai poliment, avec déférence même, mais j'enchaînais aussitôt :

–Peut-on commencer à traiter les vrais cardiaques, ceux qui

sont atteints d'infarctus du myocarde ?

–Oui, monsieur !

Au cours de cette entrevue, l'agrégé de service se trouvait parmi nos interlocuteurs. C'était un cardiologue dynamique, peu sympathique au demeurant. Prétentieux de sa personne, il se faisait passer pour un chercheur depuis des lustres. L'aura du chercheur le suivait donc, je n'ai jamais su pourquoi. (...)

Ce frétilant agrégé voyait donc d'un très mauvais œil arriver dans le service de cardiologie un découvreur susceptible de lui porter ombrage. »

Malgré les promesses, les mois passent sans que l'expérience annoncée commence. Mais Duffaut ne lâche pas prise et vient régulièrement aux nouvelles.

« Un jour, le grand patron, drapé dans sa cape bleu marine, entouré servilement de tout son service, me dit, sans doute pour changer son comportement habituel :

–Le D.N.R., je n'y crois pas !

Je lui répondis sèchement :

–Les guerres de religion et de croyances n'ont rien à voir avec les sciences expérimentales. Dans celles-ci, il faut commencer par expérimenter. Les explications, l'hygiène de l'esprit, les supputations dubitatives ne viennent que par la suite !

Le grand patron fut très étonné de mes propos et de mon attitude ; son entourage fut également surpris de voir la surprise du grand patron. Ils n'avaient entendu personne lui tenir de tels propos, ni sur un tel ton. (...)

Finalement, le front du grand homme se rasséréna ; il esquissa un sourire :

–Vous avez raison. Il va falloir essayer ! dit-il finalement. (...) Pourtant, l'expérimentation du D.N.R. ne devait jamais commencer dans ce service. En effet, l'agrégé avait fini par

prendre la place du grand patron... »

Je donne ici une petite anecdote qui témoigne de la persévérance et de la pugnacité de Norbert Duffaut, en dehors même du contexte médical. Il se considérait non pas comme un *inventeur*, mais comme un *découvreur*. Il aimait être désigné par ce terme. Malheureusement, à l'époque, le mot n'avait pas encore été admis par l'Académie Française (ce qui est très étonnant, car si Christophe Colomb a bien été le *découvreur* de l'Amérique, il n'en a certainement pas été l'*inventeur*). Bref, Duffaut se mit en tête de faire officialiser le mot. Et il nous raconte :

« À ce que je crois savoir, pour qu'un mot devienne officiellement français, il faut et il suffit qu'il ait été utilisé par cinq écrivains contemporains en renom. (...)

Vers 1964, Roland Dorgelès, président de l'Académie Concourt, que j'avais guéri, avait utilisé le mot découvreur dans son livre Le Marquis de la Dèche, afin que le nom de découvreur pût m'être attribué. Comme aucun autre littérateur ne croyait utile d'employer ce mot, je me décidai, en 1967, à écrire au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Lettres (il veut dire évidemment "l'Académie française"). Un secrétaire me répondit dans les semaines qui suivirent et m'informa qu'il allait faire diligence. Ses nombreuses activités ne lui permirent vraisemblablement pas de donner une suite favorable à ma demande. »

Duffaut apprit en 1978, par des joueurs de scrabble, que le mot *découvreur* figurait enfin dans le *Petit Larousse*, et il en fut très heureux. Mais ce que Duffaut paraît avoir ignoré, comme beaucoup de Français peut-être, c'est que l'Académie n'est - fort heureusement d'ailleurs - que l'une des sources des éditeurs de dictionnaires. Chaque éditeur a son équipe indépendante qui décide en toute liberté de l'entrée d'un mot dans son dictionnaire, en se référant à toutes les publications qui paraissent et l'Académie française est généralement en retard sur tout le monde. (La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*

française remonte à... 1932 !) En tout cas, le mot découvreur figure bel et bien dans une édition du *Petit Larousse* de 1970, que je possède.

Les années 1970 vont être très importantes pour Duffaut, et pourraient lui laisser espérer un grand essor de son produit. En effet, deux médicaments, directement issus de ses recherches, vont être commercialisés :

Le premier est le Dulciphak®, qui sort en 1971 (Autorisation de mise sur le marché - AMM 311.786.6). Ce médicament est prescrit comme collyre en ophtalmologie. La formule a été brevetée en 1965. Il s'agit du DNR associé à l'acide para-hydroxycinnamique. Le Vidal de 1979 indique qu'il est commercialisé par le Laboratoire Dulcis du Dr Ferry, à Monaco.

En 1973 apparaît le Conjonctyl (AMM 314070.1) qui contient uniquement du DNR (c'est-à-dire le méthylsilanetriol associé à l'acide salicylique). Il est le résultat de la collaboration du pharmacien Jean Gueyne avec Norbert Duffaut. Lors de sa commercialisation, en 1974, les prescriptions du Conjonctyl se limitent uniquement à la gynécologie, suite aux travaux sur les mastoses du Dr Lévrier et de son équipe. (Le Conjonctyl n'est plus en vente depuis 1998. Pourquoi ?).

Naturellement, Duffaut considère que toutes les potentialités du DNR ne sont pas utilisées et qu'il n'y a aucune raison d'en limiter ainsi la prescription, au vu des résultats obtenus sur les pathologies les plus graves par des praticiens comme le Dr Janet et le Dr Rager. Mais que peut-il faire, puisqu'il est évidemment contraint de s'en remettre aux décisions des médecins qui expérimentent son produit dans leur spécialité ?

Ce qui est navrant dans cette affaire, c'est que le silicium organique étant un régénérateur cellulaire (tout comme le chlorure de magnésium ou l'acide ascorbique), il est forcément un médicament "universel" pratiquement utile dans toutes les maladies. Ce n'est d'ailleurs pas un médicament au sens propre du terme, c'est plutôt un supplément alimentaire de qualité

supérieure qui fortifie le système immunitaire. Mais la plupart des médecins sont hostiles à la notion de "médicament universel". Quelque chose qui soigne tout et n'importe quoi, pour eux, ce n'est pas sérieux. Dans leur esprit, chaque médicament est une arme spécifique contre une cible précise et ils sont friands d'une ultra-spécialisation qui veut que chaque bouton ait sa boutonnière. De sorte qu'en général ils font du réductionnisme et préfèrent utiliser *a minima* des substances qui pourraient faire merveille en de nombreux domaines, ce qui est la démarche thérapeutique la plus stupide qui soit. Lorsqu'un organisme se dérègle, quelles qu'en soient les causes, l'apparition d'une pathologie ne fait que mettre en lumière le point faible de cet organisme. Mais c'est en tout état de cause l'organisme entier qui manifeste ainsi sa dévitalisation, la maladie déclarée étant la "sonnette d'alarme" indiquant le fléchissement de l'état général. C'est donc de cet état général qu'il convient de se préoccuper.

Il existe malheureusement dans la tradition médicale allopathique une déviation intellectuelle qui conduit à une focalisation excessive sur le diagnostic spécifique. Or, s'il est vrai que celui-ci établit la priorité, voire l'urgence, de l'intervention médicale (et les homéopathes eux-mêmes en tiennent compte), il n'en reste pas moins qu'il faut, dans la foulée, s'interroger sur le terrain organique dans sa totalité, donc sur l'hygiène de vie et les carences éventuelles du patient. Et le précieux avantage qu'offrent les régénérateurs cellulaires ou compléments alimentaires, c'est de pouvoir immédiatement se porter en *amont* de la pathologie déclarée, avant même que l'on ait pu terminer une enquête approfondie sur la psychophysiologie de l'intéressé.

Malgré le réductionnisme que subissent les deux médicaments, Duffaut ne peut que se réjouir de voir apparaître sur le marché pharmaceutique deux spécialités à base de DNR. Dans son esprit, ce n'est qu'un début, la petite porte dérobée qui s'entr'ouvre enfin dans la muraille bétonnée du conformisme médical. Aussi, Emmanuel Arretz souligne à juste titre :

« Dans ce contexte, l'événement indéniablement le plus important pour le DNR est sa reconnaissance officielle comme médicament : le silicium organique, c'est-à-dire le méthylsilanetriol, enfin reconnu pour ses propriétés thérapeutiques.

Le méthylsilanetriol n'est plus cette "curiosité" de laboratoire, suspecte pour certains, rejetée par d'autres, préparée jusqu'ici de façon "artisanale" sous la forme du DNR que Norbert Duffaut distribue généreusement à tous ceux qui sont intéressés par ce produit.

À l'initiative de son fabricant, Jean Gueyne, du Laboratoire SEDIFA, le Conjonctyl va faire l'objet de séries d'études de biologie, de pharmacodynamie et d'expérimentation de thérapie humaine. Ces travaux vont compléter et accroître les connaissances déjà acquises avec le DNR. Ils vont apporter des données biologiques importantes concernant les propriétés spécifiques du silicium organique sous forme de méthylsilanetriol. »

Et Norbert Duffaut espère toujours que cette accumulation de preuves finira tôt ou tard par avoir raison des refus et des obstructions. Comme tous les novateurs, il est victime de ce que j'ai appelé le "syndrome de Galilée". Duffaut ne peut pas, ne veut pas comprendre que ce sont précisément ses preuves qui déclenchent la fermeture des portes et la chute des rideaux de fer. Tant qu'on le prend pour un doux rêveur et un sympathique farfelu, on l'accueille volontiers pour des essais dont on croit qu'ils ne prêtent pas à conséquence. Mais lorsqu'on s'aperçoit qu'il a réellement *découvert* quelque chose de capital qui pourrait bouleverser le monde médical, alors c'est la grande panique chez les cloportes ! Ce Duffaut est un dangereux individu qui va tous nous mettre au chômage ! Les visages se ferment et les portes claquent. Exit Duffaut et son fichu DNR ! Un type qui guérit l'angine de poitrine avec des compresses, vous vous rendez compte ?! De quoi aurions-nous l'air, nous les artistes du pontage coronarien ?! Des types comme ce Duffaut, on devrait les fusiller !

La naïveté protège les cœurs purs. Mais la naïveté ne dure pas toujours. Duffaut a fini par comprendre que plus il avait raison et plus il aurait tort. Il déposa en 1991 son dernier brevet d'application thérapeutique du silicium organique. En novembre 1993, trente-six ans après avoir synthétisé le silicium organique, le chimiste découvreur Norbet Duffaut mit fin à ses jours, sans explications ni murmures.

Il avait écrit à la dernière page de son livre :

« Même dans un environnement hostile, le découvreur capable d'apprécier objectivement la valeur de sa découverte peut accéder au chemin des cimes, à la ligne des faîtes, à la zone des liants sommets où règnent la béatitude et le bonheur. »

C'est la grâce que lui ont souhaitée tous ceux qui l'admirèrent et l'aimèrent.

JACQUES BENVENISTE

(1935-2004)

Nul n'illustre mieux que le Dr Jacques Benveniste le fameux dicton *La roche Tarpéienne est proche du Capitole*. Ce brillant spécialiste de l'allergie, connu dans le monde entier pour avoir découvert en 1971 le facteur cellulaire de l'inflammation (*Platelet Activating Factor*) et qui frôla de près le Prix Nobel, tomba en disgrâce en juin 1988 et rejoignit soudain la cohorte des savants maudits. Il avait eu en effet la témérité d'effectuer des expériences sur ce que les journalistes ont appelé sommairement "la mémoire de l'eau", expériences dont le résultat parfaitement inconvenant était de fournir à la théorie homéopathique une explication rationnelle. Impardonnable !

Du coup, les indécrottables adversaires de l'homéopathie ont aussitôt considéré Jacques Benveniste comme leur ennemi personnel. Si encore il s'était contenté d'émettre des hypothèses, on aurait pu faire montre à son égard de quelque indulgence, et même se payer le luxe de déclarer magnanimement que les hypothèses sont le levain de la science.

Mais le bougre apportait des preuves ! Des preuves, vous vous rendez compte ? Que peut-on faire contre des preuves, je vous le demande, sinon vouer aux gémonies et à l'exclusion le scandaleux hérétique qui ose les produire ? Ah ! si seulement les bûchers existaient encore ! On aurait pu réserver à Benveniste le sort de Giordano Bruno. C'était le bon temps...

Docteur en médecine, interne des hôpitaux de Paris, directeur de recherche à l'INSERM, Jacques Benveniste étudia en 1984 les systèmes hypersensibles ou allergiques lorsqu'il découvrit la réalité du phénomène dit des "hautes dilutions". Il constate en effet que les dilutions successives d'une substance dans un volume d'eau, si elles sont poussées jusqu'au point où l'on ne

trouve plus aucune molécule de la substance diluée, laisse néanmoins dans l'eau une "trace" indécélable par les moyens classiques, mais cependant active. La solution hautement diluée déclenchait une réaction, exactement comme si des molécules initiales avaient été encore présentes dans l'eau, autrement dit comme si l'eau avait conservé un "souvenir" de la substance disparue et que ce souvenir puisse agir comme elle, sinon davantage.

Il faut reconnaître qu'il y avait là de quoi terrifier tous les cloportes retranchés dans les universités, facultés, instituts et autres académies. Songez-donc : Jacques Benveniste venait d'établir qu'il pouvait exister une action physico-chimique en l'absence totale de la matière qui l'exerçait habituellement.

Diantre ! Nous voici plongés dans la perplexité ! Que peut-il donc subsister lorsque la matière n'est plus là ?

De l'esprit, diront les philosophes. De l'information, diront les scientifiques, ce qui est exactement la même chose. Et Benveniste conclut de ses expériences que l'eau est capable de véhiculer des "messages moléculaires" déposés en elle après que les molécules ont disparu. Et non content d'avoir fait cette découverte sidérante, il démontre que l'on peut transmettre et amplifier ces informations, exactement comme on le fait de la musique ou de toutes sortes de sons.

Les expériences de Benveniste, ainsi que celles d'autres chercheurs, ont été détaillées dans le livre de Bill Gray *Homeopathy, Science or Myth ?* paru en 2000 aux États-Unis (North Atlantic Books, Berkeley, Californie) et dont les Éditions Guy Trédaniel ont publié en 2002 la version française (traduction d'Antonia Leibovici) sous le titre, à mon avis bien meilleur que le titre américain : *L'homéopathie enfin prouvée*.

Georges Conan-Delbos et moi-même en avons publié un résumé dans *L'Ère nouvelle*, dont voici quelques extraits :

« L'une des expériences du Dr Benveniste détaillée dans le livre du Dr Gray consistait, pour résumer, à mesurer les modifications

du débit coronaire d'un cœur de cobaye isolé et irrigué soumis à de hautes dilutions d'ovalbumine. Le résultat obtenu était significatif. Mais où l'expérience devenait révolutionnaire, c'est lorsque Benveniste réussit à faire transférer l'action de la solution homéopathique à un échantillon d'eau ordinaire.

Cette expérience eut lieu le 7 juin 1999, au cours d'une conférence tenue à l'École de médecine de Stanford. Du "bruit blanc" émis par une source oscilloscopique est transmis à travers une solution d'ovalbumine diluée et succussée contenue dans une éprouvette en polyéthylène. Le signal modulé qui en résulte est réceptionné à la sortie, amplifié puis appliqué à une autre éprouvette contenant de l'eau ordinaire.

Après quoi cette eau, qui n'est plus ordinaire, intensifie le débit cardiaque tout comme la solution d'ovalbumine, alors qu'elle n'en contient pas la moindre molécule. Elle a seulement été exposée à un champ électromagnétique qui lui a transmis les informations contenues dans la solution active.

Un médicament sur ligne téléphonique :

Mais ce n'est pas tout, et le Dr Cray nous explique :

« Finalement, le résultat le plus étonnant rapporté par Benveniste est que le "bruit blanc" modulé peut être numérisé et enregistré sur un CD ou un ordinateur - comme on enregistre la musique. Puis, bien entendu, cette information est transmissible par Internet, par exemple de Chicago en France, comme l'a montré Benveniste ! Après une telle transmission et amplification, l'eau exposée à ce signal sera encore capable d'intensifier le débit cardiaque ! »

Voilà qui est stupéfiant, et néanmoins logique, si en fin de compte tout est affaire de communication d'informations produites par des substances et réceptionnées par des cellules. Et l'eau, notre bonne vieille eau du robinet, déjà bien connue en tant que parfait conducteur d'électricité, se révèle être aussi un

excellent stockeur et conducteur d'informations, pour peu que celles-ci lui soient communiquées par un champ électromagnétique.

Ainsi se trouve donc clarifié le "mystère" de l'homéopathie et de son incompréhensible efficacité en l'absence de toute trace de la substance originelle. Le médicament homéopathique serait une sorte de disque qui vous transmet de la santé au lieu de vous transmettre de la musique. Et les négateurs qui s'écrient : « Mais ce n'est pas possible, il n'y a plus de substance ! » seraient un peu comme des moyenâgeux à qui on ferait écouter du Mozart sur un disque et qui diraient : « Mais ce n'est pas possible, il n'y a pas d'orchestre ! »

En réalité, mes lecteurs l'ont bien compris, ceux qui s'écrient "ce n'est pas possible !", ne veulent pas que ce soit possible, car ils ne veulent pas remettre en cause toute une série de postulats scientifiques qu'ils ont eu toutes les peines du monde à assimiler et qu'il leur faudrait soudain jeter à la corbeille. Arcboutés sur un pseudo-savoir devenu dogmatique, ils vont déployer tous leurs efforts pour discréditer Benveniste, ainsi que ses émules, disciples et successeurs.

Aujourd'hui, Jacques Benveniste travaille toujours dans la passionnante voie de recherche qu'il a ouverte, mais avec les pires difficultés, en butte à toutes les avanies et tracasseries possibles et imaginables. Il a créé son site Internet DigiBio, qui est une émanation du laboratoire du même nom. On y trouve notamment les informations suivantes :

« Des premières expériences de haute dilution en 1984, à nos jours, des milliers d'expériences ont été réalisées, enrichissant et consolidant considérablement nos connaissances initiales.

À ce jour, force est de constater qu'aucune faille n'a été décelée dans ces expériences et qu'aucune contre-expérimentation valable n'a été proposée. De plus ces observations expérimentales, loin de s'opposer aux théories actuellement en vigueur en biologie, s'y intègrent en en formant une extension.

(...)

En définitive, la probabilité que l'on soit en présence d'un artefact et que l'on soit dans l'erreur depuis 15 ans s'amenuise de jour en jour et nous sommes de plus en plus convaincus d'avoir révélé un- phénomène essentiel de la biologie et du vivant.

Sur ces bases, DigiBio se donne comme objectif de devenir un acteur incontournable dans les développements scientifiques et industriels qui en découleront.

Stratégie

Ces quatre dernières années, soutenus par des investisseurs financiers et industriels, nous sommes entrés dans une phase d'accélération : constitution d'une société, apport de capitaux et renfort de l'équipe par des compétences nouvelles et complémentaires. L'équipe est encore très restreinte mais pluridisciplinaire, et par son dynamisme, progresse à grands pas.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : depuis fin 1997 des avancées technologiques importantes ont eu lieu qui ont débouché non seulement sur le dépôt de six nouvelles demandes de brevet, mais aussi sur un protocole expérimental relativement simple qui permet de valider une partie des phénomènes en question.

Depuis octobre 2000, nous disposons d'un automate qui effectue entièrement les expériences. Ceci nous permet de multiplier les résultats, de finaliser notre recherche et de préparer l'exportation de nos techniques vers des laboratoires extérieurs.

Notre stratégie actuelle peut se résumer comme suit :

1) Reproduction des expériences par des tiers.

–Mise au point d'expériences entièrement reproductibles en

dehors des laboratoires DigiBio, définies par des protocoles précis et rigoureux, montrant clairement l'existence de phénomènes inconnus jusque-là dans la façon dont certaines molécules interagissent.

–Identification de laboratoires susceptibles de reproduire ces expériences de façon volontaire afin de montrer qu'il ne s'agit pas d'un artefact.

–Certification des résultats conduisant à une reconnaissance scientifique internationale.

–Formulation d'hypothèses quant aux théories qui pourraient expliquer ces phénomènes.

2) Développement industriel

–Identification d'applications industrielles potentielles (voir "domaines applicatifs").

–Mise en place de brevets afin de protéger ces innovations.

–Recherche de partenaires industriels et financiers pour conduire des programmes de recherche et développer des applications industrielles liées à ces phénomènes. »

Il est important de souligner que la démarche initiale de Benveniste n'était nullement d'apporter un soutien à l'homéopathie. Il se préoccupait avant tout de rechercher les origines et le processus des allergies, dont on sait qu'elles représentent un des grands problèmes de santé de notre époque. Et c'est une conséquence indirecte de ses travaux qui amena le chercheur à constater l'effet surprenant des hautes dilutions. Et dès lors qu'il fait une découverte capitale, l'idée ne peut pas venir à un chercheur honnête et, comme ils le sont souvent, peut-être un peu candide, de dissimuler ou de déguiser la trouvaille qu'il vient de faire.

Il est d'ailleurs possible que certains scientifiques, mieux avertis du danger d'ostracisme qui les guette, occultent eux-mêmes

certaines découvertes incompatibles avec l'orthodoxie dominante et dont ils peuvent craindre qu'elles déclenchent contre eux la hargne des cloportes. Aussi me suis-je souvent fait cette réflexion qu'il peut fort bien exister une autocensure scientifique qui serait elle-même un frein supplémentaire à l'avancée des sciences. Cela pourrait notamment être vrai dans le cas des scientifiques fonctionnaires, qui sont en France la majorité (CNRS, INRA, INSERM, etc.), ce qui était d'ailleurs le cas de Jacques Benveniste. Je me souviens à ce propos de sa rencontre avec Mirko Beljanski (voir mon premier tome, page 283), au cours de laquelle Benveniste, qui était alors conseiller du ministre de la Recherche Jean-Pierre Chevènement, avait dit à Beljanski : « *Hors du système, vous n'aurez que l'exil ou le privé.* », ce que Beljanski avait interprété comme une complicité tacite avec le système, alors que ce n'était, à mon sens, que le constat désabusé d'un homme qui avait commencé de prendre la mesure de la sclérose des milieux scientifiques français, même s'il n'en avait pas encore été victime. Plus tard, Benveniste déclarait au *Figaro* (9 juillet 1989) :

« *En réalité, si, depuis des décennies, la France a raté la plupart des grandes découvertes, c'est en grande partie parce qu'un lobby procède à un véritable verrouillage.* »

Hélas, Monsieur Benveniste, c'est bien pire que cela ! Un lobby défend des intérêts particuliers et a des objectifs précis et limités. En outre, on peut composer ou négocier avec un lobby, ou lutter contre lui, au besoin avec l'aide d'un autre. Mais il suffit de lire *Les charlatans de la médecine* de C.V. d'Autrec et surtout *Les fossoyeurs du progrès* d'Auguste Lumière pour comprendre que c'est une véritable maladie sociologique qui gangrène la science française depuis fort longtemps.

L'étatisme français, monarchique d'abord, puis jacobin et collectiviste, offre, depuis au moins Colbert, d'incroyables opportunités de carriérisme et de pouvoir aux esprits les plus médiocres, les plus mesquins, les plus veules. Il leur donne tous les moyens de barrer la route aux créateurs, aux découvreurs,

aux pionniers, à tous ceux qu'ils envient et qu'ils jalourent parce qu'ils les devinent supérieurs. Quelle joie mesquine s'empare de ces minus habens à l'idée de pouvoir, par la seule conjuration de leurs intrigues, de leurs ragots et de leurs calomnies, paralyser les géants de la recherche et les clouer au sol, tel Gulliver entravé par les Lilliputiens.

Si la science des autres pays occidentaux, notamment des États-Unis, se porte un peu mieux que la française, il ne faut pas croire qu'elle est exempte des mêmes processus de médiocrisation. Elle leur échappe en partie pour la seule raison que l'économie privée s'y dérobe mieux à la bureaucratie étatiste, mais cela n'empêche pas le développement de crypto-pouvoirs parasites, tel celui des revues scientifiques toute-puissantes dont je vous ai déjà parlé. Ces sortes d' "académies privées" deviennent trop aisément le refuge des mesquins et des conformistes et la bureaucratisation des esprits s'y développe à l'envi, de sorte que ce sont les moins bons qui y jugent les meilleurs.

C'est sur le site Internet de son ami Jean-Pierre Petit que l'on peut prendre toute la mesure de la situation très dure à vivre dans laquelle se débat Jacques Benveniste, par suite de l'incompréhension volontaire du milieu scientifique borné que nous avons vu à l'œuvre en maintes occasions.

Mais voyons tout d'abord ce que relate Jean-Pierre Petit de la manière dont Jacques Benveniste est entré dans l'arène où les chrétiens bouffent du lion :

«... J'avoue que cela fait longtemps que je souhaitais pouvoir parler dans ces colonnes de mon ami Jacques. Mais, n'étant point biologiste, je pouvais difficilement commenter sa démarche et ses travaux, que je connais de longue date.

Tout remonte à une dizaine d'années. À cette époque Benveniste fut intrigué par des expériences faites en "haute

dilution". Il possède une solide compétence d'immunologiste, de renommée internationale. Les recherches en question portaient donc sur la réaction immunologique du sang humain à du venin d'abeille. Bien que n'étant pas expert en la matière, je me souviens que la présence de ce venin provoque dans des lymphocytes un phénomène de "dégranulation", dans des cellules appelées "basophiles", intervenant dans les mécanismes de réaction immunologique, phénomène qui peut être mis en évidence en utilisant un colorant. L'intensité de cette dégranulation pouvait donc être mesurée par comptage, lors d'un examen d'échantillons sous microscope. Donc, procédure opératoire : on soumet des échantillons de sang humain à des doses données de venin d'abeille. La dégranulation s'opère et l'intensité de cette réaction immunologique est alors évaluée à travers un comptage effectué par des laborantines, l'œil rivé à l'oculaire de leur microscope.

... Dans un premier temps, la réponse immunologique décroît au fur et à mesure qu'on diminue les doses de venin.

... Mais, au-delà d'une certaine dilution le phénomène ne disparaît pas, comme on devrait s'y attendre. "Pire encore", ce phénomène de dégranulation reste encore détectable, parfaitement mesurable, pour des dilutions telles qu'aucune molécule de venin ne devrait subsister dans l'éprouvette. Du point de vue de la chimie classique il y a donc une contradiction complète. "Normalement", l'effet devrait disparaître en même temps que "l'effecteur". Si celui-ci n'est plus présent, qu'est-ce qui cause ce reliquat de dégranulation ? La presse lança alors ce mot "mémoire de l'eau".

Précisons que cette expression trouva son origine dans la presse et non dans la bouche de Jacques Benveniste lui-même. Un article fut envoyé à la revue anglaise *Nature*, mondialement connue. Celui-ci fut analysé par un expert anonyme et comme, ma foi, le protocole expérimental avait été, semble-t-il mené "dans les règles de l'art", compte tenu des normes habituelles en biologie, l'acceptation du papier fut signifiée aux auteurs.

Sur ce Maddox, rédacteur en chef, découvrit l'affaire et se mit dans tous ses états. Comme il lui sembla "impossible" qu'un tel résultat ne soit pas dû à une "erreur expérimentale" il demanda séance tenante à Benveniste de retirer lui-même son article, faute de quoi celui-ci devait s'attendre au pire, à une contre-offensive en règle dans la presse. Benveniste refusa et le papier parut, provoquant un scandale. Différentes revues s'attaquèrent alors à ce travail (dans l'article Benveniste se contentait de rapporter les faits constatés, sans proposer d'interprétation). La revue Science et Vie mena, en France, le combat contre cette nouvelle "fausse science". Dans ses colonnes les journalistes écrivirent "Comment voulez-vous qu'une molécule aussi simple que l'eau ait une mémoire ?". Etc. »

À quoi l'on peut répondre : "Comment voulez-vous qu'un imbécile comprenne que l'eau est un corps beaucoup plus complexe qu'il ne l'imagine ?"(On notera au passage le rôle tenu par Science et Vie dans la cabale contre Benveniste. Mais c'était durant la "période noire" de la revue dont je vous parle dans le chapitre consacré à Louis Kervran. J'espère ne pas me tromper en pensant que cette période est révolue. Mais les cloportes ont la vie dure et parfois reviennent en force... Il faut d'ailleurs rappeler que Science et Vie est une revue de vulgarisation scientifique destinée au grand public, et non pas du tout une revue scientifique au sens référentiel du terme destinée à recevoir les communications des chercheurs. Elle n'aurait donc jamais dû prendre parti dans ce débat tant qu'il y avait polémique entre les scientifiques).

Concernant ce liquide apparemment ordinaire mais en réalité mystérieux qu'on nomme l'eau, reprenons quelques extraits du livre de Bill Gray cité plus haut :

« ... L'eau pure est considérée par convention comme un ensemble de molécules isolées entrant en collision au hasard les unes avec les autres. Pour les physiciens, l'eau a toujours été un sujet d'étude difficile, même si plusieurs "anomalies" étaient connues depuis longtemps - le point d'ébullition, la chaleur spécifique, la résistivité, etc.

La recherche actuelle considère que la dynamique de l'eau ne se conforme pas uniquement à la physique newtonienne, mais est influencée par l'électrodynamique quantique. Jadis, la physique newtonienne a très bien expliqué les grandes lignes du comportement physique, puis les théories d'Einstein ont démontré l'interaction entre les forces subatomiques et les phénomènes de champ. Les champs électromagnétiques affectent indubitablement les matériaux magnétiques ou conducteurs. Mais l'eau a été pendant longtemps considérée comme essentiellement neutre du point de vue électromagnétique. Si on considère l'eau en termes macroscopiques, c'est souvent presque vrai. Toutefois, les calculs de l'électrodynamique quantique suggèrent que des forces puissantes agissant au niveau moléculaire peuvent affecter la structure de l'eau. (...)

Tout d'abord, les propriétés difficiles à expliquer de l'eau sont connues depuis longtemps, y compris "l'augmentation de son volume au fur et à mesure de son refroidissement, l'augmentation de sa densité avec la température entre 0° et 4°C, où celle-ci atteint son maximum, et ses températures anormalement élevées de solidification et d'ébullition". Ces anomalies exigent des explications. Et de telles explications voient maintenant lentement le jour.

En 1994, George Vitoukas et son équipe ont émis l'hypothèse que l'électrodynamique quantique explique la formation de grappes dans l'eau, liées par des forces suffisantes à la génération d'autres grappes. Selon eux, la fluctuation d'un champ électromagnétique extérieur ou une contamination délibérée (un ion fort ou une plus grande molécule chargée) crée une "structure locale" qui forme des "clathrates" - grappes élargies renfermant d'autres grappes plus petites -, reproduction de la structure originale dupliquant sa forme spécifique. (...)

En 1988, del Giudice et son équipe se sont penchés sur le concept de "**cohérence**" - définie comme le déplacement

coordonné des molécules dans une bande d'ondes électromagnétiques avec des phases relatives bien définies par rapport à l'eau disposée au hasard. *Le mouvement collectif des molécules dans ces zones cohérentes peut provoquer une polarisation plus élevée de l'eau. (...)*

En fonction du champ électromagnétique et/ou du soluté initial, de telles zones de cohérence stable sont dotées d'une structure et d'une cohésion spécifiques. Ces grappes sont capables de transporter des informations complexes et subtiles, (c'est moi qui souligne) qui correspondent au principe de similitude sur lequel est basée l'homéopathie. De plus, elles sont stables et ont la faculté de se dupliquer. (...)

Le phénomène d'interaction implique aussi que le phénomène des grappes n'est pas uniquement local, mais global - avec des effets dans toute la solution. Ainsi, l'eau préparée de cette manière n'est pas seulement un assemblage de gaines sphériques isolées, mais une zone de cohérence couvrant toute la solution.

Le regroupement des grappes de fréquence vibratoire similaire fait penser au principe de résonance. La résonance est un phénomène connu, parfaitement démontré par le diapason. Imaginez deux diapasons. Si le son du premier, de fréquence do, est émis en la présence du second, de fréquence fa, rien ne se passe. Toutefois, si le diapason en do est frappé en la présence d'un autre diapason de fréquence do, ce second diapason vibrera aussi. L'énergie sera transférée de l'un à l'autre grâce à la similarité de fréquence. »

(Je signale que l'ouvrage de Bill Gray est émaillé de nombreuses illustrations qui aident à la compréhension des phénomènes.)

Ce principe de résonance me paraît d'une importance extrême, car il clarifie le processus de transfert des informations qui se propagent à partir de la "mémoire de l'eau" en même temps qu'il confirme la valeur du principe de similitude de l'homéopathie.

L'image du diapason explique à la fois les "affinités électives" qui se révèlent entre le remède homéopathique et le désordre physiologique diagnostiqué, ainsi que les affinités entre certains remèdes et certains patients.

Revenons maintenant au récit de Jean-Pierre Petit :

« ... Ces expériences viennent d'être refaites (2001) par la biologiste Marthe Ennis, de la Queen's University de Belfast. Loin d'être une "fan " du célèbre "Ben " cette femme avait au contraire voulu refaire ces expériences avec une optique qui était celle du plus grand scepticisme. Mais, fait nouveau, elle pouvait cette fois utiliser un système de comptage exempt de toute intervention humaine, dont Jacques n'avait jamais pu disposer. Et, surprise, ses résultats confirment ceux obtenus douze ans plus tôt par le chercheur français. Le "Guardian" consacre un article à cette affaire dans son numéro du 15 mars 2001, ce travail devant faire l'objet, en mai prochain (ce qui signifie que la communication a été examinée par un "referee" et acceptée) d'une publication scientifique en bonne et due forme dans "Inflammation Research Journal".

Jean-Pierre Petit donne ensuite une traduction de cet article du *Guardian*, dont voici quelques extraits essentiels :

Traduction de l'article du Guardian (Londres) en date du 15/03/01 - MERCI POUR LA MÉMOIRE

« Des expériences soutiennent ce qui a été considéré comme une hérésie scientifique, dit Lionel Milgrom ce Jeudi 15 mars 2001. Le Professeur Madeleine Ennis de l'Université Queen's de Belfast est, comme la plupart des scientifiques, profondément sceptique à propos de l'homéopathie. Qu'un composé pharmaceutique, hautement dilué jusqu'à ce qu'il n'en reste plus, puisse exercer un effet thérapeutique est un affront à la biochimie et à la pharmacologie conventionnelles qui sont fondées sur des événements moléculaires directs et palpables. Il en est de même pour l'explication possible de la façon dont

l'homéopathie fonctionne : l'eau retiendrait d'une manière ou d'une autre une "mémoire" des choses qui y ont été dissoutes. Cette dernière notion, largement popularisée par le biologiste français, Dr Jacques Benveniste, lui a coûté son laboratoire, son financement et finalement sa crédibilité scientifique internationale.

... Cependant, ceci n'a pas découragé le Professeur Ennis qui, étant une scientifique, n'a pas eu peur d'essayer de montrer que Benveniste avait tort. C'est ainsi que plus d'une décennie après l'excommunication de Benveniste par le courant scientifique dominant, elle a saisi l'occasion de se joindre à une grosse équipe de recherche paneuropéenne dans l'espoir d'en finir avec cette "affaire Benveniste" sur la base de critères scientifiques. Mais elle ne s'attendait pas à recevoir un choc : en effet les résultats les plus récents de l'équipe suggèrent maintenant, de façon à alimenter la controverse, que Benveniste pourrait avoir eu raison depuis le début de ses travaux. En 1985, Benveniste a commencé à faire des expériences avec des globules blancs impliqués dans les réactions allergiques, que l'on appelle des basophiles. Ces cellules possèdent des petits granules qui contiennent des substances comme l'histamine, en partie responsables de la réponse allergique. Ces granules peuvent être colorés avec un colorant spécial mais ils perdent leur coloration (on dit qu'ils sont "dégranulés") en présence d'une substance que l'on appelle l'anti-immunoglobuline E ou algE. Jusqu'ici nous sommes dans la science standard. Ce que Benveniste a prétendu, et qui a donné naissance à une violente controverse, c'est qu'il continuait à observer une dégranulation des basophiles même lorsque l'algE avait été dilué de façon telle qu'il n'en restait plus, à la condition qu'à chaque étape de dilution, d'une manière comparable à la préparation des remèdes homéopathiques, la dilution subisse une agitation très forte.

... Après de très nombreuses expériences, Benveniste a rédigé

un compte-rendu de son travail et, en 1988, l'a publié dans la revue Nature, en suggérant que l'eau utilisée dans ces expériences pourrait avoir conservé une sorte de "mémoire " de l'algE dissoute à l'origine.

Les homéopathes se sont réjouis, convaincus de tenir enfin la preuve solide dont ils avaient besoin pour rendre l'homéopathie scientifiquement respectable. Cependant les réjouissances n'ont pas duré. Sous la direction de l'équipe de Nature qui, notoirement incluait un magicien (lequel n'a pas pu trouver de faute dans la méthodologie de Benveniste - seulement dans ses résultats), Benveniste a été cloué au pilori par l'establishment scientifique. (...)

... C'est alors qu'entre en scène le Professeur Ennis et l'effort de recherche paneuropéen. Un consortium de quatre laboratoires indépendants de recherche en France, Italie, Belgique et Hollande, sous la direction du Professeur Robertfroid à l'Université Catholique de Louvain à Bruxelles, a utilisé un perfectionnement de l'expérience originale de Benveniste qui s'adresse à un autre aspect de l'activation des basophiles. Cette équipe savait que F activation de la dégranulation des basophiles par l'algE conduisait à la libération de médiateurs puissants incluant de très grandes quantités d'histamine, laquelle enclenche un cycle de rétroactions négatives qui limitent sa propre libération. Ainsi, l'expérience de l'équipe paneuropéenne impliquait une comparaison de l'inhibition de la dégranulation des basophiles induite par l'algE avec des dilutions "fantômes" de l'histamine contre des solutions-contrôles d'eau pure

... C'est cette technique, commente Jacques Benveniste, que nous avons présentée dans une première version de l'article envoyé à Nature en 1987, qui fut expertisée par l'équipe de A. Spira (INSERM U 292) et publiée dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences en 1991. Nous lui avons préféré l'activation directe des basophiles, plus simple.

Afin d'assurer qu'aucun artefact ne pouvait être introduit dans les expériences par les scientifiques des quatre laboratoires impliqués, ceux-ci ne connaissaient pas le contenu des solutions-tests. En d'autres termes, ils ne pouvaient pas savoir si les solutions qu'ils ajoutaient à la réaction anti-IgE-basophiles contenait des quantités "fantômes" d'histamine ou simplement de l'eau pure.

... Mais ce n'est pas tout. Les solutions d'histamine "fantôme" et les contrôles ont été préparés dans trois laboratoires différents qui n'étaient pas impliqués du tout dans les expériences. L'ensemble de l'expérience a été coordonné par un chercheur indépendant qui a codé toutes les solutions et recueilli les résultats mais n'avait pas été impliqué dans les tests ou analyses des résultats de l'expérience.

Par conséquent, il n'y a guère de place pour la fraude ou l'autosuggestion dans toute cette affaire-là. Si bien que les résultats, lorsqu'ils sont arrivés, ont été une totale surprise. Trois des quatre laboratoires impliqués dans l'essai ont rapporté une inhibition statistiquement significative de la dégranulation des basophiles par les solutions d'histamine "fantôme" comparées aux contrôles. Le quatrième laboratoire a donné un résultat qui était presque significatif, si bien que le résultat total des quatre laboratoires était positif pour les solutions d'histamine "fantôme".

... Mais le Professeur Ennis n'était toujours pas satisfaite. "Dans cet essai nous avons coloré les basophiles puis compté à la main ceux qui étaient restés colorés après l'inhibition de la réaction par l'histamine. Vous pourriez objecter qu'une erreur humaine pourrait s'être glissée à cette étape du protocole expérimental". Elle a donc utilisé une méthode de comptage des basophiles qui avait été développée auparavant et qui pouvait être complètement automatisée, qui impliquait de marquer les basophiles activés avec un anticorps monoclonal, lequel pouvait être observé par une réaction de fluorescence, mesurée par une machine. Le résultat, qui doit être publié bientôt dans

Inflammation Research s'est révélé identique au précédent : les solutions d'histamine à concentration pharmacologique et à très haute dilution ont induit une inhibition statistiquement significative de l'activation des basophiles par l'anti-IgE, confirmant les résultats précédents dans ce domaine. "En dépit de mes réserves contre la science de l'homéopathie" dit Ennis, "les résultats me poussent à accepter ce qui m'était apparu initialement comme totalement invraisemblable et à commencer à rechercher une explication rationnelle pour nos résultats".

... Commentaire de Jacques Benveniste : "Ils sont arrivés à exactement là où nous en étions il y a douze ans". Benveniste pense qu'il connaît déjà ce qui constitue l'effet de la "mémoire de l'eau" et affirme être capable d'enregistrer le signal de substances biochimiques et de le transmettre à l'autre bout du monde par Internet. Ces signaux, affirme-t-il, créent des changements dans les tissus biologiques comme si la substance était réellement présente. Si Benveniste et Ennis ont raison, les conséquences pour la science pourraient être bouleversantes, nécessitant une révision complète de la façon dont nous comprenons le fonctionnement de la chimie, de la biochimie et de la pharmacologie. Une chose cependant paraît certaine, ou bien Benveniste sera maintenant extrait du "placard" où on l'avait enfermé, ou le Professeur Ennis et le reste des scientifiques impliqués dans l'expérience paneuropéenne pourraient aller l'y rejoindre... »

Qu'en pensez-vous, chers lecteurs ? Croyez-vous qu'après cette retentissante publication, Jacques Benveniste a été "extrait de son placard" ? Croyez-vous que l'éclatante confirmation de la valeur de ses travaux par une équipe scientifique paneuropéenne qui s'est entourée des plus pointilleuses précautions a réussi à modifier la doctrine de la médecine officielle ? Croyez-vous que l'explication rationnelle enfin découverte du fonctionnement de l'homéopathie a convaincu les négateurs qu'elle était bien la première et la plus efficace des médecines de terrain ?

Non, vous ne le croyez pas, et vous avez raison. Comment d'ailleurs pourriez-vous le croire, puisqu'en octobre 2003, notre ministre de la Maladie a décidé le déremboursement partiel des remèdes homéopathiques et que nos députés ont voté la loi de financement de la Sécurité Sociale faisant passer leur remboursement de 65 % à 35 %, ce qui est un racket pur et simple au détriment des citoyens qui choisissent de se soigner par l'homéopathie.

Cette mesure absurde, qu'aucun souci d'économie ne peut justifier, les médicaments homéopathiques étant justement les moins chers, est en outre une violation caractérisée de l'égalité des droits garantie par la Constitution, puisqu'elle pénalise une catégorie de citoyens qui cotisent autant que les autres à la Sécurité Sociale. Le Conseil constitutionnel fut d'ailleurs saisi de cette question, mais crut devoir confirmer la décision inique, ce qui oblitère gravement le prestige du Conseil. Mais n'est-elle pas aussi un démenti officiel de la valeur de l'homéopathie ? Elle l'est, bien évidemment, et de façon cynique. Les bureaucrates ont réussi une fois de plus à ligoter les vrais scientifiques !

« ... En France, le Quotidien du Médecin publie un article d'une page, sous la plume de Vincent Bargouin, dans le numéro 6900 du 18 avril 2001. Citons simplement une phrase extraite du début de l'article :

*"Dans les années quatre-vingt-dix, tout le monde, loin s'en faut, ne s'est pas satisfait de l'**excommunication** de Jacques Benveniste et, avec lui, de toute notion apparentée à la "mémoire de l'eau". Quelques irréductibles ont refait les expériences. Certains l'ont fait sous le manteau, mais d'autres l'ont dit." »*

En effet, et heureusement, il y a tout de même des résistances qui se manifestent, ici ou là, à la dictature des mandarins. Mais les risques courus par les chercheurs honnêtes sont si importants lorsqu'ils s'aventurent dans les sentiers interdits par la

nomenklatura que beaucoup préfèrent agir "sous le manteau", ce qui est utile à la science mais ne l'est pas beaucoup à "l'excommunié". Cependant, Jean-Pierre Petit poursuit son témoignage :

«...Nous ne ferons pas l'historique des tribulations de Benveniste, depuis douze années, (quinze aujourd'hui) que j'ai pu suivre, en tant qu'ami, pratiquement au jour le jour. Un véritable chemin de croix. Délaissant cette manip de réaction immunologique du sang sous l'action de venin d'abeille, Jacques monta alors des expériences où il provoqua une accélération d'un cœur de hamster sous l'effet d'injections d'un autre type d'effecteur, toujours à des dilutions telles que le phénomène devrait logiquement être absent. L'accélération des battements du cœur du rat était alors constatable de visu par le premier visiteur venu et Benveniste en fit, dans son laboratoire, la démonstration devant Charpak, prix Nobel, fort impressionné. Benveniste eut du mal, chemin faisant, à maîtriser cette expérience. En effet, là-dedans, rien n'est simple. Comme on ne sait pas ce qui est à l'œuvre, comment savoir si on maîtrise tous les paramètres expérimentaux ? Il faut pouvoir avoir accès à tout, fabriquer soi-même sa propre eau distillée.

En toute logique, le laboratoire devrait posséder une animalerie complètement isolée. Le système immunitaire des animaux peut a priori être sensible à des multiples paramètres, comme le pollen, par exemple. La première année, Benveniste découvrit par exemple que le phénomène semblait disparaître avec la saison froide. Le tout était de comprendre quelles devaient être les bonnes conditions expérimentales. (...)

Alors que des moyens sophistiqués auraient dû être à la disposition de ce chercheur, il se retrouva, si je me souviens bien en 1995, mis à la porte de son propre laboratoire de l'INSERM, que j'avais visité. Comme c'était quelqu'un de têtu, Benveniste décida de s'installer, à l'étroit, dans des baraquements Algeco, dans la cour du labo.

Lamentable. Mais la communauté scientifique française estima (et estime toujours) qu'il n'avait pas su faire la preuve irréfutable de la qualité de ses résultats. »

C'est qu'en effet Jacques Benveniste, en tant que chercheur "fonctionnaire", est toujours à la merci de la bureaucratie étatiste qui, à la fois, prétend que ses preuves ne sont pas irréfutables, ce qui est faux, mais ne lui fournit pas les moyens de les confirmer "irréfutablement" à son goût. Délirant !

Il faut tout de même rappeler qu'il n'a jamais existé en absolu de preuve *irréfutable* de quoi que ce soit. Il est toujours possible de discuter une preuve, surtout si l'on est armé d'une mauvaise foi en acier trempé.

Mais pour revenir au "mystère de l'eau", Jean-Pierre Petit nous parle d'une expérience curieuse qui témoigne des extraordinaires facultés de "communication" entre les molécules d'eau :

«...Au passage, une simple remarque, imaginée d'ailleurs par Souriau. Peut-on envisager une expérience comportant des dilutions successives, où le phénomène qu'on observe devienne insensible au taux de dilution, "l'effecteur" ayant physiquement disparu ? Oui, a répondu Souriau : prenez des bacs d'un mètre carré, par exemple, contenant de l'eau pure en "surfusion Celle-ci va se prendre en glace si la moindre impureté sert de germe à la croissance de la glace. Ce germe, cette impureté, peut être n'importe quoi, par exemple un poil de trou de nez. Le premier bloc gèle alors. Avec une cuillère, prélevez un centimètre carré de glace, pris au hasard dans ce bac. Probabilité de prendre l'impureté : une sur cent mille. Jetez cette glace dans le bac suivant. Cette jeune glace va alors immédiatement jouer le rôle de germe pour provoquer la prise de ce nouveau bac. Nouveau prélèvement, au hasard, d'un échantillon de glace d'un centimètre carré, dans ce bac d'un mètre carré. La probabilité de récupérer l'impureté passe alors à 2CR Au septième bac on est à dix moins vingt-huit. On dépasse le "nombre d'Avogadro". Les chances que l'impureté soit dans la cuillère sont devenues

nulles. Et pourtant les bacs successifs se prennent toujours en glace. »

On voit ici que l'eau est fort loin d'être cette chose toute simple que d'aucuns se figurent en se lavant les mains sous le robinet de leur lavabo. Ils oublient que l'eau est le réceptacle de l'histoire de toute l'évolution. Tout est né de l'eau, et une planète sans eau est une planète sans vie.

Jean-Pierre Petit continue d'égrener ses souvenirs et l'on ne peut être que touché par l'admiration et l'amitié qu'il porte à Jacques Benveniste, ainsi que par l'indignation qu'il manifeste contre l'injustice absolue dont ce chercheur est victime. D'ailleurs, à travers lui, c'est toute la société qui est privée des retombées que pourrait engendrer dans de nombreux domaines cette connaissance approfondie de l'eau.

« ... Le manque d'intérêt des chimistes et des biologistes pour... l'eau me sidéra à l'époque. Il n'y avait pas que ce problème de liquéfaction à haute température. Paradoxalement, l'eau est sans doute un des plus grands mystères de la chimie et de la biochimie. Comme le faisait remarquer Benveniste, les biomolécules ont tendance à s'hydrater, c'est à dire, concrètement, à s'entourer d'un véritable cocon constitué par des dizaines de milliers de molécules d'eau. Ben voyait difficilement comment le modèle en vogue à l'institut Pasteur, et en règle générale dans tout le monde de la biochimie, le sacrosaint modèle "clef-serrure" pourrait alors fonctionner. Il imagina que les biomolécules pouvaient communiquer à distance et non au contact, en se servant de leur enveloppe de molécules d'eau comme émetteur-récepteur d'ondes électromagnétiques. Ma foi, pourquoi pas ? Mais tout ceci se situait à l'opposé des thèses dominantes.

... Les choses "empirèrent" lorsque Jacques, il y a quelques années, imagina que l'on puisse enregistrer le signal émis par de telles biomolécules "encoconnées". Ainsi l'information biologique, qui constituait selon lui l'effecteur réel, pourrait être

mémorisée, codée, dupliquée. On imagine le risque encouru par le puissant trust pharmaceutique international.

Les expériences se sont succédées, menées dans l'exiguïté de ces baraquements Algeco, qui ne font guère honneur à notre ministère, ni au CNRS. Actuellement Jacques a automatisé les analyses qu'il mène en utilisant de petits robots, des machines qui déplacent un bras manipulateur qui se saisit des éprouvettes, ajoute les réactifs, etc. Les recherches gagnent ainsi en précision et en rigueur, toute intervention humaine disparaissant (Jacques a été souvent ouvertement accusé de fraude !).

... Pendant un temps, ses détracteurs l'accusèrent de "rouler" pour la société Boiron, fabricant des produits homéopathiques. Mais le temps passa et il fallut bien convenir qu'il n'en était rien. Benveniste est simplement un "fou de recherche" qui a sacrifié une carrière qui aurait pu être "brillante". Séduisant, doté d'esprit de répartie, d'humour : il aurait même eu tout ce qu'il fallait pour devenir un homme politique. Il n'avait contre lui qu'un seul défaut : il croyait à la recherche et, dans les faits, il lui a tout sacrifié et n'a retiré de sa démarche que ... des emmerdements. (...) ...Je l'avais au téléphone aujourd'hui 25 avril 2001. Je voulais le féliciter pour cet article publié quelques jours plus tôt, où des gens, enfin, parlaient en sa faveur.

—Oui, mais qu'est-ce que ça change ? Nombre d'hommes politiques ont le "Quotidien du Médecin" sur leur table, tous les matins. Et je ne vois rien venir.

... Qui bougera ? Qui sortira cet homme courageux des baraquements où lui et son équipe (on pourrait dire ses fidèles) campent. Je ne suis pas sûr que cette aide viendra. Mon vieux Jacques, je crois que tu te fais des illusions. Un ministre, c'est quelque chose qui sonne creux. Ce n'est ni fait pour agir, ni pour décider quoi que ce soit, surtout en matière de recherche. »

On admirera au passage la lucidité de Jean-Pierre Petit, qui a

parfaitement compris à la fois la puissance du lobby pharmaceutique (et là on peut parler de lobby), et aussi l'impuissance et l'indifférence des hommes politiques.

« ... À quoi mènent ces démarches à contre-courant ? On se le demande parfois. Il est tellement plus facile de hurler avec les loups, de suivre la meute, de censurer au plus profond de soi toute velléité d'idée vraiment novatrice. Car le confort d'une carrière est à ce prix, il ne faut pas se le cacher. Qui veut réussir devra passer à côté de son frère en difficulté et l'ignorer, si celui-là a la majorité des collègues contre lui. Notre système est construit comme une mafia. Il a son omerta, sa loi du silence.

Un de mes étudiants, qui a d'ailleurs eu un prix scientifique avec des idées qui n'étaient pas les siennes, il le sait très bien, a fait une carrière très confortable. Il a même été directeur régional du CNRS. Il poursuit, quelque part, son ascension. Qui sait, on le retrouvera peut être ministre un jour ? Il ne sera alors pas pire qu'un autre. Mais doit-on envier ces gens ? Personnellement ils m'ennuient profondément. Ils ont des regards de poissons morts. Je préfère les Benveniste. »

Mais bien sûr ! Il faut préférer les Benveniste, les Kervran, les Delbet, les Beljanski, les Duffaut, les Le Ribault, les Petit et tous ces passionnés qui font avancer le monde, et dont on peut d'ailleurs se demander si le monde les mérite.

« 9 décembre 2003

Il y a quelques mois mon ami Jacques était bien pessimiste. Son principal sponsor venait de lui claquer entre les doigts et, ne pouvant plus salarier les membres de son équipe, il me disait que la perspective de devoir fermer sa boutique (quelques éléments Algeco) allait rapidement se profiler. Il ne pourrait même plus, me disait-il, aligner les sommes nécessaires pour maintenir les brevets internationaux qu'il avait pris. Aux dernières nouvelles il aurait trouvé de nouveaux subsides.

J'avoue que je ne voudrais pas être à sa place. S'il y a vraiment un homme à qui s'adresse ces vers des fables de La Fontaine :

*« Point de franchises lippées,
Tout à la pointe de l'épée »,*

c'est bien lui. De plus il a tout misé sur ces "hautes dilutions" et sur ce concept de "biologie numérique". Or l'expérience montre à quel point il est inconfortable de se situer en précurseur, de plus, isolé. De nos jours des "bandes organisées " ratissent la science, tiennent des revues de publication (il faut bien qu'elles soient entre les mains de groupes). Ces bandes distribuent des labels, en général à leurs membres. Ayant vécu moi aussi comme un Robin des Bois de la Connaissance, je connais cette vie-là et ne m'en suis tiré à chaque fois qu'en abandonnant un domaine pour filer vers un autre.

Qu'advient-il de ce minuscule et peu coûteux laboratoire de biologie numérique ? Nid ne le sait. Mais il reste, j'en ai fait l'expérience, que les idées nouvelles mettent des décennies à s'imposer et que quand elles le font elles sont bien souvent entre d'autres mains que celles des hommes qui les ont énoncées les premiers. »

Fin d'une conversation téléphonique entre Jacques Benveniste et Jean-Pierre Petit :

–Le seul pouvoir qui pourrait s'opposer à cela, c'est la presse.

–La presse ? Je ne sais pas s'il faut beaucoup compter dessus.

Eh bien si, messieurs, il faut compter sur la presse et aussi sur l'édition (ce livre en témoigne), et même sur la télévision. C'est grâce au journaliste Jean-Michel Graille (malheureusement décédé) de *Sud-Ouest*, qu'Antoine Priore et Loïc le Ribault ont pu faire connaître leurs travaux du grand public. Oh certes ! Cela n'a pas suffi à ébranler les bastilles, mais au moins ces chercheurs ne sont-ils pas tombés complètement dans l'oubli.

Il faut également compter sur la *BBC* (britannique), qui diffuse assez volontiers des émissions non orthodoxes, parfois reprises

chez nous par *Arte*. Il faut également compter sur les radios indépendantes comme par exemple *Radio-Courtoisie*, très écoutée, qui ouvre souvent son antenne à des "dissidents" de la science. On reproche souvent à cette radio ses engagements catholiques traditionalistes un peu trop marqués. Mais ce n'est pas la "ligne" philosophique ou politique d'une radio (pas plus que celle d'un journal) qui importe, mais plutôt l'hospitalité dont elle est capable de faire preuve envers les novateurs, sans se soucier de savoir s'ils sont dans sa "ligne" ou non. Bien entendu, il appartient également aux invités de respecter les lois de l'hospitalité et de s'abstenir d'attaquer cette "ligne". En tout cas je peux témoigner de l'esprit d'ouverture de cette radio, moi qui pourtant "sent le soufre" à cent lieues à la ronde, pour avoir été reçu deux fois, et à chaque fois plus d'une heure trente, sur *Radio-Courtoisie*, à l'occasion de la sortie du premier tome de ce livre.

Il y a aussi un autre pouvoir sur lequel les novateurs peuvent peut-être un peu compter, c'est le pouvoir judiciaire. Certes, notre Justice va mal, car elle est fort encombrée. Mais je crois que, dans certains cas, elle peut venir en aide, au moins indirectement, à des chercheurs exclus. Certaines obstructions inadmissibles peuvent sûrement être sanctionnées par des tribunaux. Bien sûr, cela fait des combats de plus à mener, et les chercheurs n'aiment guère sacrifier dans le prétoire le temps qui leur manque toujours au laboratoire. Je n'en suis pas moins convaincu que bien des affaires de "savants maudits" pourraient trouver une heureuse issue grâce à quelques magistrats intègres et équitables.

Nous avons vu à plusieurs reprises le tort qu'a pu faire aux novateurs et à la science la revue anglaise *Nature*, entre autres, décidant de façon arbitraire ce qui était publiable ou non. (Et cela remonte fort loin, puisqu'elle fut responsable, notamment, de la publication d'un article calomnieux qui discrédita le biologiste autrichien Paul Kammerer en 1926 - Voir mon premier tome). Or, une revue scientifique n'est pas un organe de presse ordinaire et encore moins un journal d'opinion. Puisqu'elle se présente comme

un label de référence international concernant le sérieux d'une communication scientifique, elle a un devoir de publication auquel elle ne peut se soustraire sans entraver aussitôt la coopération entre les chercheurs des différents pays. Voici à ce sujet un court extrait d'une interview accordée par Jacques Benveniste au journal Science Frontières (N° 44, août-septembre 1999, propos recueillis par Gregory Gutierrez) :

«À l'occasion de cette interviewée tiens d'ailleurs à dénoncer une fraude que tout le monde connaît, et qui consiste pour des éditeurs de revue à refuser des articles pour des raisons qui ne sont pas scientifiques.

–Et qui seraient ??

–La non-conformité au paradigme actuel. On a eu le cas d'articles d'astrophysique publiés avec la mention "unbelievable", (incroyable) ou bien refusés parce qu'ils dérangeaient la théorie dominante. Fabriquer des résultats faux est une fraude, mais sans conséquence sur la science. Par contre, tuer des résultats vrais, c'est une fraude encore pire ! Parce que là c'est l'essence même de la science qui est menacée... »

Cette remarque est d'une parfaite logique, et j'estime pour ma part que tout chercheur se voyant refuser la publication d'expériences scientifiques probantes par une revue dont la vocation proclamée est précisément d'y procéder, est en droit de porter plainte devant la Cour de La Haye contre la direction de cette revue aux motifs de "rétention d'information et obstruction de nature à porter tort à la communauté scientifique, et, à travers elle, au progrès de l'humanité tout entière". La Justice internationale doit être en mesure de mettre un terme à l'intolérable despotisme qu'exercent les revues scientifiques anglo-saxonnes à l'encontre des laboratoires de recherche ou des chercheurs indépendants du monde entier.

Pour terminer ce chapitre, je laisserai la parole à Jacques Benveniste lui-même, qui, dans le texte suivant, nous explique ce qu'est la *biologie numérique* et les extraordinaires possibilités qu'elle offrira à la science de demain, si la science d'hier veut bien s'abstenir de lui couper les ailes :

« Expliquer ce qu'est la biologie numérique est impossible sans en exposer le principe. Ce texte n'a pas pour but de rapporter nos résultats scientifiques, mais d'expliquer, le plus simplement possible, cette approche radicalement nouvelle de la biologie. Nous espérons qu'il sera également utile à tons ceux, scientifiques ou non, qui ont quelque difficulté à sauter le pas.

Comment croire en effet que l'on peut enregistrer/numériser avec une carte-son d'ordinateur, comme pour un son ou une image, l'activité spécifique d'une molécule à activité biologique : une substance naturelle (histamine, caféine, nicotine, adrénaline...), un médicament, un antigène ou un anticorps, voire la signature immunologique d'une bactérie ou d'un virus ? Imaginons que l'on ait donné un téléphone à Archimède en lui affirmant qu'on peut l'entendre à l'extrémité de la Terre, sans lui expliquer ce que sont les fréquences sonores et leur traduction électromagnétique (EM).

La vie dépend des signaux que les molécules échangent. Par exemple, quand on se met en colère, l'adrénaline "dit" à son récepteur, et à lui seul (en molécule fidèle elle ne parle à aucun autre) de faire battre le cœur plus vite, de contracter les vaisseaux cutanés... Les mots "signal moléculaire" sont très fréquemment utilisés en biologie. Mais lorsque l'on demande aux biologistes les plus éminents quelle est la nature physique de ce "signal", ils restent les yeux ronds, ne comprenant même pas la question. C'est qu'ils se sont mitonné une physique à eux, strictement cartésienne - aux antipodes de la physique moderne - selon laquelle le simple contact (les lois du choc de Descartes, rapidement démenties par Huygens) entre deux structures coalescentes crée de l'énergie et permet un échange d'information. Je l'ai longtemps cru, récité, sans me rendre

compte de l'absurdité de la chose, comme pendant des centaines de milliers d'années les hommes ont cru que le Soleil tournait autour de la Terre.

La vérité, celle des faits, est très simple. Elle ne nécessite aucun "effondrement des mondes physique ou chimique". Les molécules vibrent, on le sait depuis des décennies. Chaque atome de chaque molécule et chacune des liaisons chimiques, les "ponts" qui relient les atomes, émettent un ensemble de fréquences qui leur est propre. Ces fréquences spécifiques de molécules simples ou complexes sont détectées à des milliards d'années-lumière grâce à des radiotélescopes. Les biophysiciens les décrivent comme une caractéristique physique essentielle de la matière, mais les biologistes n'envisagent pas que des rayonnements EM puissent jouer un rôle dans les fonctions moléculaires elles-mêmes. On ne trouvera les mots "fréquence" ou "signal" (au sens physique du terme) dans aucun traité de biologie, et encore moins "EM", cause d'excommunication par le Saint-Office Scientifique du biologiste qui en ferait usage.

J'aimerais bien, tel Archimède, avoir eu dans mon bain Vidéo géniale : "Eurêka, les vibrations des molécules ne leur servent pas à danser la salsa au bal du samedi soir ; elles sont leur outil de travail, qui leur permet d'adresser leurs instructions à la molécule suivante dans la cascade d'événements qui président aux fonctions biologiques, et, probablement dans une large mesure, chimiques".

Cela ne fut malheureusement pas le cas. J'ai suivi une démarche purement expérimentale. Après huit années de recherches, mes expériences montraient vers 1991 qu'on pouvait transférer le signal moléculaire par un amplificateur et des bobines EM. En juillet 1995, j'ai enregistré et rejoué ce signal avec un ordinateur multimédia. Une carte-son n'enregistre que des fréquences inférieures à 20 000 Hz. Dans

plusieurs milliers d'expériences, nous avons fait "croire" à un récepteur - spécifique d'une molécule simple ou complexe - qu'il était en présence de sa molécule préférée en lui "jouant" les fréquences enregistrées de cette molécule. Afin de parvenir à ce résultat, deux opérations sont nécessaires : 1) enregistrer l'activité d'une substance sur un ordinateur ; 2) la "rejouer" à un système biologique sensible à la substance d'origine.

Il y a donc tout lieu de penser que lorsque c'est la molécule elle-même qui est en présence du récepteur, elle fait la même chose : elle envoie les fréquences que le récepteur est capable de reconnaître. Ce qui veut dire que le signal moléculaire peut être efficacement représenté par un spectre de fréquences entre 20 Hz et 20 000 Hz. La même gamme que pour l'oreille humaine ou la musique. Depuis quelques centaines de milliers d'années les hommes font interagir des fréquences sonores avec un mécanisme biologique, celui de l'humeur. Les musiciens d'ambiance - musique d'ascenseur ou de supermarché - font de la neuropsychobiologie sans le savoir. Les sons aigus et rapides engendrent la gaieté, les aigus et lents la douceur, les sons graves et rapides réveillent l'ardeur guerrière, graves et lents le sérieux, la tristesse, le deuil. Ces sensations sont l'expression de phénomènes physicochimiques cérébraux déclenchés par des fréquences définies. Nous ne faisons pas autre chose lorsque nous transmettons à des modèles biologiques des activités moléculaires enregistrées.

On peut donc faire l'hypothèse que les systèmes biologiques fonctionnent comme un poste de radio, par corésonnance. Si on le règle sur 92.6 mégahertz, on capte radio-Truc, parce que le poste et la station vibrent à la même fréquence. Si on change un peu le réglage, à 92.7, on ne capte plus radio-Truc mais radio-Machin. Ces avancées dans la compréhension du mécanisme intime de la reconnaissance et de la signalisation moléculaire ne bouleversent pas la biologie, et encore moins la physique et la chimie. Nous ne retirons rien aux descriptions classiques. Nous faisons un pas de plus dans la connaissance, que nous

ajoutons au corpus actuel. C'est la méthode normale du progrès scientifique et il n'y a aucune raison qu'elle soulève imprécations et anathèmes.

La nature électromagnétique du signal moléculaire éclaire bien des zones d'ombre en biologie. On comprend dès lors comment les millions de molécules biologiques peuvent ainsi ne communiquer (à la vitesse de la lumière) chacune qu'avec leur molécule correspondante et elle-seule, condition indispensable du fonctionnement des systèmes biologiques... et pourquoi une modification chimique infime entraîne des conséquences fonctionnelles considérables, ce que les biologistes "structuraux" sont incapables d'expliquer. En décidant que ce sont les structures seules qui agissent, ils sont dans un monde prénewtonien où, selon Ptolémée, les astres étaient reliés par des engrenages. D'où l'impuissance de la biologie actuelle à répondre aux grandes pathologies de cette fin de siècle (mon article du Monde du 22 mai 1996, non démenti). Pour passer de cette biologie figée des structures à celle de l'information circulant à la vitesse de la lumière, point n'est besoin de révolution. Enregistrer l'activité des molécules n'implique nullement de nier leur existence, comme cela a été fort stupidement répandu à loisir (elles sont bien à l'origine des messages EM qui leur permettent d'agir) ou la loi d'action de masse (plus il y a de molécules, plus fort est l'effet). Comme si enregistrer la voix d'un chanteur le faisait disparaître ! En d'autres termes, nous n'éliminons ni l'interrupteur ni la lampe. Nous disons qu'entre les deux il y a un fil et des électrons qui y courent. Nous ne sommes pas, tel Cyrano, dans un Autre Monde, qui serait EM, et que nous substituons à l'ancien, moléculaire. Nous captons, dupliquons, transférons - et bientôt modifierons - les signaux EM émis par les molécules exerçant normalement leurs fonctions.

Et l'eau dans tout ça ? C'est le transporteur d'information. C'est obligatoire, car, comme il y a 10 000 molécules d'eau pour une molécule de protéine dans l'organisme, tout message doit

pouvoir passer par l'eau. C'est par des ondes hertziennes de basses fréquences que les sous-marins en plongée communiquent avec la terre, pas par des mégahertz qui ne passent pas dans l'eau. Autrement dit, lorsque des molécules déclenchent un effet biologique, ce ne sont pas elles qui transmettent le signal mais l'eau pérिमoléculaire, qui sert de relais et probablement d'amplificateur. Le son n'est pas créé directement par le disque compact. Ce dernier porte une information qui n'est audible qu'après amplification par le système électronique.

Mais la mémoire de l'eau ? C'est plus mystérieux, mais pas plus que l'existence même de l'eau, un mélange, liquide à température et pression ordinaires, de deux gaz (?!?!?), qui se dilate en refroidissant (?!?!?). Des domaines cohérents avec des propriétés "laser-like" ont été décrits dans l'eau (E. del Giudice, G. Preparata, G. Vitiello (1988) Water as a free electric dipole laser. Phys. Rev. Lett. 61 : 1085-1088). Plus récemment, des cristaux "de glace" stables qui comportent un champ électrique ont été identifiés et caractérisés dans l'eau. Il reste du travail aux physiciens. Cependant l'eau n'est pas notre sujet d'étude. Ce qui intéresse notre équipe, ce n'est pas le support magnétique et comment il fonctionne, mais le message qui y est enregistré et peut donc être copié et transmis. Nous avons élucidé, nous pouvons le croire avec beaucoup de confiance au vu de nos résultats expérimentaux, la nature physique du signal moléculaire. Le principe est simple, comme de faire exploser un mélange d'air et de pétrole. Mais les conséquences sont immenses. Nous les présentons en détail par ailleurs. En voici un résumé :

Actuellement la seule façon d'identifier une molécule est de transmettre physiquement un prélèvement, le plus souvent invasif, voire destructif, jusqu'à un laboratoire d'analyses. Avec la méthode numérique, on dispose à la source d'un signal qui peut être instantanément transmis et analysé à l'autre bout du monde par des moyens de télécommunication classiques. La

détection de substances toxiques, de protéines (antigènes, anticorps, prions) ou de complexes moléculaires (bactéries, virus, cellules anormales...) devient donc possible sans prélèvement physique. Ces méthodes seront applicables à l'industrie chimique, à la biomédecine et à la surveillance de l'environnement.

On pourra par exemple détecter des micro-organismes à distance, pratiquement en temps réel. Les produits issus de plantes transgéniques pourront être identifiées par liaison téléphonique chez le producteur, le distributeur et même dans l'assiette du consommateur. La détection d'une contamination alimentaire par les prions, mais également *in vivo* chez l'animal ou chez l'homme, deviendrait possible avec les conséquences épidémiologiques et économiques que l'on devine.

La mise en œuvre des méthodes issues de la biologie numérique aura un immense retentissement sur le diagnostic médical et l'industrie agro-alimentaire, avec un impact technologique et commercial considérable.

Une question finale : pourquoi les scientifiques sont-ils si opposés aux évolutions de la science ? Pour défendre leur pré carré ? Pourquoi, au nom de dogmes "intangibles" que l'histoire des sciences a si souvent montré être éphémères, refusent-ils des avancées porteuses de progrès pour leur propre discipline ? Parce qu'elles leur paraissent menaçantes pour leurs pourtant si fragiles certitudes ? Ces questions ne sont pas seulement philosophiques, car ces hommes sont des conseillers écoutés, notamment par les décideurs politiques et industriels. Ils orientent - en fait le plus souvent entravent - les applications nouvelles qui sont l'expression du progrès. Je ne sais d'où viennent ces blocages mentaux, en théorie inconciliables avec l'activité scientifique. Voici cependant une citation qui montrera qu'ils sont éternels (Mécanisme, Encyclopedia Universalis) :

"On a un bon exemple des impasses du "mécanisme" dans l'opposition des cartésiens au newtonisme, qui leur a paru

remettre en cause totalement la science nouvelle et faire retourner la pensée en deçà des conquêtes du "mécanisme". L'obstacle réside dans le fait que, chez Descartes, il ne peut y avoir mouvement que par contact et impulsion ; l'action à distance, l'attraction, comme le dira Fontenelle, ne peut être qu'un retour à une physique des sympathies et des qualités occultes... De cette façon, on ne mène pas avec Newton une controverse scientifique ; on le disqualifie pour obscurantisme. C'est ainsi que le milieu des savants français résistera longtemps à la théorie newtonienne, ou plutôt voudra l'ignorer... Mais ce "mécanisme" qui fait obstacle au progrès scientifique est un "mécanisme" figé. Newton contredit sans doute moins le "mécanisme" qu'il ne propose, en provoquant une rupture, un autre modèle de mécanisation de la physique où d'autres mouvements que ceux que produit l'impulsion sont possibles. "

À quatre siècles de distance, les mêmes mots, "il faut des molécules" (François Jacob), c'est-à-dire des contacts, des impulsions, selon nos "savants" figés dans le dogmatisme mécaniciste de Descartes ; le même refus d'une action à distance ; les mêmes accusations de retour à l'obscurantisme. Descartes contre Newton. Nous sommes en bonne compagnie...

*8 janvier 1998, mod. 29 mai 1998 - Jacques Benveniste
Dernière mise à jour le jeudi 22 avril 2004. »*

Je considère personnellement ce texte comme aussi incontestablement génial que profondément émouvant. Avec un sens remarquable de la synthèse, avec un art consommé, proprement littéraire, de la description suggestive des connexions et des passerelles, des blocages et des ouvertures, des impasses et des potentialités, Jacques Benveniste se révèle ici, par-delà le scientifique, un authentique socio-psychologue.

En nous exposant aussi simplement que possible les arcanes de ce qu'on pourrait appeler la télébiologie, il nous conduit

directement au cœur même des mystères de la vie. Qu'un tel pionnier ait pu être dénigré par la majeure partie de la communauté scientifique internationale et qu'il rencontre les pires difficultés pour continuer son œuvre suffit à prouver l'état de déliquescence atteint par nos pseudo-élites.

À peine la première rédaction de ce livre était-elle terminée que j'appris le décès du Docteur Jacques Benveniste, survenu le 2 octobre 2004. Je fus, bien sûr, douloureusement surpris, et je regrettai vivement de ne pas l'avoir informé plus vite qu'il figurerait à Ø- dans le second tome de mon livre *Savants maudits*, chercheurs exclus, ce que je m'apprêtais à faire, mais la camarade a été plus rapide que moi. Il est vrai que les pontifes de la nomenklatura médicale ont donné à celle-ci un sérieux coup de main, car il ne fait aucun doute que les persécutions - le mot n'est pas trop fort - dont Jacques Benveniste était victime depuis qu'il avait eu le malheur de découvrir « la mémoire de l'eau », ont été déterminantes dans l'abréviation de son existence. Le stress permanent subi de leur fait, aggravé par le désaveu d'une communauté scientifique dogmatique et bornée, devait avoir finalement raison de sa santé, comme ce fut le cas avant lui de Mirko Beljanski et de bien d'autres.

En hommage à la mémoire de ce courageux « savant maudit », je ne saurais mieux faire que de publier ci-dessous quelques extraits du texte que lui a consacré son ami Jean-Pierre Petit sur son site Internet :

« Et voilà. Le rideau tombe. Une fois de plus la farce est jouée. Nous avons peur pour Jacques depuis des années en le voyant continuer de se battre dans l'état où il était, courir de tous les côtés pour essayer de trouver de l'argent pour continuer à maintenir en vie le vestige de ce qui avait été son laboratoire de recherche dans sa spécialité : l'immunologie et qui était devenu ce qu'il avait appelé le Laboratoire de Biologie Numérique. Il avait dû d'abord subir il y a douze ans un pontage coronarien. Puis, après un nouvel accident il y a deux ans on lui avait posé un stimulateur cardiaque. Cette fois-ci c'était une valve en titane.

L'opération a mal tourné et Jacques a été emporté par une infection pulmonaire quelques jours après. (...)

Jacques est mort. En France, c'est trop tard. C'est toujours trop tard. Si ses idées se développent, ça sera un jour ailleurs, dans un autre pays, comme d'habitude. Ici, personne ne reprendra ces travaux. Son administration (recherche médicale française) fera disparaître avec indifférence les baraquements Algeco vétustes, restes de ce "dernier carré de la recherche", qui encombrent encore la cour de l'unité Inserm 200 et où Jacques se sera accroché dix ans de manière ... totalement déraisonnable.

Il n'y avait pas plus de deux cent personnes à l'enterrement, au cimetière du Père Lachaise, entre autres raisons parce que Le Monde n'avait pas mentionné le lieu, la date et l'heure de son inhumation. Certains fidèles, parents, amis, anciens collaborateurs, lurent des textes, la voix souvent brisée par l'émotion. (...)

Je suis venu saluer un frère d'armes, la gorge nouée. Je savais que les choses se termineraient ainsi, même si cette opération chirurgicale avait été un succès. Quand on est à ce point contré par ses collègues et matériellement abandonné par ce que Jacques appelait "le Léviathan scientifique" on n'a que deux options : abandonner ou s'épuiser jusqu'à en mourir. Moi j'ai abandonné à plusieurs reprises après avoir mené des combats empreints de la même "déraison", des sortes de barouds d'honneur menés en solitaire, et c'est la raison pour laquelle, sans doute, je suis encore vivant. Jacques avait refusé de s'avouer vaincu et croyait encore à l'honnêteté et à la rationalité du monde scientifique. Une option à risque. (...)

Ce qui a tué Benveniste ça n'est pas la maladie, c'est l'irrationalité et l'indifférence, le refus de voir prendre en charge, avec des moyens très modestes, des problèmes authentiquement scientifiques et évidents, touchant à la fois à la biologie et à la physique (mais constituant une menace évidente, à terme, pour la grosse industrie pharmaceutique).

Cachez cette recherche que je ne saurais voir. »

Jacques Benveniste a donc rejoint l'interminable cohorte de ceux qui ont le tort d'avoir raison trop tôt, ou plus exactement d'avoir raison à l'heure, ce que ne peuvent leur pardonner les esprits sclérosés qui sont toujours en retard.

Il nous reste à souhaiter que les membres de son équipe parviennent à poursuivre ses travaux, ou qu'ils puissent au moins préserver ce qui a été fait. Je ne doute pas que la postérité lui rende justice un jour, afin qu'il reste dans l'Histoire le chercheur qui aura trouvé le premier le secret intime de l'eau, cette source de vie dont nous ne savons presque rien, et qui emmagasine dans ses molécules le souvenir de toutes les actions.

LOUIS KERVAN

(1901-1983)

Après la parution du premier tome de cet ouvrage, je reçus de nombreuses lettres de lecteurs me disant : "Vous avez oublié celui-ci ! Vous avez omis celui-là !" Et j'en reçois encore. Je n'avais oublié personne, et j'expliquais dans mon avant-propos :

"Je me suis limité dans ces pages aux personnes dont j'ai eu la chance de bien connaître les travaux, dans le cadre de mes recherches au service de la revue de prospective L'Ère nouvelle, que je dirige depuis vingt ans. J'ai d'ailleurs eu l'honneur de connaître certaines d'entre elles personnellement. Il s'agit donc d'un choix circonstanciel et arbitraire qui ne préjuge en rien des mérites de celles qui seraient dignes d'y figurer et qui n'y figurent pas."

Mais lorsque le lecteur arrive au terme d'un livre, il en a évidemment oublié l'avant-propos. Aussi les reproches (amicaux) pleuvaient-ils et continuent-ils de pleuvoir sur le malheureux écrivain rivé à son établi, qui fait ce qu'il peut avec ce qu'il sait, et qui cherche et qui trouve plus d'informations qu'il n'en peut traiter. Je me mis donc à ouvrir une collection de dossiers qui débordent de tous côtés, car les savants maudits et les chercheurs exclus, il y en a des centaines, sans parler de tous ceux qui ne sont qu'à moitié maudits et que partiellement exclus, mais dont on a pourtant enterré les meilleures trouvailles.

Cette abondance de personnages originaux et passionnants autant que méconnus, sinon persécutés, témoigne par elle-même de la décrépitude d'une civilisation dont les thuriféraires se gargarisent du mot progrès et voudraient nous faire croire que toute innovation est aussitôt accueillie, applaudie et mise en pratique, alors qu'elle voit tout au contraire se dresser contre elle

la conspiration permanente des médiocrités installées, des intérêts retranchés et des lâchetés confites.

Celui qui veut tenter de rendre justice aux hommes exceptionnels qu'une société corrompue s'efforce de noyer dans l'obscurité, se trouve donc dans l'obligation de *choisir* ceux qu'il va les premiers s'appliquer à mettre en lumière, et voit dès lors s'appesantir sur lui un cas de conscience des plus cruels et des plus lourds à porter. Car chacune de ces "mini-biographies" comptant entre vingt et trente pages, on ne saurait en intégrer plus de douze dans un volume comme celui-ci.

C'est ainsi que, depuis le début de ce deuxième tome, je ne cesse de m'interroger, errant au milieu de mes dossiers épars : pourquoi celui-ci maintenant plutôt que celui-là ? La réponse est dictée par un certain nombre de critères. L'un d'eux est que les chercheurs dont je vous parle ne doivent pas tous concerner le domaine de la santé. Il est inévitable qu'ils soient majoritaires, mais deux ou trois chapitres doivent être réservés à des chercheurs qui ont exercé leurs talents dans d'autres domaines.

Je dois aussi faire en sorte que les personnages évoqués appartiennent à des époques différentes, tout au long du XX^e siècle. Je dois également tenir compte de l'actualité, dans le cas où, par chance inespérée, elle offrirait une opportunité de mieux faire comprendre l'utilité des travaux plus anciens de tel ou tel, qui furent négligés alors que le besoin s'en fait aujourd'hui cruellement sentir.

C'est en fonction de ce dernier critère que j'ai résolu de consacrer un chapitre à Louis Kervran dans ce volume-ci, car les recherches qui l'ont occupé ont mobilisé des chercheurs d'aujourd'hui, lesquels se sont heurtés à la même obstruction que celle qu'avait connue Kervran. C'est en fait un article de la revue *Science et Vie* paru en mai 2004 sous le titre *Alchimie* qui m'a décidé à inclure dans ce deuxième tome ce remarquable chercheur que fut Claude-Louis Kervran.

Je dirai tout d'abord quelques mots de *Science et Vie*, dont l'évolution historique mérite l'attention. Fondée en 1913 par Paul Dupuy, cette première revue scientifique destinée au grand public a instruit et enchanté quatre générations de Français soucieux de s'instruire de l'évolution des sciences, parmi lesquels votre serviteur. L'agrément principal de cette revue était, dans les années 50/70, d'être ouverte à toutes les recherches sans souci d'une quelconque orthodoxie. Mais, sans doute à la suite d'un changement d'équipe rédactionnelle, elle sombra au cours des années 80 dans un scientisme totalement sclérosé inféodé au dogmatisme des mandarins de la nomenklatura.

Ce fut une triste période pour cette revue, qui perdit sans doute à cette époque bon nombre de ses plus fidèles lecteurs, dont moi-même. J'avais d'ailleurs publié dans *L'Ère nouvelle*, en juillet 1988, un article de notre collaborateur Georges Conan-Delbos intitulé « *Science et Vie* », *grandeur et décadence*, qui ne manquait pas de sel. Nous avons mis en parallèle deux articles de la revue consacrés à l'homéopathie, l'un de juillet 1963 et l'autre de mai 1988, qui se contredisaient d'une manière si radicale que c'en était comique. On constatait immédiatement que l'esprit de la revue avait en vingt années complètement changé de cap. En 63, l'homéopathie y était considérée avec tout l'intérêt qu'elle mérite et analysée honnêtement, mais en 88 on la tournait en ridicule d'une manière si outrée qu'il était impossible d'accorder à l'article en question le plus mince crédit. Que *Science et Vie* ait pu décider de publier une diatribe aussi caricaturale en disait long sur le degré de médiocrité intellectuelle atteint à cette époque par une revue qui avait pourtant nourri honorablement le désir de savoir de nos concitoyens durant plus d'un demi-siècle.

Quant à moi, j'achetais encore de temps en temps un numéro, presque toujours décevant, simplement pour vérifier si la malade était toujours fiévreuse et dans l'espoir qu'un sursaut de sagesse se manifeste un jour ou l'autre. Or, il m'apparut qu'aux approches de l'an 2000, un souffle nouveau se manifestait dans les pages du vénérable journal et qu'il prenait enfin ses distances

avec le plat conformisme des scientifiques impénitents. Cela se confirma peu à peu et je ne manquai pas de m'en réjouir. Ce renouveau était-il dû aux vertus de la concurrence ? La qualité d'autres revues comme *Science et Avenir* ou *La Recherche* avait-elle sorti de leur coupable torpeur les dirigeants de *Science et Vie* ? Je ne saurais vous dire. Mais quel plaisir ce fut pour moi de pouvoir renouer avec un journal qui avait accompagné une grande partie de ma jeunesse et qui, soudain, retrouvait la sienne.

Or, ma joie atteignit son comble lorsque je découvris sur la couverture de *Science et Vie* de mai 2004, alors même que j'avais commencé la rédaction de ce livre, et grâce à Jean-Paul Le Perlier, directeur de cette collection, qui me téléphona pour attirer mon attention sur lui, cet article au titre provocant : *Alchimie*, suivi du sous-titre : *Les physiciens commencent à y croire*. Je me fis aussitôt la réflexion qu'on s'était peut-être enfin décidé à torpiller l'un des derniers tabous instaurés par les scientifiques figés.

J'avoue avoir fort peu de connaissances en ce qui concerne l'alchimie, autrement dit la science des transmutations, mais devant les sarcasmes que lui réservaient nos modernes "je sais tout", je m'étais toujours dit qu'il était inconcevable que les plus grands esprits du Moyen Age (Roger Bacon, Raymond Lulle, Basile Valentin, Joseph Balsamo, Nicolas Flamel, Paracelse...) aient consacré des années d'efforts, et parfois la majeure partie de leur vie, à la poursuite d'une chimère. Il devait certainement exister dans l'alchimie une vérité que nous n'avions pas comprise et que nous préférons noyer dans la moquerie, qui est si souvent le masque de l'ignorance prétentieuse. Pourtant, la chimie moderne doit beaucoup à l'alchimie. Ce sont les alchimistes - qui étaient en vérité des chimistes avant l'heure - qui découvrirent les acides chlorhydrique, sulfurique et nitrique, l'ammoniaque, les alcalis, l'éther et bien d'autres choses encore.

Aussi fus-je fort intéressé par le dossier de ce N° 1040 de *Science et Vie* (préparé par Cécile Bonneau et Hervé Poirier) doté de 19 pages et qui me remit en mémoire le nom de Louis Kervran, qui avait, dès son plus jeune âge, en observant les poules de sa

mère dans la ferme bretonne familiale, soupçonné que ces animaux opéraient au sein de leur organisme une véritable transmutation. Voici le récit de cette observation, telle qu'il nous le donne dans son ouvrage *À la découverte des transmutations biologiques* (Le Courrier du Livre, 1966, 1980) :

« Mes parents avaient quelques poules, enfermées dans un poulailler en communication avec une cour ; nous habitions à "l'intérieur" de la Bretagne où mon père était fonctionnaire, dans une région de schistes et de granits, absolument dépourvue de calcaire. On ne donnait jamais de calcaire aux poules et cependant, à la saison de la ponte, elles pondaient chaque jour un œuf à coquille calcaire. Je ne m'étais cependant jamais posé la question de savoir d'où venait ce calcaire de l'œuf (pas plus que celui des os de son squelette). Mais j'étais intrigué par une observation que j'avais faite : lorsque les pondeuses étaient lâchées dans la cour, elles picoraient sans arrêt les paillettes de mica qui jonchaient le sol (le mica est l'un des constituants du granité, avec le quartz et le feldspath ; tous sont des composés de silice ; c'est tout ce que je savais à cette époque où j'étais à l'école primaire). Je constatais ce choix très net du mica par la poule lorsque le soleil brillait après une averse : bien délavées, ces centaines de paillettes visibles par mètre carré apparaissaient comme de minuscules miroirs et l'impact du bec de la poule était facile à suivre. Personne ne put m'expliquer pourquoi les poules picoraient ce mica et pas les grains de sable ; j'observais ma mère lorsqu'une poule avait été tuée, au moment où elle ouvrait le gésier ; on y trouvait de petits cailloux, du sable, mais jamais de mica - Où passait ce mica ? Dans l'estomac ? Pourquoi ce minéral était-il avalé par la poule ? Ceci me frappait et restait dans mon subconscient comme tout ce qui demeure mystère, car j'aimais des explications "solides", "logiques"... les "pourquoi ?" de tous les enfants... »

Ce n'est que beaucoup plus tard que Louis Kervran, après avoir effectué de nombreuses expériences avec des poules isolées dans

des conditions "scientifiques", comprit que l'organisme de la poule transmutait le mica en calcium. Mais voyons ce que cette belle histoire devient dans *Science et Vie*, sous le titre *La poule aux œufs d'or ?*, quatrième chapitre du dossier :

« Tourmenté par cette épineuse question dès son plus jeune âge, Louis Kervran devint biologiste et fit un tabac dans les années 60 avec ses livres sur les transmutations biologiques. Selon lui, la poule bretonne serait en réalité un... véritable réacteur nucléaire ! Expériences à l'appui, Lotus Kervran prétend en effet que, une fois enfermés dans un poulailler au sol battu et privés de calcium pendant quelques jours, ces gallinacés pondent des œufs à coquille molle... jusqu'à ce qu'on leur donne du mica à picorer. Ces petites paillettes brillantes de silicate que l'on trouve dans le sable sont composées principalement de silicium. Or, les poules se jettent dessus ("avec une volupté certaine", précise-t-il) et se remettent à pondre des œufs normaux dès le lendemain. Preuve, selon lui, que les volailles arrivent à transmuter le silicium en calcium.

Kervran est aujourd'hui cité en exemple par des chercheurs convaincus que les réactions nucléaires à basse énergie sont à même d'expliquer certains mystères de la nature. "Si, comme on le voit en fusion froide, des phénomènes nucléaires peuvent survenir à basse énergie, pourquoi des transmutations ne se produiraient-elles pas au sein des organismes vivants ?", s'interrogent-ils.

Reste que, dans le cas de la poule, les spécialistes modernes de la question sont pour le moins sceptiques. Voire franchement amusés. Car son métabolisme calcique ne fait aujourd'hui plus guère de mystère. Il a donné lieu à de nombreuses études, étant donné l'intérêt économique certain à bien maîtriser la solidité de la coque des quelque 850 milliards d'œufs produits chaque année.

En fait, la volaille stocke pendant la journée le calcium issu de son alimentation dans ses os, pour puiser ensuite dans cette

réserve transitoire pendant la nuit et fabriquer la coquille. Des stocks suffisants pour pallier des carences de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines... Bref, la poule a beau produire chaque année l'équivalent de son propre poids en coquilles, il n'y aurait là aucune "alchimie nucléaire". N'en déplaise aux aficionados de Louis Kervran... »

Plaignons de tout notre cœur les pauvres journalistes scientifiques qui, contraints de présenter des thèses contradictoires pour ne pas être accusés de partialité, sont obligés de nous communiquer les élucubrations totalement imbéciles des "*spécialistes modernes de la question*", dont on ne nous donne pas les noms, ce qui est bien dommage, car ainsi personne ne peut leur décerner le "Brevet supérieur de stupidité universitaire" qu'ils ont gagné haut la main.

Je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de croire qu'ils n'ont pas immédiatement discerné en quoi le discours des "spécialistes" est complètement débranché. Les expériences de Louis Kervran étaient évidemment effectuées avec des poules totalement privées de calcium dans leur alimentation (et cela parfois durant 40 jours) - faute de quoi l'expérience n'aurait eu aucun sens - et il n'y avait donc aucune possibilité qu'elles en "stockent" dans leurs os, d'autant que leurs os eux-mêmes se seraient délités si elles n'avaient pas pu transmuter en calcium le mica que leur offrait Kervran.

On est tout de même obligé de s'interroger sur ce qui se passe dans la tête de pseudo-scientifiques qui ont le culot de contester la valeur d'une expérience qu'ils n'ont à aucun moment prise en considération. Et qui sont même "franchement amusés" par les travaux d'un homme qui fut nommé pour le Prix Nobel de physique en 1975. On a beau savoir que le record historique de la bêtise humaine est quotidiennement battu, on a peine à croire qu'elle suffise à expliquer de pareilles attitudes et l'on est plutôt amené à envisager une sorte de paralysie de l'intelligence

consécutive à une crispation dogmatique d'intérêts commerciaux ou carriéristes qui se sentent menacés. Aussi ne serais-je pas étonné outre mesure que les "spécialistes" donneurs d'avis aussi péremptaires aient quelque chose à vendre aux éleveurs industriels de pondeuses. Il reste que les deux journalistes de *Science et Vie* auraient dû se montrer un peu plus circonspects avant de reproduire sans sourciller des affirmations qui, si elles ne résultent pas de la sottise, ne peuvent s'expliquer que par la mauvaise foi. Mais je trouve dans le livre de Kervran un passage très instructif, autant sur les fournitures proposées aux éleveurs de poules que sur les conséquences pathologiques qui peuvent en résulter. Il écrit à ce propos :

« Cette question de l'origine du calcaire de la poule continue à intriguer et suscite des recherches variées. Les "régimes" pour poulets "industriels" comportent une addition de calcaire (carbonate de calcium) provenant de roches (craie) ou de coquillages broyés, afin de durcir la coquille des œufs. Mais le docteur Horwitz de l'institut de Recherche agronomique de Volcani (Israël) a constaté (1965) que si ce calcaire minéral est en partie utilisé pour la formation de la coquille de l'œuf, il se fixe aussi dans des tissus, et notamment dans l'appendice des poules (l'appendice joue un rôle dans la production des anticorps ; sa calcification rend les poules plus sensibles aux maladies) ; ce calcaire parasite freine aussi l'action des hormones de croissance. »

Je crois que cette information symbolise assez bien le développement aberrant de la société technocratique, elle-même greffée sur une explosion démographique qui multiplie sans mesure le nombre de bouches à nourrir. Des millions de gens cherchent du travail. Et ce travail dépend étroitement de la possibilité de fabriquer puis de vendre quelque chose à quelqu'un. Aussi, dès que cette possibilité apparaît dans un domaine quelconque, on s'y précipite ventre à terre sans trop étudier la réelle qualité du service offert ou du produit vendu ni sans trop de soucier des conséquences éventuellement néfastes qui pourraient

en résulter. Une science approximative fournit des informations incomplètes ou obsolètes que des conseillers, enseignants ou formateurs distillent avec délices et des publicitaires astucieux font le reste. Si l'équilibre de la nature et la santé de tous en pâtissent, eh bien tant pis ! Après nous le déluge !

Claude-Louis Kervran a consacré la majeure partie de son existence à l'étude de ces problèmes de transmutations et ne s'est pas contenté de cette affaire de poules pondeuses, qui fut avant tout le "déclencheur" de sa passion de chercheur et qui avait en outre l'avantage d'offrir une possibilité de démonstration à la portée de tous.

Il publia les résultats de ses travaux dans une dizaine de livres qui furent tous édités par la Librairie Maloine (à l'exception du titre que je vous ai cité plus haut). Je gage que les "spécialistes modernes de la question" se sont bien gardés d'en ouvrir un seul. Ces publications occupèrent les vingt dernières années de sa vie. En voici les titres :

- Transmutations biologiques, Métabolismes aberrants de l'Azote, le Potassium et le Magnésium* (1962)
- Transmutations naturelles, non radioactives* (1963)
- Transmutations à faible énergie* (1964)
- À la découverte des Transmutations biologiques* (1966)
- Preuves relatives à l'existence des transmutations biologiques* (1968)
- Preuves en géologie et physique de Transmutations à faible énergie* (1973)
- Preuves en biologie de Transmutations à faible énergie* (1975)
- Transmutations biologiques et Physique moderne* (1982)

Louis Kervran avait d'ailleurs eu un illustre précurseur en la personne de Louis-Nicolas Vauquelin (1763-1829), chimiste et biochimiste de grand renom, qui montra en 1799 qu'une poule produit quatre fois plus de calcium qu'elle n'en avale, d'où il déduisit que les poules fabriquent du calcium. Il revint à Kervran

de démontrer comment. Et il revient aux "spécialistes modernes de la question" de nous expliquer par quel miracle elles pourraient parvenir à multiplier par quatre leur fameux stock osseux sans aucun apport de calcium extérieur, si elles sont incapables, comme ils le prétendent, de transformer en calcium quelque chose d'autre.

Mais laissons ces grotesques à leur suffisante insuffisance et approchons-nous de scientifiques plus authentiques et moins anonymes. En 1964, dans le but de vérifier les dires de Kervran, le Japonais Ohsawa parvint à réaliser une transmutation à basse énergie. Il produisit du potassium dans un tube à décharge par réaction entre du sodium et de l'oxygène. La même année, le Français Camille Paraire prit un brevet pour un procédé de fusion nucléaire du deutérium qu'il avait réussie par l'action d'un puissant champ magnétique.

Un peu plus tard, le 23 mars 1989, l'Anglais Martin Fleischmann, du Laboratoire d'électrochimie de Southampton (Grande-Bretagne) et l'Américain Stanley Pons, de l'Université d'Utah (USA) obtinrent un certain succès médiatique en réussissant la fusion du deutérium au moyen d'une électrolyse. C'est à eux que l'on doit le terme de "fusion froide", qui a fait florès. Après plusieurs mois de frénésie concurrentielle entre divers laboratoires, accompagnée d'une intense polémique dans les revues scientifiques, la "fusion froide" fut descendue en flammes, si j'ose dire, par le tout-puissant directeur de la revue *Nature*, John Maddox (celui qui "tua" Benveniste), qui faisait la pluie et le beau temps dans le monde scientifique. « *Il semble que le temps est venu de renvoyer la fusion froide au rang d'illusion de ces quatre derniers mois.* » Le couperet venait de tomber sur les transmutations à basse énergie, tandis que Pons et Fleischmann allaient entrer à leur tour dans la vaste confrérie des "savants maudits".

Le second chapitre du dossier consacré à l'alchimie par *Science et Vie* est précisément constitué d'une interview de Martin Fleischmann. Elle est illustrée d'une photo de l'électrochimiste

britannique dont l'expression accablée en dit long sur les obstructions auxquelles il s'est heurté depuis 1989. Il reconnaît toutefois qu'il était beaucoup trop tôt à l'époque pour communiquer sur le sujet et que Stanley Pons et lui-même auraient dû poursuivre plus longtemps leurs expériences pour confirmer leur reproductibilité. Mais il ajoute cette critique à l'encontre des physiciens :

« D'autre part, les esprits étaient prédisposés à rejeter ce phénomène. Les physiciens ont une idée très fixe de ce qui est requis pour initier une réaction nucléaire. Pour eux, cela ne peut se faire qu'à de très hautes énergies. Ils ont donc tout simplement rejeté une possibilité qu'ils n'avaient pas envisagée. C'est une attitude contraire à la démarche scientifique, qui doit rester ouverte aux imprévus ! Il faut dire qu'accepter cette idée nécessite une bonne connaissance de la théorie quantique des champs, c'est-à-dire la mécanique quantique appliquée aux champs (notamment au champ électromagnétique), une discipline complexe qui est très mal comprise des physiciens, surtout quand elle s'applique à la matière solide. Ils sont persuadés que la physique quantique ne s'applique qu'aux particules isolées, alors que c'est bien plus général ! »

Je crois que Fleischmann accorde ici beaucoup trop d'importance à la mécanique quantique, qui n'est comprise que par une infime minorité de personnes, et qui, si elle peut peut-être expliquer en théorie les transmutations à basse énergie, n'est en aucune façon nécessaire pour les constater. Je doute fort d'ailleurs que Louis Kervran se soit préoccupé d'elle. Une vraie démarche scientifique doit avant tout se focaliser sur les faits, sur ce qui se produit dans la réalité lorsque le chercheur réalise l'expérience. Pouvoir ensuite les expliquer par une théorie procure sans doute un confort intellectuel appréciable, mais ce n'est nullement une nécessité. Comme je ne comprends rien à la mécanique quantique, que je n'ai jamais eu le temps d'étudier, ce n'est pas moi qui reprocherai aux physiciens dont parle Fleischmann de ne pas bien la comprendre. Je leur reprocherai en

revanche d'avoir rejeté sans examen sérieux des faits établis, simplement parce que ceux-ci les obligeaient à se remettre en question.

Toutefois, mon lecteur, parvenu à cet endroit de mon livre, sait désormais à quoi s'en tenir sur le dogmatisme rigide et la paresse intellectuelle qui règnent dans les milieux scientifiques, comme dans tous les autres d'ailleurs, sauf qu'ils sont moins pardonnables dans le monde de la science, qui se targue faussement de leur échapper. Toujours est-il que depuis quinze ans, une obstruction systématique sévit contre toutes les communications scientifiques concernant la "fusion froide" et toutes les propositions de publication ont été rejetées par les grandes revues anglo-saxonnes qui exercent un véritable diktat sur l'avancée de la science internationale. Et Fleischmann commente :

« C'est un rejet de principe, incompréhensible de la part de scientifiques. Et c'est aussi le meilleur moyen de condamner un domaine de recherche. Sans publication, personne ne peut avoir connaissance des travaux, ni pour les confirmer ni pour les infirmer, et l'échange avec le reste de la communauté scientifique ne fonctionne pas. »

Je n'ai jamais compris pour ma part cette dépendance, quasiment acceptée par les chercheurs, vis-à-vis de ces revues "prestigieuses" qui finissent par détenir un pouvoir exorbitant. Les pionniers de toutes disciplines devraient bien créer une revue scientifique internationale uniquement destinée à la publication de toutes les recherches "non orthodoxes".

Cependant, d'autres chercheurs ont poursuivi des travaux sur la "fusion froide". Un Français passionné d'alchimie, Albert Cau, nous apprend sur Internet que l'expérience de Pons et Fleischmann a été dépassée, notamment par le Japonais Mizuno et l'Américain Miley. Albert Cau nous précise :

« Ce dernier, opérant avec des microbilles de plastique recouvertes d'une couche monoatomique de nickel, a observé un

rendement de transmutation de 40 % : on obtient des éléments plus lourds et plus légers que le nickel. Cette méthode est reproductible dans certaines limites : il a été remarqué que l'on obtient soit des transmutations, soit un excès d'énergie, jamais les deux. »

Il est tout de même extraordinaire de constater que les expériences de transmutation les plus modernes (c'est-à-dire la modification des atomes permettant de transformer une matière en une autre) rejoignent les travaux des alchimistes médiévaux, que depuis l'avènement de l'ère scientifique on a toujours refusé de prendre au sérieux. Pour quelle raison ? Il y en a plusieurs.

Les rationalistes ont d'abord rejeté en bloc le jargon ésotérico-mystique qui entourait souvent l'alchimie, en oubliant que celui-ci n'était qu'une émanation de "l'air du temps".

Quelle que soit l'originalité absolue des recherches d'un pionnier, il lui est impossible de s'exprimer dans un autre langage que celui de son époque, sous peine de se vouer lui-même à l'incommunication, laquelle pouvait aller, au Moyen Age, jusqu'à... l'excommunication.

Mais autre chose a fait un grand tort à l'alchimie. On a toujours considéré que son principal objectif était de transmuter le plomb en or, ce qui a eu un double effet. La soif de l'or étant largement répandue, quelle que soit l'époque, les alchimistes ont retiré une certaine protection de ce but affiché. Des gens dont on espère qu'ils vont parvenir à produire de l'or s'attirent toutes les sollicitudes. En revanche, les modernes ont vu dans cet objectif à la fois une utopie, une tentation de supercherie et une avidité excessive. Les alchimistes s'en sont trouvés déconsidérés à leurs yeux. Or, s'il est vrai que la transmutation en or d'un métal vulgaire ferait briller les yeux de tout un chacun, elle serait avant tout une réussite technico-scientifique proprement fabuleuse, ouvrant la porte à toutes sortes d'autres transformations de la matière aux conséquences incalculables. Et il apparaît

aujourd'hui que cette transmutation n'est pas impossible. Albert Cau nous dit à ce sujet :

« Production d'or ou d'argent par choc thermique.

Il s'agit de mélanger des sels minéraux avec de la silice et de la poudre noire. Le mélange enflammé produit après refroidissement des particules d'or et d'argent. Le Dr Lin, de l'Université du Texas, a obtenu 5 mg d'or en 1992. Avec cette méthode j'ai produit un morceau d'argent et deux fois une particule d'or. Le seul problème est qu'il est très difficile de reproduire les résultats ; pour preuve, en septembre 1996, le Dr Lin a présenté un travail sur ce sujet décrivant l'expérience de 1992, ce qui montre que toutes les expériences réalisées par la suite ont échoué. »

Peu importe en vérité que les expériences suivantes aient échoué. Il est suffisant que quelques-unes aient réussi pour établir indiscutablement la possibilité des transmutations à basse température. À l'aube de l'aviation, bien peu d'avions réussissaient à s'élever dans les airs plus de quelques mètres durant plus de quelques secondes. Il n'en a pas moins résulté le formidable développement de l'aéronautique. Il en sera de même, n'en doutons pas, pour la "fusion froide" et les géniales intuitions de Louis Kervran sur les transmutations biologiques seront un jour magnifiquement confirmées. Quant à Martin Fleischmann, il terminait son interview sur ces phrases désabusées :

« J'ai été soutenu et suivi par une poignée de scientifiques, dès le début. Mais j'ai 77 ans aujourd'hui, et même si je continue à conseiller certains laboratoires, comme celui de l'US Navy, je prends de moins en moins part aux recherches. J'estime avoir fait tout ce que j'ai pu ! »

De toute évidence, il s'est résigné à rejoindre le cercle des "savants maudits". Rien n'a changé décidément sous le règne des cloportes et, aujourd'hui comme hier, la fameuse sentence d'Einstein : *« Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome »* garde toute sa valeur, particulièrement bien illustrée dans

le domaine de la "fusion froide".

Une scientifique italienne, Antonella De Ninno, travaillant au Centre national de recherche nucléaire italien, installé près de Rome, en a fait elle-même l'amère expérience. Enthousiasmée en 1989 par l'expérience de Pons et Fleischmann, elle se lança elle aussi dans cette recherche. Après plusieurs essais infructueux, elle persuade le Centre de lancer en 1998 une expérience très complexe qui s'achèvera en 2002 sur des résultats incontestables. Son équipe réussit à produire de l'hélium par concentration de deutérium dans du palladium. Malgré cela, les revues scientifiques refusent obstinément de publier ses communications. Découragée, la chercheuse abandonne le sujet. Et faisant écho à Fleischmann en une phrase presque identique à la sienne, elle déclare à *Science et Vie* : « *J'ai l'impression d'avoir fait tout ce que j'ai pu, sans être écoutée...* »

Un autre chercheur, français celui-là, Jacques Dufour, du Conservatoire national des arts et métiers, se lance à son tour dans l'arène pour dompter les transmutations. Ancien directeur des relations scientifiques de la Compagnie Shell, cet ingénieur effectue des décharges électriques dans une tige de palladium baignant dans de l'hydrogène. Il obtient de l'hélium mais aussi du fer et du nickel. Toutefois, la détection de ces éléments restant sujette à caution, Dufour veut continuer ses expériences et en améliorer les résultats et les mesures calorimétriques. Il déclare à *Science et Vie* : « *Je suis intimement convaincu qu'il y a quelque chose, mais je comprends que ce soit difficile à accepter, que ce soit trop tôt. J'espère obtenir dans les deux ans la preuve irréfutable qui convaincra tous !* ».

Encore un candidat bien placé pour la confrérie des savants maudits ! Il n'a pas encore compris, comme Duffaut jadis, que plus il aurait de preuves et moins on les accepterait, que ceux qu'il prend pour des sceptiques ne sont en réalité que des réactionnaires. Ils sont probablement tout aussi convaincus que lui "qu'il y a quelque chose", mais ils ne veulent surtout pas en entendre parler. Ils font de si belles carrières dans la "fusion

chaude", que la seule hypothèse de la "fusion froide" suffit amplement à leur glacer le cerveau...

Oh ! bien sûr, les transmutations à basse température s'imposeront un jour, mais ceux qu'elles dérangent se disent : *Le plus tard possible !* Ainsi perdure le piétinement scientifique qui a déjà voué tant de pionniers géniaux à l'injustice et au désespoir.

Dans le monde entier, pourtant, à Osaka comme à San Diego ou à Moscou, des chercheurs passionnés poursuivent obstinément des expériences de transmutation à basse énergie. En Russie, Leonid Ouroutskoïev, de l'institut Kourtchatov, fait exploser dans l'eau, grâce à un fort courant électrique, des feuilles de titane. Et qu'obtient-il ? De l'aluminium, du silicium, du calcium, du fer, du sodium... plus un étrange rayonnement. On chuchote même qu'il aurait réussi la fameuse transmutation de plomb en or ! Mais les Russes restent très discrets à ce sujet. D'abord parce que l'or produit de cette façon est encore bien plus coûteux que celui que les prospecteurs trouvent dans leur baratte. Ensuite parce que les scientifiques de Moscou craignent d'être comparés à des alchimistes, ce qui risquerait de susciter des ricanements...

Mais il va de soi que les plus fortes résistances à ces recherches se trouvent en France, la "République des Lumières" étant devenue au fil du temps le royaume de l'obscurantisme. Et les rédacteurs de Science et Vie écrivent :

« En France, en revanche, le sujet reste tabou. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui serait le plus à même de travailler sur la fusion froide, y est allergique. "C'est contraire aux lois physiques", affirment en chœur les spécialistes de la fusion thermonucléaire. »

Nous voyons ici réapparaître les "spécialistes" anonymes et omniprésents qui freinent des quatre fers devant toutes les innovations qu'ils ne comprennent pas, et qui sont légion. Ces

"puits de science" au fond desquels la vérité se noie ne se sont pas encore aperçus que les lois de la physique sont en constante évolution et ne sauraient être figées une fois pour toutes. Comme la plupart des "lois" scientifiques, les lois de la physique sont transitoires et ne représentent qu'une étape sur le chemin de la connaissance.

C'est peut-être le moment favorable pour préciser à mes lecteurs que le mot "con", qui passe pour vulgaire mais qui est un des plus précieux de la langue française, à preuve que nos concitoyens l'utilisent au moins dix fois par jour, le plus souvent à bon escient, ne signifie pas *imbécile*, comme on tend à le croire. Car les cons intelligents pullulent, et s'ils font tant de mal, c'est justement à proportion de leur intelligence. En fait, le mot con nous vient du grec *konos* par l'intermédiaire du latin *conus* et signifie cône. Ce mot nous a donné conifère (de *conus*, cône et de *ferre*, porter : l'arbre qui porte des cônes, en l'occurrence des pommes de pin). Notre mot "con" désigne donc en réalité un individu qui peut être très intelligent, mais dont l'intelligence se trouve confinée dans une étroite spécialisation, autrement dit, au figuré, dans un cerveau qui va en se rétrécissant vers le haut, à l'image d'un cône, et que l'on appelle également "crâne d'œuf".

Pardonnez cette digression d'ordre sémantique dont l'intérêt ne vous aura pas échappé, dès lors qu'il s'agit d'expliquer de façon logique l'attitude de certains "refuseurs de vérité" dont les capacités intellectuelles auraient permis d'espérer mieux. Cependant, on ne m'ôtera pas de l'idée que certains refus surprenants s'expliquent beaucoup mieux par le sentiment d'un intérêt menacé que par la "connerie" pure et simple, encore que, bien évidemment, l'un n'empêche pas l'autre.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la "fusion froide", les choses restent en l'état, et les rédacteurs de *Science et Vie* terminent ainsi leur dossier :

« À l'heure où de nombreux pays s'allient pour construire le plus gros réacteur expérimental à fusion chaude, baptisé Iter, énorme machine dont la construction, évaluée à près de 5 milliards d'euros, devrait durer dix ans, les spécialistes de la fusion froide entendent faire valoir leur droit à étudier ce phénomène au grand jour. Des brevets sont régulièrement déposés par des laboratoires de recherche ou par des physiciens indépendants en quête de l'invention qui pourrait révolutionner la politique énergétique mondiale ! Car la possibilité de récupérer sous forme de chaleur l'énorme énergie nucléaire qui assure la cohésion des noyaux, à peu de frais et sans déchets polluants, serait sans conteste la véritable poule aux œufs d'or... »

La poule aux œufs d'or, sans doute, mais pour qui ? Toute la question est là. Pour toute l'humanité, certes, mais est-ce bien le premier souci de tous ceux qui vont croquer quelques pépites des 5 milliards d'euros investis dans le monumental réacteur à fusion chaude, et qui sont peut-être moins c... qu'ils en ont l'air ? Les pionniers de la fusion froide ont raison de ne pas lâcher prise, mais qu'ils ne s'attendent pas à trouver devant eux un chemin parsemé de pétales de roses, car il le sera bien plutôt de cactus, comme il l'est depuis des années, et l'on croit entendre du côté des experts de la fusion chaude royalement subventionnée le fameux cri des catcheurs de foire : "Avec qui voulez- vous lutter ?"

Revenons maintenant aux recherches de Louis Kervran, pour constater que les questions qu'il se posa, et à la réponse desquelles il sut appliquer un esprit authentiquement scientifique, c'est-à-dire débarrassé de toute dogmatique et largement ouvert à l'observation minutieuse des faits les plus déroutants, font de lui le génial précurseur de tous ceux qui explorent aujourd'hui les voies de la fusion froide, c'est-à-dire des transmutations à basse énergie. Exerçant sa curiosité insatiable dans toutes les directions, Kervran ne manqua pas de rechercher en amont les constats non orthodoxes qui avaient pu être faits

avant lui. C'est ainsi qu'il nous relate une observation de la fin du XVI^e siècle :

« Vers 1600, un chimiste flamand, Jean-Baptiste Helmont, avait planté un arbre dans un pot contenant 200 livres de terre. Il constatait, au bout de 5 ans, que l'arbre avait gagné 164 livres et la terre était plus lourde aussi, mais de 2 onces seulement. Il n'avait apporté aucun élément minéral, se contentant d'arroser la plante. Il entendait prouver par-là que l'eau était devenue matière solide.

Cette expérience sommaire ne permet pas de grands enseignements, mais montre que l'origine de la matière suscitait des recherches. »

Il me semble que Louis Kervran passe un peu vite sur cette expérience d'Helmont, qui, pour sommaire qu'elle soit, soulève quelques questions intéressantes. S'il est peu probable que l'eau d'arrosage soit devenue matière solide, pour la simple raison qu'elle s'est continuellement évaporée, tant de la terre du pot que par les feuilles de l'arbre, il n'en reste pas moins que nous voyons un arbre se développer sans aucun apport nutritif autre que celui qu'il peut emprunter à l'air ambiant et celui qu'il retire des rayons solaires par la photosynthèse ou fonction chlorophyllienne. L'air atmosphérique, comme chacun sait, est essentiellement composé d'azote (78 %) et d'oxygène (21 %), le 1 % restant étant principalement du dioxyde de carbone. D'autres éléments sont évidemment présents dans l'air ambiant et ses poussières, mais en quantités infimes. Quant à la photosynthèse, elle permet aux plantes de transformer l'énergie solaire en produits hydrocarbonés, essentiellement des sucres et des oléagineux.

Le problème qui me semble alors se poser à propos de notre arbre dont les racines sont enfermées dans un pot, et qui aura donc normalement très vite épuisé les minéraux ou oligoéléments que contient cette petite réserve de terre, c'est de savoir où les cellules végétales qui se multiplient pour assurer sa croissance

vont trouver ce dont elles ont besoin, c'est-à-dire la totalité des 89 éléments naturels terrestres de la table de Mendeleïev (qui en compte 114 en comptant les éléments "transuraniens"), notamment le potassium, le silicium et le magnésium, dont elles ne sauraient se passer. Je ne vois pas d'autre réponse possible que les *transmutations biologiques*, capables de transformer certains éléments présents pour obtenir les manquants. Quant à l'énergie nécessaire pour ces transmutations, elle est évidemment fournie par le rayonnement solaire, en plus des glucides et des lipides dérivant de la fonction chlorophyllienne.

Louis Kervran nous donne d'ailleurs plusieurs exemples de plantes qui, sans le moindre doute possible, transmutent des éléments, puisqu'elles réussissent à "fabriquer" une substance qui leur manque à partir d'une autre :

« Une preuve simple, et qui ne nécessite pas d'analyse chimique, est l'augmentation du poids des minéraux dans une graine qui germe, en ne lui apportant que de l'eau distillée : on prend deux lots identiques de graines ; on en fait germer un sur du papier filtre maintenu imbibé d'eau distillée ; les graines germent et au bout de trois à quatre semaines on incinère le lot de graines-témoins et on trouve qu'il y a plus de minéraux dans les graines germées (la différence est très variable suivant les espèces de graines ; on peut compter toujours de 4 à 5 % d'augmentation, parfois bien plus). »

Kervran nous donne cet autre exemple :

« Le lien silicium-calcium ressort encore d'une étude poussée qui a été faite sur l'œuf en incubation : le poussin qui naît a un squelette formé d'os, donc de calcium ; or dans l'œuf il y a peu de calcium et à la naissance le squelette du poussin contient 4 fois plus de calcaire qu'il y a dans l'œuf (jaune + blanc).

On a objecté que ce calcaire venait de la coquille. Toujours le

même type d'affirmation gratuite. Mais ici quelques chercheurs, intrigués par cette disproportion entre le calcium du squelette et celui de l'œuf, ont voulu voir s'il y avait bien migration à partir de la coquille. Jamais on n'a pu le prouver. »

Et pour cause ! Car indépendamment du fait que le poids de la coquille est bien plus faible que celui du squelette du poussin, on ne peut oublier que la coquille devant protéger ce dernier jusqu'à l'éclosion, il n'est pas question qu'elle se dissolve avant la naissance. Il suffit d'ailleurs de prendre dans la main les restes de coquille, après que le poussin l'ait effractée en sortant, pour constater qu'elle est encore solide. Tous les enfants de fermiers un peu curieux d'explorer le poulailler savent cela.

Mais voyons maintenant comment les pâquerettes apparaissent sur le gazon :

« Pour avoir du beau gazon anglais - écrit Kervran -, il est nécessaire d'avoir une terre contenant du calcaire. Quand le calcaire s'épuise on voit apparaître les pâquerettes. C'est là, pour le jardinier, un signe, pour qu'il corrige sa terre lorsqu'il refera sa pelouse. Plus le calcaire manque, plus la pâquerette est abondante. Pfeiffer analysa les cendres de ces pâquerettes et constata qu'elles étaient riches en chaux. D'où vient cette chaux ? se dit-il, puisque précisément les pâquerettes poussent lorsqu'il n'y en a plus dans le sol. Il ne vit pas la réponse.

Bien entendu on ne saurait dire qu'elle venait par migration, car alors le gazon en aurait eu aussi ; elles "fixent" préférentiellement la chaux, disent les orthodoxes... mais la pâquerette pousse très bien alors qu'il n'y a plus de chaux du tout (si elle a de la silice et les microorganismes convenables).

Il y avait là pour Pfeiffer un exemple de tendance naturelle au rééquilibrage du sol ; quand la chaux manque, ce sont les plantes silicoles (qui ont besoin de silice) qui poussent et leurs cendres sont riches en chaux ; donc, quand tiges et feuillent tombent à l'automne, elle apportent au sol la chaux qui lui manque, et au

bout de quelques années un équilibre s'établit, avec peu de gazon (calcicole) et beaucoup de pâquerettes, les pâquerettes apportant au gazon la chaux qui lui manque. (...)

Le chêne, qui est un arbre des régions granitiques ou schisteuses, c'est-à-dire des sols riches en silice, où la chaux est parfois totalement absente, peut contenir du calcaire surtout dans son bois et son écorce (jusqu'à 60 % de chaux dans les cendres). »

Parmi ses précurseurs, Louis Kervran cite Von Herzeele, qui effectua de nombreuses expériences entre 1875 et 1881, systématisées en laboratoire, avec de grandes précisions, en culture sans sol, montrant que si on ajoute un sulfate à l'eau distillée pour la germination, c'est le phosphore qui augmente dans les plantes. Et Kervran ajoute :

« Il montre aussi qu'en ajoutant différents sels de potassium, c'est le calcium qui augmente. Ce sont des dizaines de tableaux d'expériences très variées qu'il a laissés, mais ils sombrèrent dans l'oubli, car on ne pouvait admettre, à cette époque, que ce soit vrai ; il s'était certainement trompé et il était inutile de refaire de telles expériences... ridicules, d'après ses contemporains. »

Encore un savant maudit ! Mais Kervran, qui écrit cela en 1966, ne semble pas se rendre compte - et tant mieux pour son moral ! - qu'il sera tout aussi maudit que Von Herzeele et que ses propres contemporains "spécialistes" seront "franchement amusés" par ses propres expériences. Il ne prévoit pas non plus qu'en 2004, ses successeurs comme Martin Fleischmann ou Antonella De Ninno seront eux aussi mis sur la touche. On n'est pas encore près d'admettre les transmutations naturelles ou à basse énergie. La puissante confédération des cloportes continue à prospérer dans son fromage grassouillet des doctrines figées !

Il y a cependant un raisonnement de Kervran qui m'a beaucoup surpris, et que je n'ai pas jugé cohérent. Au début de son livre, au

chapitre *Préliminaires*, il écrit ceci :

« Lavoisier, à la fin du XVIII^e siècle, fut un grand savant français, et c'est un des créateurs de la chimie moderne. Mais ses émules du XIX^e siècle crurent pouvoir donner une extension générale et absolue à ses lois, les considérer comme valables toujours et partout.

Dès lors, ce fut un dogme enseigné, et il y aurait eu de la prétention que de vouloir émettre une opinion divergente. Un principe général était posé : Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. L'atome étant la plus petite particule de matière, était une constante de la nature ; on ne pouvait créer un atome de calcium par exemple ; il ne pouvait non plus se perdre, disparaître ; s'il était parti d'une molécule ("assemblage" de deux ou plusieurs atomes) on devait le retrouver dans une autre molécule ; il y avait eu transformation de molécules, opération chimique. Ceci fut un credo, indiscuté au XIX^e siècle par la science officielle de tous les pays. »

Je sais bien que personne n'est parfait, mais je trouve tout de même confondant qu'un grand esprit comme Kervran n'ait pas vu que le théorème de Lavoisier, génial entre tous, s'appliquait exactement aux transmutations. Kervran précise heureusement que ce sont les émules de Lavoisier qui en ont fait un dogme. Mais il en est toujours ainsi et ce sont les disciples prosternés qui trahissent le Maître en voulant couler ses théories dans le bronze. Or, c'est toujours à la pensée du pionnier qu'il faut revenir, car ceux qui le suivent et le révèrent ne le valent pas₇ jamais !

Louis Kervran écrit à la page suivante :

« Il a fallu attendre le XX^e siècle pour que ce principe d'invariance de la matière (???), indiscuté depuis plus de cent ans, reçoive une première brèche officiellement reconnue : ce fut la découverte de la radioactivité naturelle qui montrait que certains corps pouvaient se transmuter en un corps différent, ce

qu'avaient affirmé les alchimistes du Moyen Âge, si profondément raillés au XVIII^e siècle, et surtout au XIX^e, même encore de nos jours. »

J'ai beau écarquiller les yeux, je ne vois pas du tout en quoi le constat de Lavoisier pose le principe d'invariance de la matière, puisqu'il affirme au contraire que tout se transforme. D'ailleurs, deux pages plus loin, Kervran se prend les pieds dans son propre tapis en écrivant : « *En chimie on continuait - et on continue - à enseigner que rien ne se perd, rien ne se crée, qu'il est impossible qu'il en soit autrement dans les réactions de chimie.* »

Vous avez remarqué ? À la suite du *rien ne se perd, rien ne se crée*, le *tout se transforme* a disparu ! Kervran l'a escamoté. Or, le troisième terme du théorème est absolument essentiel. Il contient tout le génie visionnaire de Lavoisier et ces trois mots suffisent à restituer l'essence même de l'univers.

Que nous dit Lavoisier dans cette triade saisissante qui clarifie suprêmement tout le mystère de la vie et de la mort des êtres et des choses. Il nous dit : "Vous voyez des éléments qui se perdent et d'autres qui se créent, mais ne vous y trompez pas : ils sont toujours là, car ils n'ont fait que se transformer. Ils sont là éternellement. Ce que vous avez vu disparaître est réapparu un peu plus loin ou un peu plus tard sous un habillage différent, mais vous ne savez pas le reconnaître".

Or, n'est-ce pas exactement ce que nous dit Louis Kervran lorsqu'il nous montre que le mica avalé par la poule est réapparu sous forme de calcium dans la coquille de l'œuf ? Ou lorsqu'il nous explique que la silice puisée dans le gazon par la pâquerette est devenue du calcaire qu'elle restitue à la terre au moment où elle meurt ? Non seulement Kervran ne contredit en rien Lavoisier, mais il lui apporte au contraire une superbe confirmation, en démontrant que ce qui se passe au niveau atomique est analogue à ce qui se passe aux niveaux supérieurs. Les atomes se transforment comme tout le reste, et ceux qui refusent de l'admettre tout en se réclamant de Lavoisier sont des

incohérents qui n'ont rien compris à rien ! Moi, je parie que Lavoisier eut considéré Kervran comme l'un de ses meilleurs disciples.

Voici donc presque un demi-siècle que Louis Kervran a établi incontestablement la réalité des transmutations biologiques en même temps que la véracité profonde de l'alchimie médiévale. Cette découverte aurait pu permettre de formidables avancées des sciences de la vie et aurait dû ouvrir la voie de la fusion froide, formidable source d'énergie non polluante et sans déchets. Je vous laisse imaginer ce que serait le monde aujourd'hui si l'obstruction entêtée des scientifiques n'avait pas stérilisé l'œuvre de ce pionnier comme celle de tant d'autres.

Les travaux de Kervran apportent notamment la solution potentielle de l'élimination des déchets radioactifs, grâce à l'activité insoupçonnée de souches bactériennes capables de se nourrir de tout et de tout transmuter, alors que ces déchets hautement dangereux pour les générations futures posent un problème insoluble aux cloportes de la science close.

À ce sujet, Louis Kervran écrit :

« L'identification des bactéries les plus actives (celles qui font disparaître plus de 30 % du mercure en 48 heures) a montré qu'il y avait une Klebsiella aerogenes ; une autre bactérie du genre Proteus (espèce non identifiée) ; (...) il y avait une foule d'autres microorganismes peu ou pas actifs, qui n'ont pu être identifiés. (...) Mais le comportement des bactéries est toujours plein de surprises et nous avons dit que quelques-unes proliféraient dans de l'acide sulfurique pur (à propos du passage du fer au cuivre) ; nous avons aussi cité certains Pseudomonas qui vivent au cœur d'une pile atomique, dans l'eau lourde, recevant des milliers de fois la dose mortelle pour les tissus humains (de même le Micrococcus radiodurans résiste à 3 000 fois la dose mortelle pour une cellule de mammifère). Dans l'expérience sur le mercure, il a été trouvé aussi une espèce de Pseudomonas qui "digérait" du mercure

radioactif (pour en faire un autre élément, non identifié à ce jour ?) ; mais alors que fait-il des neutrons en excédent dans le noyau radioactif ? Puisque la radioactivité diminue, il n'y aurait pas de transmutation en un autre élément radioactif ; y aurait-il une "conversion" de neutrons en protons ? (...)

N'a-t-on pas là une voie nouvelle pour rechercher l'élimination des déchets radioactifs ? »

C'en est une en effet, et des plus prometteuses. Mais quand se décidera-t-on à tirer les conséquences des découvertes de Kervran ?

En médecine également, les transmutations biologiques ouvrent de larges horizons. Et nous allons voir d'ailleurs que Kervran vient ici compléter le travail d'autres "savants maudits" comme Delbet, Duffaut et Le Ribault. Ainsi écrit-il :

« Puisque, dans certaines maladies, il y a production de trop de potassium, que, chez l'homme, le potassium vient surtout du sodium, il convient de réduire l'ingestion de sel marin dans ces maladies. D'un autre côté le sel est nécessaire pour produire le magnésium, et le magnésium donne le calcium (ainsi que le phosphore), donc on risque la déminéralisation.

Dans ces cas le médecin dispose encore de reminéralisants : il peut donner directement le magnésium sous forme labile (digestive) carbonate ou chlorure, ou la silice organique. Magnésium et silicium peuvent donner le calcium, mais pas de potassium.

Des arthroses ont pu être guéries par la silice organique (avec en addition un peu de bicarbonate de potassium), et on peut penser que plusieurs formes de rhumatismes pourront être guéries ainsi. De même que l'athérosclérose. Quand un athérome se forme, c'est en général que l'artère est devenue poreuse ; et ceci par perte de silice ; il se forme du calcaire, poreux, dans l'épaisseur de la paroi de l'artère ; c'est alors l'artériosclérose.

Ce calcaire qui se dépose n'importe où (paroi des vaisseaux, du cœur, voire dans les muscles, ou forme des calculs) provient en général du calcaire organique absorbé avec les aliments ; le calcaire minéral, non assimilé, est rejeté. Par un processus exposé dans « Transmutations à faible énergie » la silice organique arrive à faire disparaître ce calcaire parasite. (...)

Les problèmes de décalcification et de recalcification sont à reprendre, puisque maintenant nous comprenons ce qui jusque-là était resté un mystère, et nous avons montré que la réduction des fractures peut se faire très rapidement sous l'effet de silice organique (avec un peu de magnésium et de potassium). (...)

(D'après le docteur belge E. Plisnier) - un retard dentaire, chez des enfants recevant un régime normal en calcaire (suivant l'ancienne diététique classique), avec fruits, légumes, lait, fromage, viande, soumis à un régime sans lait ni fromage (qui sont considérés comme de gros apporteurs de calcium assimilable) ont vu leur retard de calcification se rattraper en quelques semaines. »

Mais c'est surtout en agriculture que les travaux de Kervran pourraient s'avérer extrêmement féconds :

« Les rendements importants observés par la culture chimique n'ont qu'un temps, le temps de provoquer la dégénérescence des microorganismes gavés et surexcités à produire des enzymes à trop forte dose. (...)

Le mécanisme de ces transmutations biologiques permet de comprendre ce qu'il faut donner au sol, mais à une condition, c'est que le sol vive, qu'il soit riche en microorganismes et que leur prolifération soit possible. Si le sol est déjà trop altéré par l'abus chimique, il faudra le reconstituer - et c'est long surtout s'il n'y a plus d'humus, partie essentielle d'un sol vivant - suivant des méthodes que connaissent bien les promoteurs des groupements agricoles pour la culture biologique. »

Les premiers ouvrages de Louis Kervran eurent un certain retentissement dans le monde scientifique, puis celui-ci retomba

dans ses routines, à l'exception de quelques esprits éclairés qui reconnurent la réalité des transmutations biologiques mais ne purent les faire admettre. Préfaçant un livre de Kervran, l'éminent géologue Jean Lombard écrivait :

« ...Les géologues font appel à des hypothèses de plus en plus compliquées - et de plus en plus invraisemblables et s'y enlisent jusqu'à en perdre conscience. (Mais voici enfin une issue) : Louis Kervran l'ouvre cette fois en grand. Le nombre de phénomènes qu'il propose d'envisager sous l'angle des transmutations possibles est tel qu'on se demande si l'enlissement général lui résistera encore longtemps. Je veux croire que non. »

Hélas ! Cet enlissement général des sciences fondamentales résiste à tous les Kervran du monde, et ce n'est pas une poignée de Prix Nobel distribués chaque année au petit bonheur, attraction éphémère du cirque médiatique, qui peut assurer le renouveau d'une science essoufflée, embourbée dans les marécages de la technocratie, du carriérisme et du dogmatisme.

Présentant dans la *Revue Générale des Sciences* de février 1965 le livre de Kervran *Transmutations à faible énergie*, le professeur Furon, de la Faculté des Sciences de Paris, écrivait :

« On sait que M. Kervran a d'abord publié les résultats étonnants d'expériences montrant que des transmutations d'éléments se faisaient chez l'animal et le végétal, voire chez les minéraux. C'était là une découverte capitale, qui demandait bien entendu de nouvelles observations et confirmations. Toujours est-il que les travaux de M. Kervran ont eu un retentissement mondial. (...)

La découverte de M. Kervran apporte une foule de données nouvelles qui intéressent à la fois les médecins et les pharmaciens, les biologistes et les diététiciens, les éleveurs, les agriculteurs et les agronomes, sans oublier la géologie et l'exploitation des mines. Il est donc à souhaiter que de plus nombreux chercheurs de toutes disciplines se penchent sur ces

problèmes, afin de préciser une explication qui facilitera la conception d'appréciations variées. »

Mais, quarante ans plus tard, rares sont les chercheurs qui se sont penchés sur ces problèmes, et les quelques-uns qui ont eu l'audace d'essayer, nous l'avons vu, se sont faits rabrouer de la belle manière par la caste scientifique. Au purgatoire des savants maudits, Louis Kervran conserve une place d'honneur...

ÉPILOGUE

Au moment où vous allez refermer ce livre, j'espère, chers lecteurs et lectrices, avoir réussi à vous faire partager mes indignations, mes révoltes et mes colères. Émotions négatives, diront certains. Mais non ! Bien au contraire. Et nous devons plaindre les impavides et les décervelés qui ne sont plus capables de réagir devant l'injustice, l'intrigue et la déloyauté.

Mais encore faut-il que notre révolte puisse s'exprimer dans une action réformatrice et constructive, ou même de simple communication, faute de quoi nous serions victimes de ce sentiment de frustration et d'impuissance que le regretté Henri Laborit avait si bien dénommé le stress de *"l'inhibition de l'action"*.

C'est pourquoi je disais aux lecteurs de mon premier tome, dans l'épilogue : "Lire et faire lire, c'est agir, n'en doutez pas !" Beaucoup m'ont entendu et se sont transformés en propagandistes et en diffuseurs persévérants de cet ouvrage et c'est grâce à eux qu'il a pu connaître un certain succès, lequel a permis la parution de ce deuxième volume, dont ils sont, de ce fait, un peu les co-auteurs. Je les en félicite et les en remercie, car il n'est pas inutile qu'un "pavé dans la mare" comme le fut mon premier volume soit peu après suivi d'un second. On peut en espérer quelque émotion chez les crapauds. Et sans nourrir l'illusion que cette entreprise littéraire de salubrité publique puisse suffire à clarifier les fanges dans lesquelles s'enlise lentement la République, peut-être pouvons-nous au moins en attendre l'accélération chez un certain nombre de nos concitoyens d'une prise de conscience salubre, préalable sans lequel aucune réforme ne saurait être escomptée.

Une prise de conscience du corps médical est également nécessaire. Heureusement, tous nos médecins ne sont pas aveugles. Beaucoup d'entre eux m'ont adressé leurs compliments

après avoir lu le premier tome de ce livre. Mais en ont-ils fait état auprès de leurs confrères ? Il est permis d'en douter. Sans doute ont-ils pu craindre l'incompréhension et la réprobation.

Il en est de même de certains patients qui se retiennent d'informer leur médecin de ce qu'ils savent. Or, je crois que cette incommunication est pour beaucoup dans la pérennité scandaleuse de pratiques médicales obsolètes qui dissimulent leur archaïsme sous une débauche de machines "ultra-modernes" et les rodomontades télévisuelles de pseudo-journalistes ignorants et pendus aux lèvres des mandarins.

D'aucuns prétendent que le silence est d'or, mais c'est faux. Le silence est de plomb et il appesantit la société jusqu'à la rendre écrasante. Quiconque sait et se tait se rend complice des erreurs et des ignorances, des paroles fausses et mensongères. Ainsi, certains malades qui se sont tirés d'affaire grâce à une thérapie non orthodoxe n'en parlent pas à leur médecin traitant. Celui-ci est donc fondé à croire de bonne foi que c'est son traitement qui a guéri son patient, ou bien qu'il s'agit d'une "guérison spontanée". Dès lors, comment pourrait-il progresser ? Comment pourrait-il s'intéresser aux médecines alternatives si nul ne lui fournit un exemple de leur succès ?

Une personne atteinte d'un cancer ayant refusé les "rayons" que lui conseillait un grand professeur, celui-ci lui déclara tout net : « Si vous ne suivez pas ce traitement, je ne vous donne pas six mois de survie ! » Elle s'en alla dignement et elle appliqua le traitement semi-clandestin de l'un de mes "savants maudits". Son cancer fut éradiqué. Si elle n'avait rien dit au professeur, celui-ci l'aurait cru morte et eut été conforté dans son erreur. Mais elle lui révéla qu'elle avait fait "autre chose" et, depuis cinq ans, elle lui téléphone tous les six mois pour lui donner de ses nouvelles, qui sont toujours excellentes. Le professeur en est excédé, mais il se contient et la félicite à chaque fois courtoisement, tandis qu'elle rit sous cape. Peut-être finira-t-il par se poser des questions... Tous ceux qui ont été guéris par une thérapie non conventionnelle devraient faire comme cette dame. Ils doivent devenir la

"mauvaise conscience" des mandarins.

Mais voici une autre anecdote, beaucoup plus triste. À Cannes, où j'habite, je connaissais une commerçante fort sympathique et toujours rieuse. Je la rencontrai un jour et lui trouvai une mine défaite. Lui ayant demandé des nouvelles de sa santé, elle m'apprit qu'elle avait un cancer et suivait un traitement très pénible de chimiothérapie. Je lui parlai aussitôt des produits de Mirko Beljanski, mais je la sentis réticente, car elle n'avait jamais entendu ce nom. Je lui précisai qu'elle pouvait les prendre sans cesser son traitement, mais que grâce à ces produits elle le supporterait mieux. Et le lendemain, je lui donnai une brochure de *Natural Source*, qui distribue les "compléments alimentaires" mis au point par le regretté Professeur Beljanski, qui fut poursuivi et persécuté par l'État français.

Elle me la rendit quelques jours plus tard et je devinai qu'elle n'en avait rien tiré. Six semaines passèrent. Je ne la voyais plus, car elle avait vendu son commerce. Je la rencontrai par hasard et j'eus peine à la reconnaître, car elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle m'apprit qu'elle avait abandonné son traitement car elle ne pouvait plus du tout supporter la chimiothérapie. Elle s'était résignée à mourir. Je revins à la charge et je lui dis : "Puisque vous ne faites plus rien, essayez au moins les formules Beljanski ; il n'est peut-être pas trop tard." - "Non, non, me répondit-elle, je ne veux plus rien essayer, je suis trop fatiguée, je n'en peux plus. Mais ça ne fait rien, j'ai eu une belle vie, je ne regrette rien, il est temps de partir..." Un mois plus tard, j'appris qu'elle était morte. Elle avait 60 ans. Et non seulement nos experts cancérologues ne l'ont pas guérie, mais ils l'ont si bien détruite physiquement et moralement avec leurs traitements barbares qu'elle n'avait même plus le courage de vivre et de tenter une dernière chance avec une médecine douce. Car en outre elle avait été très bien désinformée et conditionnée par les grands médias totalement inféodés à la médecine mafieuse.

Les destins contrariés de nos chercheurs les plus émérites, tels que j'ai pu les exposer dans les pages précédentes, portent témoignage des dysfonctionnements alarmants de notre société. Et comme cela est particulièrement funeste dans le domaine de la santé, il ne fait pas de doute que, si rien ne change, nous serons bientôt confrontés à des catastrophes sanitaires de grande ampleur, inéluctablement suivies de cataclysmes économiques sans précédent.

Nous avons en effet, par le biais de la Sécurité sociale, tellement bien corrompu le principe de responsabilité individuelle sans lequel aucune communauté humaine ne peut prospérer, et nous avons tellement bien ficelés ensemble la maladie, la médecine chimique et mécaniste, l'industrie pharmaceutique ainsi que la parafiscalité, que notre économie nationale s'en trouve fragilisée à l'extrême et prête à exploser devant la moindre épidémie. Pour ne pas s'en rendre compte, il faut être ministre.

Aussi je demande à tous ceux qui auront lu ce livre et en auront été émus de se mobiliser pour en soutenir la diffusion. Un de mes amis m'a dit : "Tu ne peux pas demander cela à tes lecteurs ; tu aurais l'air de vanter ta marchandise et de les charger de ta publicité." Je lui ai répondu : "Si mes lecteurs n'ont pas compris que j'ai fait ce livre - énorme travail ! - pour bien d'autres motifs que le souci de mes droits d'auteur, alors c'est que vraiment je ne sais pas me faire comprendre".

Mais je fais confiance à ceux qui m'auront lu jusqu'ici. Ils ont certainement ressenti qu'il s'agissait d'une œuvre de passion, d'engagement et de civisme. Et j'espère qu'ils mettront quelque fierté à s'en faire les hérauts, afin qu'un grand nombre de nos concitoyens soient informés de ce qu'on leur cache pour mieux les dominer et exploiter leurs souffrances.

Pierre Lance Cannes,
1^{er} août 2004

**Le premier volume de cet ouvrage présentait
les douze personnalités suivantes :**

Paul Kammerer, biologiste autrichien, qui, en 1924, prouva par des expériences sur les salamandres l'hérédité des caractères acquis. Accusé à tort par des savants américains d'avoir falsifié le résultat de ses expériences, il fut "suicidé" par les nazis, car sa découverte ruinait le dogme de l'immuabilité génétique, dont se prévalait l'idéologie raciste. Les savants occidentaux maintinrent le dogme, refusant de réhabiliter Kammerer.

Antoine Béchamp, professeur de toxicologie et de chimie médicale à la Faculté de Montpellier, qui découvrit l'élément primordial de la cellule vivante qu'il dénomma "microzyma". Il démontra que celui-ci pouvait devenir bactérie ou virus et en déduisit le "polymorphisme bactérien". Il dénonça l'erreur du monomorphisme de Pasteur qui entraînait la médecine vers la phobie du microbe et la négligence du terrain.

Jules Tissot, professeur de physiologie générale au Muséum d'Histoire naturelle, confirma les thèses du précédent et en apporta les preuves par des photographies de haute précision de cellules végétales et animales. Il démontra que les organismes vivants, quand ils se dérèglent, produisent eux-mêmes bactéries pathogènes et virus. Il fut victime, comme Béchamp, de la conspiration du silence entretenue par les pasteurien.

René Quinton, scientifique autodidacte, qui découvrit la similitude de notre milieu intérieur et de l'eau de mer. Il acquit en 1906 une célébrité mondiale en sauvant, par l'injection d'eau de mer isotonique, des milliers d'enfants atteints du choléra et il démontra que la transfusion d'eau de mer pouvait remplacer la transfusion de sang. Salué au début du XX^e siècle par la presse

américaine comme le "Darwin Français", il a été totalement effacé de notre culture.

Marcel Ferru, professeur de sciences fondamentales, titulaire de la chaire de clinique médicale infantile à l'École de Médecine de Poitiers, qui démontra l'inefficacité et la nocivité du vaccin antituberculeux BCG. Il lutta énergiquement mais sans succès contre son obligation légale adoptée en 1958. (La France est le seul pays d'Europe où ce vaccin nocif est obligatoire.)

Edgard Nazare, ingénieur d'aéronautique, qui inventa la "centrale aérothermique" constituée d'une tour à vortex capable de créer un cyclone artificiel permanent et produisant une énergie gratuite et non polluante dérivant directement du rayonnement solaire. Il ne parvint jamais à faire expérimenter son invention "gênante" par l'EDF et les pouvoirs publics acquis au nucléaire. Toutes ses inventions furent occultées.

Marcel Macaire, docteur ès sciences, qui parvint à résoudre les équations posées par Einstein, mit en évidence l'autoconfinement de l'énergie (qui confirme l'identité de la matière et de l'énergie), expliqua la distribution ordonnée de tous les corps célestes et montra que l'effet Doppler ne s'applique pas au photon et que, par voie de conséquence, le dogme de l'expansion de l'univers est erroné. Ses thèses n'ont toujours pas été acceptées par le monde scientifique.

René Jacquier, ingénieur chimiste, qui élucida, en 1947, le processus thérapeutique du "voyage en avion" contre la coqueluche, ce qui lui permit d'inventer un procédé catalytique d'oxygénothérapie efficace contre de nombreuses maladies, notamment cardio-vasculaires. Il établit également l'efficacité de l'oxygénation en traitement anti-cancéreux tant préventif que curatif. Sa thèse ne fut jamais reconnue, ni même examinée, par les Académies des sciences et de médecine.

Antoine Priore, ingénieur électronicien, qui construisit en 1950 une machine rayonnant des champs électriques et électromagnétiques détruisant les tumeurs et les cellules

cancéreuses. Malgré les preuves incontestables de son efficacité et le soutien de professeurs d'université bordelais ainsi que de Jacques Chaban-Delmas, son appareil, avec lequel il guérit clandestinement de nombreux malades, ne fut jamais agréé par les cancérologues parisiens.

Jean Solomidès, docteur en médecine, licencié ès sciences, diplômé de bactériologie, chercheur à l'institut Pasteur durant huit ans, qui inventa les "physiatrons synthétiques" destructeurs des cellules cancéreuses. Chassé de l'institut, il ouvrit son propre laboratoire et guérit de nombreux cancéreux. L'Ordre des médecins le poursuivit pour "exercice illégal de la médecine" car il était médecin de l'Université (mais non de la Faculté), et ne pouvait donc être inscrit à l'Ordre pour exercer.

Mirko Beljanski, docteur ès sciences, chercheur en biologie moléculaire à l'institut Pasteur pendant trente ans, puis en Faculté de pharmacie pendant dix ans, qui inventa des produits efficaces contre le cancer (utilisés avec profit par François Mitterrand) ainsi que contre le sida. Il créa son propre laboratoire et put guérir de nombreux malades. Sur plainte de l'Ordre des pharmaciens, il fut arrêté, menottes aux mains, à l'âge de 73 ans, puis persécuté judiciairement jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Loïc Le Ribault, docteur ès sciences, inventeur de l'exo- copie (technique d'analyse au microscope électronique à balayage), ancien expert en microanalyse près la Cour d'Appel de Bordeaux, rénovateur de la police scientifique française et créateur du G5, efficace en thérapie contre de nombreuses maladies, qu'il ne put jamais faire agréer en France. Poursuivi par l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens, il fut emprisonné durant plus de deux mois. Ayant quitté la France pour échapper à une seconde arrestation, il parvint à s'installer en Irlande, à y reconstituer son laboratoire et à commercialiser son G5 par correspondance. En août 2003, l'État français lança contre lui un mandat d'arrêt international, tel que ceux utilisés à l'encontre de grands criminels ou de dangereux terroristes. Ayant eu l'imprudence de se rendre

en Suisse, il fut arrêté par la police helvétique en novembre 2003 et incarcéré en attendant son extradition.

Le 12 février 2004, la 4^e Chambre du Tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné Loïc Le Ribault à un an de prison dont six mois avec sursis, pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Il devra également payer une amende de 8 000 euros (52 480 F) et verser solidairement avec les autres prévenus 8 000 euros de dommages et intérêts à l'Ordre des médecins et 10 000 euros à l'Ordre des pharmaciens. Le Tribunal semble n'avoir tenu aucun compte des immenses services qu'il avait rendus à la police et à la justice françaises, pas plus que des milliers de lettres de reconnaissance des personnes guéries ou soulagées par son produit, ni du fait que sur plus de 15 000 patients ayant utilisé le G5, aucun n'avait jamais déposé plainte.

Le prévenu ayant déjà effectué environ 5 mois 1/2 de prison "préventive", soit une partie à Gradignan en 1996/1997 et une autre partie en Suisse en 2003/2004, il ne lui restait plus que quelques jours à accomplir et il fut donc libéré le 24 février 2004 au matin.

« Pour moi, la France n'existe plus ! », déclara-t-il aux journalistes à l'issue du procès. Et il a quitté pour toujours le "pays des droits de l'homme". Son entreprise irlandaise fonctionne toujours et diffuse le G5 dans le monde entier.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages d'intérêt général

Énergie libre et technologies, Jeane Manning (Louise Courteau, éditeur, 2001)

Livres de Jean Palaiseul (Éditions Robert Laffont) :

Tous les moyens de vous guérir interdits aux médecins, (5 tomes)

Les guérisseurs qui guérissent,

Les cadeaux du ciel et de la terre,

Nos grands-mères savaient... La vérité sur les plantes et la vie naturelle, (réédité dans Le Livre de Poche)

Tous les espoirs de guérir, remèdes et méthodes d'aujourd'hui et de demain (2 tomes) (réédité en 3 tomes dans la collection J'ai lu)

Nouveaux espoirs de guérir.

Les charlatans de la médecine, Docteur C.V. d'Autrec (Éditions du Scorpion, 1954, réédition La Table Ronde, 1967)

Les Fossoyeurs du Progrès, les mandarins contre les pionniers de la Science, Auguste Lumière (Imprimerie Sézanne, Lyon, 1941)

Le grand gâchis - splendeur et misère de la Science française,

Olivier Postel-Vinay. (Éditions Eyrolles, 2002.)

L'homéopathie enfin prouvée, Dr Bill Gray (Guy Trédaniel Éditeur, 2002) version française (traduction d'Antonia Leibovici) de Homeopathy, Science or Myth ? paru en 2000 aux États-Unis (North Atlantic Books, Berkeley, Californie).

II. Ouvrages concernant les "savants maudits"

Mes inventions : l'autobiographie de Nikola Tesla (Hart Bros., 1982)

Livres de Linus Pauling :

The Nature of the chemical bond, (1931)

Introduction to quantum mechanics, (1935)

Vitamine C and the Common Cold, (La Vitamine C et le coup de froid banal, 1970)

Cancer and Vitamine C (en collaboration avec Ewan Cameron, 1979)

How to live longer and feel better (Comment vivre plus longtemps et en bonne santé, 1986)

Livres d'André Gernez (Éditions de La Vie Claire) :

Néopostulats biologiques et pathogéniques

La Carcinogénèse, mécanisme et prévention

Le Cancer, dynamique et éradication

Lois et règles de la cancérisation

Le Cancer (écrit avec la collaboration de Georges Beau - Presses de la Cité)

Gaston Naessens. - 50 ans de controverse, Christian Lamontagne (Guide Ressources de novembre 1989 - Vol 5, N° 2).

www.reseauproteus.net

La vie et les tribulations de Gaston Naessens - le Galilée du microscope, Christopher Bird. (Édition Voici La Clef, Canada, 1990)

Secouru par mes malades, Jean-Pierre Maschi (C.E.D.S. Éditions, La Seyne-sur-Mer, 1975 - 2^e édition augmentée, 1984)

Politique préventive du cancer, Pierre Delbet (Denoël, 1944, réédition La Vie Claire, 1963)

Livres d'Auguste Lumière :

Les Semicarbazides et leurs propriétés pharmacodynamiques (Waltener, éditeur, Lyon, 1903)

Le Mythe des Symbiotes (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1919) Les lois de la cicatrisation des plaies cutanées (Masson et Cie éditeurs, Paris, 1922)

Théorie colloïdale de la biologie et de la pathologie (Chiron, éditeur, Paris, 1922)

Le problème de l'Anaphylaxie (O. Doin et Fils, éditeurs, Paris, 1924)

Théorie colloïdale de la vie et de la maladie (Sézanne, éditeur, Lyon, 1925)

La Vie, la Maladie et la Mort - phénomènes colloïdaux (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1928)

Le Cancer, maladie des cicatrices (Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1929) (traduit en espagnol)

Tuberculose, contagion, hérédité (Sézanne, éditeur, Lyon, 1930) (traduit en allemand)

Le rôle des Colloïdes chez les êtres vivants (Masson et Cie, éditeur, Paris, 1922)

L'Anaphylaxie (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris, 1932)

Sénilité et rajeunissement (J.-B. Baillière et Fils, éditeurs, Paris, 1932)

Colloïdes et Micelloïdes - Leur rôle en biologie et en médecine
(Norbert Maloine, éditeur, Paris, 1933)

Quelques travaux complémentaires relatifs à la propagation de la
tuberculose (8 fascicules, Imprimerie Sézanne, Lyon, 1932)

Effets physiologiques des rayons solaires (Imprimerie Sézanne,
Lyon, 1934)

Répertoire des désignations patronymiques des principaux
syndromes, affections ou caractères et techniques séméiologiques
(Imprimerie Sézanne, Lyon, 1934) Hérédo-Tuberculose
(Imprimerie Sézanne, Lyon, 1935)

La Renaissance de la médecine humorale (Imprimerie Sézanne,
Lyon, 1935) (traduit en allemand)

Les Horizons de la Médecine (Albin Michel, éditeur, Paris, 1937).

Mes travaux et mes jours (Vieux Colombier, éditeur)

Vérités de Demain (Amiot-Dumont, éditeur)

La Maladie, cette grande inconnue

Nomenclature des principaux travaux scientifiques publiés par
Auguste Lumière de 1887 à 1943.

Ouvrages consacrés à Auguste Lumière :

Un héros de la pensée, Auguste Lumière et son œuvre, G. de
Lacaze-Duthiers La conception colloïdale de la vie d'après les
travaux d'Auguste Lumière, Dr Jack Guépin.

Livres de Louis Kervran :

À la découverte des transmutations biologiques (Le Courrier du
Livre, 1966,1980)

Transmutations biologiques, Métabolismes aberrants de l'Azote, le
Potassium et le Magnésium (Maloine, 1962)

Transmutations naturelles, non radioactives (Maloine, 1963)

Transmutations à faible énergie (Maloine, 1964)

Preuves relatives à l'existence des transmutations biologiques (Maloine, 1968)

Preuves en géologie et physique de Transmutations à faible énergie (Maloine, 1973)

Preuves en biologie de Transmutations à faible énergie (Maloine, 1975)

Transmutations biologiques et Physique moderne (Maloine, 1982)

(La plupart des livres indiqués ci-dessus sont épuisés et certains sont introuvables. Mais beaucoup peuvent être fournis par des bouquinistes et on peut les commander sur le site Internet des libraires d'occasion : www.chapitre.com).

Les tribulations d'un Découvreur Non Reconnu, Norbert Duffaut et Deux Naïfs Romantiques et Confiants, Jacques Breton (Ed. LLR-G5 Ltd, Irlande, 2003)

Techniques de diagnostic en allergologie, Corinne Théobald-Segalen et Jacques Benveniste (Masson, 1985)

Mieux connaître l'homéopathie de Samuel Hahnemann à Jacques Benveniste, Michel Rouze (La Découverte, 1989)

CARNET D'ADRESSES

International Tesla Society, PO Box 1579, Colorado Springs, Co 80901 - USA. Phone : (719) 531-6333 - www.teslasociety.com

Association Tesla des constructeurs en mécanique, Milwaukee, État du Wisconsin, (USA)

Vitamine C naturelle (extraite de la cerise Acérola originaire des Indes). Vente en VPC par BIOGASSENDI - Boîte N° 1, 23-25 rue Gassendi, 75014 Paris - www.biogassendi.com

Centre International de recherches biologiques de l'Estrée (CERBB - Gaston Naessens) Distributeur exclusif du 714-X - 5260, Mills Street, Rock Forest, (Québec) J1N 3B6 CANADA - Téléphone : (819) 564 -7883 - e-mail : naessens@cerbe.com - site Internet : www.cerbe.com

Dr Jean-Pierre Maschi, 6 Boulevard Dubouchage, 06000 Nice (n'exerce plus, mais envoie une documentation concernant sa méthode sur simple demande)

Delbiase. La delbiase n'est plus fabriquée depuis 2005. Une étude pour une nouvelle fabrication est en cours.

Dulciphak, médicament à base du DNR de Norbert Duffaut. Prescrit comme collyre en ophtalmologie pour prévention de la cataracte. DNR (silicium organique) monomethyltrisilanol associé à l'acide para-hydroxycinnamique. Laboratoire Allergan. Toutes

pharmacies.

Le **DNR** de Norbert Duffaut est devenu le G3 puis le G4 de Duffaut et Le Ribault, puis le G5 buvable de Loïc Le Ribault, silicium organique pur sans aucune adjonction, distribué par : Silicium Espanà - Distributeur du G5, agréé et contrôlé par Loïc Le Ribault. Apartado de Correos 71, 33450 Piedras Blancas - Asturias (Espagne). Téléphone depuis la France : 0034 985 51 11 26 - Interlocutrice en langue française : Marie des neiges au 0034 911 29 96 12 - Site internet : www.silicio.org.

Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault

(Irlande, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne, France, USA)
Président : Laurent Buchs. Siège social : 74 rue de Vevey, CH 1630 (Suisse) - laurent@aiallr.com - Site internet : www.aiallr.com.

Le Silicium Organique - Bulletin bimestriel de l'Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault - Abonnement par année indivisible de 6 numéros 10 euros - spécimen sur demande à l'Association ou à "L'ère nouvelle" (voir plus loin).

Pratiques de santé - le journal de la médecine naturelle - Toutes les médecines alternatives - Conseiller de la rédaction : Dr Jean-Pierre Willem - 20 numéros par an + hors-série "carnet d'adresses" 48 € - DIP, 18-24 Quai de la Marne, 75164 Paris cedex 19.

Plantes et Santé - Tous les apports de la phytothérapie - 11 numéros par an : 45,90 € - DIP, 18-24 Quai de la Marne, 75164 Paris cedex 19.

Nutranews - Science, nutrition, prévention et santé - Toute l'actualité de la supplémentation nutritionnelle et hormonale - BP 305132 - 57109 Thionville cedex - 12 numéros par an : 30 €

(Abonnement d'essai gratuit de 3 mois sans engagement) - Édité par la Fondation pour le libre choix - www.nutranews.org

L'Ère nouvelle, revue de prospective fondée en 1980
(alimentation, agriculture, santé, philosophie, psychologie, sociologie, histoire des civilisations, politique exploratoire)
Directeur- fondateur et rédacteur en chef : Pierre Lance, BP 171, 06407 Cannes cedex - Tél. : 04.93.99.30.13. 6 numéros par an : 29 € - (spécimen sur demande accompagnée de 3 timbres-lettre)
e-mail : lerenouvelle@wanadoo.fr site Internet : [http : //assoc.wanadoo.fr/lerenouvelle/pub](http://assoc.wanadoo.fr/lerenouvelle/pub)

Association SOPHIA ERE NOUVELLE (Société d'Orientation et de Perfectionnement Humain des Individualités Actives pour une Ère nouvelle) Association sans but lucratif loi 1901, editrice de la revue L'Ère nouvelle. BP 171 - 06407 Cannes cedex

Du même auteur

Charles de Gaulle, ce chrétien nietzschéen (La Septième Aurore, 1965)

Le Spiritualisme athée (La Septième Aurore, 1966 - 2e édition, l'Ère nouvelle, 1992)

Réflexions d'un hors-la-loi (La Septième Aurore, 1968 - 2e édition, l'Ère nouvelle, 1989)

Au delà de Nietzsche (La Septième Aurore, 1976 - 2e édition, l'Ère nouvelle, 1992)

Le Crépuscule des Idéologies (La Septième Aurore, 1978)

L'Origine païenne des prénoms - Calendrier païen (L'Hespéride, 1977 - Ans ta, 1985 - Modernes Média, 1989),

La Prodigieuse aventure de la mort, préface d'Arthur Conte (L'Ère nouvelle, 1987)

Pour assistance à civilisation en danger (L'Ère nouvelle, 1988)

Trilogie « Le Peuple électeur » : *La Naissance des dieux* - *La Gaule éternelle* - *La Gloire du Verseau* (L'Ère nouvelle, 1989)

L'Avenir des Gaulois (recueil d'articles, L'Ère nouvelle, 1990)

En compagnie de Nietzsche (recueil d'articles, L'Ère nouvelle, 1991)

Le Premier Président - roman d'anticipation (Filipacchi, 1993)

Le Grand Secret du Ciel : Sommes-nous tous des extraterrestres ? (Éditions des Écrivains, 1999)

Agonie d'un millénaire (recueil d'articles, Éditions des Écrivains, 2001)

Savants maudits, chercheurs exclus - Tome I (Presses de Valmy 2001 - Guy Trédaniel Éditeur 2003)

Alésia, un choc de civilisations, (Presses de Valmy 2004)

Depuis 1980, Pierre Lance est directeur
et rédacteur en chef de la revue de prospective
L'Ère nouvelle, 162 numéros parus à ce jour.
(BP 171, 06407 CANNES CEDEX)

Achevé d'imprimer en mai 2010 sur les presses de la

Nouvelle Imprimerie Laballery

58500 Clamecy

Dépôt légal : mai 2010

Numéro d'impression : 005211

Imprimé en France

Quatrième de couverture

Après le succès rencontré par le premier volume, PIERRE LANCE a rédigé un second recueil de douze autres mini-biographies de pionniers du monde scientifique qui furent contestés, oubliés ou méconnus.

NIKOLA TESLA - Ingénieur américain, pionnier du courant alternatif, découvrit le moyen d'utiliser la croûte terrestre pour produire de l'électricité en quantité illimitée.

LINUS PAULING - Biochimiste américain, deux fois Prix Nobel, démontra que la vitamine C à très haute dose pouvait prévenir le cancer.

ANDRÉ GERNEZ Ancien médecin-chef à l'hôpital de Roubaix, découvrit qu'on pouvait prévenir le cancer par des prises périodiques d'un sédatif pour nourrissons.

GASTON NAESSENS - Biologiste français, découvrit les "somatides" et inventa un anticancéreux efficace. Condamné en France, il s'exila au Québec.

DAVID REES-EVANS - Guérisseur gallois, parvenait à détruire les tumeurs avec des cataplasmes de plantes.

JEAN-PIERRE MASCHI Médecin niçois, découvrit la «pollution électrique» et l'identifia comme cause principale de la sclérose en plaques.

PAUL THÉPENIER - Ingénieur pétrolier, parvint à guérir des tuberculoses et des cancers grâce à des moisissures de pétrole.

AUGUSTE Lumière - Co-inventeur du cinéma, consacra la fin de sa vie à des innovations thérapeutiques et fut l'auteur de 20 ouvrages médicaux tombés dans l'oubli.

NORBERT DUFFAUT Chimiste français, réalisa en 1957 la première molécule de silicium organique, puissant régénérateur cellulaire efficace contre le cancer.

JACQUES BENVENISTE - Directeur de recherche à l'INSERM, il découvrit en 1984 la «mémoire de l'eau», apportant 1 explication et la preuve de l'efficacité des dilutions homéopathiques.

LOUIS KERVRAN - Biologiste français, découvrit et démontra vers 1960 la réalité des transmutations biologiques, toujours niée par les Officiels.

Après le succès rencontré par le premier volume, PIERRE LANCE a rédigé un second recueil de douze autres mini-biographies de pionniers du monde scientifique qui furent contestés, oubliés ou méconnus.

NIKOLA TESLA - Ingénieur américain, pionnier du courant alternatif, découvrit le moyen d'utiliser la croûte terrestre pour produire de l'électricité en quantité illimitée.

LINUS PAULING - Biochimiste américain, deux fois Prix Nobel, démontra que la vitamine C à très haute dose pouvait prévenir le cancer.

ANDRÉ GERNEZ - Ancien médecin-chef à l'hôpital de Roubaix, découvrit qu'on pouvait prévenir le cancer par des prises périodiques d'un sédatif pour nourrissons.

GASTON NAESENS - Biologiste français, découvrit les "somatides" et inventa un anticancéreux efficace. Condamné en France, il s'exila au Québec.

DAVID REES-EVANS - Guérisseur gallois, parvenait à détruire les tumeurs avec des cataplasmes de plantes.

JEAN-PIERRE MASCHI - Médecin niçois, découvrit la «pollution électrique» et l'identifia comme cause principale de la sclérose en plaques.

PAUL THÉPENIER - Ingénieur pétrolier, parvint à guérir des tuberculoses et des cancers grâce à des moisissures de pétrole.

AUGUSTE LUMIÈRE - Co-inventeur du cinéma, consacra la fin de sa vie à des innovations thérapeutiques et fut l'auteur de 20 ouvrages médicaux tombés dans l'oubli.

NORBERT DUFFAUT - Chimiste français, réalisa en 1957 la première molécule de silicium organique, puissant régénérateur cellulaire efficace contre le cancer.

JACQUES BENVENISTE - Directeur de recherche à l'INSERM, il découvrit en 1984 la «mémoire de l'eau», apportant l'explication et la preuve de l'efficacité des dilutions homéopathiques.

LOUIS KERVRAN - Biologiste français, découvrit et démontra vers 1960 la réalité des transmutations biologiques, toujours niée par les Officiels.

ISBN : 978-2-84445-572-7



9 782844 455727

20 €